VIEILLE HISTOIRE

DERNIÈRE PARTIE (1).

Huit heures allaient sonner. L'église était dans une obscurité presque complète. Dans le chœur et dans les chapelles particulières, une lampe de verre de couleur tombait de la voûte, suspendue à des chaînes dorées, et sa vague lueur, d'un rouge sombre et profond, éclairait seule les approches de chaque autel et la grille basse qui l'entoure.

M. de Bionne entra et, laissant par oubli retomber la porte, le battant rembourré frappa lourdement le chambranle avec un bruit sourd et étouffé que prolongea au loin l'écho sonore des nefs.

Il trempa ses doigts dans le bénitier et, quoique tout fût désert, s'avança en marchant sur la pointe du pied, comme s'il avait eu peur de troubler le silence.

La fraîcheur des pierres, l'obscurité, la lueur tremblante des lampes, l'atmosphère particulière et si facilement reconnaissable, tout imprégnée des senteurs évaporées de l'encens, de la fumée des cierges, de la poussière des tapis, et du chêne ciré des vieilles stalles de chœur, éveillaient en lui mille souvenirs.

Il laissa flotter ses pensées. Que de fois, enfant, il était venu dans une église comme celle-ci, le dimanche, portant le livre de sa mère, près de laquelle il s'asseyait, trop petit pour prier, regar-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mai et du 1er juin.

dant les gravures du livre, ou les images qui s'y trouvaient, parfois tournant le dos à l'autel; et souvent ses yeux se fermaient, et il s'endormait; puis la sonnette de l'enfant de chœur ou une parole plus forte du prédicateur le réveillait. Il entr'ouvrait les yeux, il voyait vaguement le cher visage, calme, doux et ferme, de sa mère, avec ses beaux yeux sereins levés vers l'autel, et il se rendormait à demi. — C'était là toute une évocation des premiers temps du passé, et à laquelle il eût pu dire ce que la douce romance qu'on chantait jadis disait si bien « au fil de la Vierge : »

Tu me rends d'autrefois les tranquilles soirées,
. . . .
Et ces temps d'innocence où l'âme est tout éprise,
Pour une fleur;
Quand l'orgue aux longs accords soupirait dans l'église,
Avec mon cœur;
Quand l'ombre de ma mère attentive et charmée,
Venait, le soir,
Écarter les rideaux de l'alcôve fermée
Pour mieux me voir!..

Et à cette pensée, il lui sembla que le sang bourdonnait légèrement dans ses oreilles; sa poitrine se gonfla, il s'accouda sur son genou, le front dans la main : ses yeux se fermèrent.

Il resta ainsi longtemps.., puis il tira son mouchoir et le passa sur son visage.

Un sentiment de paix du cœur, unie, mélange singulier, à un chagrin si intense et si vif qu'il semblait que ce fût encore un de ces chagrins de l'enfance qui grondent en nous avec des sanglots, s'était emparé de lui. Il se leva et alla s'agenouiller sur une chaise basse derrière une colonne, près de l'autel de la Vierge; au même instant, le bruit de pas légers, et un murmure de voix de femmes parvinrent jusqu'à lui. Les pas se rapprochèrent, puis s'arrêtèrent. Une voix un peu sèche, qu'il reconnut, dit très vite :

« Nous allons toujours dans la sacristie mettre les parties de chant en ordre : ne reste pas deux heures comme à ton habitude. »

Les pas s'éloignèrent, un léger froissement de robe de soie se fit entendre, et caché par la colonne, il put, en se penchant un peu, distinguer une figure jeune, svelte, élégante, qui vint s'agenouiller sur le degré de marbre, devant l'autel près d'un coin duquel il se trouvait, et la lueur de la lampe tomba alors à plein sur la forme prosternée d'Anne de Mersan.

Il la vit incliner la tête, et devina qu'elle priait, le visage dans les mains. Peu à peu il lui sembla que ses épaules se soulevaient

et s'abaissaient : il entendit des sons étouffés, — pas de doute, — un sanglot, — et suivi de plusieurs autres. — Enfin elle prit son mouchoir, s'essuya les yeux, se releva, puis s'éloigna de l'autel, lentement, sans y tourner le dos, et fit à la statue de la Vierge cette révérence naïve et touchante dans sa grâce, qu'il lui avait vu faire bien des fois ; elle s'éloigna alors définitivement.

M. de Bionne attendit quelques minutes, et à son tour il se leva, et il allait partir, quand il vit quelque chose par terre, devant l'autel, et s'étant approché, ramassa un gant de suède.

Il est fâcheux d'être obligé d'avouer que M. de Bionne se conduisit, en cette occurrence, de la façon la plus singulière. Il porta ce gant à ses lèvres, et aspira, avec une sorte de ravissement, le parfum de poudre d'iris qui s'en dégageait de l'intérieur. Ensuite, — l'obscurité était profonde, — autant qu'il est possible de distinguer, il mit ce gant sur ses lèvres, et le baisa longuement...

. . . .

Mme Hervier était seule, quand on lui annonça M. de Bionne. Elle lisait, interrompant sa lecture de longues pauses.

Après les premiers échanges de politesse, M. de Bionne lui dit :

— Je crois devoir vous donner part de la résolution où je m'arrête. C'est pour cela que je suis venu.

Puis il parla du colonel, de sa femme, fit quelques réflexions générales. Tous étaient en belle humeur, les jeunes filles aussi; c'est-à-dire, non, l'aînée, Anne, l'étonnait un peu en ce moment. Il la trouvait changée, très changée, pâle, avec des accès de tristesse que tout le monde remarquait.

A ce moment, il regarda Mme Hervier dont la figure exprimait la plus grande attention et le plus vif intérêt. Elle ne répondait rien; il reprit :

— Du reste, les jeunes filles sont des créatures capricieuses, et très journalières. Pour en revenir à moi, j'ai beaucoup pensé aux conseils que vous m'avez donnés. Plus que jamais, je suis décidé à garder ma liberté. Je suis déjà trop vieux pour modifier mes idées.

Il fit une nouvelle pause et attendit.

La figure de Mme Hervier s'était visiblement rembrunie. Elle se contenta de répondre : — Jusqu'à présent, je ne vois aucun changement dans vos résolutions.

— Non, madame, mais voici la fin. Je me trouve bien ici : vous ne m'avez donné aucune raison très probante de la nécessité pour moi de m'éloigner...

Il s'arrêta encore. Mme Hervier le regardait avec une sorte d'anxiété.

— Et alors? dit-elle.

— Alors, madame, je renonce à partir. La ville me plaît, la maison du colonel est agréable. Cela remplit ma solitude, et décidément je reste à ***.

Il s'arrêta.

Le visage de Mme Hervier prit, à ce coup, une expression toute nouvelle. Son regard, si doux d'habitude, devint sévère. Elle détourna les yeux, et après un moment de réflexion, répondit d'un ton presque sec :

— Après tout, monsieur, vous êtes libre.

Il y eut un silence de quelques minutes. M. de Bionne attendait, puis, voyant que Mme Hervier ne parlait plus, il se leva et dit :

— Madame, je craindrais d'abuser de vos instans. Je crois qu'il est déjà tard...

Il s'inclina. Mme Hervier s'inclina aussi, et fit un pas pour le reconduire, mais sans lui tendre la main.

M. de Bionne ouvrit la porte, puis, au moment de sortir, il la referma et regarda Mme Hervier en souriant.

— Madame, je ne puis cependant vous quitter ainsi, et sans même avoir le plaisir de voir votre main se tendre vers moi. Regardez-moi, madame. J'ai trop de respect, de haut respect pour vous, pour consentir, ne fût-ce qu'une soirée, à vous laisser de moi mauvaise opinion. Tout ce que vous voulez, et que vous ne m'avez pas dit, mais que j'ai deviné, sera fait : fait comme vous le désirez! Fiez-vous en moi, quittez cet air de sévérité, le souvenir m'en serait pénible. Je tenterai tout ce que vous voudrez; si je ne réussis pas, ce ne sera pas de ma faute; et alors, bien au vrai, vous n'aurez plus aucun reproche à me faire; aucun de tous ceux que je sens, découvre dans vos regards depuis cinq minutes, et qui grondent en vous comme un orage. Vous m'avez accusé d'antipathie, de haine pour les femmes; celles qui vous ressemblent, je m'honorerai toujours de les servir, et toujours ce me sera une douce récompense de mériter d'elles ne fût-ce que quelques mots d'approbation et de bon vouloir.

Et ce diable d'homme avait à ce moment dans les yeux quelque chose de si haut et de si vrai, que Mme Hervier se sentit fléchir, et le regardant d'un air presque attendri :

— Alors, ce retard à partir, cette résolution?..

— Madame, je voulais savoir de vous, n'avoir plus de doute. Il n'y a rien de plus décisif que les pensées qu'on devine sans qu'elles soient dites, car ce sont les plus sincères.

Il eut à ce moment un assez heureux sourire. Mme Hervier sourit à son tour.

— Je devrais vous en vouloir, monsieur, de vous être servi de

moi ainsi, à mon insu. C'est très mal; mais, enfin, j'ai confiance en vous.

Elle lui tendit la main.

— Est-ce de bon cœur, madame, que vous me tendez la main?

— Oui, d'aussi bon cœur que jamais!

— Tant mieux pour moi; heureuse nuit, madame! comme disent les Italiens; je vous tiendrai au courant.

Et prenant la main loyale qu'on lui tendait, très lentement, afin pour ainsi dire que ce ne fût pas une surprise, et que Mme Hervier la pût retirer si elle le voulait, M. de Bionne porta cette main à ses lèvres. Mais Mme Hervier ne la retira pas, et son beau regard avait repris son expression de confiance et de douceur d'auparavant.

M. de Bionne effleura à peine sa main de ses lèvres et d'un ton plein de respect:

— Merci, madame!

— De quoi, monsieur?

— De l'honneur que vous me laissez prendre de vous baiser la main.

Mme Hervier sourit encore, puis avec émotion:

— Réussissez, monsieur de Bionne, je le souhaite du fond du cœur, car j'ai fait tout ce que j'ai pu pour vous amener à partager ma... conviction. Maintenant, si, par malheur, vous ne réussissez pas, du moins j'aurai la joie de pouvoir toujours rester votre amie, et vous le prouver.

Le lendemain, M. de Bionne alla voir le colonel; il trouva tout le monde dans les meilleures dispositions. Le temps était superbe, et chacun se sentait en joie, Anne comme les autres, plus peut-être que les autres. On voulut le garder à dîner; il refusa, mais resta jusqu'au dernier moment de l'après-midi.

Le soir, après son dîner, il fit une grande promenade, lut ensuite et se coucha fort tard après avoir longtemps marché dans son salon en fumant.

Il lui fut impossible de s'endormir; une heure, deux heures sonnèrent. Il se leva, s'habilla à moitié, et se mit à la fenêtre. L'aube paraissait à l'horizon comme il se recouchait. Il finit dans la journée ses derniers préparatifs et, la maison mise en ordre, fit encore une longue sortie.

Le lendemain, il arriva chez le colonel vers dix heures et demie; il avait accepté une invitation à déjeuner, et il était entendu qu'il ferait du même coup sa visite d'adieu.

Le déjeuner fut très animé. Anne était pleine de verve, d'entrain; elle était cependant un peu pâle et, au milieu de ses éclats de gaîté, avait, par instant, des silences singuliers, pendant lesquels son esprit semblait être à cent lieues de distance.

M. de Bionne la regarda plusieurs fois, sans affectation; pas une fois elle ne le regarda.

Comme c'était un déjeuner d'adieu, on le prolongea fort.

Ni le colonel ni sa femme ne savaient encore que M. de Bionne partît d'une façon définitive. Ils croyaient à une courte absence. On plaisanta sur son besoin d'être toujours en route.

M. de Bionne, à ce moment, tourna les yeux vers Anne: à tort ou à raison, il lui sembla qu'elle était devenue un peu plus pâle encore.

Il faisait non-seulement beau, mais chaud. On décida que le café serait servi au jardin.

Le colonel semblait être seul à regretter le départ de M. de Bionne.

Tout en fumant, en attendant que le café fût prêt, il prit son ami sous le bras et se mit à remonter et à descendre avec lui une allée qui aboutissait à l'endroit où se trouvait la table autour de laquelle les trois femmes étaient assises.

Mme de Mersan et sa fille cadette étaient de profil par rapport aux promeneurs; Anne, sans doute par hasard, de face.

M. de Bionne avait toute la longueur de cette allée à l'examiner; elle causait avec sa belle-mère et sa sœur, et ne s'occupait ni de son père ni de lui. Trois fois, en allant et en revenant, il fit la même remarque. Après la troisième fois, au moment où il se trouvait à peu près à mi-chemin en remontant, il se retourna brusquement, et vit que le regard d'Anne, un regard chargé de tristesse simple, naturelle, était fixé sur lui. Se voyant surprise, elle baissa les yeux et rougit visiblement.

Quand le café fut servi, le colonel et M. de Bionne vinrent s'asseoir; enfin, au bout de près d'une heure, le moment des adieux arriva.

Sans savoir pourquoi, le colonel était tout affecté; il donna à M. de Bionne plus de dix poignées de main. Celui-ci, toujours si maître de lui, était en proie à une émotion qu'il tâchait, et ne réussissait pas à cacher; on eût dit, en même temps, qu'il éprouvait une singulière hésitation. Mme de Mersan était polie, sèche, froide; sa fille Lucile, une assez exacte imitation de sa mère.

Anne, impassible, le front serein, l'œil riant, faisait une contenance admirable. Pas un muscle de son visage ne trahissait qu'elle ressentît une émotion quelconque. Mais elle était d'une pâleur de cendre et, quand elle tendit la main à M. de Bionne, cette main était tremblante et glacée. Il la regarda à ce moment avec une attention pleine d'anxiété, mais le visage d'Anne était impassible.

— Voyons, dit alors le colonel, tu n'oublies rien au moins? As-tu pensé à tout?

— Oui ! — Attends, je crois que j'ai laissé dans le salon là-haut une petite gravure, un bois découpé dans un journal étranger, et que je t'avais apporté parce que tu désirais le revoir.

— C'est bien facile, on va aller te la chercher ; où crois-tu que c'est ?

— Sur la console, dans l'entre-deux des fenêtres.

— Lucile, monte chercher cette gravure.

— Mais, dit Anne, qui tout à coup devint fort rouge, voulez-vous que j'y aille, mon père ?

— Du tout, c'est toujours toi qui fais tout : va, Lucile.

Lucile de Mersan redescendit sans avoir trouvé la gravure.

— C'est probablement la femme de chambre qui l'a enlevée, dit le colonel. On va la chercher et je te l'enverrai : y tiens-tu beaucoup ?

— Oh ! beaucoup, quoiqu'elle ait peu de valeur.

— Eh bien, sois tranquille, ou si tu as occasion de passer par ici...

— J'ai jusqu'à ce soir, sept heures.

M. de Bionne partit.

Il revint vers quatre heures, et au moment où il montait l'escalier, il se rencontra avec Anne qui descendait, et tenait la petite gravure qu'elle lui tendit.

— Tout le monde est parti, dit-elle, mais je ne suis pas sortie afin de vous la remettre. Je vous reçois ici parce qu'on arrange le salon.

Ils restèrent un instant sans parler, les yeux fixés sur les yeux l'un de l'autre.

— Merci, dit enfin M. de Bionne. Où était-elle donc ?

— Est-ce bien la même ? demanda Anne.

— Oui, c'est bien la même. Mais où était-elle donc ?

Anne rougit de nouveau et baissa les yeux sans répondre.

— Eh bien, vous ne répondez pas ?

— Mon Dieu, c'est si peu intéressant.

— Pour moi, c'est fort intéressant, je vous assure.

— En quoi ? Pourquoi ?

— Pour la même raison qui fait que vous ne voulez pas répondre.

Il y eut un nouveau silence.

— Pourquoi ne pas me dire la vérité ? Cette petite gravure qui vient de l'étranger vous plaisait, c'était original, et vous comptiez la mettre dans un album.

Anne garda encore le silence. Il se livrait en elle un combat bien évident : tour à tour elle rougissait et pâlissait. Enfin elle fit un effort. Son regard prit une expression de noblesse et de décision

et, serrant ses deux mains l'une dans l'autre, rejetant les épaules en arrière, redressant la tête avec fierté, elle répondit d'une voix ferme :

— Je ne puis pas vous dire cela, ce serait un mensonge.

— Ce n'est pas vous qui l'aviez?

— Si, mais pas pour le motif que vous dites.

— Puis-je savoir pour quel motif?

Toute hésitation avait cessé chez elle. Son regard ne se baissa ni ne se détourna. Elle l'arrêta, résolu et doux, sur celui de M. de Bionne.

— Un jour, quand mon père m'a fait monter à votre chambre, je vous ai vu pleurer en regardant cette gravure, et j'avais lu, depuis, la traduction que vous aviez faite des vers qu'elle surmontait. A tort ou à raison, je vous ai toujours regardé comme un ami, et j'ai voulu conserver ce souvenir de vous.

L'œil de M. de Bionne brilla d'enthousiasme.

— Bien! c'est brave et beau ce que vous répondez là!

— Non, c'est vrai, et juste, car c'est mérité.

— Merci, — allons, — adieu, et peut-être au revoir!

Il s'inclina et descendit une marche, puis fixa sur elle un regard où il semblait que toute son âme fût passée.

— Queen Anne, reprit-il d'une voix grave, un peu basse, et qui contrastait avec le léger sourire de ses lèvres, je pars seul, et bien loin : au pays d'Italie, vous trouveriez à pleines mains des roses plus belles que celles que vous avez à la ceinture. La route est longue, et triste à faire seul. Voulez-vous venir avec moi chercher de ces roses blanches à Florence? Votre père, je le crois, vous accorderait à moi sans inquiétude, et sans inquiétude nous verrait partir pour ce voyage et pour bien d'autres, quoique ma fortune soit peu de chose! — Et ici il eut un sourire plus accentué. — Voyez, le temps est si beau, le ciel si bleu!

Elle pâlit de nouveau, et le front penché, devint toute tremblante : elle fit un mouvement en avant. — Puis... une ombre passa sur son visage... elle parut réfléchir... fronça le sourcil, releva la tête, hésita encore un instant, et enfin, calme, avec un son de voix singulier :

— Monsieur de Bionne, le soleil y est déjà trop ardent. Merci, j'y gâterais mon teint!

Il l'examina avec stupeur, — détourna les yeux, sembla chercher un instant, — et enfin un éclair, quelque chose non pas comme de la colère, mais comme de l'indignation, étincela dans son regard. Son visage prit en un instant une expression extraordinaire de dédain, de froideur, d'inébranlable résolution.

— Pauvre fille ! dit-il, que je vous plains ! et cette fois, adieu !

Il descendit une seconde marche.

— Non, au revoir.

— Non, adieu. En quelque endroit que vous soyez, cela suffira pour que je n'y aille jamais.

Il descendit lentement sans lui avoir tendu la main. Il était devenu, lui aussi, extrêmement pâle, mais sa voix était ferme, son pas tranquille.

Au moment où il passait le seuil de la porte, une rose blanche tomba sur son épaule, et de là, à terre. Il leva la tête, salua Anne, ramassa la fleur, et avec un sourire ironique, la mit sur un des vases de pierre qui se trouvaient de chaque côté de la porte ; puis il continua son chemin.

— Monsieur de Bionne !

— *Mademoiselle ?*

— Vous ne voulez pas me rapporter cette rose ?

— Je le regrette pour vous, mais je manque de dressage. Je ne rapporte pas encore les fleurs.

Et il s'éloigna sans se retourner.

Jusqu'au dernier moment, Anne, les yeux pleins de larmes, les mains crispées sur le balcon de fer de la fenêtre, toute penchée en dehors, le suivit du regard, espérant encore.

Quand il eut franchi la porte de la rue, elle poussa un gémissement, puis d'un pas chancelant, monta à sa chambre, se jeta sur son lit, et se cacha le visage dans son oreiller.

. . . .

M. de Bionne alla droit chez Mme Hervier. A l'aspect de son visage bouleversé, elle vint à lui inquiète.

— Eh bien ? qu'y a-t-il ?

— Peu de chose. Je viens vous voir parce que j'ai besoin de ne pas me sentir seul : il faut que je parle à quelqu'un, et je n'ai que vous.

Il lui conta sa courte conversation avec Anne.

Mme Hervier se leva et dit avec chaleur :

— Pardonnez-lui ! oubliez cela ! n'y pensez plus une seconde ! Si vous saviez comme nous sommes sottes quand nous sommes jeunes filles, capables de faire une maladresse qui ruine notre vie et nous réduit au désespoir !

— Je lui pardonne de tout mon cœur !...

— Mais restez, surtout, laissez-moi...

— Non, répondit M. de Bionne avec un regard découragé et cependant très ferme, je ne puis pas ! — Vous entendez bien : je ne puis plus ! — Il y a eu une pensée indigne... et que j'ai devinée : je me croyais compris, je ne l'ai pas été, tout est là.

Mme Hervier était retombée désolée dans son fauteuil. Elle pressa ses mains l'une contre l'autre avec angoisse et dit :

— Il y a ici un élément qui m'échappe, quelque chose que je ne comprends pas ! Ce n'est pas naturel. Je vous en supplie, je vais y aller, je suis sûre, oh ! bien sûre que vous êtes profondément aimé !

— C'est une affection comme tant d'autres, avec ses soupçons, ses défiances et ses méprises. Laissons les choses telles qu'elles sont : nous serions malheureux tous les deux, et moi, je ne pourrais plus le supporter.

Il parlait avec douceur, d'un ton triste et décidé. Mme Hervier insista, fit appel à tous les argumens et ne s'arrêta que lorsqu'elle vit qu'il était inutile.

Il y eut alors un silence.

— Au moins, reprit-elle, nous resterons en correspondance ? ne fût-ce que pour moi et les miens.

— Je serai trop honoré, madame.

— Avez-vous un portrait de vous ? Je sais que mon fils comptait vous en demander un.

— Je lui en enverrai un.

— Je voudrais aussi qu'il nous restât un souvenir de vous : — attendez-moi.

Elle sortit, et revint avec un album qu'elle mit sur la table.

— Voici une plume, de l'encre, écrivez quelque chose.

— Mais quoi, madame ? En vérité, je ne sais ; je suis peu en train, vous devez le comprendre.

— Mettez-nous une pensée, ou un souvenir, un épisode d'un de vos voyages.

— Un épisode ? — Voyons. — Il réfléchit un instant, et reprit :

— Oui, un épisode ! Auparavant, je voudrais écrire au colonel pour lui conter ce qui s'est passé.

— Voici papier à lettres et enveloppes.

Il fit une lettre assez courte, puis d'une écriture rapide, remplit deux pages de l'album qu'il ferma après avoir laissé sécher, et rendit à Mme Hervier.

— Voici, madame, vous lirez cela plus tard.

Il se leva et fit ses adieux : lui et Mme Hervier étaient aussi tristes l'un que l'autre.

Quand il fut parti, Mme Hervier s'approcha de la table, prit l'album et lut. A fur et à mesure qu'elle lisait, sa respiration s'écourtait et aux dernières lignes, elle porta son mouchoir à ses lèvres.

Au même moment, on frappa à la porte.

Elle fit un pas et ouvrit. Dans l'ombre du corridor, elle vit une forme svelte et jeune.

— Ah ! chère enfant !

Anne fit un pas dans le salon et releva son voile.

— La femme de chambre m'a amenée! et...

Elle ajouta d'une voix faible ce seul mot:

— Parti?

— Il y a quelques minutes.., il était resté à écrire.

Et Mme Hervier désigna l'album resté ouvert.

— Oh! laissez-moi lire!

Mais Mme Hervier lui barra le chemin.

— Ah! — non — par exemple! — Plus tard, pas maintenant.

Alors, Anne se cachant le visage dans les mains, Mme Hervier, avec un mouvement de pitié maternelle, l'attira contre elle : Anne lui appuya son front sur l'épaule, et pleura librement.

. . . .

. . . .

Quand les premiers transports de chagrin furent un peu apaisés, Mme Hervier fit asseoir Anne auprès d'elle et lui dit :

— Maintenant contez-moi tout, sans rien oublier. D'abord, comment avez-vous pu agir comme vous l'avez fait? vous démentir en un instant?

La pauvre Anne, au milieu de ses larmes, lui répondit :

— J'ai cédé à une mauvaise influence, et ce n'est pas la première fois. A part mon cher père, je suis... mal entourée comme affection; ce que vous avez peut-être déjà remarqué d'extraordinaire dans ma conduite, cette défiance de moi-même, cette timidité à agir toutes les fois qu'il s'agit de mon intérêt, cet amour de la solitude..., tout cela a la même origine. Je ne voudrais pas.., je n'oserais pas me permettre de blâmer...

— Votre belle-mère.

— Précisément. Mais il n'y a aucune sympathie entre nous; j'ai fait tout ce que j'ai pu, ç'a été inutile; elle ne m'aime pas, et cela perce en tout. Quoi que je fasse, quoi que je dise, je suis toujours moquée, raillée, désapprouvée. Il y a chez elle un sentiment que je ne puis comprendre...

— Parce que vous êtes incapable de l'éprouver : vous êtes au-dessus d'une telle... — Bref, ma pauvre enfant, votre belle-mère est jalouse de vous, non point pour elle, mais pour sa propre fille. C'est l'éternelle histoire.

— Peut-être, madame; moi, je ne le sais pas. Ce qui est certain, c'est que, bien loin d'être un peu soutenue et encouragée, je me sens toujours abaissée et dépréciée. A la longue, vous ne sauriez croire quelle pression cela opère; on finit par se croire inférieur à tous, on n'a plus ni courage ni initiative. Je me réfugie dans la société des animaux : là, j'ai encore quelques joies. A part mon

père, M... M. de Bionne est le seul être qui m'ait comprise. Avec lui, je m'étais sentie renaître, ou pour dire mieux, naître à une nouvelle vie. Même sans qu'il me parlât, je devinais qu'il m'approuvait, je me sentais soutenue. Si vous saviez quelle force cela donne!

— Oui, chère enfant, je le sais. J'ai entendu conter bien des fois à mon mari l'histoire d'un de ses amis qui, des mieux doués, avait vu sa vie perdue, gâchée pour dire ainsi, parce qu'autour de lui, dans sa propre famille même, l'envie et la jalousie l'avaient toujours découragé, et, comme vous, rabaissé. Dépourvu, par suite, de toute initiative, il n'a fait que végéter dans un rang obscur, et quand il s'est aperçu qu'il valait quelque chose, n'était plus à temps pour en profiter. Le moment était passé. Une seule influence vous eût soutenue...

— Celle de ma mère, si je l'avais eue. Que de fois je l'ai senti! Il est impossible d'être meilleur que l'est mon père. Il prend mon parti en tout et toujours, mais ses devoirs l'appellent dehors une partie du temps. La vie d'intérieur lui échappe. Et quand ce pauvre père revient fatigué, parfois souffrant de ses douleurs, je n'ai pas le courage de troubler ses quelques momens de tranquillité et de repos. Je ne dis rien, ou plutôt, je ne dis plus rien. Autrefois, il m'était arrivé de me plaindre; mon père, qui m'aime beaucoup et qui est la droiture en personne, a pris de suite mon parti. Il y a eu des scènes à la maison. Il en a souffert malgré tout: je me suis promis de ne plus le rendre malheureux, et grâce à Dieu, j'ai tenu parole.

— C'est-à-dire souffert en silence!

Et Mme Hervier, avec un joli mouvement de bonté attendrie, se pencha et embrassa Anne de Mersan sur le front.

Un faible sourire éclaira un instant cette pauvre figure désolée et fatiguée.

— Comme vous êtes bonne, madame, et qu'ai-je fait pour mériter tant de sympathie!

— Deux choses, mon enfant. D'abord, vous êtes profondément bonne, et ensuite, je sais que vous êtes très aimée de quelqu'un envers qui j'ai contracté une grosse dette et que je voudrais bien payer.

— Cependant, madame, c'est aussi un peu pour moi?

— C'est beaucoup pour vous : ne recommencez pas à douter. Maintenant qui vous a amenée à avoir une vilaine pensée qu'il a devinée?

— Ainsi, il l'a devinée!

Et la pauvre Anne joignit les mains avec désespoir.

— Eh bien, d'où vous est venue cette pensée?

— D'une querelle que j'ai eue avec ma sœur quelques jours avant le bal à la préfecture. Lucile est une méchante fille, envieuse et capable de toutes les calomnies.

Ici, Anne, emportée par la colère, frappa du pied, — puis elle reprit :

— Elle m'a dit... c'est honteux à moi de répéter cela...

— Je vais vous épargner la peine. Que M. de Bionne songeait à une spéculation ; qu'il convoitait votre fortune.

— C'est cela.

— Et vous l'avez cru? de l'ami dont votre père vous avait si souvent parlé?

— Non, — non, en vérité, madame, — je ne l'ai pas cru un instant; et cependant Dieu sait, si elle m'en a dit et ce qu'elle a inventé! Seulement, cela m'a troublée, rendue plus circonspecte : même, le soir du bal, je n'ai pas été ce que j'étais d'habitude avec lui. Mais cela avait passé, j'étais redevenue la même. Oh! bien la même, même peut-être plus affectueuse. Ici, chez vous, dans le jardin, je lui ai témoigné une amitié sincère. Puis tantôt, ç'a été comme un moment de folie ; quand, en me parlant sur l'escalier, il a fait allusion à son peu de fortune, en souriant, toutes ces affreuses idées de ma sœur me sont revenues à l'esprit. Oh! ma sœur, cette fois je ne lui pardonnerai plus!

— Oui, dit Mme Hervier tristement, Psyché! toujours Psyché!

— Que voulez-vous dire, madame?

— Que le pauvre M. de Bionne, sans s'en douter, avait fait allusion à ce qui est arrivé. Il me parlait des sœurs de Psyché, et me racontait que, dans leurs basses jalousies, les femmes n'épargnent même pas leurs propres sœurs : moins même que d'autres peut-être, parce que, sorties de la même famille, les inégalités de mérite ou de destinée leur semblent une injustice commise à leur détriment.

La conversation continua encore quelque temps, puis Mme Hervier fit dire à la femme de chambre qu'elle pouvait partir et, ayant pris son chapeau et son mantelet, sortit pour reconduire Anne de Mersan elle-même.

Six heures sonnaient comme elles arrivaient à l'hôtel; la famille de Mersan ne dînait jamais avant sept heures. Mme Hervier avait donc le temps nécessaire pour faire une visite. Tout, d'ailleurs, se trouvait à souhait: le colonel y était, et sa femme et sa fille cadette n'étaient pas encore rentrées.

Après les premières politesses, Mme Hervier pria le colonel de lui permettre de passer avec lui dans son cabinet, et dit à Anne :

— Nous vous appellerons plus tard.

En quelques mots, elle raconta ce qui s'était passé, expliqua que M. de Bionne s'était décidé au dernier moment à une démarche qui n'avait été précédé d'aucun entretien, d'aucune conversation sur ce sujet entre Anne de Mersan et lui, et ajouta que le colonel allait recevoir, d'un instant à l'autre, une lettre où M. de Bionne le mettait au courant de tout.

Puis, regardant le colonel bien en face :

— J'ai, dit-elle, une telle estime pour M. de Bionne, que moi, mère, je crois que, s'il me demandait la main de ma fille, je la lui donnerais, malgré la différence d'âge plus grande encore qu'avec votre fille. Eussiez-vous mis obstacle à leur mariage ou eussiez-vous cru votre ami capable d'une vulgaire spéculation ?

— Oh ! cela, jamais, jamais en aucun cas ! S'il y a au monde un homme que je connais, c'est Louis de Bionne ; et une seule chose m'étonne, c'est que, rigide et fier comme il l'est, cela ne l'ait pas empêché de demander Anne. Quant à m'opposer à leur mariage, je n'en aurais pas eu l'idée et, d'après ce que vous me racontez, lui-même en avait bien le sentiment. J'aimerais mieux pour ma fille un mari qui n'eût qu'une douzaine d'années de plus qu'elle ; mais Bionne, avec ses quarante-deux ans, n'en paraît pas plus de trente-cinq à trente-six. C'était autrefois notre plus élégant officier au régiment, et avec une vie moins nomade et un peu de bonheur, je crois, le diable m'emporte, qu'il redeviendrait jeune comme autrefois. J'ai connu son père ; c'est une race magnifique, ces Bionne : ce sont des hommes d'autrefois. Puis, c'est la... toquade d'Anne d'épouser un homme âgé, et avec lui j'étais sûr de son bonheur. Et maintenant, comment a-t-elle pu avoir une idée aussi stupide ?

Et Mme Hervier fut obligée de raconter les hauts faits de Lucile de Mersan. Aux premiers mots du récit, le colonel se leva et se mit à marcher dans son cabinet de long en large, les mains derrière le dos.

Mme Hervier avait pris son parti : elle glissa le plus possible sur les torts de Mme de Mersan ; mais, tout en s'excusant de se mêler ainsi de choses qui ne la regardaient pas, elle se fit un devoir de conscience de dire ce qu'était la vie d'Anne. Ce fut fait avec modération, mais avec une fermeté digne, en atténuant un peu, mais sans rien cacher. Elle termina en disant :

— Pardonnez-moi, à moi étrangère, cette immixtion. Mais j'ai pour votre fille une très sérieuse sympathie ; je la regarde comme la plus jolie nature, bonne, généreuse, désintéressée : si l'on ne prend pas son intérêt pour elle, presque malgré elle, elle sera malheureuse toute sa vie. J'ai cru que je n'avais pas le droit de me taire.

Mais le brave colonel vint à Mme Hervier et lui prenant les deux mains :

— Loin d'avoir à vous excuser, j'ai à vous remercier, et je le fais du plus profond du cœur. Vous avez bien agi en me parlant comme vous venez de le faire : c'était nécessaire, et vous m'avez rendu un service signalé.

Puis ouvrant la porte et faisant signe à Anne, qui, tout anxieuse, attendait dans le salon :

— Venez çà, petite masque ! dit-il en lui tendant les bras, et il l'embrassa avec une tendresse infinie. — C'est donc ainsi que tu fais des conquêtes, et la plus difficile de toutes ! Peste ! faire la conquête de Louis de Bionne et l'amener, pieds et poings liés, à demander ta main ! Mes complimens, bien sincères, seulement tu es comme Annibal, mignonne, tu ne sais pas profiter de la victoire. Le voilà parti, mais nous arrangerons cela.

— Le croyez-vous, mon père ? demanda Anne avec un regard plein d'émotion, et une rougeur des plus caractérisées.

— Je n'en suis pas sûr, mais j'ai bon espoir, n'est-ce pas, madame ?

Mme Hervier fit un signe de tête approbatif, mais qui, pour un observateur perspicace, était une pauvre affirmation.

— Sois tranquille, petite Anne, nous arrangerons cela : si tu y tiens, toutefois ?

Et il la regarda d'un air joyeux et narquois, puis voyant qu'elle rougissait encore plus :

— Allons, c'est bien, tu piques ton soleil dans toutes les formes, comme nous disions au collège : je n'en demande...

Il s'interrompit pour prendre une lettre que la femme de chambre apportait.

— Ah ! ah ! l'écriture de Bionne. Quand on parle du diable...

Il ouvrit la lettre, la parcourut d'un regard et la tendant à Mme Hervier :

— Je vous disais bien, madame, que je m'étonnais qu'avec sa fierté et son caractère rigide, il eût demandé la main d'Anne.

Mme Hervier se mit à lire, et Anne trouva tout naturel de se mettre près d'elle et de partager la lecture. La lettre commençait par quelques explications sommaires, après lesquelles arrivait le passage suivant, le plus important :

« Je n'ai jamais eu la pensée de te cacher mes intentions : je ne me suis décidé qu'au dernier moment. La seule chose que je t'ai cachée, et il faut me le pardonner, mais n'étant plus jeune, je voulais être sûr d'être aimé pour moi-même, c'est l'état réel de ma fortune, et, j'ajouterai, ma situation dans le monde. Mon

pauvre oncle Antenor est mort il y a dix-huit mois en me laissant toute sa fortune, qui était considérable, et, de plus, son titre, qui était dévolu à la branche aînée de notre famille et qui m'appartient aujourd'hui. Une Anglaise, miss Watson, avait failli me trahir au bal de la préfecture : heureusement, aucun des tiens ne s'en était aperçu. Je pouvais donc demander ta fille sans scrupule, du moment où elle avait quelque affection pour moi. »

Mme Hervier et le colonel se regardèrent.

— Allons, colonel, vous n'y teniez pas, mais, somme toute, cela ne gâte rien.

— Certainement! mais vous avez vu que je n'y songeais pas.

— Et moi, dit Anne, toute pâle en se levant, ceci est pour moi le coup de grâce : pourquoi ai-je eu le malheur de lire cette lettre! maintenant c'est moi qui ne puis plus songer à ce mariage. Du reste,.. du reste, il y a un *post-scriptum*.

Elle lut, et tendant la lettre à son père :

— C'est la fin! ajouta-t-elle, c'est complet!

Voici le *post-scriptum :*

« Je prends l'express de six heures qui se raccorde à la ligne d'Italie. Je pars pour Brindisi, et dans un mois, je serai dans l'Inde pour deux ans au moins. Je t'écrirai de là-bas. »

. . . .

Lorsque Mme de Mersan rentra avec sa fille, la femme de chambre accourut la prévenir que « monsieur attendait madame et mademoiselle tout de suite dans son cabinet. »

Elles s'y rendirent : Mme de Mersan, d'un air indifférent, Lucile, d'un air ennuyé et fatigué; en entrant, elle jeta nonchalamment son chapeau sur le bureau de son père, et se laissa tomber dans un fauteuil sans même se donner la peine de fermer la porte qui resta entre-bâillée. Le colonel, qui était debout, et s'était retourné en les entendant, prit sa cravache sur une table, et d'un coup donné en fouettant, envoya le chapeau de Lucile tomber dans un coin comme une loque. Il replaça la cravache, et dit à sa fille :

— Ferme la porte et reste debout. Vous, ma chère, asseyez-vous.

Lucile devint d'une pâleur livide, et, d'instinct, se mit à pleurer.

Mme de Mersan pâlit aussi, et faisant un pas vers son mari, lui dit d'un ton sec, d'autorité :

— Ah! çà, mon ami, que signifie cette scène, et cette façon de traiter ma fille!

— Votre fille? — Et que signifie cette liberté que vous prenez, chez moi, parlant à ma personne, de dire « ma fille » en parlant de notre fille? — Oubliez-vous que je suis son père? D'ailleurs...

Il fit un pas vers la porte, puis s'arrêtant :

— Non, — restez. Je désire que vous entendiez.

Tout ceci était dit sans colère, d'un ton très calme, très froid même, mais avec je ne sais quoi de tendu, de posé dans la voix qui n'en faisait que plus d'effet. Lucile s'était reculée jusqu'au mur. Le colonel, les bras croisés, la regarda un instant d'un regard dur et railleur.

— Toi, dit-il, tu es stupide et envieuse, et, par conséquent, méchante, l'un ne va pas sans l'autre !

— Mais, mon ami, cria de nouveau Mme de Mersan.

— Ma chère, vous me feriez plaisir de vous taire et de m'épargner la peine de vous le redire !..

Ceci fut accompagné d'un coup d'œil expressif. Le colonel reprit, s'adressant à sa fille :

— Tu n'as jamais eu un bon mouvement pour ta sœur, qui a toujours été pour toi bonne et dévouée, toujours prête à tout oublier pour un seul mot affectueux, que, d'ailleurs, tu ne lui as jamais dit. Elle n'est pas allée une fois à une soirée, à un bal, que tu ne l'aies fait pleurer auparavant par tes petites méchancetés et tes taquineries. Je dis tes petites méchancetés, parce que tout cela est fait sournoisement ; tu n'oses pas braver ta sœur en face. Tu en as peur : tu es comme la plupart des méchans, tu es lâche !

Mme de Mersan fit une exclamation. Le colonel la regarda et dit : « Encore ! » — Elle se tut.

— Le fond de ton caractère, c'est une jalousie basse. Je conviens qu'il est vexant d'être bâtie comme une planche, maigre et disgracieuse, quand ta sœur est jolie, bien faite et de si belle grâce que, bien qu'on s'arrange toujours ici pour qu'elle soit mal mise, elle a plus grand air avec ses vieilles robes que toi avec toutes tes toilettes neuves ! Mais, enfin, ce n'est pas de sa faute qu'il en est ainsi.

Il s'arrêta un instant, puis continua :

— Jusqu'à présent, cela n'avait eu trait qu'aux petites choses, mais il était bien certain qu'encouragée par l'impunité, tu arriverais aux grandes : c'est ce qui a eu lieu. Il y avait ici un homme de bonne maison, mon plus ancien ami. Il n'était plus très jeune, mais c'était un homme sûr, un parti honorable entre tous ; ta sœur l'avait pris en affection, lui-même aimait beaucoup ta sœur : probablement tu t'en étais aperçue, et, en ta qualité de femme méchante, tu as fait ce que font toutes tes pareilles ; impuissante à agir à vive force, tu as procédé en dessous par le mensonge et la calomnie. Tu as osé calomnier l'ami de ton père !

— Mon père, je vous jure !..

— Et tu mens, par-dessus le marché. De mieux en mieux! En sorte que, lorsqu'il a demandé ta sœur, la pauvre fille, l'esprit troublé par toutes tes infamies, a eu un moment d'égarement et l'a refusé. Maintenant, le mal est fait, et il n'est plus réparable!

Si abaissée que se sentît Lucile de Mersan, elle eut à ce moment, malgré tout, un éclair de triomphe dans le regard. Le colonel s'en aperçut, et toujours avec le même sourire :

— Tu as bien tort de te réjouir, car je ne sais pas encore au vrai ce que je vais faire de toi, mais je t'assure que je ne voudrais pas être dans ta place.

Ici, Mme de Mersan se leva :

— Vous avez tort, dit-elle, d'accuser ainsi Lucile. Lucile n'a eu en vue que le bien de sa sœur. C'était son devoir de la mettre en garde...

— Et de lui prêter le secours de son expérience, n'est-ce pas? Le grand cœur, le cœur si noble, si chaleureux de Lucile, n'a pu résister à l'idée du danger que courait sa sœur! Et c'est de sang-froid que vous osez me dire de pareilles... inepties, car, en vérité, vous me mettriez hors de moi!

— D'ailleurs, mon ami, à quoi bon discuter? Tout le monde ici a raison, excepté moi et ma pauvre fille!..

— Encore votre fille?

— Oui, et je le maintiens. Vous ne l'aimez pas, vous ne l'avez jamais aimée!

— Vous voulez faire une diversion; vous perdez votre temps et...

— Mais c'est une tyrannie insupportable!

— En voilà assez!..

Et s'adressant de nouveau à Lucile :

— Tu ne supposes pas que tu auras fait une mauvaise action dont les suites, je le répète, sont irréparables, et que tu en seras quitte pour une semonce? Il te faut un châtiment et tu l'auras. Va-t'en geindre dans ta chambre, et prépare tes affaires. Demain tu iras au couvent!

— Au couvent! mon père? au couvent!

Mais Mme de Mersan se leva et dit :

— Viens, ma fille. Ceci, je ne le permettrai pas! jamais!..

— Vous ne le permettrez pas? Mais vous souffrirez bien que je me passe de votre permission.

— Et les lois, monsieur, les lois!

— Les lois me donnent toute autorité sur ma fille mineure. Croyez-moi, ne regimbez pas trop, ou je ferme les portes du couvent sur elle pour trois ans, jusqu'à sa majorité!

— Mais, mon ami!..

— Encore un coup, en voilà assez!

Et cette fois, le colonel, pâle de colère, la voix vibrante, montra du doigt la porte à sa fille, et, Mme de Mersan voulant l'accompagner, dit à celle-ci d'un ton tel qu'elle n'osa pas résister :

— Restez, j'ai à vous parler.

Mme de Mersan s'assit de nouveau dans son fauteuil, pinça la bouche, fronça les sourcils et, rassemblant toutes ses forces, se prépara à une de ces explications comme elle en avait eu bien souvent, explication d'où elle était toujours sortie, sinon victorieuse, du moins armes et bagues sauves, et prête le lendemain à reprendre l'offensive.

Elle s'aperçut bientôt que cette fois il n'en irait pas de même.

D'habitude, le colonel commençait en homme mal à l'aise, qui ne sait comment s'y prendre, et elle n'avait qu'à le voir venir, répondant de monosyllabes, et gardant une contenance digne : il était bientôt las, et l'affaire durait peu.

Aujourd'hui c'était tout autre chose : aucune hésitation; dès les premiers mots, il entra en plein dans le sujet.

— Ma chère Élisabeth, dit-il (Mme de Mersan s'appelait Élisabeth), j'ai eu depuis bien des années un grand tort dans notre intérieur, et ce tort, bien d'autres maris que moi l'ont également, ce qui explique, mais d'ailleurs n'excuse pas. Vous autres femmes, votre seule force réelle, c'est ce que j'appellerai la guerre d'intérieur, la guerre intestine, qui nous énerve, nous agace et nous use : quand nous rentrons fatigués de nos affaires ou de notre service, vous qui avez passé votre journée à vous reposer ou à faire des visites, vous nous attaquez avec des forces fraîches, vous nous lassez, vous ne nous laissez plus de tranquillité, et pour avoir de la tranquillité, nous cédons, pas toujours complètement, mais assez pour compromettre notre autorité et vous encourager à recommencer. Vous m'avez fait cette guerre à peu près depuis que nous sommes mariés, et bien souvent, j'ai eu la faiblesse de vous abandonner en partie le terrain, pour avoir la paix, pas pour autre chose. Insensiblement vous m'avez amené, non pas, grâce à Dieu, à négliger complètement mes devoirs vis-à-vis d'une de mes filles, mais du moins à ne les pas remplir comme je l'aurais dû faire. Ce qui vient de se passer, à propos de la demande en mariage de mon ami, aura du moins, au milieu du chagrin réel que cela me cause, ce côté utile que la situation dans mon intérieur va changer, que ma fille aînée va y prendre désormais la place où elle a droit, et qu'elle sera délivrée de cette espèce de pression que vous et mon autre fille exercez sur elle. Désormais ma fille aînée sera traitée comme elle le doit être : je lis dans vos yeux que c'est ce que nous verrons. Croyez-moi, ne m'obligez pas à des mesures de rigueur.

— Je voudrais bien savoir ce que seraient ces mesures de rigueur! En vérité, je crois rêver.

— Libre à vous de croire que vous rêvez, mais connaissez bien que vous ne rêvez pas, il s'en faut du tout.

— Et peut-on savoir ce que vous feriez?

— D'abord, j'envoie Lucile au couvent, mais ceci, vous le savez.

— Elle n'y est pas encore.

— Croyez-moi, elle en est si près que c'est autant de fait.

— Et si je m'y oppose?

— Vous ne le pouvez pas. Je ne vous parle pas du scandale, je m'en lave les mains : c'est sur vous qu'il retomberait.

— Et ensuite?

— Si je m'aperçois qu'Anne n'est pas heureuse, je l'enverrai chez ma sœur de Lussac, et vous resterez seule ici.

— Vous n'oserez jamais! Et le monde?

— Ah! que vous vous trompez! C'est là votre grande ressource, le monde, votre cheval de bataille, à vous et à toutes les femmes qui vivent en désaccord avec leur mari. Elles ameutent contre ce mari ce que vous appelez le monde, c'est-à-dire toutes les coteries de femmes. Il passe à l'état de monstre, de barbe-bleue, de tyran du moyen âge ou de despote d'Italie, et la plupart du temps recule effrayé devant cette conséquence, parce que cela gêne ses relations de société et rompt ses sorties ou ses réceptions. Est-ce bien cela?

— Mais oui; je pense du moins.

— Vous oubliez d'abord qu'il s'agit d'un cas spécial, puis que je suis moi-même dans une situation particulière. Vous pourrez percer le ciel de vos cris et me maudire avec toutes les imprécations antiques. J'ai tout naturellement mon régiment dans la main, et de ce côté, il me restera autant de société que j'en voudrai. Ensuite, il n'y aura rien dans ma conduite ou plutôt dans ses causes qui prête au ridicule ou au blâme. Tous ceux qui ont des enfans et qui les aiment prendront mon parti. Je vous laisserai seule dîner en tête-à-tête avec votre assiette, et j'irai à la pension du régiment. Cela me rappellera ma jeunesse.

— Et moi j'inviterai du monde.

— D'abord vous connaissez peu le monde, et je ne crois pas qu'une seule personne qui se respecte ose venir dîner chez moi en mon absence. Puis il me resterait toujours une ressource, ce serait de vous couper les vivres, mais cette fois, au propre, pas au figuré.

— Et ma fortune? Grâce à Dieu, nous nous sommes mariés séparés de bien.

— Mais vous ne pouvez toucher vos revenus sans ma signature.

Tenez, ma chère, une fois pour toutes, rendez-vous compte de la situation telle qu'elle est au vrai. Il n'y a que trois cas où une femme puisse rendre son mari malheureux : quand il est faible de caractère, ou quand il dépend d'elle pour sa situation, ou, quand ayant une sincère, très vive affection pour elle, il cède par pitié pour ne lui pas faire de chagrin. Nous ne sommes dans aucun de ces trois cas.

— Je vous remercie de cette déclaration que vous me faites de tendres sentimens.

— Je vous l'ai dit quelquefois : tout à votre service ! Vous m'avez rendu notre intérieur si peu agréable, que, sans la présence de ma fille Anne, je serais trop heureux de m'en absenter.

— Soit, mais de cette façon vous ne l'aurez plus, cette fille incomparable, cette huitième merveille !

— Bah ! qui sait ? Ma sœur de Lussac a une terre pas très loin d'ici. Elle y allait l'autre fois quand elle devait déposer Anne à la gare. Elle est bien femme, pour me faire plaisir et à Anne, à y venir passer les beaux jours, et moi avec le rapide, j'irais dîner chez elle tous les soirs.

— Allons, c'est tout un plan !

— Mon Dieu, on fait ce qu'on peut. Cela ne manquerait pas d'un certain charme. Du reste, vous réfléchirez, rien encore n'est fait.

— Que ma pauvre Lucile au couvent !

— Ah ! quant à cela, oui. Je ne veux pas chez moi d'une calomniatrice et d'une envieuse. Il lui faut une leçon, dure même, et elle l'aura. Et maintenant, croyez à tous mes regrets de vous avoir tenue ici en toilette de ville. Vous êtes une belle âme, et je m'assure que vous ne m'en voulez pas.

. . . .

Les derniers mots de Mme Hervier, en quittant le colonel, avaient été :

— En matière si délicate, je puis faire ce que vous-même ne pouvez pas faire. M'autorisez-vous à chercher M. de Bionne ?

— De tout mon cœur.

— Alors, au revoir.

Et se penchant pour baiser au front Anne de Mersan, elle lui dit :

— Bon courage et laissez tout, remettez tout dans les mains de la Providence. Oseriez-vous vous opposer à ses vues ?

— Non.

— Je n'en demande pas davantage.

En rentrant chez elle, Mme Hervier appela son fils.

— Ferais-tu vraiment quelque chose pour M. de Bionne si tu en trouvais l'occasion ?

— Oh ! maman, comment peux-tu en douter?

— Monte avec moi.

Cette après-midi eût pu s'appeler l'après-midi des allées et venues.

D'abord une femme de chambre courut de chez Mme Hervier demander au loueur de voitures un coupé bien attelé pour faire des courses.

Puis, pendant que Mme Hervier, assise à son secrétaire, écrivait une longue lettre et après cela une dépêche, George et sa sœur s'en furent au grenier et en revinrent gris de poussière, mais portant en triomphe, chacun par une poignée, une valise, très légère d'ailleurs, qu'ils époussetèrent d'abord et montèrent ensuite dans la chambre du jeune homme où ils se mirent à y empiler du linge et des vêtemens dans un ordre si admirable qu'ils n'y firent certainement pas entrer le tiers de ce qui aurait pu tenir.

Alors, ces hauts faits accomplis, et la voiture étant arrivée, George Hervier, d'un air de grande fierté, s'en alla à la préfecture, de là à l'hôtel de la Cloche, de là à la gare, et enfin revint chez sa mère, avala une moitié de dîner et partit plus fier que jamais, toujours dans la voiture, comblé de tablettes de chocolat et d'éloges, portant d'une main la fameuse valise, et de l'autre une enveloppe qu'il mit ensuite dans sa poche et sur laquelle se lisait cette adresse : « Miss Grace Watson, » et une dépêche qu'il expédia de la gare même. A huit heures un quart, il montait dans un train. A neuf heures cinq, il en descendait à la gare de Vault, et ayant pris l'omnibus du chemin de fer, à neuf heures un quart et même quelques secondes faisait son entrée solennelle dans un petit salon où, autour d'une table garnie de sandwiches et de thé, miss Grace Watson se livrait à une conversation édifiante avec les deux filles d'un clergyman et la veuve d'un colonel jadis au service de la compagnie des Indes. Enfin, et pour clore dignement une aussi belle et fructueuse journée, un quart d'heure après, le garçon d'hôtel courait au télégraphe à toutes jambes avec une dépêche à destination d'Angleterre.

Le lendemain soir, George Hervier revenait à ***, apportant à sa mère une lettre de miss Watson.

Voici le passage important de cette lettre qui, au surplus, était courte, mais substantielle :

« J'ai reçu ce matin de Cook, la réponse. C'est l'*Asia* qui part le premier de Brindisi pour l'Inde. Je viens de télégraphier là-bas à l'agent de la P. O. en me recommandant de mon oncle, sir Wilfrid Watson. Soyez sûre que notre ami ne pourra pas quitter Brindisi sans savoir, par l'agent qu'il est forcé de voir, qu'on a pour lui une dépêche. »

Mme Hervier, la lettre lue, se dit : « C'est un peu de patience à avoir, quelques jours à attendre. »

Mais les jours passèrent, aucune nouvelle ne vint, et Mme Hervier commença de désespérer.

Quant à Anne de Mersan, elle n'avait jamais espéré un instant.

. . . .

M. de Bionne était parti pour traverser l'Italie et gagner Brindisi. D'habitude, le seul moment du départ lui était difficile à passer, parfois même pénible. A peine en route, l'odeur de la fumée du chemin de fer, le bruit des roues, le mouvement du coupé évoquaient tout un monde de souvenirs où il se trouvait à l'aise; les vieilles et maussades impressions des mauvais jours passés disparaissaient, il s'enfonçait dans nn coin, ouvrait son sac, tirait deux ou trois volumes, et moitié les lisant, moitié regardant le paysage, s'abandonnait à une sorte de béatitude engourdie fort agréable en ce sens que la seule pensée qui e berçât était l'attente de l'imprévu, ou plutôt du non encore vu.

Cette fois, et c'était nouveau pour lui, ses sensations accoutumées ne s'éveillaient pas. Il s'était surpris se penchant à la portière pour donner un dernier coup d'œil à la ville, et au lieu de l'impression de soulagement que le voyageur le plus endurci éprouve toujours à se voir débarrassé des mille petits ennuis du départ et à sentir le train se mettre en route, son cœur à ce moment s'était serré et un sentiment de regret, presque de tristesse, s'était emparé de lui. Il venait de passer des jours heureux pendant lesquels il s'était souvent trouvé dans cet état d'insouciance, de douce nonchalance, de tranquillité sans mélange qui est, la plupart du temps, le bonheur le plus incontestable : en outre, il avait eu, et presque chaque jour, des sensations d'un charme, d'une fraîcheur, d'une délicatesse incomparables. Il semblait que tout d'un coup, âme et cœur chez lui se fussent remis à parler une langue délicieuse et d'un caractère si particulier, si séduisant, que, bien que dès longtemps il ne l'eût plus entendue, il l'avait reconnue d'abord et en avait retrouvé l'habitude. Et maintenant, devant soi, l'étendue du monde, la monotonie des rencontres de voyage habituelles, toujours ces mêmes formules stupides quand on se trouve et quand on se quitte : de nouvelles pierres à voir, de nouvelles peintures éteintes dans leurs cadres d'or, de nouvelles statues plus ou moins raccommodées, de nouvelles fatigues de visite et d'étude, et pourquoi ? A qui avait-il à redire ce qu'il voyait ou pensait ? qui prendrait part à ses admirations ou à ses joies ? qui, et cela disait tout, s'intéresserait à ses actions ? pourquoi allait-il s'imposer de nouvelles fatigues d'attention ? Pour personne.

Il était seul au monde : quelques minutes de patience polie à écouter ce qu'il raconterait, des faussetés de convention pour lui dire le plaisir qu'on avait à le revoir, voilà ce qui l'attendait au retour.

« La curiosité n'est que vanité, a dit Pascal. Le plus souvent on ne veut savoir que pour en parler. »

Suis-je bien sûr, se demandait à ce moment M. de Bionne, que la pensée de pouvoir raconter plus tard ce que je visite n'est pas pour beaucoup dans mon soin à le visiter? Et à qui, encore un coup, le raconter? A des indifférens qui me couperont la parole pour dire des choses valant, suivant eux, mille fois mieux. (Ici il ouvrit une parenthèse en ces termes : n'est-ce pas chose étonnante que la façon dont les beaux esprits, ou les gens réputés tels, se disputent la parole dans les grands dîners? Ils font penser aux poulets qui picorent dans la basse-cour. Lorsqu'un d'eux a trouvé quelque chose d'un peu important, fût-ce de la valeur de la cuisse de sauterelle desséchée que la fourmi offrit jadis au grand roi Salomon, mais ayant, en tout cas, plus d'apparence, il n'a pas le loisir d'examiner ou de manger : tous les autres poulets lui courent sus, et ce qui lui reste à faire, c'est de s'enfuir tant qu'il peut, l'objet en question lui pendillant au bec. Si l'un des poursuivans parvient à le dépouiller, c'est après celui-ci que la chasse recommence. De même, le bel esprit de profession qui a la parole et fait un conte, voit, à table, autour de lui, tous ses confrères le guetter avec des yeux égarés, n'écoutant ni même n'entendant un mot de ce qu'il dit, mais prêts à profiter du premier coup bu mal à propos, ou de la première bouchée trop longue, pour lui ravir cette précieuse parole et le réduire au silence.)

La nuit venait : il trouva le coucher de soleil manqué. Cependant, le soleil avait bien fait les choses : l'horizon avait des tons d'or clair admirables, sur lesquels des nuages grisâtres se détachaient en échancrures plus ou moins grandes.

Le train s'arrêta à une petite gare. Parmi les têtes curieuses de jeunes filles qui regardaient par-dessus la barrière à claire-voie, il y en avait une dont les cheveux étaient blond cendré et les yeux noirs. Cela lui donnait une vague ressemblance...

Il se renfonça dans le coin, ferma les yeux, et essaya de dormir; en vain.

Que faisait-on en ce moment à ***? Le mois de Marie n'était pas encore fini, et chaque soir les chants duraient jusqu'à neuf heures et demie.

Irait-elle s'agenouiller encore à l'autel de la Vierge? Oui, à coup sûr, plus que jamais.

Ici, il tira de son porte-monnaie un gant de suède roulé, et le regarda un instant d'un air d'indifférence. Puis il lui sembla qu'il dégageait encore quelque odeur d'iris ; il le porta à sa figure pour s'en assurer, et, dans ce geste, la peau moelleuse, parfumée, se trouva tout naturellement contre ses lèvres...

Il poussa une exclamation, serra les dents et remit le gant en place.

Il y avait un nécessaire dans son sac ; il prit la glace et se regarda : qu'était-il donc devenu? Jamais il ne s'était senti si faible. Il vit la figure fatiguée, pâle, contractée, d'un homme qui a du chagrin, et remit la glace dans le sac, en disant :

— C'est une dérision; douleur, tu n'es qu'un mot!

Comme il était seul dans le wagon, il se mit à marcher d'une fenêtre à l'autre.

On venait d'allumer ; il prit un livre, et se força de lire. Il lut, et au bout de deux pages, s'aperçut qu'il n'avait rien compris. Il laissa le livre, alluma un cigare, s'étendit de son long, et dit tout haut : « Vous ne voulez pas me rapporter cette rose? »

A un balcon, au-dessus d'une cour, une gracieuse et touchante figure, toute pâle, toute frémissante, se penchait en dehors de la fenêtre...

Et qui donc en ce monde n'avait ses torts? Qui, plus qu'une jeune fille, avec une nature d'oiseau, primesautière, vive, toute à l'impression du moment, était excusable d'avoir cédé à une folle imagination qu'elle avait d'ailleurs regrettée sur-le-champ? Fallait-il demander à si jeune tête une si ferme raison?

Et ces larmes au jardin de M[me] Hervier? Et ensuite, en cueillant les fleurs fanées? Et le soir à l'église, cette prière entrecoupée de pleurs?

Bah! affaire de nerfs. Dans huit jours elle n'y penserait plus. Oui, mais elle était bonne. Bonne, profondément bonne, d'une bonté simple, sans ostentation. Quel chagrin pour ce pauvre Rolf! Y avait-il au monde beaucoup de femmes capables d'avoir un pareil chagrin pour une telle cause? En avait-il jamais rencontré une autre? Dans toute sa vie? — Non, — jamais, jamais!

Oui, le cœur de jeune fille capable de se passionner ainsi pour défendre un pauvre animal, compagnon de son enfance, était vraiment un noble et bon cœur, — et si brave! Et si affectueux d'ailleurs, à part les momens de défense farouche et qui en disaient peut-être bien long!

Il regarda à sa montre...

Ce qu'elle avait fait là était bien touchant, bien beau, digne de tout!..

Il tenait toujours sa montre.

A ce moment, comme une bouffée de bonheur lui monta au cer-

veau. Il sentit que de nouveau le sang lui colorait les joues, que son œil devait briller; il se redressa comme un homme à qui on ôte cent livres de plomb de dessus les épaules; et sans s'en rendre compte, murmura : « O cher front d'enfant! cher doux visage, chers beaux yeux, si candides et si fiers, et dont le regard affectueux avait un tel charme et me prenait le cœur! »

. . . .

Lucile de Mersan était au couvent. Anne avait demandé sa grâce en vain : le colonel avait été inflexible.

Mme de Mersan, qui avait réfléchi, ayant, non pas en termes aigres, mais en paroles mesurées, sérieuses, intercédé pour elle, le colonel, sans montrer de colère, lui avait répondu : « Dans son intérêt même, il lui faut une leçon. Il faut que toute sa vie elle se souvienne, pour le regretter, de ce qu'elle a fait. » Mme de Mersan, il faut lui rendre cette justice, n'avait pas insisté. Elle n'en eût pas voulu convenir, mais, à part elle, elle admettait presque que son mari avait raison.

La paix régnait dans leur intérieur. Mme de Mersan s'abstenait de provoquer son mari, et celui-ci, par un fond de générosité, sans faire d'avances du reste, ne se prévalait pas de sa victoire.

Sur l'ordre formel de son père, Anne n'avait pas parlé à sa belle-mère de l'intervention de Mme Hervier. Mme Hervier elle-même avait été priée de n'en pas parler non plus par le colonel, qui lui avait dit avec beaucoup de raison :

— Je n'aime pas les cachotteries plus que vous, mais l'amitié que vous et Mlle Hervier témoignez à ma fille aînée lui est précieuse. Je vous prie, par égard pour moi, de ne rien dire qui puisse rendre impossible vos relations avec ma femme, et faire par suite de votre liaison avec Anne un brandon de discorde. Votre loyauté n'a rien à se reprocher, c'est moi qui vous prie de garder le silence.

Il eût été difficile d'être meilleure que ne l'était Mme Hervier avec Anne; d'être une amie plus charmante, plus affectueuse, que ne l'était, pour elle, Claire Hervier.

Les deux jeunes filles se voyaient tous les jours, et venaient tour à tour l'une chez l'autre. Anne ne se plaignait jamais, s'efforçait à être gaie, mais son visage de plus en plus pâle, ses yeux parfois rougis et gonflés le matin, disaient des nuits sans sommeil.

Quinze jours s'étaient écoulés quand un monsieur, qui faisait avec sa femme une visite à Mme de Mersan, lui dit : « L'autre matin, j'ai vu l'ancien cheval d'armes du colonel; il m'a paru magnifique; il était d'ailleurs supérieurement monté, et par un cavalier qui semblait le ménager. »

— Vous vous trompez certainement, répondit Mme de Mersan;

Rolf est à quinze lieues d'ici. N'est-ce pas, Anne, c'est bien quinze lieues?

Anne était devenue rouge, et resta un moment sans répondre. Enfin, d'un ton d'assurance forcée, elle répondit :

— Maman a raison, monsieur, de toutes les façons : Rolf est à quinze lieues d'ici chez un fermier.

Et malgré tout, son cœur se mit à battre terriblement, car elle n'avait rien vu, mais un matin, vers quatre heures et demie (elle avait même regardé l'heure à sa montre), elle avait cru reconnaître un certain hennissement de cheval particulier, dans le voisinage de l'hôtel, dans la petite ruelle qui longeait le bout du jardin.

— Madame, reprit le visiteur en souriant, pardonnez-moi d'insister, mais un matin que mon cheval de selle boitait et que je devais sortir avec le colonel, celui-ci m'avait prêté son vieux cheval d'armes que d'ailleurs je connaissais très bien. Il avait au front deux étoiles blanches, l'une au-dessus de l'autre, une balzane au pied droit de devant, et une autre...

Anne était de plus en plus émue. A ce moment, le colonel entra. On le mit au courant, et lui aussi conclut à l'impossibilité.

— Mais j'ai vu, je vous assure, répéta le visiteur, à telle enseigne que je dois avouer, d'autre part, que je connais à peu près tous vos officiers, et que je n'ai pas reconnu celui qui le montait ce matin.

— C'est incompréhensible. Et c'était un officier qui le montait? Quel grade?

— Oh! il était en bourgeois, mais il n'y avait pas à s'y tromper, tournure, tenue, l'assiette en selle d'un militaire homme du monde; — d'ailleurs, je le disais à ces dames, un cavalier admirable et qui semblait ménager le cheval, car il le caressait et lui parlait à chaque instant. Je monte passablement, mais je puis vous assurer que votre cheval, avec ce monsieur, avait un autre air qu'avec moi le jour où vous me l'aviez prêté. Ce matin il semblait un cheval de sang de 15,000 francs, tout vieux qu'il est!

Anne était allée ranger des magazines sur une table au fond du salon.

On parla d'autre chose : cependant, le colonel, le soir, écrivit au fermier où se trouvait le cheval. Et le lendemain, dans l'après-midi, il reçut la réponse, disant que la bête était dans une petite ferme, dépendance de la grande, à deux lieues de là.

Sans affectation, le colonel montra cette réponse au dîner : Anne la lut avec attention, à deux reprises, puis l'animation que son visage avait prise la veille tomba un peu. Elle avait vu

Mme Hervier dans la journée. Le lendemain, Mme Hervier vint avec sa fille; c'était le jour de celle-ci. Anne lui dit : « C'était un faux espoir. »

— Je m'en doutais, répondit Mme Hervier.

Mais le jour suivant, Anne, étant allée déjeuner chez Mme Hervier comme elle le faisait souvent, fut surprise de ne pas voir à table George Hervier et s'informa de lui. C'était à Claire qu'elle s'était adressée, et celle-ci devint fort rouge en expliquant que son frère avait une longue course à faire.

Ce même jour, George Hervier rentra assez tard dans la soirée, et à la première question de sa mère, répondit : « Je suis allé moi-même à la petite ferme : ces gens d'abord ne savaient pas ce que je leur voulais, mais on m'a conduit auprès du cheval, je l'ai vu, de mes yeux vu.

La première fois que Mme Hervier revit Anne, elle lui conta l'excursion de son fils et lui dit : « J'ai voulu en avoir le cœur net pour vous : et maintenant êtes-vous convaincue? »

Anne lui répondit :

— Je vous remercie de tout mon cœur de la peine que vous prenez pour moi; je suis touchée de cette bienveillance si persistante, que rien ne la lasse; et maintenant, pardonnez-moi; ce n'est pas par entêtement, — je ne sais pour quelle raison, je ne suis pas convaincue.

Et Mme Hervier, le soir, seule, réfléchissant dans sa chambre, se disait à soi-même :

— Et moi non plus, je ne suis pas convaincue. Niera qui voudra les instincts secrets : je pense comme Anne de Mersan en dépit de tout. Anne de Mersan dit que ce qui ne peut la tromper, c'est la bonté du cavalier avec le cheval; je suis de son avis : il y a là une réunion de circonstances qui ne peut être le résultat du hasard.

A partir de ce moment, Anne de Mersan reprit une partie, sinon de sa gaîté, du moins de son animation.

Elle était cependant sujette à garder parfois de longs silences, plongée dans ses réflexions, même quand elle était avec Mme Hervier ou sa fille, qui étaient, après son père, les personnes qu'elle aimait le plus.

Au commencement, Mme Hervier avait essayé de la divertir de ses pensées, mais elle y avait renoncé en voyant qu'Anne y trouvait du plaisir, et que même cette intervention lui était désagréable.

Une fois qu'elle se trouvait avec Mme Hervier, après être restée longtemps sans parler, elle lui dit :

— J'ai à vous demander quelques renseignemens, personne n'est plus à même de me les donner que vous. Grâce à Dieu, ici du

moins je vous donnerai peu de peine. Mon éducation intellectuelle et morale a été très soignée ; mon éducation de femme d'intérieur, de femme de ménage, n'est même pas ébauchée. J'ai quelquefois causé avec... avec M. de Bionne, du rôle, des occupations qui conviennent à une femme. Je voudrais vous demander ce que, avec votre expérience, vous pensez de ses idées et de ce qu'il m'a rapporté.

Il a beaucoup voyagé, et je l'ai souvent entendu vanter l'éducation des jeunes filles à l'étranger. Il disait qu'il y avait connu des filles de noblesse, des filles de colonels, et même de généraux qui non-seulement taillaient leurs robes, mais les faisaient entièrement de leurs propres mains ; qui ne savaient pas seulement ordonner un dîner, mais le faire elles-mêmes au besoin, et ne se croyaient pas déshonorées de ces soins de ménage qu'elles regardaient comme faisant partie du vrai rôle d'une femme. Il m'a souvent conté que là-bas, une femme titrée, qualifiée, trouvait tout naturel d'aller dans sa cuisine, le matin, vérifier les comptes de sa cuisinière, lui donner ses ordres, et que si une amie de son rang venait la voir par hasard à cette heure-là, elle la recevait tout simplement... dans cette cuisine, et que cela semblait la chose du monde la plus ordinaire, parce que c'était naturel et rentrait dans les fonctions d'une maîtresse de maison. Il ajoutait que l'habitude d'aller et venir, de s'occuper soi-même d'épousseter, de ranger, de voir tout par soi, était bonne à tous égards : qu'elle remplissait utilement la vie d'une femme, lui permettait de bien diriger et tenir sa maison, et enfin lui fournissait l'occasion de faire de l'exercice, chose aussi nécessaire à la créature humaine qu'aux animaux, disait-il. Est-ce que vous êtes de cet avis ?

— Entièrement, complètement, absolument. C'est Claire qui fait sa chambre elle-même et souvent une partie de la mienne, parce que je ne suis plus jeune et commence à être paresseuse. Je ne lui laisse pas faire ses robes habillées, parce que cela prendrait trop de temps, mais ses peignoirs et ses petites robes d'été du matin, elle les coupe elle-même et au besoin les coud. C'est elle qui dirige toute la maison, examine les comptes, inspecte le résultat du marché de la cuisinière et parfois le fait avec elle, époussette le salon, et même s'occupe de la cave : elle et son frère y sont tour à tour de semaine. J'ai tenu à ce qu'elle continuât les leçons de gymnastique, et elle en prend une tous les deux jours. Cela a cet immense avantage de maintenir le système musculaire, mais surtout le système nerveux en parfait équilibre, et c'est à quoi j'attribue la belle santé de mes enfans, car mon fils fait de l'exercice de son côté. Avec cela, pour ma fille, tous les jours le soin du jardin, puis des courses à pied par tous les temps.

— C'est admirable et me séduirait au dernier point : c'est bien son système ; il dit qu'une femme doit être une créature humaine agissant et s'occupant, et non un objet d'étagère.

— Je pense tout de même que lui.

Anne remercia beaucoup Mme Hervier, d'un air très sérieux, et en ajoutant qu'elle allait réfléchir à leur conversation.

Elle n'abordait jamais un certain sujet avec son père : elle préférait souffrir à tout renfermer en soi et lui épargner un retour pénible sur le passé. D'ailleurs, sur ce point, et sur ce point seul, ils n'eussent pu s'accorder. Pour le colonel, c'était un projet abandonné et où il n'y avait plus à revenir : pour elle, elle avait foi quand même. A partir de l'incident de la visite et du récit fait à sa famille, elle ne se considéra plus comme seule dans la vie (mettant à part le digne colonel qui la comblait et la gâtait de toutes façons). Une idée bizarre, extraordinaire, ne la quitta plus. Il lui semblait qu'un ami invisible était sans cesse à ses côtés : elle en sentait la présence occulte ; elle eût juré qu'une affection tutélaire, bien haute, bien belle, bien noble, l'entourait incessamment. Rien n'y donnait prétexte : c'était une pure imagination de jeune fille, une pure rêverie du cœur plus encore que de l'âme : encore un coup, elle avait la foi très vive.

Sa tristesse avait changé de caractère : elle n'avait pas repris sa gaîté, ses beaux rires d'enfant, mais son abattement avait disparu. Toute son énergie lui était revenue : elle eût bravé sans hésitation n'importe quel danger.

Comme tant de femmes, comme tant de nobles cœurs de femmes, elle avait mis toute sa vie dans un sentiment, et elle s'en sentait une telle force qu'il paraissait bien évidemment que rien ne l'effrayait plus.

Le colonel nota ces symptômes et s'y trompa. Il crut à ce que, malgré tout, il appelait « des idées plus raisonnables, » et en fut tout réjoui.

Mme Hervier, au contraire, devina la vérité et s'en effraya ; elle redouta un désenchantement, et s'en expliqua ouvertement avec Anne. Celle-ci, tout naïvement, avec une assurance pleine de candeur, lui répondit :

— N'ayez pas peur ; il reviendra, j'en suis sûre ; je l'attends. Je souffre, mais c'est ma punition, je l'ai méritée. Un tel caractère...

Et ici, à cette pensée, toute sa fermeté l'abandonna et un sanglot lui coupa la voix.

Elle essuya ses yeux et reprit :

— Un tel caractère ne se dément pas ! Il ne vient pas parce que,

peut-être, il me veut mettre à l'épreuve; je penserais probablement et ferais comme lui. Loin de lui en vouloir, je l'approuve. Je ne ferais rien pour que ce temps d'épreuve fût abrégé; il le fera durer ce qu'il voudra. Je me soumets, je souffre et suis heureuse de souffrir!

Mme Hervier, à ce moment, l'attira vers elle, et, en la baisant au front, lui dit:

— Je vous aime comme ma seconde fille! Un jour, il saura tout cela!

Quand Anne fut partie, Mme Hervier resta un instant à penser, puis elle alla chercher l'album sur lequel M. de Bionne, le jour de son départ, avait écrit « Une page de souvenirs, » et relut lentement cette page. La voici:

« Il y a quelques années, au commencement de l'automne, un étranger qui séjournait dans une ville du Nord passait tous les matins par une rue déserte, devant une fenêtre de rez-de-chaussée, où, derrière la double vitre, végétait un rosier blanc encore en fleurs. Parfois, quand le soleil, perçant les nuages gris, parvenait jusqu'aux fleurs, une douce figure de jeune fille, mince, blonde et pâle, apparaissait derrière les vitres, cherchant, elle aussi, la chaleur des bienfaisans rayons.

« Chaque matin, l'étranger avait pris l'habitude de donner, en passant, un regard aux fleurs, et, lorsque la jeune fille y était, à la jeune fille; et ce regard était si courtois et si sérieux, qu'il n'était pas une hardiesse, encore moins une offense: il avait cette sorte de gravité qu'inspire une souffrance vue ou devinée. La jeune fille semblait l'avoir compris, et ses grands yeux bleus, doux et profonds, ne cherchaient pas à fuir ce regard d'un inconnu.

« L'automne s'avançait, le temps devenait plus dur et il semblait que, chaque jour, les blanches roses et la blanche jeune fille s'inclinassent de plus en plus, hélas! vers la terre, tombe des jeunes filles, — et des fleurs!

« Il arriva que pendant toute une semaine, la douce figure ne parut pas derrière les vitres; puis elle revint un matin à la place accoutumée, mais les joues paraissaient plus creuses et le regard plus triste.

« Et cependant l'étranger, en la voyant, eut un mouvement de joie qui lui mit un éclair dans les yeux. L'idée de faire le moindre signe, le plus léger salut, ne lui vint même pas, mais la joie de son regard avait parlé pour lui, et les joues pâles se colorèrent un peu.

« Le lendemain, comme il passait devant la maison, une vieille servante l'arrêta à la porte et le pria de monter au premier.

« Il entra dans une chambre où, près de la fenêtre, était assise

la jeune fille dans un grand fauteuil, la tête à demi renversée sur des oreillers.

« A côté d'elle était une dame âgée qui se leva, fit un pas pour recevoir le visiteur, mais ne put que porter son mouchoir à sa bouche sans lui parler.

« L'étranger s'inclina devant elle, et s'avança vers la malade. Celle-ci souleva sa tête et prit sur ses genoux un petit bouquet de roses blanches, nouées d'un ruban fané, et le lui tendit en disant : « Pour vous ! Il faudra le garder toujours ! »

« L'étranger n'était pas un homme sans quelque énergie ; pourtant, en se courbant au plus bas pour baiser la petite main qui lui tendait les fleurs, il ne put retenir deux larmes qui coulèrent sur ses joues... L'une d'elles même tomba sur la pauvre main amaigrie. Puis, d'une voix entrecoupée, il répondit :

« Oui, toujours! — et il sortit sans lever les yeux.

« Deux heures après, il quittait cette ville du Nord : il n'y est jamais retourné et n'y retournera jamais. »

Quand Mme Hervier eut fini sa lecture, elle resta longtemps pensive ; puis elle ferma l'album et le serra dans son secrétaire en disant :

— En effet, un tel caractère ne doit pas pouvoir se démentir.

Insensiblement, toutes deux prirent l'habitude de parler du retour comme d'une chose non pas probable, mais assurée.

— Voyez-vous, madame, disait Anne, un détail ne pouvait me tromper, c'est, je vous l'ai dit, sa manière de traiter le cheval et le sentiment qui fait qu'il l'a pris avec lui. Ne pouvant me voir en ce moment, il a voulu du moins avoir quelque chose qui m'ait appartenu, que j'aie aimé. Je sentirais comme lui. Il est loin de moi, et cependant ne se sent plus seul : vous verrez si je me trompe!

— Mais, chère enfant, mon fils a vu votre cheval là-bas!

— Il ne le connaît pas, on lui en a montré probablement un autre, à peu près pareil, et il a cru voir le véritable. Je me rappelle maintenant avoir entendu un ami de mon père, qui avait voyagé dans la province de Malaga, raconter que les « sequestradores » espagnols, quand ils voulaient s'emparer d'un riche propriétaire, déguisaient les hommes de leur bande en bergers et les faisaient monter sur des chevaux de la même couleur que ceux de ce propriétaire, qui, trompé de loin par la ressemblance, s'approchait sans défiance et finissait par être pris. Son fermier lui est tout dévoué ; il lui aura fait acheter ou louer un autre cheval semblable. Je vous l'ai dit, je ne veux pas changer son plan : sans quoi j'irais là-bas moi-même, et moi on ne me tromperait pas.

Mme Hervier ne répondit rien, et, ce même jour, questionna son

fils, mais sans résultat. Les gens de la ferme s'attendaient à cette démarche, ou réellement tout ceci n'était qu'un effet de l'imagination d'Anne. Ils avaient paru surpris, mais nullement embarrassés ou hésitans.

Un jour, Anne dit à Mme Hervier :

— Madame, j'ai à vous faire une question sérieuse. Y répondrez-vous?

— Cela dépend sur qui ou sur quoi.

— Sur... sur M. de Bionne.

— Oui, je ne sache pas une question sur lui à quoi je ne puisse répondre, je ne dirai pas avec connaissance de cause, mais au moins sans aucune hésitation ou réticence.

— Merci : que pensez-vous de lui?

— Ma réponse, vous la connaissez déjà en substance. C'est moi qui vous ai invitée à venir déjeuner à ma table, afin de dissiper une sorte de malentendu qui semblait exister entre vous. C'est moi qui, depuis, ai demandé à votre père de m'autoriser à tâcher de le retrouver. J'ai une idée très stricte, presque rigoureuse, des devoirs de l'amitié, telle qu'elle peut exister, mon enfant, entre une mère de famille comme moi et une jeune fille comme vous. Croyez-vous que je me fusse avancée de la sorte si je n'étais bien fortement convaincue qu'il peut être le digne mari, le mari... enviable, je dirai même, d'une jeune fille honorable?

Les yeux d'Anne brillèrent de plaisir et de reconnaissance, et elle répondit :

— Merci, madame, vous me rendez bien heureuse, et...

Elle hésita : Mme Hervier fit un geste de la main qui voulait dire : « Ne craignez rien, je vous ai comprise, » et avec un aimable sourire :

— La vérité est que vous ne seriez pas fâchée d'entendre encore un peu parler de lui : c'est un désir si légitime et qu'il m'est si facile de contenter!

Anne rougit, et, sans baisser les yeux, les détourna, mais ne sembla nullement mécontente.

— Donc, continua Mme Hervier avec un regard plein d'une très douce malice, s'il vous faut conter mes plus secrètes pensées, je dois dire que, s'il avait un Sosie ou un frère jumeau qui fût exactement dans les mêmes conditions morales et intellectuelles, je n'hésiterais pas un instant à lui donner ma fille s'il me la demandait. Remarquez que c'est plus vous dire que si je vous parlais de moi-même, car je serais plus scrupuleuse et difficile à choisir pour ma fille que pour moi si j'étais encore jeune.

— Et n'est-ce pas, madame, cette différence d'âge ne vous effraierait pas?

Et Anne eut un regard qui sollicitait l'approbation.

— En aucune façon. Il y avait entre mon mari et moi une très grande différence d'âge. Loin d'en souffrir, j'estime que j'en ai toujours bénéficié. Mon mari m'a bien souvent répété, et ce n'était pas pour lui qu'il parlait, car c'était bien inutile, il savait combien je lui étais affectionnée : « Les âges, avec le genre de vie, se sont déplacés. On dit aujourd'hui que quarante ans sont la force de l'âge, parce que l'homme vieillit plus tôt. Autrefois, on la plaçait à cinquante ans, et quand Saint-Simon, le grand peintre de la nature humaine, surtout de la nature humaine telle qu'on la rencontre aux gens mêlés à la vie de politique ou d'affaires, veut parler d'un homme ayant toute sa vigueur de tête, il dit : « Et la tête comme à cinquante ans. » M. de Bionne, au vrai, est plus jeune que bien des jeunes hommes d'aujourd'hui, c'est une nature d'autrefois. — Êtes-vous contente?

— Oh! oui, madame!

— Mais je vois dans vos yeux que comme les enfans à qui l'on conte une histoire, volontiers vous diriez : « Encore! »

Et Anne, toute radieuse, s'écria :

— C'est vrai! Vous devinez toujours juste!

— Eh bien, je vois que vous voudriez avant tout savoir ce que je pense de lui, par le menu. J'estime donc qu'il a les trois qualités les plus nécessaires à un homme. Une belle intelligence d'homme, un cœur chaleureux et affectueux, et enfin, avant tout et surtout, un caractère honorable et énergique.

— Madame, un jour, il m'a dit que la femme devait se soumettre à une sorte de dépendance ou de déférence à l'égard de son mari. Approuvez-vous?

— Complètement. A laisser de côté la question de la direction et de la protection de la famille dans la vie, où, en aucun temps, le premier rôle n'a jamais été contesté à l'homme par personne, et à ne parler que du bonheur domestique qui seul nous occupe, dans l'intérêt même de ce bonheur, l'homme doit être le chef du ménage, de la communauté; c'est à cette condition seule qu'il s'assure l'affection et le respect de sa femme : car, sachez-le bien, l'homme vraiment digne du nom d'homme doit inspirer du respect à sa femme. J'ai été la plus heureuse des femmes; c'est que non-seulement j'aimais mon mari, non-seulement je l'estimais, plus encore, j'avais du respect pour lui.

— N'est-ce pas un sentiment bien grave?

— Cela dépend. Pour ceux qui prennent le mariage à la légère,

c'est peut-être, en effet, un sentiment bien grave. Pour ceux qui font du mariage une chose haute et sérieuse, presque sacrée, le bonheur possible de toute une vie, le respect est le plus noble et le plus beau des sentimens qu'un homme puisse inspirer. J'espère que ma fille, dont je désire le bonheur, aura du respect pour son mari. Il rend tous les devoirs faciles, et donne et à l'homme et à la femme un rôle si relevé qu'une fois qu'on a pu approcher d'un tel idéal et savourer cette approche, toutes les autres sensations en semblent fades et sans valeur. Croyez-vous que mon mari fût un tyran?

— Oh! je suis sûre que non.

— Le résumé de ma vie tient dans cette pensée : j'ai été la plus heureuse des femmes mariées!

— J'aime à vous entendre parler ainsi, madame, et vous me faites entrevoir de bien beaux horizons.

— J'ajouterai, mon enfant, que de toutes les qualités, celle que je regarde peut-être comme la plus nécessaire à l'homme et chez l'homme, c'est l'énergie. L'énergie est une des variétés ou peut-être, si vous voulez, une forme déjà plus parfaite ou plus complexe du courage : or le courage est l'honneur de l'homme, comme la chasteté est l'honneur de la femme. Je me rappelle qu'autrefois on n'a pas cru pouvoir faire un plus magnifique éloge d'une famille royale, qu'en disant que « tous les hommes y étaient braves, et toutes les femmes chastes. » Quoi de plus triste, quel rôle plus avili que celui d'un homme faible et mou? Remarquez-le bien, je ne parle pas d'un lâche, car aujourd'hui comme de tous les temps et chez tous les peuples, le lâche est une honte à lui-même et aux siens. Je parle simplement d'un homme faible. Un pareil homme n'arrive jamais à rien : abdiquant son rôle dans le ménage, il se fait, au fond, mépriser de sa propre femme, qui, heureuse en apparence du rôle de dominatrice, en souffre au fond, et lui veut mal de le lui laisser prendre. Tout au monde plutôt qu'un homme faible. Il n'est pas une femme qui ne vous le dît à son heure de sincérité.

Quelque temps après, Anne de Mersan dit encore à Mme Hervier :

— J'aurais un gros service à vous demander. Je voudrais mettre en pratique les bons conseils que vous m'avez donnés relativement aux devoirs d'une maîtresse de maison, d'une vraie femme d'intérieur. Je vous promets plus que docilité, obéissance complète. Mlle Claire est bien heureuse; vous avez fait d'elle une maîtresse de maison hors ligne. Voudriez-vous me guider un peu, m'aider à être moins ignorante?

— Bien volontiers, chère enfant, mais c'est Claire elle-même qui vous initiera : elle s'en fera une fête.

Et Claire Hervier, en effet, s'en fit une fête, et Anne de Mersan prit ce jour-là sa première leçon. Le lendemain matin, elle se leva de fort bonne heure : la femme de chambre fut toute surprise, en venant pour la chambre, de trouver qu'il n'y avait plus rien à faire.

Il était six heures quand Anne s'était levée. Il y avait à l'horizon cette sorte de brume roussâtre qui annonce la chaleur et le beau temps.

Anne céda un instant au plaisir de regarder les jardins tout frais et verts autour d'elle, et au-delà, la campagne.

L'hôtel qu'habitait la famille de Mersan était à une des extrémités de la ville, et dans chacun des jardins qui l'entouraient se trouvait une maison ou un petit hôtel. Tout était habité, sauf une villa qu'on avait surnommée la « maison verte, » parce que jadis le propriétaire l'avait fait peindre en vert très pâle, à la mode italienne, pour éviter la couleur blanche, éblouissante et aveuglante. Les volets en restaient toujours fermés.

Ce matin-là, Anne remarqua avec étonnement que ces volets étaient ouverts, et cela lui fit plaisir parce que, à cause du voisinage rapproché, cette habitation déserte lui avait toujours gâté le paysage de son aspect abandonné.

Outre les volets, deux grandes fenêtres étaient ouvertes aussi au second étage, et la chambre qu'elles éclairaient était inondée de clarté par le soleil levant.

Anne, ayant fini son inspection, se mit à l'ouvrage, et s'y donna tout entière. Rien de plus charmant que de la voir secouer par la fenêtre, en détournant la tête et en fermant les yeux, une serviette dont elle s'était servie pour épousseter les meubles avec cette gravité qui est le propre d'une longue expérience. Elle avait, en secouant cette serviette, des façons d'oiseau effarouché. Avec ses beaux cheveux blonds relevés à l'antique, en *krobylos* grec, une petite robe de chambre du matin serrant sa taille souple, une cravate de batiste nouée coquettement en « steinkerque » rappelant celle des Fils de France, et laissant voir un peu de son cou frais et blanc, et ses gants de suède fanés, découvrant ses poignets au-dessous de la manche de la robe, elle était jolie... à croquer, expression absurde, mais qui, pour des raisons tout à fait inexplicables, donne seule l'idée de la grâce mutine, tout à la diable, de l'élégance simple, naturelle, de cette délicieuse petite créature.

A un moment, il lui sembla entendre quelques accords d'une harmonie très riche, frappés à peu de distance : le piano devait être un instrument excellent, les sons en étaient magnifiques. Toute surprise, et sans y penser, elle se fit un abat-jour de sa

main pour promener un regard circulaire. Seule, la maison verte avait deux fenêtres grandes ouvertes : les sons devaient venir de là.

Anne regarda un instant comme regarde un enfant étonné, puis elle quitta tout naturellement la fenêtre et pensa à autre chose.

Le soir, elle monta à sa chambre à dix heures. Au moment où elle allait fermer ses volets, elle entendit qu'on jouait du piano à peu de distance. Ce qu'on jouait était une mélodie allemande qu'elle connaissait bien, *le Nuage*, de Mendelssohn. Au milieu de la nuit fraîche, obscure, silencieuse, cette mélodie d'une élégance si fine et si pure faisait le plus charmant effet du monde.

Elle écouta avec plaisir et laissa les fenêtres entr'ouvertes. Les sons venaient bien évidemment de la maison verte. La mélodie finie, Anne attendit, espérant qu'on jouerait autre chose; mais la musique cessa tout à fait.

Le colonel et même Mme de Mersan firent à Anne des complimens dont elle se sentit très fière. Le jour suivant, un peu devant six heures, elle était levée.

En ouvrant ses volets, machinalement, elle regarda la maison verte: les deux mêmes fenêtres étaient ouvertes; d'ailleurs, nulle part, on ne voyait personne.

Cette fois, Anne se mit tout de suite à sa chambre qu'elle fit avec soin et lenteur; cependant, à plusieurs reprises, elle lança un coup d'œil vers la mystérieuse maison.

Dans la matinée, quand elle revint s'habiller, son premier regard fut encore de ce côté, et cela, presque sans s'en rendre compte.

Les deux fenêtres étaient fermées, mais on voyait que les petits rideaux en étaient entièrement relevés.

A dix heures, le soir, Anne remonta chez elle comme elle avait accoutumé. Au dehors, le silence était complet. Elle s'assit à respirer la fraîcheur, il n'y avait pas clair de lune et l'obscurité était profonde.

Elle resta ainsi un certain temps, le front appuyé sur la barre d'appui; ensuite relevant la tête, elle se mit à regarder les étoiles. Le calme de la nuit avait un charme inexprimable. Anne laissa sa pensée voyager; elle y trouva un plaisir infini.

A peu de distance, la maison verte n'apparaissait que comme une masse carrée sombre; on n'y voyait aucune lumière.

Anne eut bien du mal à s'endormir, et ne le fit qu'à contre-cœur, tant les rêves qui la tenaient éveillée étaient absorbans et séduisans. Les jours suivans, tout se passa de même.

Elle allait fréquemment à l'église. Comme tous ceux qui vivent beaucoup par l'imagination, elle aimait à concentrer ses pensées, à se recueillir, et c'était là qu'elle le pouvait mieux faire, et goû-

tait des instans de repos et de calme absolu qui lui semblaient délicieux.

Elle aimait surtout à s'y isoler le soir, quand on ne fermait que très tard, la veille des fêtes, par exemple.

Pour la femme de chambre qui l'accompagnait, c'était un prétexte à sortir et à prendre l'air, et comme, à cette heure-là, on n'avait pas besoin d'elle, Mme de Mersan étant allée passer quelque temps au couvent de Lucile, elle ne manquait pas de prévenir Anne quand il y avait chance de trouver l'église ouverte.

Le samedi, c'était presque toujours le cas, à cause des confessions, et Anne en profitait.

Un de ces samedis soirs, elle venait d'arriver et s'agenouillait sur sa chaise, quand elle entendit venir de la partie sombre de l'abside le bruit d'un pas qui la fit tressaillir.

Immobile, retenant pour ainsi dire sa respiration, elle écouta avec une attention si profonde qu'il semblait qu'en elle la vie fût suspendue; elle n'eût pu, si elle l'avait voulu, faire un mouvement; elle se sentait paralysée.

Elle eût juré qu'elle reconnaissait, si léger qu'on le fît, ce pas allongé et en même temps rapide.

Le bruit cessa brusquement, comme si la personne qui marchait s'était arrêtée, au moment d'entrer dans le cercle de lumière que projetaient, à l'entrée du transept, deux lampes posées au mur sur des bras. Elle entendit qu'on s'éloignait sur la pointe du pied : alors elle se couvrit le visage de ses mains, et se plongea dans la prière.

Quand elle eut fini, elle quitta sa chaise, et se tournant vers l'abside, lança dans l'ombre un long regard; puis, sans faire un pas de ce côté, sans se retourner une seule fois, elle se dirigea vers la porte.

Rentrée dans sa chambre, elle jeta son chapeau au hasard, arracha ses gants, et se laissa tomber sur son petit prie-Dieu.

La nature reprenait ses droits. Anne avait été forte contre elle-même aussi longtemps qu'elle avait pu, et maintenant il ne lui était plus possible. Elle n'était pas malheureuse, oh ! loin de là, — mais elle était brisée; les émotions étaient devenues trop fortes, et depuis quelque temps ses pensées les avaient rendues trop fréquentes.

Goutte à goutte, l'amère rosée des larmes s'était amassée dans le calice de son cœur. Et maintenant, elle l'étouffait, il y fallait donner une issue, la laisser s'échapper.

Tout à coup... pendant que, non pas agenouillée, mais assise sur le coussin, la tête sur son bras replié au pupitre du prie-Dieu, elle pleurait à bas bruit, n'essuyant pas ses larmes, ses beaux

yeux demi-clos, sans un mouvement, sans une contraction du visage, tout à coup,.. dans le silence de la nuit, s'élevèrent les premières notes d'une mélodie bien connue d'elle, — ils en avaient parlé souvent, — la phrase musicale, si naïve, si pleine de grâce et de fraîcheur, que Faust adresse à Marguerite lorsqu'elle sort de l'église. — Puis, vint la réponse de Marguerite... Anne se redressa, courut à la fenêtre, poussa les volets déjà fermés, et sans souci qu'on la vît, se pencha en dehors avec ravissement.

N'était-ce pas un rêve !.. La maison verte, d'habitude si sombre, était éclairée : — les deux mêmes fenêtres étaient ouvertes, — laissant voir un salon aux riches tentures sombres, mais tout ruisselant de lumières, d'éclat de cristaux et de glaces ; et, à si petite distance, cela se distinguait nettement, au piano, un candélabre l'éclairant à plein, était assis un homme qu'elle reconnut d'abord, bien qu'il fût si changé !..

Il n'avait plus la grande barbe qui le vieillissait, mais ses élégantes moustaches d'officier, et c'était bien lui !

Au bruit des volets claquant contre le mur, il tourna la tête, vit Anne, se leva, et s'approchant de la fenêtre, mit sa main sur sa poitrine et s'inclina d'un salut noble et lent qui disait tant !

Anne demeura un instant comme dans une extase, puis fit de la main un geste qui voulait dire :

— Restez, — je reviens.

Et elle se sauva en courant.

Le colonel, par hasard, n'était pas couché ; il fumait, debout, le dos à la cheminée.

On frappa, il cria d'entrer.

Anne se précipita dans la chambre, courut à lui, lui passa ses bras autour du cou, et lui mettant sa tête sur la poitrine, ne put que dire d'une voix haletante :

— Oh ! mon père !... mon père !

— Qu'y a-t-il, mignonne ? Qu'y a-t-il, Anne ? Es-tu malade ? Arrive-t-il un malheur ?

— Oh ! si vous saviez ! venez vite, — venez, mon père.

Elle l'entraîna.

Le colonel avait retrouvé ses jambes. Anne remarqua qu'il souriait en entrant dans sa chambre ; elle le poussa vers la fenêtre, et lui montrant la maison verte :

— J'avais cru remarquer... j'aurais dû vous le dire, mais je n'étais pas sûre...

Et le colonel avec son bon sourire :

— Je savais tout, mignonne, depuis le premier jour !

Puis, se mettant à la fenêtre, il cria de sa voix forte :

— Tu ne viens pas ?

Dix minutes après, on sonnait à la grande porte : le domestique prévenu attendait dans la cour.

Il fit une grimace de plaisir en ouvrant, et il allait refermer quand M. de Bionne lui parla à l'oreille.

— Oh! monsieur, dit-il, il n'y a pas de danger. Du reste, je vais laisser la porte entr'ouverte et je reviens!

Quand M. de Bionne entra au salon, son pas n'avait pas toute la fermeté désirable.

Le colonel, qui lui tendit la main, s'écria :

— Ah! çà! toi aussi! tu as les mains comme de la glace!

Et Anne et M. de Bionne se regardèrent. Quel regard!

Anne, blanche, froide, se cramponnait des deux mains au bras de son père. Ses yeux se fixèrent, tout brillans de l'éclat des pleurs, sur ceux de M. de Bionne avec une expression céleste de joie, de ravissement. Il s'approcha d'elle, les lèvres blêmes, crispées.., il ne pouvait pas parler.

Ce fut le colonel qui prit la main de sa fille, et la tendit à son ami, qui la saisit entre les siennes et la porta à ses lèvres avec un mélange touchant de bonheur et de souffrance. Il murmura d'une voix si étranglée : — Chère Anne! — que le colonel s'écria de sa plus grosse voix :

— Que le diable vous emporte tous les deux! — Vous me feriez braire avec vous!

Il passa la main sur ses yeux.

M. de Bionne avait repris son sang-froid; il ouvrit son portefeuille, en tira une rose fanée nouée d'une faveur, et la présenta à Anne :

— Je n'ai pas voulu vous la rapporter il y a un mois : mais je l'avais gardée. J'avais seulement fait semblant de la mettre sur le vase de la porte. La voici : que vouliez-vous me dire?

Puis se reprenant :

— Ne me dites rien. J'étais de beaucoup le plus âgé; j'aurais dû avoir meilleur caractère!

— Non! dit Anne, qui se redressa avec noblesse; en même temps, ses yeux s'enflammaient d'un éclat superbe : non! — C'est trop de générosité! — J'ai été une sotte petite créature! — mais vous pouvez me pardonner, — j'ai bien souffert! — Voulez-vous encore de moi?..

M. de Bionne l'arrêta d'un geste.

— Taisez-vous... marquise de Jussé! — ... si vous, vous voulez bien m'accepter!

— Et comment t'es-tu décidé aujourd'hui? demanda M. de Mersan.

— Ce soir, j'ai aperçu ta fille à l'église : j'ai vu sûrement qu'elle

avait deviné ma présence. — J'ai suivi son regard cherchant à percer l'obscurité du chevet. Puis je l'ai vue baisser la tête d'un air de résignation et sortir lentement, sans faire un mouvement pour se retourner. Elle avait pleuré, je le voyais à ses yeux. J'ai été tellement touché, j'ai trouvé cela si beau... Me suis-je trompé sur votre sentiment, Queen Anne?

— Non, c'était vrai. Je devais me soumettre.

A ce moment, le domestique entr'ouvrit la porte et dit, en regardant M. de Bionne :

— Monsieur, faut-il le faire entrer à l'écurie? Il a reconnu la maison et je ne peux plus le tenir.

Anne, avec sa mobilité de sensation ordinaire, frappa ses mains l'une dans l'autre, en faisant un demi-éclat de rire.

— Vous avez pensé à tout! Vous m'avez amené Rolf!

— Sans doute : c'est à lui que nous devons de nous être revus.

— Comment cela?

— Je vous l'expliquerai plus tard. Allons le voir.

... Lors s'en furent tous trois voir le bon destrier Rolf. Et eut ce soir-là, cestuy Rolf, pieça fleur de coursier, bonne et ample repue; et moult gentement hennissait, cependant que la blanche damoiselle le cajolait de doulces et bénignes paroles, frappant bellement son cou de sa tant petite main. Et luy, ayant bu deux grands et horrifiques traits d'eau, mangea trop mieux qu'il n'avait mangé depuis ung mois ou environ, force choses friandes (pour chevaux comme entendez), qui sont belle avoine bien vannée, belles et juteuses carottes, et grand planté de morceaux de sucre, qu'il avait curieusement chers!

. . . .

Le marquis et la marquise de Jussé habitent six mois de l'année un château qu'ils ont loué à une demi-heure de chemin de fer de ***; et voyagent le reste du temps.

Le marquis a fait aménager une bibliothèque heureusement choisie et où il passe chaque jour de longues heures. Il a eu le bonheur de voir s'ouvrir pour lui les portes d'une Revue célèbre. Il s'occupe en ce moment de recherches historiques. Il a d'ailleurs repris toutes ses allures élégantes d'officier, chasse beaucoup à courre et s'est arrangé une existence saine et bien remplie, qui fait que le temps passe sans le trop atteindre visiblement : à peine quelques fils d'argent se remarquent chez lui aux tempes

La marquise est toujours la ravissante petite créature à propos de qui M. de Bionne s'écriait :

« O cher front d'enfant! cher doux visage! chers beaux yeux si

candides et si fiers, et dont le regard affectueux avait un tel charme et me prenait le cœur! »

Plusieurs « amis » l'accompagnent chaque fois qu'elle sort, en tête Spark, un superbe dogue d'Ulm de couleur fauve.

Elle a, dans la bibliothèque, sa petite table et toute son installation, près du bureau de son mari qu'elle aide dans ses recherches, et dont, plus peut-être encore que la femme, elle est l'enfant bien-aimé, gâté, choyé, l'enfant vraiment adoré!

C'est une femme d'intérieur irréprochable : sa maison est célèbre à dix lieues à la ronde pour la tenue et l'ordre; elle porte, au côté gauche de la ceinture, deux trousseaux de clés, d'une horrible grosseur, polis par l'usage, et qui rendent des sons effrayans quand elle marche, pour ne rien dire d'une grande plume d'oie qu'elle se met, d'un air d'importance, derrière l'oreille, lorsqu'elle furète dans les rayons de livres, et qui en fait le plus grave, séduisant et gentil clerc dans le monde.

Les jours de beau temps, dans l'après-midi, quand le soleil a passé derrière le château et qu'il y a de l'ombre sur la pelouse, devant le perron, on amène Rolf qui vit toujours, et toujours est le favori. Pendant un instant, le grand vieux cheval retrouve un reste de vigueur sous les tapes amicales de la petite main qui lui caresse l'encolure, et joyeusement il hennit ou redresse la tête pendant que la chère voix, la même d'autrefois, lui parle. Puis on lui jette une couverture, on boucle un surfaix, et le marquis prend et lui met sur le dos une fillette de deux ans... toute mignonne... comme sa mère et où l'on retrouve tous les caractères de la beauté de sa mère, une beauté particulière qui, si l'on en croit saint Épiphane, a été celle de la Vierge elle-même : le teint de froment, les cheveux blonds, les yeux bruns et les sourcils noirs!

Parfois, le colonel de Mersan, dont le régiment est revenu à *** depuis un an, assiste à cette chevauchée ou y préside; et il arrive qu'il se surprend à cligner de l'œil et à mâcher sa moustache en disant :

— Mon pauvre Louis, quelle misérable créature que l'homme! Qui m'eût dit qu'un jour je trouverais, en ma qualité de grand'-père, de l'intérêt à voir trottiner une fillette sur mon vieux cheval? Qu'on devient stupide avec l'âge!

— Tu es bien heureux, répond le marquis, de ne le devenir qu'avec l'âge : moi je l'ai été de tout temps.

Mme de Mersan a vu fléchir un peu la dureté de son cœur. C'est Anne-Hélène, sa petite-fille (on l'appelle ainsi pour la distinguer de sa mère), qui a fait ce miracle. Il y a un progrès réel. Encore

une dizaine d'années, et si elle continue, ce sera peut-être une assez bonne femme.

Lucile de Mersan est mariée et habite le midi : son mari est magistrat à Aix.

C'est Mme Hervier qui a été la marraine de la petite Anne-Hélène : il semble qu'elle soit devenue de la famille ; c'est à qui, du marquis ou de la marquise, lui montrera le plus de respect, d'affection et de confiance sans bornes.

Tous les dimanches, depuis deux mois, un grand jeune officier de bonne mine, en uniforme noir, et chaussant l'éperon de vermeil, vient, en descendant du train de Paris, passer l'après-midi chez Mme Hervier, où il est on ne peut mieux accueilli. C'est le lieutenant Dubois qui est maintenant à l'école de guerre, et y a les meilleures notes. On dit... il est certain que lorsque, ces jours-là, la famille Hervier va faire un tour de promenade, il marche généralement en avant avec Claire Hervier, qui est plus charmante, meilleure que jamais. Mme Hervier est une femme originale, et qui serait bien capable, à l'occasion, de ne pas regarder à la fortune chez un gendre. Le lieutenant Dubois est chaudement appuyé par son colonel, et surtout par ses amis, le marquis et la marquise de Jussé.

George Hervier, qui a quitté l'air de collège et de province, et pris, au suprême degré, celui de Paris, mais sans rien d'évaporé, est au ministère des affaires étrangères : il est sur le point d'obtenir une mission.

La dernière lettre de miss Grace Watson était datée de Christiania *on board the Ceylon*, en route pour le cap Nord.

Mme Legrand de Plancey a épousé M. le prince Ettore Ceccarini. Le mariage ne semble pas avoir été aussi heureux qu'il y avait tout lieu de l'espérer, étant donné que le prince est un des plus jolis hommes d'un pays, qui en compte beaucoup, on le sait. La nouvelle princesse semble avoir des soucis dont personne d'ailleurs ne connaît l'origine. Sa santé paraît altérée ; elle voit souvent son avoué ; elle a beaucoup réduit son train. Julie n'est plus à son service : c'est elle qui a demandé à partir.

Le prince fait de fréquentes absences, nécessitées par l'administration de ses biens de Sicile. Il est en ce moment à Bologne où il suit avec un particulier intérêt les dernières répétitions du ballet *la Regina delle Massagete* que doit danser la Martilla, premier sujet de Milan.

CHARLES DE BERKELEY.

FRAGMENS DES MÉMOIRES

DU

CHANCELIER PASQUIER [1]

I.

Le 4 décembre, Madrid était occupé par les troupes françaises, commandées par l'empereur. Pour qu'il pût s'avancer avec tant de rapidité, il n'avait pas fallu moins de trois batailles gagnées. Les victoires avaient été complètes, faiblement disputées, bien que les Espagnols eussent mis en ligne des masses énormes, preuve certaine de la part que prenait la population presque entière à une résistance dont le terme dès lors ne devait pas sembler très prochain. Dans la Catalogne, par exemple, il fallut toute l'habileté militaire et toute la vigueur du général Gouvion Saint-Cyr pour se maintenir et pénétrer jusqu'à Barcelone. En Aragon, la ville de Saragosse préparait cette mémorable défense qui a duré plus de neuf mois et qui devait, après plus de vingt siècles, rappeler celles de Numance et de Sagonte.

L'armée anglaise, accourue au secours de l'insurrection espagnole, ne tarda pas à battre en retraite jusqu'à la Corogne, poussée par le maréchal Soult auquel l'empereur avait laissé le soin de la

(1) Ces fragmens sont extraits des *Mémoires du chancelier Pasquier* (*Histoire de mon temps*) qui vont être prochainement publiés par M. le duc d'Audiffret-Pasquier dans la collection historique de la librairie Plon.

forcer à quitter le continent. Napoléon était parti pour la France; il se trouvait, dès le 23 janvier 1809, rentré dans son palais des Tuileries. Nous ne le reverrons plus de l'autre côté des Pyrénées, et, pendant cinq années de combats, Espagnols et Français souffriront également, sans qu'il daigne les secourir, tous les maux que peuvent entraîner les deux fléaux réunis de la guerre civile et de la guerre étrangère.

Quel était le motif qui avait pu le forcer, en janvier 1809, à un retour si précipité dans sa capitale, alors qu'il restait tout à faire pour soumettre l'Espagne? Malgré les assurances que l'Autriche lui avait fait donner à Erfurt, il n'avait pu ignorer longtemps que les armemens de cette puissance continuaient avec une activité qui annonçait des projets fort sérieux. Il avait été enfin informé que, cédant aux instigations de l'Angleterre, elle se disposait à profiter de son éloignement pour franchir ses frontières, envahir la Bavière, porter la guerre sur les bords du Rhin et opérer ainsi la délivrance de l'Allemagne. L'occasion était belle, pour tenter une si grande entreprise. La diminution des forces françaises dans les provinces allemandes n'était pas douteuse, puisque l'empereur avait dû conduire de l'autre côté des Pyrénées l'élite de ses bataillons. Tout, en effet, s'ébranlait dans les États de l'Autriche, lorsque Napoléon accourut pour faire face à ce nouveau péril. Ce moment dans sa vie est un de ceux où son âme a dû être en proie aux plus vives agitations.

Indépendamment de cette agression, il était encore fondé à concevoir les soupçons les plus graves sur des intrigues qui s'agitaient au sein de son gouvernement et qui devaient faire supposer de très mauvaises intentions. J'ai dit quelles avaient été les dispositions et les menées de M. de Talleyrand pendant son séjour à Erfurt. Le rôle qu'il y avait joué, bien qu'il eût affecté d'en être satisfait, ne l'avait pas rassuré, et il s'était aperçu que la grande influence, qui lui avait appartenu si longtemps dans les affaires et sur la conduite de Napoléon, était irrévocablement perdue.

Napoléon avait à peine franchi les Pyrénées et fait quelques pas sur la route de Madrid, que déjà l'aigreur et le mécontentement de M. de Talleyrand se manifestaient. Il me fut impossible d'en douter, lorsque je le revis, à mon retour de Mayence, dans la maison où j'avais l'habitude de le rencontrer. Les plus sinistres prédictions commençaient à sortir de sa bouche, et il était de ceux qui paraissaient croire que la personne même de l'empereur échapperait difficilement à la vengeance des Espagnols. Ce fut alors enfin que je l'entendis pour la première fois blâmer ouvertement la conduite qui avait été tenue à Bayonne. Toutefois il n'attaquait pas

encore, ce qui est fort remarquable, l'invasion de l'Espagne, mais seulement la manière dont elle s'était effectuée. « Qu'on ait voulu en chasser la maison de Bourbon, rien de plus simple, disait-il, rien de plus commandé peut-être pour le solide établissement de la dynastie napoléonienne; mais à quoi bon l'emploi de tant de ruses, d'artifices, de perfidies? Pourquoi n'avoir pas déclaré simplement une guerre, pour laquelle on n'aurait pas manqué de motifs? Dans cette guerre, la nation espagnole serait constamment demeurée neutre. Enivrée comme elle était alors par la renommée de Napoléon, elle aurait vu, sans le moindre regret, tomber une dynastie usée et, après quelques combats faiblement soutenus par l'armée régulière, la péninsule tout entière serait passée avec joie sous le sceptre d'une maison qui déjà remplaçait si glorieusement, en France, celle qui avait donné Philippe V à l'Espagne; c'est ainsi que l'héritage tout entier de Louis XIV aurait pu être facilement recueilli. »

Ce langage était certainement très plausible, et on en aurait difficilement contesté la justesse; mais, par cela même aussi, il devait blesser au vif celui dont la conduite se trouvait si sévèrement jugée, et par qui? par son ancien ministre, par l'un des grands dignitaires de son empire (1). Que si M. de Talleyrand ne s'était abandonné que chez Mme de Re... et devant le petit nombre de personnes qui s'y rencontraient avec lui, le danger de l'indiscrétion n'eût pas été grand; mais il était trop animé et trop confiant pour tenir enfermée, dans un cercle aussi étroit, l'expression de ses pensées habituelles. Ses relations étaient nombreuses, composées

(1) Napoléon devait s'attendre d'autant moins à ce revirement, que rien ne le faisait pressentir dans la correspondance qui existait entre lui et M. de Talleyrand et dans laquelle il était impossible de découvrir la plus légère trace de blâme ou même d'avertissement. Loin de là, j'ai eu récemment sous les yeux (1829) une lettre de M. de Talleyrand, écrite après la nouvelle de l'affaire de Somo-Sierra, et que Napoléon a dû recevoir au moment de son arrivée à Madrid; il s'y répandait en présages heureux, et ne doutait pas que la prochaine entrée de l'empereur dans la capitale de l'Espagne ne fît, après tant de brillantes victoires, tomber les armes des mains de tous les Espagnols, qu'elle ne dût par conséquent assurer l'établissement de la dynastie napoléonienne sur le trône d'Espagne. Un passage de cette lettre, et ce n'est pas le moins remarquable, était relatif à quelques mécontentemens dont l'empereur l'avait apparemment entretenu au sujet du corps législatif. Il y exprimait le doute le plus prononcé sur la possibilité d'organiser jamais en France, d'une manière entièrement satisfaisante, l'existence des assemblées délibérantes et annuellement réunies. Le caractère de la nation lui semblait avoir quelque chose d'incompatible avec cette institution, et cependant il pensait qu'on ferait bien de respecter encore pour le moment ce qui existait, sauf à trouver dans le courant de l'année quelque moyen de le mieux accommoder avec l'esprit et les convenances d'un gouvernement monarchique. Or, c'était d'un corps législatif muet dont M. de Talleyrand trouvait simple que Napoléon se montrât si importuné.

de gens de toutes sortes et parmi lesquels beaucoup auraient dû lui inspirer une juste méfiance. On fut bientôt informé de ce qu'il pensait et, dès lors, ce ne fut plus un mystère dans Paris pour ces gens si nombreux qui sont au courant des nouvelles qui se disent à l'oreille. Ce qui devenait de cette manière presque public dans la capitale ne pouvait manquer d'arriver jusqu'à l'empereur; il fut donc averti, avant même d'arriver à Madrid, et de plus il apprit, fort peu de jours après, une circonstance qui dut le conduire à de très sérieuses réflexions sur ce qui pouvait se tramer en France pendant son éloignement.

La longue et persévérante division, qui régnait depuis tant d'années entre M. de Talleyrand et le ministre de la police Fouché, venait de cesser tout à coup. Tous deux, apparemment, s'étaient mis à envisager les choses sous le même aspect et s'étaient dit, perdant toute confiance en la fortune de Napoléon, que, s'il venait à manquer, ils étaient seuls en position de disposer de l'empire, et devaient par conséquent en régler la succession suivant leur plus grand avantage. Mais, pour arriver à ce but, il fallait s'entendre, il fallait unir ses moyens d'action et renoncer à une inimitié qui n'était plus de saison. Ils avaient été l'un au-devant de l'autre, et leur rapprochement définitif s'était opéré, si je ne me trompe, par l'entremise de M. d'Hauterive, chef de la division des archives aux affaires étrangères, en sa qualité d'ancien oratorien toujours en bons rapports avec M. Fouché. M. d'Hauterive n'avait sûrement point entrevu la portée de l'œuvre à laquelle il concourait, et avait seulement cédé au besoin, dont il ne savait guère se défendre, de se mêler un peu de toutes choses; il avait cru faire merveille en contribuant à une pacification qui lui semblait propre à assurer le repos de tout le monde et être très agréable à l'empereur.

Ce qu'il y eut de plus étonnant dans cet accord inattendu, ce fut l'éclat que deux personnes qui auraient dû être si prudentes jugèrent à propos de lui donner. Il fallait ou qu'ils se crussent bien forts par leur union, ou qu'ils se tinssent bien assurés de la perte de l'empereur. Je me souviens encore de l'effet que produisit, à une brillante soirée chez M. de Talleyrand, l'apparition de M. Fouché, le jour où il entra dans ce salon pour la première fois. Personne ne voulait en croire ses yeux, et ce fut bien autre chose, lorsque l'affectation de bonne intelligence alla jusqu'au point de se prendre par le bras, et de se promener ensemble d'appartement en appartement, tant que dura la soirée. Parmi les personnes qui avaient, à Paris, l'œil ouvert sur tout ce qui pouvait intéresser Napoléon, et qui entretenaient avec lui une correspondance suivie, se trouvait un de ses anciens aides-de-camp, M. de La Valette, auquel il avait fait épouser sa nièce, Mlle de Beauharnais, et qu'il avait depuis placé

à la tête de la direction des postes; homme de beaucoup d'esprit et doué d'une rare sagacité, M. de La Valette portait à son ancien général, à son bienfaiteur, l'attachement le plus sincère, et jugeait toujours d'autant mieux sa position que, malgré son admiration pour ses talens, il se faisait peu d'illusions sur ses fautes.

Or, il regardait alors la situation de l'empereur comme très critique, et dut par conséquent attacher une grande importance à ce qui se passait sous ses yeux, entre deux hommes qu'il jugeait capables de tout, dont l'un, M. de Talleyrand, ne lui avait jamais, malgré sa grande réputation, inspiré ni estime ni confiance, et dont l'autre, M. Fouché, avait toujours été l'objet de son aversion la plus prononcée (1). Il écrivit donc à l'empereur tout ce qu'il pensait d'une liaison qui n'avait pu se former que dans un dessein politique, fort opposé à ses intérêts, et bientôt les appréhensions qu'il avait exprimées se trouvèrent confirmées par un fait qui jetait les plus grandes lumières sur les mystères de l'intrigue et en dévoilait clairement la tendance.

Je n'ai point tenu entre les mains les preuves de ce fait, mais ce que j'ai recueilli plus tard de la bouche de M. de La Valette et de celle du duc de Rovigo ne me permet pas d'en douter. En cas de la mort de Napoléon, il fallait, dans le premier moment et quelque parti qu'on voulût prendre par la suite, un homme à mettre à sa place. Les deux nouveaux amis jetèrent les yeux sur Murat, qui venait d'être fait roi de Naples, et dont la folle vanité s'était montrée peu satisfaite de cette élévation, dans un moment où il comptait sur le trône d'Espagne, qu'il se croyait seul en état d'occuper, et auquel il pensait avoir des droits, attendu son énergique conduite à Madrid pendant les conférences de Bayonne. On doit se souvenir en effet de la révolte qu'il avait comprimée d'une manière si terrible, et qui contribua puissamment à décider l'insurrection de toute la péninsule.

(1) M. de La Valette connaissait mieux que qui que ce fût les hommes qui avaient joué un rôle pendant et depuis le Directoire. Quoique bon officier, il avait été beaucoup moins employé par Bonaparte dans les opérations militaires que dans le cabinet; mais pour ces dernières il s'était vu, à plusieurs reprises, investi de toute sa confiance, notamment à l'époque du 18 fructidor où il avait été envoyé à Paris pour tout observer, et avec mission de n'engager son général qu'autant que le succès paraîtrait assuré et dans la juste mesure qui pouvait lui convenir. Il s'était ainsi trouvé de fort bonne heure en position de juger par lui-même et d'apprécier M. de Talleyrand, car le 18 fructidor était un de ses faits les plus notables. Le mariage de M. de La Valette avec la nièce de l'impératrice Joséphine l'avait depuis tout à fait attaché, dans la cour impériale, au parti de la famille de Beauharnais. Il était particulièrement lié avec le prince Eugène de Beauharnais, vice-roi du royaume d'Italie et objet constant de la jalousie de la famille Bonaparte, de Murat surtout et de sa femme. Cette jalousie a eu plus tard de bien graves conséquences.

M. Fouché avait toujours été dans une liaison fort intime avec lui et se faisait fort de le gouverner. M. de Talleyrand le tenait pour plus facile encore à renverser qu'à élever, et était dans tous les cas parfaitement sûr que sa présence ne le gênerait pas longtemps. Quant à Mme Murat, sœur de l'empereur, elle avait une ambition si démesurée qu'on pouvait lui faire tout accepter. Elle l'a suffisamment prouvé depuis. On n'hésita pas à faire savoir au nouveau roi de Naples qu'il devait se tenir prêt à venir au premier signal, chercher en France les hautes destinées qui l'attendaient. La lettre ou le messager furent interceptés en Italie par le prince Eugène, bien averti sans doute par M. de La Valette de se tenir sur ses gardes et de tout surveiller avec un soin scrupuleux. Le prince ne perdit pas un instant pour faire passer en Espagne les détails de sa découverte, et elle contribua certainement à précipiter le retour de l'empereur. On ne put, en effet, s'empêcher de remarquer que la rapidité avec laquelle il franchissait ordinairement les espaces avait été plus grande encore que de coutume, et cela malgré les difficultés de la route. Il avait été obligé de faire à cheval plusieurs étapes.

Dans les premiers instans de son arrivée, personne ne douta qu'il n'eût été rappelé par la situation des affaires avec l'Autriche. Sa colère au sujet des intrigues de M. de Talleyrand et de M. Fouché n'éclata que cinq ou six jours après. Il avait voulu apparemment vérifier les faits par lui même; encore eut-il soin de dissimuler avec le second de ces personnages, de le laisser de côté et de ne s'attaquer qu'au premier. Le ministère de la police est toujours difficile à changer de main, parce qu'il laisse nécessairement beaucoup de fils à la disposition de celui qui l'a occupé longtemps. Napoléon jugea donc qu'il ne devait remplacer M. Fouché que quand toutes les précautions nécessaires seraient assez bien prises pour que son ressentiment ne fût plus à craindre. Il prévoyait d'ailleurs une prochaine campagne en Allemagne, et ne voulait désorganiser, au moment de s'y engager, aucune partie de son administration intérieure. Il pensait sans doute qu'une fois sorti de ce nouveau péril, rien ne le gênerait plus pour faire autour de lui tous les actes de justice dont l'utilité lui serait démontrée.

Quant à M. de Talleyrand, qui se trouvait sans fonctions spéciales et n'avait ainsi aucune part active à l'administration ni au gouvernement, il n'hésita pas à faire tomber sur lui tout le poids de sa colère. Le premier avertissement fut donné par le *Moniteur* du 30 ; il annonçait que la place de grand chambellan passait à M. de Montesquieu, et était, par conséquent, retirée à M. de Talleyrand qui l'occupait depuis l'organisation de la cour impériale. Bien que ce changement fût motivé sur ce que, depuis sa promotion à

la place de vice-grand électeur, il n'avait rempli que provisoirement les fonctions de grand chambellan, la disgrâce n'en était pas moins évidente, et personne ne fut dupe d'un prétexte aussi peu plausible.

On sut d'ailleurs, presque aussitôt, que cet acte avait été précédé d'une scène des plus violentes, et dans laquelle, en présence de plusieurs grands officiers et de presque tous les ministres, l'empereur avait, dans la salle du Trône, traité M. de Talleyrand comme le dernier des hommes, lui avait prodigué tous les genres de reproches, on peut même dire d'injures. J'en fus informé dans la soirée par M[me] de Rem... qui tenait, de M. de Talleyrand lui-même, le récit de tout ce qu'il avait eu à souffrir. Cette terrible scène m'a été encore racontée plusieurs années après et de la même manière, mais avec plus de détails, par M. Decrès, l'un des ministres qui en avaient été témoins et, comme c'est lui dont la conduite envers M. de Talleyrand fut alors la plus généreuse, comme ce fut lui enfin qui lui tourna le moins le dos, sa narration est digne de toute créance. Ce qui l'avait surtout frappé, ce dont il ne revenait pas encore, après un si grand laps de temps, c'était l'apparente insensibilité du patient, qui, pendant près d'une demi-heure, endura, sans sourciller, sans répondre une parole, un torrent d'invectives dont il n'y avait peut-être jamais eu d'exemple entre gens de cette sorte et dans un pareil lieu (1).

« Vous êtes un voleur, un lâche, un homme sans foi, vous ne croyez pas en Dieu ; vous avez toute votre vie manqué à tous vos devoirs, vous avez trompé, trahi tout le monde ; il n'y a pour vous rien de sacré ; vous vendriez votre père. Je vous ai comblé de biens, et il n'y a rien dont vous ne soyez capable contre moi. Ainsi, depuis dix mois, vous avez l'impudeur, parce que vous supposez, à tort et à travers, que mes affaires en Espagne vont mal, de dire à qui veut l'entendre que vous avez toujours blâmé mon entreprise sur ce royaume, tandis que c'est vous qui m'en avez donné la première idée, qui m'y avez persévéramment poussé. Et cet homme, *ce malheureux* (il désignait ainsi le duc d'Enghien), par qui ai-je été averti du lieu de sa résidence? qui m'a excité à sévir contre lui? Quels sont donc vos projets? que voulez-vous? qu'espérez-vous? Osez le dire! Vous mériteriez que je vous brisasse comme un verre, j'en ai le pouvoir, mais je vous méprise trop pour en prendre la peine. »

(1) L'impassibilité de M. de Talleyrand, en cette occasion, fut dans le temps très généralement connue, et il n'y a personne d'un peu informé qui n'en ait entendu parler.

Voilà l'abrégé, la substance, de ce que M. de Tayllerand avait eu à entendre et à supporter pendant cette mortelle demi-heure qui dut être bien affreuse pour lui, si on en juge par ce qu'elle fit souffrir aux assistans; il n'en est aucun qui n'en ait parlé depuis en d'autres termes que ceux de l'effroi. Et cet homme cependant, si indignement traité, est resté à la cour, a conservé son rang dans la hiérarchie des plus hautes dignités impériales. Quoique moins rapproché de la personne de l'empereur, il n'a point été pour cela complètement étranger aux affaires d'État, et nous le verrons bientôt appelé de nouveau au conseil de son souverain dans une occasion de la plus haute importance.

En l'insultant ainsi, Napoléon devait sentir cependant qu'il s'en faisait un implacable ennemi, et comment alors n'a-t-il pas achevé de l'écraser? Une telle inconséquence ne se peut expliquer que par l'excès de sa confiance en sa force, en sa fortune, et aussi par son mépris pour l'être qu'il mettait ainsi sous ses pieds, et dont il a cru, bien peu de temps après, pouvoir faire encore, au gré de son caprice, un utile et même un docile instrument. On sait d'ailleurs qu'il entrait dans sa politique, et non sans raison, de ne jamais perdre entièrement aucun des hommes qui lui avaient rendu de grands services, qui s'étaient, de bonne heure, attachés à sa fortune, aucun de ceux qui avaient puissamment contribué à le porter jusqu'au trône (1). Toutes ces considérations, toutes ces combinaisons, ont été plus tard cruellement déjouées, mais on doit re-

(1) L'empereur avait donné peu de temps auparavant un grand exemple du soin qu'il apportait à ne pas s'écarter de cette règle de conduite. Ayant, dans le mois de novembre précédent, créé la cour des comptes, il avait, contre l'attente générale, appelé à la présidence de cette cour un homme qu'on croyait tombé dans la disgrâce la plus complète. Cet homme était M. de Barbé-Marbois. Malgré son mérite sous plusieurs rappörts, malgré son austère probité et son honorable réputation, il avait fort innocemment rendu les plus mauvais services. Ministre du trésor pendant la campagne d'Austerlitz, ce trésor avait été si malhabilement conduit, avait été si follement abandonné aux spéculations de M. Ouvrard, que le service public avait été au moment de manquer, et cela lorsque les conséquences d'un tel malheur pouvaient être des plus graves. L'empereur, à son retour, fut donc obligé de renvoyer son ministre. Il le fit même assez rudement, après un examen de sa conduite qui mit au jour une des plus complètes incapacités qui se soient jamais vues pour les fonctions qui lui étaient confiées. Mais M. de Marbois avait été, à son retour de Sinnamari, un des premiers hommes dans cette classe honorable des proscrits du directoire, qui s'étaient donnés à Napoléon; il l'avait servi malheureusement, mais avec une droiture d'intention non douteuse. Il avait même été un moment dans son intimité assez particulière. Car Napoléon, dans les premiers temps du consulat, était venu plus d'une fois passer seul des soirées avec lui à l'hôtel du trésor, et c'était par ses soins qu'il s'était fait initier dans les détails de cette immense machine. Rien de tout cela ne devait être oublié, et le jour de s'en souvenir de la manière la plus favorable vint, en effet, au moment où on s'y attendait le moins.

connaître cependant qu'il a fallu de bien graves événemens et des chances impossibles à calculer pour amener la complète défection de M. de Talleyrand, et qu'il a eu la patience d'attendre longtemps, avant de donner un libre cours aux sentimens de haine et de vengeance dont son cœur était certainement rempli. L'histoire de ses hésitations à cet égard est presque aussi curieuse que celle de ses résolutions, et, en signalant plus tard une des précautions dont il s'est enveloppé au moment décisif, j'aurai occasion de montrer jusqu'à quel point il lui a été difficile de prendre son parti, et comment la terreur dont il était constamment obsédé le poussait encore à se ménager une excuse vis-à-vis de celui auquel il allait porter le dernier coup.

J'ai dû mettre quelque soin à faire connaître un incident resté secret, mais dont les conséquences ont été grandes. C'est surtout en éclaircissant de pareils faits que ceux qui racontent ce qu'ils ont vu peuvent rendre de véritables services à ceux qui, voulant un jour écrire avec conscience l'histoire, prendront le soin de recueillir et de comparer les documens épars dans les récits des contemporains.

II.

Napoléon, victorieux à Eckmühl, avait rendu vains tous les projets de l'Autriche. Cette bataille avait eu cela de remarquable que l'armée victorieuse se composait principalement de troupes bavaroises et wurtembergeoises ; sous ses ordres, les alliés devenaient aussi redoutables que les Français. Vienne était occupée, les positions les plus fortes enlevées et l'armée d'Italie, sous les ordres du prince Eugène, après avoir culbuté le corps commandé par un des archiducs, s'avançait pour rejoindre la grande armée dont il allait former la droite. Afin que rien ne manquât aux malheurs de l'Autriche, la Russie venait de lui déclarer la guerre, répondant ainsi à l'invasion du grand-duché de Varsovie.

Le 21 et le 22 du même mois eut lieu la bataille d'Essling. Les troupes furent engagées avant que le passage du fleuve fût complètement effectué. Le pont de bateaux construit sur le Danube se rompit; la fortune de l'empereur fut un instant compromise. Il perdit l'élite des vieux soldats de la garde dont l'intrépidité donna à l'armée le temps de regagner l'île de Lobau. Entre tous les braves qui succombèrent dans cette désastreuse rencontre, il en fut un surtout, le maréchal Lannes, dont la perte dut lui inspirer de bien vifs regrets. Son éclatante valeur, son habileté reconnue, et la sûreté de son coup d'œil au plus fort du danger, le plaçaient

hors de ligne. Nul n'inspirait plus de confiance aux soldats, c'était un de ces hommes qu'on ne remplace pas. Compagnon de fortune et de gloire de Napoléon, dès ses premiers pas dans la carrière, il était peut-être aussi, entre tous ceux qui avaient grandi à ses côtés, celui qui lui portait l'attachement le plus sincère. Sa perte ajouta donc beaucoup à la grandeur de l'échec. Je tiens du général Nansouty que, repassant avec sa division de cavalerie sur le pont qui communiquait encore à l'île de Lobau vers le milieu de la seconde journée, il trouva l'empereur arrêté à la tête de ce pont, et, lui ayant rendu compte de la triste situation des affaires sur le champ de bataille, il n'en put obtenir d'autre réponse que celle-ci : « Que voulez-vous? on n'a cependant jamais passé les fleuves autrement que sur des ponts. » Ces paroles suffisent pour dénoter les reproches qu'il se faisait à lui-même; mais, s'il fut un moment abattu, la force de son caractère ne tarda pas à le relever, et, comme après la bataille d'Eylau, il fut prodigieux par la fermeté de son attitude, la vigueur et la prudence de ses résolutions. L'audace de son campement dans l'île de Lobau fut, s'il est possible, plus admirable que celle de son hivernage sur les bords de la Vistule.

Par un décret daté de Vienne, l'empereur avait réuni les États romains à l'empire français. Le pape conservait seulement la faculté de résider à Rome avec un traitement de 2 millions. On lisait dans le préambule du décret, « que l'influence spirituelle, exercée en France par un prince étranger, était contraire à l'indépendance de l'État, injurieuse à son honneur, menaçante pour sa sûreté; que l'empereur ne faisait que révoquer les dons que Charlemagne, son illustre prédécesseur, avait faits aux évêques de Rome et dont ils avaient abusé, au préjudice de leurs devoirs spirituels et des intérêts des peuples placés sous leur autorité. » Que de chemin parcouru depuis le jour où le pape Pie VII était venu sacrer Napoléon! Cette spoliation était odieuse; c'était bien la force opprimant la faiblesse. Elle avait un caractère d'ingratitude qui révolta les plus disposés à tout approuver, à tout admirer. Je dois cette justice au conseil d'État qu'il en fut très visiblement affecté. M. Regnaud de Saint-Jean d'Angély lui-même, malgré son hostilité habituelle contre la puissance ecclésiastique, se montra très sévère pour un acte qui révoltait ses sentimens d'équité et de modération.

Pie VII avait répondu, le 17 mai, par une bulle d'excommunication, au décret qui le dépouillait de ses États. Cette bulle qui, sans nommer personne, atteignait à la fois les auteurs, fauteurs et complices de l'usurpation, se ressentait de l'indignation qui

l'avait dictée et répondait peu aux idées du siècle (1). Était-il sage, en effet, de faire entendre au monde nouveau ces téméraires paroles : « Les souverains doivent apprendre encore une fois qu'ils sont soumis, par la loi de Jésus-Christ, à notre trône et à notre commandement, car nous exerçons aussi une souveraineté, mais une souveraineté bien plus noble, à moins qu'il ne faille dire que l'esprit doit céder à la chair, et les choses du ciel à celles de la terre. » Nonobstant cette imprudence, une telle pièce pouvait encore causer beaucoup de trouble dans l'imagination des catholiques zélés, comme dans la conscience des ecclésiastiques qui avaient reçu les nouveaux pouvoirs, dont ils étaient revêtus, du pontife qui leur faisait entendre la voix de sa colère, qui les appelait à seconder sa vengeance. L'entrée de la bulle fut interdite avec le plus grand soin dans toute l'étendue de l'empire français. Mais ce qu'on pouvait empêcher de pénétrer en France, il était difficile d'en arrêter la circulation en Italie, particulièrement dans les États romains où tant de personnes, tant d'ecclésiastiques surtout, devaient s'y employer.

La fulmination pontificale fut donc assez promptement connue non-seulement à Rome, mais dans les provinces environnantes et jusque dans le royaume de Naples. La fermentation qu'elle causa ne tarda pas à prendre un caractère qui fut jugé très inquiétant par le nouveau roi de Naples, Murat, et par les autorités françaises préposées au gouvernement de l'État romain. Celles-ci se décidèrent, sans avoir reçu à cet égard aucune instruction de l'empereur, à enlever le pape de son palais et à le jeter dans une voiture qui, sous l'escorte de quelques gendarmes, le transporta avec la plus grande rapidité, en traversant les Alpes, jusqu'à Grenoble où il fut déposé. Un général Radet, commandant la gendarmerie, fut le principal agent de cette expédition. Il fit même la route sur le siège de la voiture. Le général Miollis commandait en chef les troupes françaises à Rome ; c'était un homme d'un caractère doux, timide même. Je n'ai jamais pu m'expliquer comment un semblable coup (car il est impossible de qualifier autrement cette violation des droits les plus sacrés du caractère le plus vénérable) avait pu être exécuté sous sa direction et avec son concours.

Quoi qu'on ait pu me dire, et malgré la créance qui semble due

(1) Cette circonstance, que personne n'était nommé dans la bulle, était très importante, parce que, pour en faire l'application à tel ou tel, à l'empereur lui-même, il fallait un nouvel acte de la puissance ecclésiastique, et que cet acte pouvait être ou suspendu ou arrêté par une foule de circonstances. On pouvait donc dire, après la bulle fulminée, que Napoléon avait encouru l'excommunication, mais non qu'elle l'eût encore frappé.

aux personnes dont je tiens mes renseignemens, j'ai donc toute la peine du monde à me persuader qu'il n'y eut pas d'instructions très secrètes qui n'ont point encore vu le jour et que le temps ne peut guère manquer de révéler. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que, non-seulement ni Radet ni Miollis n'ont éprouvé aucune disgrâce, mais que Miollis a conservé jusqu'à la fin son commandement; le seul désaveu qui ait eu lieu de leur conduite ne se peut induire que du retour assez prompt de Pie VII en Italie. On ne tarda pas à lui faire passer les Alpes, et la ville de Savone lui fut assignée pour résidence. On sait comment il y a été tenu, malgré quelques honneurs rendus à sa personne et à sa dignité, dans une véritable captivité qui a duré jusqu'au jour où il fut encore une fois transféré en France.

Le retentissement dans toute l'Europe d'un acte de violence aussi imprévu fut, heureusement pour Napoléon, atténué par la victoire de Wagram. Cette fois encore l'habileté du général, la vigueur de ses lieutenans, la précision des mouvemens et la brillante valeur française triomphèrent de tous les obstacles. Après deux journées des plus sanglantes entre celles dont l'histoire conservera le souvenir, l'archiduc Charles, mal secondé par son frère l'archiduc Jean, arrivant de Hongrie à la tête d'une division considérable et qui n'approcha du champ de bataille que quand tout était décidé, fut rejeté sur les frontières de la Bohême. Il avait fait cependant sa retraite en bon ordre et présentait encore un front si formidable que le vainqueur se crut heureux, le 12 juillet, de conclure avec lui un armistice. Il fut convenu que les négociations pour la paix devaient s'ouvrir immédiatement. Elle ne fut conclue que le 18 octobre et, pour l'obtenir, l'Autriche fut contrainte d'abandonner Trieste et tout ce qu'elle possédait sur le littoral de la mer Adriatique. Il lui fallut encore céder à la Bavière un territoire fort important, agrandir le grand-duché de Varsovie aux dépens de la Galicie, et accéder au système continental.

La Russie elle-même, pour prix de son insignifiante coopération, ne rougit pas d'accepter quatre cent mille sujets de plus qui furent pris sur les provinces polonaises appartenant à l'Autriche. Il était dans la politique bien entendue de Napoléon de la compromettre de plus en plus avec le reste de l'Europe. Toutefois et malgré cette habile combinaison, le but poursuivi ne fut pas atteint, car l'empereur Alexandre ne tarda pas à se montrer plus inquiet de la tendance indiquée vers le rétablissement du royaume de Pologne, que satisfait par un agrandissement du grand-duché de Varsovie. On verra, plus tard, à quel point ce germe de mécontentement se développa et influa sur les résolutions du cabinet de Saint-Pétersbourg.

L'empereur ne revint pas directement à Paris; il s'arrêta à Fontainebleau, où il séjourna jusqu'au milieu de novembre. L'affluence de tout ce qui avait le devoir ou le désir de faire sa cour fut très considérable. En ma qualité de membre du conseil, je ne pouvais me dispenser d'y paraître, et j'y vis le commencement de toutes les manœuvres qui allaient amener un des plus grands événemens de l'époque : la dissolution de son mariage avec Joséphine.

Depuis longtemps la plus considérable partie de ce qui l'entourait et sa famille, surtout, le pressaient de renoncer à une union qui ne pouvait lui donner d'héritier et qui l'empêchait de songer à des alliances fort avantageuses. Déjà, lors de son sacre, les plus grands efforts avaient été tentés pour l'empêcher de fortifier les liens qui l'attachaient à l'impératrice, en la faisant couronner à ses côtés; mais tous ces efforts avaient été rendus vains par l'ascendant naturel et très puissant d'une femme pleine de charmes et de grâces, qui s'était donnée à lui lorsque rien ne présageait encore sa haute fortune, dont l'esprit conciliant avait souvent aplani autour de lui d'assez grandes difficultés et lui avait ramené beaucoup de caractères aigris ou hostiles, qui semblait enfin avoir été constamment une sorte de bon génie, chargé de veilier sur sa destinée et d'écarter les orages qui pouvaient en troubler le cours.

Sous ce dernier rapport, il entrait dans l'attachement de Napoléon pour Joséphine un instinct superstitieux que les événemens n'ont que trop justifié. A l'époque de son couronnement, une circonstance, fort extraordinaire et très ignorée, montre à quel point il lui était difficile de résister aux désirs de l'adroite et séduisante compagne qui, malgré tant d'infidélités réciproques, restait toujours le premier de ses attachemens. Son mariage avec elle n'avait été contracté que civilement; le pape en exigea la consécration devant l'Église, comme un acte absolument nécessaire et sans lequel il lui serait impossible de couronner l'impératrice, en même temps que l'empereur. Napoléon repoussa cette demande presque jusqu'au dernier moment, soit qu'il la regardât comme une condamnation de sa vie passée, soit qu'il lui répugnât de rendre indissoluble un engagement que la politique pouvait un jour lui commander de rompre. Peut-être aussi soupçonnait-il Joséphine d'avoir inspiré l'exigence du pontife. Quoi qu'il en puisse être, il lui fallut céder, et j'ai la certitude que, dans la nuit qui précéda le sacre, il fut marié par le cardinal Fesch dans son cabinet et sans témoins. Le cardinal en donna l'assurance au pape. Je ne puis avoir aucun doute sur ces détails, car je les tiens de M. Portalis fils, dont le père, alors ministre des cultes, servait d'intermédiaire

pour toutes les négociations, pour tous les arrangemens avec sa sainteté.

Cinq années cependant s'étaient écoulées depuis l'époque du triomphe de Joséphine, et si d'un côté cette longue possession du rang supérieur semblait devoir ajouter beaucoup à ses droits, de l'autre aussi les événemens survenus durant cette période avaient plus d'une fois fait naître des doutes et des regrets dans l'esprit de l'empereur. Depuis plusieurs mois surtout, il était plus que jamais ébranlé par l'évidence des avantages que pourrait lui présenter un mariage contracté avec une des principales familles régnantes de l'Europe. Toutes les alliances politiques qu'il avait jusque-là contractées s'étaient rompues avec une effrayante facilité. En serait-il de même de celle qui se fortifierait par un lien de famille? La Russie, par exemple, qui l'avait aidé si faiblement dans sa dernière lutte, ne lui aurait-elle pas été bien autrement secourable s'il avait été l'époux d'une grande-duchesse? Lorsqu'il achevait d'enlever à la maison de Bourbon tous les États qu'elle gouvernait, n'était-il pas nécessaire qu'il rassurât les autres dynasties, en montrant le prix qu'il attachait à unir leurs antiques droits avec ceux qu'il tenait de la fortune et de la victoire?

Les membres de sa famille, qu'il avait placés sur des trônes, sentaient encore mieux que lui le besoin d'entrer dans la grande famille des rois, au milieu de laquelle ils n'étaient en quelque sorte que jetés par accident. Tous les ministres, tous les grands dignitaires partageaient cette opinion. M. Fouché et M. de Talleyrand se signalèrent dans cette occasion. M. Fouché prit même sur lui une démarche auprès de Joséphine et essaya de lui persuader d'aller au-devant de ce qu'on désirait d'elle. N'ayant pas réussi, il fut nécessairement désavoué, mais c'était un premier pas de fait.

Je me trouvais à Fontainebleau le jour où cette démarche eut lieu, et l'agitation de la cour me l'eut bientôt révélée. Je sus aussi, par mes rapports avec plusieurs personnes attachées au service de l'impératrice, que la scène entre elle et Napoléon avait été touchante, qu'elle espérait encore rendre vains tous les efforts tentés contre elle. Je ne partageai pas sa sécurité, et, comme j'avais trouvé en elle beaucoup d'obligeance lors de l'affaire des radiations que je sollicitais pour plusieurs des membres de ma famille, je ne pus m'empêcher de prendre une part sincère aux chagrins qui l'attendaient. Je revins donc à Paris avec la conviction que son sort était irrévocablement fixé, et que M. Fouché ne se serait pas autant avancé, s'il n'avait été sûr d'être très agréable à celui au nom duquel il avait en quelque sorte parlé; il ne fallut pas beaucoup de temps, en effet, pour que mes prévisions se réalisassent.

Les résistances de Joséphine ne tardèrent pas à être vaincues, et, dès le 16 décembre, le sénat reçut un message annonçant la résolution que Napoléon et Joséphine avaient prise, d'un commun accord, pour la dissolution de leur union. Le motif unique de leur résolution était tiré de la nécessité, pour la sécurité et le bonheur de l'empire, que Napoléon eût des héritiers directs, qu'il ne pouvait plus attendre de son épouse actuelle. On doit remarquer le cruel devoir imposé au fils de Joséphine, au prince Eugène. Il était aussi fils adoptif de l'empereur, et celui-ci jugea à propos de le faire entrer au sénat et d'exiger qu'il y siégeât, pour la première fois, le jour où devait avoir lieu la délibération qui allait si douloureusement changer l'état de sa mère. Il dut même provoquer cette délibération, en ajoutant au consentement qu'elle avait donné le poids de son adhésion personnelle et de celle de sa sœur, la reine de Hollande, dont il se porta garant.

Il fut aisé d'obtenir du sénat le sénatus-consulte qui devait prononcer la dissolution du mariage de Napoléon et de Joséphine. Mais tout n'était pas terminé; le lien civil se trouvait bien rompu, le lien religieux demeurait dans toute sa force, et, pour les projets ultérieurs de Napoléon, il fallait absolument s'en délivrer. On fut informé, par le *Moniteur* du 14 janvier 1810, qu'après avoir entendu les témoins et après une instruction où toutes les formalités en usage avaient été observées, l'officialité diocésaine avait, par sentence du 9, déclaré la nullité, quant au lien spirituel, du mariage de sa majesté l'empereur Napoléon et de sa majesté l'impératrice Joséphine, et que cette sentence avait été confirmée le 12 par l'officialité métropolitaine. On a su plus tard qu'elle était motivée sur ce que le mariage, n'ayant pas été contracté devant témoins, ni devant le curé de la paroisse, était radicalement nul, d'après les dispositions du concile de Trente.

Le pape a prétendu qu'à lui seul appartenait de prononcer sur le mariage des souverains ; il avait pour lui, à la vérité, l'exemple très solennel et peu ancien, dans l'histoire de la monarchie française, de ce qui s'était pratiqué pour la dissolution du mariage contracté entre la reine Marguerite de Valois et Henri IV. Mais on n'a jamais pu produire aucun acte de l'Église qui ait établi, en principe, que les souverains ne sont pas soumis, pour le jugement de leurs actes religieux, aux mêmes tribunaux spirituels que leurs sujets. Si plusieurs d'entre eux ont, en de semblables occasions, trouvé bon d'avoir recours au souverain pontife, la politique et non la religion le leur a commandé, et il est impossible d'en rien induire contre la valeur du droit commun.

Jamais peut-être il n'y a eu d'occasion où les courtisans aient

été, plus que dans celle-là, embarrassés de leur contenance. Il fallait approuver la résolution du maître. La maison de la future impératrice ne serait sans doute pas la même que celle de l'impératrice répudiée, ce serait l'occasion de faveurs enviées. Mais Joséphine conservait encore une grande situation. S'éloigner d'elle était un procédé peu honorable, et l'empereur, qui conservait pour elle une affection non douteuse, ne serait-il pas blessé d'un trop grand empressement à l'abandonner?

Je n'oublierai jamais la dernière soirée dans laquelle l'impératrice délaissée fit encore les honneurs de sa cour. C'était la veille du jour où devait se prononcer la dissolution de son mariage. Il y avait un grand cercle, un souper était, suivant l'usage, servi dans la galerie de Diane, sur un grand nombre de petites tables. Joséphine était assise à celle du milieu, et les hommes circulaient autour d'elle, recherchant cette inclination de tête toute gracieuse qu'elle avait l'habitude de faire aux personnes qu'elle connaissait. Je restai quelques minutes à peu de distance d'elle, et je ne pus m'empêcher d'être frappé de la parfaite convenance de son maintien en présence de tout ce monde qui l'entourait encore d'hommages et qui ne pouvait ignorer que c'était pour la dernière fois; que, dans une heure, elle descendrait du trône et quitterait le palais pour n'y jamais rentrer. Il n'appartient qu'aux femmes de surmonter les difficultés d'une pareille situation, mais je doute qu'on eût pu en trouver une seconde capable de s'en tirer avec une grâce et une mesure aussi parfaites; la contenance de Napoléon fut moins bonne que celle de sa victime.

Je fus enfin nommé conseiller d'État le 8 février. J'ai dit le peu de faveurs dont j'avais joui jusqu'alors. J'espérais cependant avoir bientôt l'avancement que je croyais mériter. Mon désappointement fut donc excessif, lorsque je lus, le 6 février, dans le *Journal des Débats*, que M. Mounier, auditeur et secrétaire du cabinet de l'empereur, était nommé maître des requêtes, que M. Alexandre de Lameth, préfet de Turin, était nommé conseiller d'État. Dans la vivacité de mon dépit, je courus chez l'archichancelier, décidé à donner ma démission. Il me calma et me dit qu'il en parlerait à l'empereur. Il se rendit aux Tuileries, ne fit comme de raison aucune objection contre les nominations qu'il venait d'apprendre, mais exprima sa sincère affliction de ne pas voir paraître en même temps celle de M. Pasquier, dont les droits n'étaient pas moindres que ceux de M. de Lameth. Il ajouta que cette omission serait pénible pour tout le conseil.

« Et qui vous a dit, répondit Napoléon, que j'ai fait un nouveau

conseiller d'État? — Les nominations, reprit M. Cambacérès, sont annoncées dans le *Journal des Débats* que voici. » Grande colère alors contre M. Maret, ministre secrétaire d'État, qui avait eu ordre de ne pas les publier de quelques jours; et, en effet, il n'en était pas question dans le *Moniteur*, mais M. Maret n'avait pas su les taire à M. Laborie, qui les avait fait insérer dans son *Journal des Débats*. « Qu'on aille chercher la minute du décret, » dit aussitôt Napoléon, et, lorsqu'elle lui fut apportée, il la déchira et la jeta au feu.

Le soir de ce jour il y avait cercle à la cour, je m'y rendis. A la fin de la soirée, me trouvant avec M. Portalis rangé contre l'embrasure d'une porte, quand l'empereur vint à passer, il s'arrêta devant nous et affecta de me regarder avec un air moqueur que nous ne sûmes comment expliquer. Rentré chez moi, je reçus, au milieu de la nuit, le décret qui me nommait conseiller d'État, et le lendemain matin je sus que M. Malouet avait obtenu le même avancement. Cette association fort honorable me fit grand plaisir. Il n'a plus été question de M. Mounier pour la place de maître des requêtes, ni de M. de Lameth pour celle de conseiller d'État, et leur promotion s'est trouvée complètement mise de côté; ils étaient encore l'un auditeur, l'autre maître des requêtes, quand l'empire a pris fin.

Depuis la rupture des liens qui l'attachaient à Joséphine, l'empereur n'avait pas manqué de jeter les yeux sur tous les États de l'Europe dans lesquels il lui semblait possible de chercher une nouvelle épouse. La Saxe et la Russie étaient les seules où il pût se flatter que sa démarche trouverait un accueil favorable; mais la Saxe, malgré l'antiquité de sa maison souveraine, ne lui offrait pas tous les avantages qu'il cherchait; elle était trop dans sa dépendance. Son acquiescement n'aurait pas paru suffisamment libre.

La Russie fut donc aussitôt le point sur lequel se dirigèrent ses démarches, et M. de Caulaincourt, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, reçut les instructions nécessaires pour demander la main de la grande-duchesse Anne, sœur d'Alexandre. Cette négociation semblait d'autant plus facile à conduire que, suivant toutes les apparences, il en avait déjà été touché quelque chose à Erfurt. Ajoutez que M. de Caulaincourt se trouvait dans la meilleure position pour la faire réussir; il était établi en Russie sur le plus grand, sur le meilleur pied, et avait à cet égard merveilleusement bien répondu aux intentions de son maître. L'empereur Alexandre avait pris pour lui un goût très marqué. Il fut donc écouté avec une faveur

non douteuse et d'autant plus nécessaire que la proposition rencontra, au premier moment, une opposition assez vive de la part de l'impératrice mère qui, avec la presque totalité de la cour et même de la famille impériale, se montra fort peu satisfaite de la perspective d'une telle alliance. La princesse Catherine, sœur aînée de la grande-duchesse Anne, et très avant dans l'intimité de l'empereur, se prononça comme lui en faveur de la proposition ; elle fut définitivement agréée, mais après de nombreux pourparlers, avec la demande de quelques délais, avec la restriction que la princesse Anne serait mariée suivant le rite grec et suivant le rite romain, et qu'elle serait libre de demeurer dans la religion grecque. Elle devait être à cet effet accompagnée de sa chapelle, ou au moins d'un prêtre de son culte. Que la grande-duchesse dût ensuite embrasser la religion de son époux, peu importait à l'empereur Alexandre, mais il croyait devoir à l'attachement du peuple russe pour le culte grec de ne pas mettre sa sœur dans l'obligation d'en abandonner immédiatement les pratiques. On ne pouvait guère supposer que cette précaution de sa part dût entraîner aucune difficulté sérieuse, mais cependant les paroles qu'il fallut échanger à ce sujet, et les démarches nécessaires pour vaincre l'opposition de l'impératrice mère entraînèrent, à Saint-Pétersbourg, une assez grande perte de temps.

La réponse n'arriva que le 5 février par une dépêche de M. de Caulaincourt en date du 21 janvier. Or, il s'était passé beaucoup de choses dans cet intervalle, de choses qui avaient complètement changé la face de l'affaire. Suivant en cela les conseils de M. de Metternich, qui avait été avant la dernière guerre ambassadeur d'Autriche en France, le cabinet de Vienne, laissant de côté les vains ressentimens, les imprudentes et malhabiles susceptibilités, avait reconnu qu'une alliance entre son plus redoutable ennemi et la famille impériale russe serait le plus grand des malheurs pour la maison d'Autriche ; que ce malheur pourrait aller jusqu'à consommer sa ruine, et que le seul moyen de le conjurer était d'offrir à Napoléon la main d'une archiduchesse. La détermination en fut aussitôt prise, mais comment arriver à produire cette offre ! Comment la faire accepter? Le temps pressait et tous les momens étaient précieux, car on savait que les négociations étaient déjà commencées à Saint-Pétersbourg.

Quelques insinuations furent d'abord faites à Munich à M. de Narbonne, aide-de-camp de l'empereur ; il avait été laissé en arrière pour observer de plus près tout ce qui se passait en Autriche, après la retraite de l'armée française. Les choses ne pouvaient aller assez vite par cette voie. Voici comment l'affaire se

trouva définitivement engagée. A cette soirée dans laquelle Joséphine tenait sa cour pour la dernière fois, le premier secrétaire de la légation autrichienne, M. de Floret, se trouvait à côté du sénateur Sémonville, qu'il avait quelques années auparavant beaucoup connu en Hollande et dont l'intimité avec M. Maret était notoire. « Voilà donc qui est fini pour celle-là, lui dit M. de Floret; mais quelle est celle qui va venir? On assure qu'il est arrivé aujourd'hui un courrier de M. de Caulaincourt, et qu'il apporte les réponses les plus favorables; si cela est, les conséquences peuvent en être bien graves. Comment ne pas trembler, en voyant tant de puissance et de force se réunir dans une seule main! — Rien de plus vrai, répondit M. de Sémonville; mais, après tout, il joue bien son jeu, fait ce qu'il doit faire, s'adresse à qui le doit écouter, et d'ailleurs de quoi vous plaignez-vous, vous qui n'en auriez pas voulu? — Et qui vous dit cela? répondit aussitôt M. de Floret, c'est tout le contraire. — Vous parlez sans doute comme M. de Floret, et non comme le secrétaire de la légation autrichienne; c'est votre opinion personnelle et non les intentions de votre cour que vous exprimez à un ancien ami et avec une confiance dont vous êtes sûr qu'il n'abusera pas. — Ne craignez pas d'en abuser, je sais ce que je dis, et suis parfaitement sûr de ne pas me trop avancer; je connais le dessein de l'empereur, mon maître; il serait, ainsi que tout ce qui l'entoure, très satisfait que sa fille, l'archiduchesse Marie-Louise, devînt votre impératrice.

Cette conversation fut littéralement rendue avant minuit à M. Maret. L'empereur en fut informé le lendemain matin, et M. Maret eut ordre de chercher un intermédiaire convenable dont les mouvemens ne dussent pas trop éveiller l'attention, et qui fût en état de parler à peu près officiellement, mais sans trop se livrer, avec l'ambassadeur d'Autriche, prince de Schwarzenberg, sur l'ouverture que M. de Floret avait jugé à propos de faire.

M. Maret choisit M. Alexandre de Laborde; il avait durant son émigration servi avec distinction dans l'armée autrichienne, il fréquentait l'ambassade d'Autriche et était en relation habituelle avec toutes les personnes qui la composaient. L'empressement avec lequel furent accueillies les premières paroles qu'il prononça, pour faire comprendre la mission dont il était chargé, ne laissa aucun doute sur la facilité avec laquelle l'affaire pouvait se conclure, dans le cas où Napoléon voudrait y donner franchement les mains. Il ne lui restait qu'à prendre définitivement son parti. Il y avait là matière à de sérieuses délibérations. Au premier moment les avantages entre les deux combinaisons se balancèrent dans son esprit; cependant, il paraît que son hésitation ne fut pas longue.

La Russie lui offrait sans doute une alliance plus forte et qui mettait un plus grand poids dans la balance politique de l'Europe, mais son but principal était d'entrer dans la famille des rois, et, dans cette grande famille, la maison de Russie était nouvelle en comparaison de la maison d'Autriche. En choisissant une archiduchesse, il s'unissait à la plus antique race souveraine, après celle de France. Il épousait une petite-fille de Marie-Thérèse, dont Louis XVI avait épousé la fille. En France, il n'y avait aucun doute que cette alliance, tout à fait inespérée, ne dût frapper les esprits beaucoup plus que ne le pourrait faire l'alliance russe. Son choix ne fut donc pas longtemps douteux.

Pour garder dans une si grande occasion toutes les apparences d'une prudente délibération, il jugea à propos d'assembler un conseil extraordinaire où furent appelés le roi de Hollande, le vice-roi d'Italie, le cardinal Fesch, les grands dignitaires, les ministres, les présidens du sénat et du corps législatif. Le résultat de la délibération fut favorable au mariage avec l'archiduchesse ; cependant on sut que les avis avaient été partagés et que l'archichancelier et M. Fouché avaient exprimé leur préférence pour le mariage avec la grande-duchesse russe. On sut aussi que M. de Talleyrand, qui s'était déclaré pour l'Autriche, avait tenu dans cette discussion une place fort importante ; la raison de sa décision avait été principalement tirée de la solidité qui se rencontrait ordinairement dans les résolutions et la politique de l'Autriche. « Cette puissance, dit-il, est la seule qui ait en Europe un cabinet dont l'influence survive à la durée de chaque règne, qui soit par conséquent en état de concevoir, d'adopter et de suivre persévéramment un plan de conduite. Par la proposition qu'il fait aujourd'hui, ce cabinet prouve qu'il veut s'associer à la fortune de la dynastie impériale qui règne aujourd'hui sur la France ; il reconnaît l'iniquité, la folie du système contraire dans lequel il a marché depuis dix ans et dans lequel il vient de faire son dernier effort. Puisqu'il a pris cette résolution, il y persistera, si elle est accueillie comme elle me paraît mériter de l'être, et l'empereur Napoléon léguera à sa descendance tous les avantages de l'union qu'il aura contractée aujourd'hui. Je sais bien qu'on peut me dire que la Russie est dans les mêmes intentions ; mais voici la différence : dans ce pays tout tient à la volonté d'un homme ; il n'y a de politique que la sienne ; tout finit avec la durée d'un règne, tout prend sous le règne suivant un aspect nouveau. Je suppose donc que l'empereur Napoléon épouse la grande-duchesse et que nous sommes, au bout d'une année, assemblés dans ce cabinet autour de cette même table ; la porte s'ouvre, on annonce l'arrivée d'un courrier, et ce courrier apporte la nouvelle

de la mort de l'empereur Alexandre. Avec cette mort, tout a changé de face, plus d'alliance assurée avec la Russie; l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre prennent le dessus à Saint-Pétersbourg, et tous les avantages du mariage sont évanouis. Prenons l'hypothèse contraire. L'empereur a épousé une archiduchesse, et, au bout d'une année, on apprend la mort de l'empereur François ; c'est un grand deuil de famille et rien de plus. Les intérêts politiques sont noués de part et d'autre et ne changent pas; le cabinet d'Autriche met à conserver l'alliance autant de soin que le cabinet de France en peut apporter lui-même. Cette considération est si puissante à mes yeux qu'elle ne me permet pas la moindre hésitation dans le conseil que je suis appelé à donner. »

Ce conseil fut en effet suivi, et, quand il fut connu dans le public, il eut d'autant plus de succès que ce qu'on désirait par-dessus tout dans le mariage qui allait s'accomplir, c'était d'y trouver le gage d'une paix longue et assurée. Il enleva donc les suffrages au dehors, comme il l'avait fait dans le cabinet de l'empereur. N'y avait-il rien cependant à opposer à cet entraînement? Voici ce qui m'est arrivé à ce sujet dans la semaine suivante. Me trouvant chez l'archichancelier, seul avec lui, en attendant l'ouverture du conseil du sceau, je lui parlais de la grande question qui avait tenu les esprits en suspens dans les jours précédens, et je me hasardai à lui témoigner quelque étonnement de l'avis qu'on assurait avoir été le sien et qui n'avait pas prévalu. « Cette dernière circonstance, me répondit Cambacérès, n'a rien d'étonnant : quand on n'a qu'une bonne raison à donner, et quand il n'est pas possible de la dire, il est simple qu'on soit battu. »

J'eus besoin de le presser beaucoup pour qu'il me fît connaître cette raison, et il ne s'y détermina que sur ma parole d'en garder le plus profond secret : « Eh bien, me dit-il, vous allez voir qu'elle est si bonne qu'il suffit d'une phrase pour en faire comprendre toute la force! Je suis moralement sûr qu'avant deux ans nous aurons la guerre avec celle des deux puissances dont l'empereur n'aura pas épousé la fille. Or, une guerre avec l'Autriche ne me cause aucune inquiétude, et je tremble d'une guerre avec la Russie; les conséquences en sont incalculables. » Les événemens ont pris soin de faire connaître lequel de ces deux hommes d'État a le mieux compris la situation. M. de Talleyrand, dans cette discussion, n'était pas, ne pouvait pas être éclairé et guidé par un intérêt aussi sincère que celui qui animait M. de Cambacérès.

Napoléon, en sortant du conseil dont je viens de raconter l'issue, donna au prince Eugène l'ordre d'entrer sur-le-champ en négociation avec le prince de Schwarzenberg. Celui-ci était à la chasse;

on l'envoya chercher, et, dès le soir, tout se trouva à peu près convenu. Afin d'abréger, on avait des deux parts jugé convenable d'adopter les conditions stipulées pour le mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette. La convention fut signée, le 7 février, par le prince de Schwarzenberg et le duc de Cadore. Il fallait les ratifications de Vienne, elles ne se firent pas attendre, et, le 27 février, l'empereur fut en état de communiquer au sénat sa convention de mariage. Il annonça en même temps que le prince de Neufchâtel était déjà parti pour demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche. Dès le 25, on avait fait paraître au *Moniteur* le décret qui nommait la maison de la future impératrice. La composition de cette maison mérite d'être remarquée par l'habileté avec laquelle toutes les convenances y étaient observées, tous les intérêts ménagés. La place de grand aumônier était donnée à un archevêque du nom de Rohan, un Beauharnais était nommé chevalier d'honneur. Parmi les dames, les noms de Mortemart, de Montmorency, de Bouillé, de Vintimille, de Canisy, se trouvaient mêlés à ceux de Bassano, de Rovigo, de Duchâtel, de Lauriston.

Les grandeurs nouvelles étaient ainsi rehaussées par les grandeurs anciennes, et la maison de Joséphine même avait aussi ses représentans. Mais toutes ces dames étaient précédées par une femme à laquelle personne n'avait pensé et qui sans doute était restée fort tranquille, alors que tant d'ambitions s'agitaient pour monter au rang de dame d'honneur qui lui fut réservé. Cette femme était la duchesse de Montebello, veuve du maréchal Lannes, tué à la bataille d'Essling.

Un tel choix était le plus éclatant témoignage de reconnaissance qu'il fût possible de donner à la mémoire d'un des plus braves et peut-être du plus regrettable pour Napoléon de tous les généraux que la guerre avait moissonnés à ses côtés. C'était la plus belle part qu'il pût faire à son armée, et toutes les prétentions étaient obligées de se taire devant une faveur ainsi justifiée. Elle tombait d'ailleurs sur une personne d'une conduite irréprochable, dont l'extérieur n'aurait déparé aucune cour et dont les manières, malgré son origine peu aristocratique, avaient un calme qui ne manquait ni de grâce ni de noblesse. Elle a eu, au suprême degré, le don de plaire à sa princesse.

La nouvelle impératrice arriva à Compiègne le 28. L'empereur attendait sa nouvelle épouse avec assez d'anxiété. Accoutumé à toutes les faveurs de la fortune, il aurait voulu que la princesse qu'elle prenait soin de lui amener joignît aux avantages de sa haute naissance celui d'un extérieur au moins agréable ; et il se fiait peu aux récits qui lui avaient été faits à cet égard, même aux por-

traits qui lui furent envoyés. Je tiens de M. de Laborde, qui avait accompagné à Vienne le prince de Neufchâtel, et dont le retour avait un peu précédé l'arrivée de l'impératrice, qu'il eut sur ce sujet un interrogatoire assez détaillé à subir de la part de Napoléon. Voici quel fut son résumé : « Sauvez, sire, le premier coup d'œil, et vous devez être un mari très satisfait. » Ce résumé était exact. Ce qu'elle avait de moins bien, c'était la figure ; mais sa tournure était belle, quoique un peu raide. Sa personne avait de l'agrément ; son pied et sa main étaient fort jolis.

L'empereur alla au-devant d'elle, la rencontra à deux lieues de Compiègne, monta dans sa voiture et rentra avec elle dans le palais. On assure que le soir même il se conduisit ainsi que Henri IV l'avait fait à Lyon, avec Marie de Médicis, et elle dut se prêter d'autant mieux à ses volontés que le cas avait été prévu, et qu'à Vienne, où on n'oublie rien, on avait pris soin de l'avertir qu'elle devait se regarder comme tout à fait mariée. Le 1er avril, le mariage civil eut lieu à Saint-Cloud, et le mariage religieux fut célébré le lendemain dans une des grandes salles du Louvre, celle qui fait suite à la galerie et qui fut arrangée en chapelle.

Quand l'empereur passa devant nous, nous fûmes frappés de l'air de triomphe qui régnait dans toute sa personne. Sa physionomie, naturellement sérieuse, était rayonnante de bonheur et de joie. La cérémonie célébrée par le cardinal Fesch, grand aumônier, ne fut pas longue ; mais quel ne fut pas notre étonnement, lorsque nous vîmes, au retour, cette physionomie, tout à l'heure si radieuse, devenue sombre et menaçante ! Que s'était-il donc passé dans un si court intervalle?

Des places d'honneur étaient réservées au Louvre, pour la cérémonie religieuse, aux cardinaux, qui, depuis que le pape avait été transféré à Savone, habitaient Paris. La première chose qui frappa Napoléon, en entrant dans la chapelle, fut qu'une partie de ces places restait vide, treize cardinaux ne s'étant pas rendus à l'invitation. Aucune insulte ne pouvait l'affecter plus sensiblement ; elle était d'autant plus grave qu'elle paraissait une sorte de protestation contre son nouveau mariage et qu'elle semblait l'accuser d'illégalité.

Je dois dire à cet égard que sa colère ne fut que trop justifiée, dans le courant de l'année même, par un bref que le pape trouva moyen de faire parvenir au chapitre métropolitain de Florence et qui avait pour but de lui défendre de donner des pouvoirs d'administrateur à M. d'Osmond, évêque de Nancy, nommé à l'archevêché de Florence. Dans ce bref, sa sainteté faisait entrevoir, au nombre des griefs formulés contre l'empereur, l'annulation de son premier

mariage par l'officialité de Paris ; et elle signalait cet acte comme irrégulier, comme s'étant accompli au mépris des droits du saint-siège. Il était difficile qu'un esprit aussi soupçonneux que celui de Napoléon ne vît pas dans semblable allégation, introduite dans une affaire tout à fait étrangère à d'anciens débats, l'intention préméditée de contester un jour la légitimité de ses enfans, et, par conséquent, leur droit à la couronne.

Quant aux cardinaux qui avaient refusé d'assister au mariage, ils furent arrêtés deux jours après, puis reçurent, avec l'ordre de partir pour différentes villes de l'intérieur, la défense d'y porter les marques extérieures de leur dignité et l'injonction d'être toujours vêtus en noir. Le séquestre fut apposé sur leurs biens et le traitement qu'ils avaient reçu jusqu'alors cessa de leur être alloué. Ce traitement fut remplacé par l'offre d'un secours de 250 francs par mois et payable dans le lieu de leur exil. Deux seulement acceptèrent ces offres ; les autres vécurent du produit des collectes qui se pratiquaient secrètement en leur faveur.

L'absence des cardinaux fut le seul nuage qui assombrit la belle journée qui vit s'accomplir dans toute sa pompe le mariage de Marie-Louise ; elle fut tout entière remplie par les scènes les plus brillantes et les plus variées ; d'abord une sorte de présentation que Napoléon fit de son épouse au peuple et à l'armée, en la conduisant sur le balcon situé au milieu du château des Tuileries ; elle y fut saluée à la fois par les acclamations de la foule immense, qui remplissait le jardin et par celles de la garde impériale qui défila sous ses yeux. Vint ensuite un banquet impérial dans la salle de spectacle accommodée à cet usage, puis un concert donné sur un immense amphithéâtre élevé entre le jardin et le château, puis enfin le feu d'artifice et l'illumination dont la beauté répondit à l'immensité des préparatifs auxquels on travaillait depuis plusieurs semaines et qui embrassaient tous les monumens publics dans tous les quartiers de la ville.

Je ne puis m'empêcher de donner place, au milieu de ces scènes imposantes, à un fait que le hasard rendit assez piquant. Pour les personnes qui avaient assisté à la cérémonie du mariage et qui voulaient ne rien manquer dans le programme de la fête, il était difficile de savoir où et quand elles pourraient prendre leur repas. M. Regnaud, président au conseil d'État de la section de l'intérieur, avait prévu cet inconvénient, et, pour y parer, il avait fait entrer au château un assez bon dîner, qu'il fit dresser dans la salle de sa section et auquel tous les membres qui la composaient furent invités.

Nous étions déjà à table quand vint à passer M. de Metternich,

se promenant avec plusieurs membres de l'ambassade autrichienne, sous une galerie ouverte qui se trouvait entre notre salle et le jardin. Il paraissait assez tristement résigné à ne pas dîner ce jour-là, lorsque M. Regnaud l'invita de fort bonne grâce à prendre place au milieu de nous; il accepta sans hésiter, et nous nous trouvâmes ainsi, dans cette journée mémorable, les seuls occupés du soin de traiter l'étranger qui méritait le plus d'égards, le premier ministre d'Autriche, enfin, celui qui, à partir de ce moment, était destiné à jouer, en tant d'occasions, un rôle fort important. Il fut, pendant tout le repas, d'une gaîté fort animée, et, au moment de quitter la table, ayant rempli son verre, il s'avança à une fenêtre donnant sur la galerie, qui, seule, nous séparait de la foule dont le jardin était rempli, et but, à haute voix, à la santé du *Roi de Rome*.

Cette santé, de bon augure, fut accueillie par les cris de joie les plus vifs, les plus éclatans. Presque au même instant vint à passer le prince Kourakine, ambassadeur de Russie, avec une partie de sa suite, qui, lui aussi, semblait avoir renoncé à l'espoir de rencontrer un dîner; les restes de notre table étaient peu présentables, on les rassembla cependant, on offrit de lui en faire les honneurs et il accepta. Nos hôtes précédens firent donc place aux nouveaux, et ceux-ci s'accommodaient en grande hâte de ce qui avait échappé aux appétits satisfaits. Cette scène assez étrange avait malheureusement une analogie frappante avec les situations respectives des diplomates que notre hospitalité avait successivement recueillis.

Deux mois auparavant, l'ambassadeur de Russie, qui venait de se tenir heureux d'accepter les restes de l'ambassadeur d'Autriche, avait partout le pas sur lui; tous les honneurs, tous les égards allaient à lui, comme au seul allié, au seul ami véritable de la France. Une loge particulière et au premier rang lui était réservée à tous les spectacles de la cour; on s'épuisait à son égard en soins, en recherches de tout genre. Quelle différence! L'ambassadeur d'Autriche, qu'on voyait d'un œil si peu favorable, était devenu l'ambassadeur de famille, il en avait tous les droits, et c'était à qui s'efforcerait de rendre sa position plus agréable, plus brillante.

Les justes susceptibilités de la cour de Russie avaient été bien peu ménagées. Avant de connaître sa décision, d'autres négociations avaient été engagées, et c'est deux jours après avoir reçu une réponse favorable que la préférence, donnée à l'archiduchesse d'Autriche, est rendue publique. Ainsi qu'il arrive presque toujours, l'empereur Napoléon, pour colorer les torts qui existaient de son côté, ne manqua pas d'en imputer au souverain avec lequel il rom-

pait. La lettre que son ministre des affaires étrangères, M. de Champagny, écrivait à ce sujet à M. de Caulaincourt, est curieuse à lire aujourd'hui. Le ministre, en annonçant à l'ambassadeur que le conseil extraordinaire, assemblé dans la nuit du 6 au 7, a voté presque unanimement pour que l'empereur épouse l'archiduchesse, donnait soigneusement les motifs de cette détermination, et on voit figurer parmi ceux qui avaient fait renoncer à la grande-duchesse l'allégation que l'empereur avait dû être blessé du peu d'empressement de la Russie, surtout quand il l'a comparé à celui de l'Autriche (1) : « Comment! dit M. de Champagny, l'empereur Alexandre avait reçu l'ouverture qui lui était faite pour placer la dernière de ses sœurs sur le premier trône du monde en lui donnant pour époux l'homme que toute la terre contemple, celui qu'il serait aussi difficile de caractériser qu'il est inutile de le faire, et cependant des délais multipliés semblent avoir été inventés pour servir de subterfuges, pour éviter de répondre! Tout ajournement n'était-il donc pas blessant lorsqu'il tenait en suspens l'accomplissement des vœux de 40 millions d'hommes et le bonheur du chef de l'Empire, de l'arbitre de l'Europe? Des délais, en de telles circonstances, pouvaient, à juste titre, être jugés pires qu'un refus. »

Quant à la condescendance demandée pour la religion de la grande-duchesse, elle était traitée aussi dans cette lettre comme soulevant les questions les plus graves. M. de Champagny disait à ce sujet que « la clause du prêtre grec, qu'il s'agissait d'autoriser à exercer ses fonctions dans le palais même du souverain de la France, pourrait être regardée comme impliquant une infériorité dont la nation française serait blessée. » — Cela est difficile à comprendre. — Il allait jusqu'à relever, comme un grave inconvénient, la différence qui existe entre le calendrier grec et le calendrier grégorien, différence dont il s'appliquait à faire ressortir les gênantes conséquences. La meilleure des raisons, pour la préférence accordée à la princesse d'Autriche sur celle de Russie, pouvait se tirer sans aucun doute du jeune âge de celle-ci. Elle n'avait que quinze années et n'était nubile que depuis fort peu de temps; l'espérance d'avoir promptement des enfans était donc moins fondée avec elle qu'avec l'archiduchesse, déjà parvenue à l'âge de dix-huit ans.

En dernier résultat, une telle manière de dénouer une affaire, où les amours-propres étaient nécessairement très engagés, ne pouvait manquer d'amener un commencement d'aigreur, dont la principale conséquence et la plus funeste peut-être a été que Napoléon,

(1) Cette comparaison est tirée d'une autre lettre.

jugeant des impressions d'autrui par les siennes, a dû supposer dans l'âme d'Alexandre un dépit qu'il aurait lui-même ressenti plus vivement que qui que ce fût; cette conviction a, dès lors, exercé une grande influence sur sa politique.

III.

Parmi les États qui avaient à se plaindre des rigueurs du blocus continental, la Hollande avait souffert plus que les autres; ses plaintes, son désir de s'affranchir d'une législation qui la ruinait, s'étaient traduits par des mouvemens populaires qui, chaque jour, devenaient plus difficiles à contenir. L'empereur, en décidant son voyage avec l'impératrice dans les provinces belges et hollandaises, avait le secret désir de se rendre compte par lui-même de l'état des esprits et de ce qu'il fallait faire pour maintenir des mesures auxquelles il ne voulait pas renoncer. Le 15 mai, il fit paraître une ordonnance, datée du château de Lacken, qui instituait une commission de huit membres choisis parmi les hommes les plus au fait de l'administration et des intérêts du pays. Cette commission, dont la présidence m'était confiée, devait se réunir à Paris. — « Elle était spécialement chargée de fournir les renseignemens, qui lui seraient demandés par les ministres, sur les mesures relatives à l'établissement des contributions foncières, au paiement de la dette des villes, à la formation de leurs budgets et revenus, *au moyen de concilier les règles des douanes avec les besoins de la navigation et les intérêts du pays* et à toutes les mesures tendant à éviter tout froissement d'autorité et d'intérêts dans le passage de l'administration ancienne à la nouvelle. Elle pouvait faire d'elle-même, sur lesdits objets, toutes les observations qu'elle jugerait convenables et devait rester en fonction jusqu'à ce que l'organisation définitive, pour l'année 1811, eût été arrêtée et publiée. » — Tant de ménagemens étaient fort inaccoutumés, et l'article surtout qui concernait les douanes n'avait pu être inséré que dans l'intention de calmer des inquiétudes dont la vivacité méritait d'être prise en considération.

Les membres avaient été bien choisis, ne manquaient point de lumières et jouissaient dans leur pays d'une véritable considération. Je mis tous mes soins à faciliter leurs recherches, à leur donner les renseignemens dont ils ne pouvaient se passer, et j'eus bientôt lieu de reconnaître combien l'esprit de cette nation hollandaise, si laborieuse, si sérieusement appliquée, est éminemment propre aux affaires. Avec ces hommes intelligens et sincères, point

de mauvaises et inutiles chicanes. Ils allaient toujours au fait, s'efforçaient de surmonter les difficultés et d'obtenir des adoucissemens au mal qu'ils ne pouvaient entièrement éviter, mais ne s'irritaient jamais contre les obstacles qu'ils jugeaient impossibles à franchir et cherchaient patiemment à tirer le meilleur parti possible d'une situation évidemment mauvaise.

Dans ces temps extraordinaires, on avait, sans sortir de Paris, le moyen d'étudier le caractère de plusieurs peuples et de saisir les nuances de leur esprit; car, excepté l'Angleterre, tous les pays de l'Europe, ayant dans la capitale de l'empire français ou d'importantes affaires à traiter ou de grands intérêts à défendre, avaient soin d'y envoyer leurs hommes les plus capables.

Le conseil d'État seul aurait suffi pour qu'on pût se livrer à cette étude, car l'étendue toujours croissante de l'empire nous amenait chaque jour de nouveaux collègues, et la différence était grande entre les manières, les habitudes, les inclinations d'un bourgeois des villes hanséatiques et celles d'un sujet du pape, d'un habitant de Rome ou de Florence.

Nous fûmes, nos commissaires et moi, pendant tout le mois de juin, persévéramment occupés du travail qui nous avait été confié; nous n'étions pas sans espérance d'obtenir quelques bons résultats; mais dans les premiers jours de juillet, de graves événemens vinrent interrompre nos travaux.

En France, on désirait la paix plus que jamais. L'obstacle, qui plus que tous les autres empêchait la réalisation de ce vœu, était l'Angleterre. N'y avait-il donc pas moyen de vaincre son obstination? L'empereur n'en voulait entrevoir la possibilité que dans la plus rigoureuse exécution de son système continental; beaucoup d'autres pensaient que des négociations, habilement conduites, pourraient faire comprendre à un cabinet, qui déjà une fois avait consenti au traité d'Amiens, que les circonstances présentes étaient encore plus graves que celles de 1802, et que, s'il y avait toujours moyen de susciter des embarras à Napoléon, l'entreprise cependant était plus difficile et plus hasardeuse que jamais. Parmi les hommes qui s'occupaient de cette question, et dont l'opinion devait avoir le plus de poids, se trouvaient M. de Talleyrand et M. Fouché. Mais M. de Talleyrand avait reçu des leçons de prudence, et, s'il a participé aux démarches dans lesquelles s'est engagé son impétueux collègue, rien à cet égard n'a jamais pu être prouvé. L'un et l'autre avaient un auxiliaire très zélé dans le roi de Hollande, qui était persuadé que son frère avait l'intention de le faire bientôt descendre du trône où il l'avait placé, et de réunir à son empire la Hollande tout entière.

La paix avec l'Angleterre pouvait seule détourner ce malheur. Le roi Louis était convaincu, et non sans raison, que le cabinet britannique devait craindre, par-dessus tout, que l'étendue des rivages hollandais ne vînt à passer sous la domination immédiate de la France. Il se décida à lui faire savoir que ce danger était imminent, et ne pouvait être conjuré que par une pacification prompte et générale, ou au moins par l'ouverture d'une négociation franche.

On était à la fin de janvier 1810. Le roi Louis se trouvait, contre son gré, retenu dans Paris, fatigué plus que jamais des exigences de Napoléon. Il prit le parti d'envoyer à ses ministres en Hollande l'ordre de faire choix d'un homme sûr, habile, discret, et de le faire partir sur-le-champ pour Londres avec des instructions basées sur les considérations que je viens d'exposer. Leur choix tomba sur M. de Labouchère, associé de la maison Hope, Français de naissance et tout à fait propre à bien remplir une telle mission.

M. de Labouchère se rendit à Londres et s'aboucha avec le marquis de Wellesley, ministre des affaires étrangères; mais, malgré quelques bonnes dispositions qui lui furent d'abord témoignées, il ne tarda pas à reconnaître que le cabinet anglais n'était nullement disposé à se départir, le premier, des mesures adoptées dans la lutte du blocus continental; que, de plus, il ne mettait pas une grande différence entre la réunion, formellement prononcée, de la Hollande à l'empire français et la sujétion où elle était tombée, en passant sous le sceptre d'un frère de l'empereur. M. de Labouchère fit promptement connaître ce triste résultat à ceux qui l'avaient envoyé, et ne tarda pas à repasser en Hollande.

A la même époque, M. Fouché faisait une tentative de même nature, mais par un intermédiaire beaucoup moins heureusement choisi. M. Ouvrard, toujours en conflit avec l'empereur, au sujet des répétitions exercées contre lui pour les opérations dans lesquelles il avait entraîné le trésor pendant la campagne d'Austerlitz, venait de quitter la prison de Sainte-Pélagie, où il avait été momentanément détenu, en vertu d'un décret qui le déclarait débiteur de plusieurs millions. Ayant besoin de faire un voyage en Hollande pour régler, disait-il, ses comptes avec la maison Hope, il s'adressa à M. Fouché pour obtenir un passeport. Celui-ci y mit la condition d'une négociation toute pacifique avec l'Angleterre. Du moins, c'est ainsi que M. Ouvrard a raconté le fait dans ses Mémoires. J'ai cependant lieu de croire qu'il avait été produit à M. Fouché par M. de Talleyrand, avec lequel il se trouvait depuis longtemps en rapport pour des spéculations de Bourse. Quoi qu'il en puisse être, M. Ouvrard assure qu'il avait consenti seulement

à s'efforcer « de découvrir si la disposition des esprits, en Angleterre, permettait de croire à la possibilité de négocier la paix. » Il partit donc, mais n'alla pas au-delà d'un des ports de la Hollande, où il rencontra M. de Labouchère revenant de Londres. Il ne tarda pas à découvrir le peu de succès des démarches de ce négociateur, dont il obtint en partie le secret en lui confiant le sien, et il prit fort sagement la résolution de revenir à Amsterdam.

M. Fouché avait alors un autre agent à Londres. C'était un colonel anglais, prisonnier de guerre, et qu'il avait relâché sous condition de le servir. M. Ouvrard ne parle pas de cet agent. Il dit seulement qu'il avait trouvé moyen d'établir, d'Amsterdam, une correspondance avec le marquis de Wellesley, et qu'elle avait pour intermédiaire, à Londres, la maison de banque de M. Francis Baring. Les documens qui lui arrivaient par cette correspondance étaient, dit-il encore, envoyés aussitôt à M. Fouché, et, s'il faut l'en croire, on pouvait, d'après ces documens, arriver à une base de négociation qui n'aurait pas été fort différente de l'*uti possidetis*. Il est probable que M. Fouché a partagé cette confiance, car il fit alors proposer à M. de Labouchère de retourner à Londres. M. de Labouchère refusa, convaincu qu'il n'y avait rien à faire pour le moment. L'empereur alors arrivait en Belgique, et c'est là qu'il eut, pour la première fois, révélation des démarches faites à son insu.

Le roi de Hollande, que l'insuccès des démarches de M. de Labouchère n'avait pas découragé, profita du passage de son frère à Anvers, et se hasarda à lui confier ce qu'il avait entrepris, ce qui se poursuivait encore, et mit tout en œuvre pour le convaincre que, cette porte étant ouverte, il était de son intérêt de ne pas la laisser se refermer ; qu'il fallait, au contraire, en profiter pour établir définitivement une négociation dont on pouvait attendre de fort bons résultats.

Nul doute que le roi Louis n'eût agi fort légèrement et qu'il n'eût étrangement méconnu le caractère de Napoléon, dont il devait avoir cependant une si grande habitude. Quoi qu'il en soit, la colère de l'empereur fut portée au dernier degré aussitôt qu'il sut qu'on avait eu l'audace, sans prendre ses ordres, de s'immiscer dans une affaire de si haute importance, et qu'on n'avait pas craint de l'exposer à voir repousser avec mépris des avances auxquelles on ne croirait jamais qu'il eût été complètement étranger. Pendant tout le reste de son voyage, il fut occupé de cette pénible découverte et du soin de réunir tout ce qui pouvait y jeter de nouvelles lumières. Arrivé à Saint-Cloud, il ordonna à M. Fouché de lui remettre tous les documens transmis par M. Ouvrard, puis les

confia, avec ceux qu'il s'était déjà procurés, à M. d'Hauterive, conseiller d'État, garde du dépôt des archives étrangères, auquel il intima l'ordre d'en faire l'examen le plus approfondi, et de présenter à bref délai un rapport sur la conduite des personnes qui avaient trempé dans cette intrigue.

Sans attendre la remise du rapport, il n'hésita pas, dès le premier conseil qui se tint à Saint-Cloud, à faire tomber sur M. Fouché tout le poids de son mécontentement. Entre les reproches dont il l'accabla, on remarqua celui de s'être entendu avec M. de Talleyrand pour conduire ces coupables manœuvres; puis, ajoutant l'ironie au reproche : « Vous vous croyez bien fin, lui dit-il, et vous ne l'êtes guère cependant; c'est Talleyrand qui est fin, et dans cette occasion il vous a joué comme un enfant, il a fait de vous son instrument. » M. Fouché n'hésita pas à tout prendre sur lui et déclara qu'il n'avait été inspiré que par son ardent désir d'être utile à l'empereur, au pays, et par la conviction qu'il pouvait leur rendre le plus grand des services. Pendant que ce conseil se tenait, le duc de Rovigo, aide-de-camp de l'empereur, commandant la gendarmerie d'élite, avait été chargé d'arrêter M. Ouvrard, qu'on savait de retour à Paris depuis quelques jours. Pour arriver à le joindre, on fit proposer par Mme Hamelin, femme galante et intrigante, avec laquelle ils étaient l'un et l'autre assez liés, une entrevue chez elle, sous prétexte d'arranger les différends survenus entre le général Rapp et sa femme, fille de M. Vanderberg, ancien associé de M. Ouvrard. Celui-ci se laissa prendre à ce piège, et, à peine arrivé chez Mme Hamelin, il se vit environné de gendarmes qui le conduisirent à l'Abbaye. Le lendemain, M. de Rovigo fut nommé ministre de la police, et M. Fouché, duc d'Otrante, gouverneur de Rome.

L'empereur avait beaucoup hésité sur le choix de ce nouveau ministre, et M. de Sémonville avait pu se croire préféré. On a même su qu'étant venu dîner à Saint-Cloud chez M. Maret, qui s'agitait beaucoup en sa faveur, et s'attendant à prêter serment avant la fin du jour, il avait eu le soin d'apporter son habit de sénateur. Mais, dans le cours de la matinée, les résolutions de Napoléon avaient changé. Il avait fait appeler le duc de Rovigo et lui avait annoncé sa nomination, toutefois avec défense d'en parler à qui que ce fût. Lui aussi dînait ce jour-là chez M. le ministre secrétaire d'État, où il rencontra M. de Sémonville; le soir même, M. Maret eut le déplaisir d'avoir à rédiger le décret qui mettait son ami de côté, et ce fut le duc de Rovigo qui prêta serment à sa place. Napoléon avait évidemment redouté la finesse et les habitudes un peu cauteleuses de M. de Sémonville, qu'il connaissait

de longue main. Il avait craint de rencontrer en lui un ministre dont il lui faudrait, sous d'autres rapports, se défier presque autant que de M. Fouché, et, voulant un homme qui ne fût, en toutes circonstances, qu'un docile instrument, il s'était décidé pour l'aide-de-camp dont il avait, en tant d'occasions, éprouvé le dévoûment.

Lorsque ce choix fut connu, il causa un grand étonnement. Le duc de Rovigo était généralement considéré comme toujours prêt à exécuter au moindre signe les volontés de son maître, quelque rudes qu'elles fussent ; or, on se disait qu'un tel maître aurait eu besoin, au contraire, de rencontrer, dans celui qui était appelé à lui rendre la nature de services que comporte le ministère de la police, des dispositions modératrices. J'aurai bientôt à dire ce qui advint de cette crainte qui eut tant d'influence sur ma destinée.

M. d'Hauterive fut promptement en état de présenter le travail qui lui avait été demandé. Il n'hésita pas à établir que les démarches faites par M. Ouvrard, d'après l'ordre de M. Fouché, étaient de la dernière indiscrétion, et que cette indiscrétion, qui pouvait entraîner pour celui qui se l'était permise la perte de toute confiance, serait encore justement traitée de criminelle dans le cas où on y rencontrerait la moindre apparence de mauvaise intention ; il affirma en même temps qu'il lui avait été impossible de découvrir cette apparence, et ajouta que rien ne lui avait indiqué, d'une manière qui méritât la moindre créance, que M. de Talleyrand eût été de connivence avec le ministre de la police. En concluant ainsi, le rapporteur n'avait évidemment parlé que d'après les pièces dont l'examen lui avait été confié, et en mettant de côté ses renseignemens personnels, car je tiens de lui-même que, peu de jours auparavant, il avait vu entre les mains de M. de Talleyrand un des documens que Fouché avait été obligé, depuis, de remettre à l'empereur. Celui-ci ne fut nullement content du travail de M. d'Hauterive, si peu même que son impatience éclata au milieu de la lecture et qu'il lui arracha le cahier des mains en lui disant que ce n'était pas la peine de continuer, qu'il n'avait rien compris à cette affaire.

M. d'Hauterive, s'il faut l'en croire, car presque tous ces détails m'ont été fournis par lui, eut, en cette occasion, plus de caractère qu'on ne lui en aurait supposé ; il insista pour qu'on voulût bien achever de l'entendre, reprit son cahier et poursuivit sa lecture. A la fin, Napoléon se radoucit et, voyant bien qu'il lui serait impossible d'obtenir plus de lumière, laissa éclater sa colère contre M. Ouvrard, en déclarant que, puisqu'il le tenait en prison, il l'y garderait longtemps. « Ce misérable, ajouta-t-il, me coûte déjà deux ministres. » Le regret pouvait être sincère à l'égard de M. de

Marbois, qu'il lui avait fallu renvoyer pour toutes ses malheureuses combinaisons pendant la campagne d'Austerlitz (1), mais ne l'était certainement pas à l'égard de M. Fouché, dont il avait depuis plus d'une année impatience de se débarrasser (2) et contre lequel il nourrissait de vifs ressentimens.

Pendant que cette investigation se poursuivait à l'égard de M. Ouvrard, l'empereur faisait écrire en Hollande pour qu'on lui envoyât M. de Labouchère, dont il voulait tirer tous les éclaircissemens que lui seul était en état de donner. Je tiens, au reste, de la bouche de M. de Labouchère, que le roi de Hollande, en lui faisant part de cette injonction, lui laissa la plus complète liberté de ne pas y obtempérer, lui faisant observer qu'un voyage à Paris, dans de telles circonstances, pourrait n'être pas sans péril, qu'il se terminerait peut-être par une réclusion dans le château de Vincennes, dont lui, roi, malgré la protection qu'il devait à ses sujets, n'aurait aucun moyen de le faire sortir.

Il est assez difficile de concilier cet avertissement avec le passage de ses Mémoires où le roi Louis affirme qu'il n'avait entamé, au mois de février, la négociation dont M. de Labouchère fut chargé que sur l'ordre exprès de Napoléon, lequel avait voulu tenter cette voie détournée. M. de Labouchère m'a formellement dit que l'allégation manquait de vérité et que son voyage en Angleterre avait eu lieu à l'insu de l'empereur. Si, en effet, l'assertion du roi Louis était exacte, comment aurait-il pu craindre pour la sûreté de l'homme qui n'avait fait qu'exécuter un plan ainsi concerté? Quelle opinion avait-il donc de son frère, s'il pouvait en attendre une violence aussi odieuse?

M. de Labouchère, fort de sa conscience, ne se laissa point intimider, arriva à Paris, se transporta aussitôt chez M. de Champagny et eut avec ce ministre une longue conférence dans laquelle il ne

(1) M de Marbois, ministre du trésor pendant la campagne d'Austerlitz, avait été tellement trompé et connaissait si peu sa situation, que je tiens de son successeur, M. Mollien, que le tableau de cette situation, tel qu'il le reçut de ses mains, portait M. Ouvrard comme débiteur du trésor pour une somme de 40 millions. Une commission, qui fut chargée d'examiner ce compte, porta la dette à 60 millions, que M. Ouvrard ne nia pas, et M. Mollien, ayant voulu revoir lui-même et vérifier tous les calculs, fit monter le débit à plus de 100 millions, à 130 millions, si je ne me trompe. M. Ouvrard ne récusa pas davantage cette dernière fixation.

(2) M. d'Hauterive m'a encore raconté que, sortant après cette scène du cabinet de l'empereur avec M. de Champagny qui y avait assisté, il ne put s'empêcher de lui dire : « Quel homme, bon Dieu! que votre empereur! On achète bien cher l'honneur de travailler avec lui! — Vous êtes difficile, répondit M. de Champagny, si vous n'êtes pas content de la manière dont les choses se sont passées. Avec nous, cela commence souvent aussi mal, et il est rare que cela finisse aussi bien. »

dissimula rien de ce dont il avait été chargé, de ce qu'il avait été dans le cas de faire et de dire. L'empereur, de son côté, sur le compte qui lui fut rendu de cette conférence, reconnut que M. de Labouchère, n'ayant fait qu'exécuter les ordres de son souverain, était entièrement irréprochable, et M. de Champagny eut pour instructions de le traiter avec beaucoup d'égards, même avec distinction.

C'est ici le lieu de dire qu'une mésintelligence toujours croissante s'était établie entre lui et son frère, depuis le jour où celui-ci était monté sur le trône, et qu'il était impossible qu'elle n'amenât pas d'un moment à l'autre les plus graves conséquences. Le caractère de Louis-Bonaparte est une des bizarreries de cette époque, et il mérite que je m'y arrête quelques momens. Cet homme avait, il faut en convenir, d'estimables qualités; il joignait à un sens droit un grand fonds de moralité, mais il était défiant et d'une prodigieuse susceptibilité, qu'accroissaient encore les souffrances d'un tempérament maladif. Marié avec la fille de Joséphine, la pente de son esprit jaloux l'avait promptement conduit à concevoir, sur la conduite de sa femme, les soupçons les plus offensans, justifiés bientôt par les manières beaucoup trop libres de celle qu'on lui avait donnée pour compagne. Il y eut, entre Hortense et lui, des scènes extrêmement vives, et, si quelque chose a pu l'étourdir sur le malheur de monter au trône et d'arriver à une situation dont il prévoyait toutes les amertumes, ce fut, avec l'avantage d'enlever sa femme à la cour beaucoup trop libre de son frère, la pensée qu'il pourrait l'assujettir, en Hollande, à un genre de vie plus conforme à ses goûts et à ses convenances particulières.

Il en fut donc pour lui de la royauté comme du mariage. Il en prit les devoirs beaucoup plus que les jouissances. Il se fit Hollandais, se dévoua à ses sujets, prenant la défense de leurs intérêts, sans même regarder s'il avait chance de le faire avec succès. Napoléon l'avait envoyé régner à Amsterdam pour s'assurer que la Hollande serait constamment soumise à ses volontés et qu'il y commanderait aussi absolument que si elle eût été rangée au nombre de ses provinces. Le roi Louis, au contraire, voulut être un allié de la France, mais un allié dont les intérêts seraient compris et comptés pour quelque chose. La lutte devait se trouver bientôt engagée. Napoléon s'en irrita d'autant plus qu'il ne tarda pas à s'apercevoir que son frère devenait chaque jour plus agréable, plus cher aux Hollandais, tandis que lui, par une conséquence nécessaire, leur devenait de plus en plus odieux.

Il faut lire, dans les Mémoires du roi, les pièces et les détails relatifs à ce malheureux débat entre les deux frères. Appelé à Paris

à la fin de 1809, le roi de Hollande n'avait cédé qu'avec la plus grande répugnance à une invitation qui ressemblait à un ordre; il s'attendait aux désagrémens qui lui étaient réservés et aux attaques qu'il aurait à supporter. Sa fermeté fut mise à de rudes épreuves. La négociation entre lui et Napoléon n'était pas un simple débat diplomatique, c'était une affaire de famille et elle avait toute l'aigreur qui se mêle habituellement aux dissensions domestiques. Madame mère intervenait souvent entre ses fils, et ce fut à cette occasion que parut pour la première fois, sur la scène politique, un homme que, depuis, nous avons vu appelé à y figurer d'une manière fort brillante. M. Decazes, attaché au cabinet de Madame, avait été, à plus d'une reprise, envoyé par elle en Hollande pour porter des paroles au roi, et il avait gagné à ces missions d'être nommé secrétaire des commandemens de ce prince. Il paraît qu'il sut se rendre agréable et utile aux deux parties. Enfin le malheureux Louis fut obligé de consentir au traité qui le dépouillait d'une partie de ses États, l'astreignait, pour le reste, à conserver une garnison française destinée à surveiller l'engagement qu'il venait de prendre d'empêcher tout commerce entre la Hollande et l'Angleterre. Or cet engagement était impossible à tenir, surtout si on prétendait le faire exécuter en toute rigueur.

Le roi Louis s'était flatté, il le prétend du moins et on ne sait trop pourquoi, qu'on userait de ménagemens. Ce fut le contraire qui arriva. Les troupes françaises qui, lors de l'invasion anglaise, étaient entrées dans le royaume pour en assurer la défense, non-seulement ne se pressaient pas de l'évacuer, mais resserraient de plus en plus la capitale, qu'elles investissaient en quelque sorte et dans laquelle on s'attendait, à tout moment, à les voir entrer. Une armée de douaniers français concourait aussi à ce blocus.

L'ambassadeur fut remplacé par un simple chargé d'affaires. Le roi de Hollande reçut une lettre de son frère dans laquelle on trouva ces phrases : « *Je ne veux plus* d'ambassadeur de Hollande à Paris. *Je ne veux pas* que vous envoyiez de ministre en Autriche. *Je ne veux pas* non plus que vous renvoyiez les Français qui sont à votre service; ne m'écrivez plus vos phrases ordinaires: voilà trois ans que vous me les répétez, et chaque instant en prouve la fausseté. *C'est la dernière lettre de ma vie que je vous écris.* »

Enfin le roi Louis, fidèle en cela à ses engagemens, était à Harlem, occupé à surveiller tous les préparatifs qu'il faisait alors contre l'Angleterre, et l'armement de la flotte qu'aux termes du dernier traité il devait équiper, lorsqu'il apprit la demande d'occupation d'Amsterdam formée par le commandant des troupes françaises. Son indignation ne connut plus de bornes, et, s'il faut

l'en croire, son premier mouvement fut de défendre sa capitale jusqu'à la dernière extrémité. Mais, quand il vit qu'il ne lui restait aucune espérance d'être secondé dans sa téméraire détermination, il s'arrêta à la résolution d'abdiquer et de mettre son fils à sa place. Puis il partit dans la nuit du 1er juillet, prit la route des États d'Autriche et se rendit aux bains de Tœplitz en Bohême; sa conduite, en cette occasion, fut, on ne saurait le méconnaître, pleine de générosité et de désintéressement. Il avait vendu, avant de partir, une petite terre qu'il possédait près d'Utrecht et n'emporta, outre 10,000 francs en or, que quelques diamans qui étaient sa propriété personnelle. Il laissait, pour subvenir aux premiers besoins de la régence, le revenu intact du mois de juin. La reine, sa femme, était alors en France, aux bains de Plombières; elle ne l'a jamais rejoint.

Le parti de Napoléon fut bientôt pris. Il envoya un aide de camp chercher en Hollande le jeune prince, son neveu, le fit grand-duc de Berg, et lui retira définitivement le royaume de Hollande qu'il réunit par décret à l'empire français. On n'a pas assez remarqué l'allocution qu'il fit à l'enfant, lorsque celui-ci lui fut présenté à Saint-Cloud, et que le *Moniteur* ne manqua pas de publier: « N'oubliez jamais, dans quelque position que vous placent ma politique et l'intérêt de mon empire, que vos premiers devoirs sont envers moi, vos seconds, envers la France. Tous vos autres devoirs, même ceux envers les peuples que je pourrais vous confier, ne viennent qu'après. » Ces paroles, adressées au fils, contenaient l'explication et le commentaire de la conduite qui avait été tenue avec le père; elles renfermaient aussi la plus complète justification de ce dernier. Louis, de Tœplitz où il était encore, protesta contre l'acte qui dépouillait son fils, remit lui-même, un peu plus tard, cette protestation entre les mains de l'empereur d'Autriche, la fit tenir à l'empereur de Russie, et l'adressa enfin au sénat de France.

Malgré la vigueur et l'hostilité d'un tel acte, toutes les démarches possibles furent tentées auprès de lui pour l'engager à rentrer sur le territoire français et à y fixer son séjour. L'ambassadeur de France à Vienne, M. Otto, eut ordre de pousser ces instances jusqu'à la menace, et lui signifia par écrit, au nom de l'empereur, que, comme prince français et grand dignitaire de l'empire, il eût à y rentrer au plus tard pour le 1er décembre suivant, sous peine d'être considéré comme désobéissant aux constitutions de l'empire et traité comme tel. M. Decazes lui fut envoyé deux fois pour obtenir de lui, par des voies plus douces, cette condescendance tant désirée par son frère; tout fut inutile; il brava les menaces et résista à toutes les sollicitations. Il était cependant réduit au plus

grand isolement; les personnes qui l'avaient accompagné, à la sortie de la Hollande, l'ayant quitté l'une après l'autre, il se trouvait seul et malade à Grætz en Styrie, lorsqu'il rejeta pour la dernière fois les propositions apportées par M. Decazes. Les Bonaparte, il faut en convenir, étaient d'une trempe peu commune; leurs qualités et leurs défauts, leurs vertus ou leurs vices sortent des proportions ordinaires et ont une physionomie qui leur est propre. Ce qui les distingue surtout, c'est l'obstination dans la volonté, c'est l'inflexibilité dans les résolutions.

L'empereur avait quatre frères et trois sœurs. Déjà cette indomptable obstination avait soustrait à sa puissance deux de ses frères. Le premier, connu sous le nom de Lucien, plus tard, prince de Canino, titre qui lui fut donné par le pape, avait une âme ardente; il était ambitieux, avide d'argent; les affaires devaient s'offrir à lui avec d'autant plus d'attraits qu'il y avait joué un rôle important, au 18 brumaire, et pouvait se dire que sa fermeté dans cette périlleuse journée avait beaucoup contribué au succès. Il déserta la cour alors que son frère touchait au faîte des grandeurs et pouvait promettre les plus hautes destinées à tous les membres de sa famille. Devenu veuf, on ne put jamais le faire renoncer à ses projets de mariage avec une femme divorcée qui était depuis quelque temps sa maîtresse, et, plutôt que de céder, il s'imposa un exil dont il n'est revenu qu'après mille traverses qui l'ont conduit jusqu'en Angleterre, au moment des derniers désastres de 1815. Pendant le séjour qu'il fit en Italie, il parut mettre son honneur à se montrer fidèle et dévoué au gouvernement pontifical, dont il s'était fait le sujet.

Joseph, l'aîné de la famille, était arrivé au trône d'Espagne, après avoir occupé celui de Naples. Spirituel, voluptueux, efféminé, quoique brave, rien ne l'étonnait dans son incroyable fortune. Je l'ai entendu, au mois de janvier 1814, émettre cette singulière prétention que, si son frère avait bien voulu ne pas se mêler de ses affaires, après sa seconde entrée à Madrid, on le verrait encore gouverner l'Espagne. Ceci s'explique par un autre trait fort saillant de leur caractère. Du moment où chacun d'eux eut mis le pied dans la carrière qui mène aux honneurs souverains, il n'y a point d'intimité qui ait vu se démentir un seul instant le sérieux avec lequel ils ont accepté les positions les plus élevées; ils ont fini même par s'y croire inévitablement appelés. Ils avaient l'instinct de leurs grandeurs. Joseph montre, dès le commencement de l'élévation de son frère, une si grande impatience de se voir en possession d'un rang qui fût digne de lui que Napoléon disait alors assez gaîment : « Il me semble que Joseph est quelquefois tenté de

croire que j'ai dérobé à mon aîné la succession du roi notre père. »

Quant à Jérôme, lorsqu'il sortit du collège, son frère avait déjà fait les plus grands pas vers la toute-puissance ; par conséquent, il se crut né sur les marches du trône. Cette illusion a suffi pour lui donner largement les défauts que produit trop souvent l'éducation des princes. Il n'a guère eu le temps de se signaler que par l'audace peu commune de ses débauches et, cependant, il a su encore tenir attachée à sa fortune et à sa personne la princesse que le sort lui avait donnée pour compagne.

Des trois sœurs, l'aînée, sous le titre de grande duchesse, a presque régné en Toscane ; elle s'y est fait aimer ; cet heureux pays lui a dû des ménagemens que n'a obtenus aucun des États alors réunis à la France. Le souvenir qu'on y garde d'elle est bon, malgré les désordres d'une conduite privée où les apparences n'étaient pas suffisamment sauvegardées. La princesse Pauline, épouse du prince Borghèse, a peut-être été la plus jolie personne de son temps ; elle n'a guère songé à faire valoir d'autre avantage que celui-là. Elle avait accompagné à Saint-Domingue son premier mari, le général Leclerc ; le soleil des tropiques avait été, dit-on, étonné de son ardeur dans les plaisirs ; les fatigues de cette vie ont détruit sa santé ; nous l'avons vue longtemps portée en litière ; elle n'en était pas moins belle, en dépit de cette infirmité.

Il me reste à parler de Caroline, femme de Murat, reine de Naples ; elle ressemblait beaucoup à l'empereur. Moins belle que Pauline, quoique douée des charmes les plus séduisans, elle avait l'art, sans être plus scrupuleuse que ses sœurs, de respecter beaucoup mieux les convenances ; d'ailleurs, tous les goûts chez elle s'effaçaient devant son ambition. Elle avait bien trouvé la couronne de Naples un peu petite pour sa tête, avait fort envié celle d'Espagne, mais enfin elle s'était résignée, et elle a porté avec bonne grâce celle qui lui était échue ; on peut même dire qu'elle y a fait preuve d'assez de dignité. Elle a eu la folie de croire que sa fortune pourrait résister à une catastrophe qui entraînait celle de Napoléon. Dans cette étonnante race, les engagemens les plus sacrés, les affections les plus vives s'évanouissaient aussitôt que les combinaisons de la politique paraissaient les conseiller ; cependant, chacun de ses membres avait au plus haut degré l'esprit de famille. Caroline a participé à la ruine de son frère, auquel elle devait toutes ses grandeurs ; elle lui a porté peut-être le coup décisif.

PROSPER MÉRIMÉE

D'APRÈS

DES SOUVENIRS PERSONNELS ET DES DOCUMENS INÉDITS

IV[1].

DERNIÈRES ŒUVRES ET DERNIÈRES AMOURS. — MÉRIMÉE A CANNES. — LE 4 SEPTEMBRE 1870.

I.

Mérimée n'était pas perdu pour la littérature. On a vu par quelles raisons il se fit l'éditeur des œuvres de Beyle et de Jacquemont. Il donna aussi au public une édition de Brantôme et en prépara une d'Agrippa d'Aubigné. Il sema de nombreux articles dans la *Revue des Deux Mondes*, dans le *Moniteur*, dans *le Journal des savans*, principalement sur des auteurs ou sur des sujets étrangers. Mais le meilleur de son temps, il le donna à la littérature russe, dont il a commencé chez nous la popularité. Il écrivait à Albert Stapfer : « La langue russe est la plus belle langue de l'Europe, sans en excepter le

(1) Voir la *Revue* des 1er avril, 1er mai et 1er juin.

grec. Elle est bien plus belle que l'allemand et d'une clarté merveilleuse. Vous savez qu'on peut comprendre tous les mots d'une phrase allemande sans se douter de ce que l'auteur a voulu dire. Mon ami Mohl, Wurtembergeois de naissance, s'excusait de ne pouvoir me traduire une phrase d'un de ses compatriotes, parce que cette phrase était dans la préface et qu'il aurait fallu lire les douze volumes pour en bien pénétrer le sens. Cela n'arrive pas en russe (1). » Il ajoute que « la langue est jeune ; les pédans n'ayant pas encore eu le temps de la gâter, elle est admirablement propre à la poésie (2). » C'est cette idée qu'il développa dans un article très étudié sur Pouchkine. Il traduisit, comme il savait traduire, deux nouvelles saisissantes de l'écrivain russe, *le Coup de pistolet* et *la Dame de pique ;* il y mêla sa fine raillerie à l'angoisse sans nom qui plane sur ces deux récits. Il fit connaître aussi au public *l'Inspecteur-général*, la terrible satire de Nicolas Gogol, et analysa, dans un article, *les Ames mortes*, mais je ne pense pas qu'il ait vu jusqu'au fond de Gogol. Dans l'amertume du conteur slave, il critiquait, un peu mesquinement, l'abus d'un procédé littéraire, au lieu d'y voir l'incurable tristesse d'une race et le mal religieux qui torture, là-bas, jusqu'aux incroyans. Son étude sur Tourguénef manque aussi d'ampleur. Pourtant, il connaissait et aimait l'auteur de *Pères et Enfans*, avec lequel il se lia dès le premier séjour de Tourguénef en France, peu après la paix de Paris et l'émancipation des serfs. Dans l'automne de 1867, il revisait les épreuves de *Fumée*, que traduisait, pour *le Correspondant*, le prince Auguste Galitzine. Une lutte très amusante s'engagea entre le traducteur et le reviseur. A mesure que la pudeur du premier supprimait un passage, la malice du second le rétablissait. Mais le prince revisait à son tour, supprimait encore, et, de nouveau, Mérimée réclamait. Je crois que le prince eut le dernier mot : ce qui gâta quelque peu l'œuvre du grand charmeur. Quant à Mérimée, quelle chose l'attirait dans Tourguénef, et, par exemple, dans *Fumée?* Est-ce la peinture poignante de cette impuissance qui fait de la vie du Slave un long rêve déçu ? Ou n'est-ce pas plutôt l'art contenu et suggestif du peintre, son coup de pinceau sobre et fin? Mérimée a dit quelque part : « Les Russes sont sortis de l'ornière classique sans tomber dans la fondrière du romantisme ; » et il les aimait pour cela.

Il n'a pas terminé son histoire de Pierre le Grand, mais il nous a laissé une double étude sur deux héros cosaques, Bogdan Chmielnicki et Stenka Razine. C'est de l'histoire mixte, moitié documentaire,

(1) Correspondance inédite avec Albert Stapfer. Cannes, 10 février 1869.
(2) *Id.*, *ibid.*

moitié dramatique, entremêlée de harangues à la façon de Tite-Live ou de Saint-Réal. Bien qu'il se borne à raconter, Mérimée donne plus d'idées que tel historien qui disserte ou qui procède par tableaux surchargés et par énumérations infinies, en vidant tous ses tiroirs sur notre tête. Quand on a lu les *Cosaques d'autrefois*, on a une vue très claire de cette démocratie militaire, des raisons qui la rendirent un moment redoutable et de celles qui l'empêchèrent de former un empire cosaque. Ce fut une Rome condamnée à ne pas grandir.

Rien n'inspira mieux Mérimée que l'aventure du faux Démétrius qui se donna pour le fils du Terrible, régna un moment, périt d'une mort affreuse, et dont d'autres imposteurs prirent ensuite la place. Mérimée a abordé le sujet deux fois : comme historien et comme dramaturge. Le premier semblait frayer la route et déblayer le terrain pour le second qui, malheureusement, n'acheva point sa tâche. Mérimée tenait, dans son livre, à séparer la personnalité mystérieuse et attirante de Démétrius et celle du moine vulgaire, impudent et ivrogne qui lui servit de précurseur et que l'on confond souvent avec lui. Cela fait, il put inventer librement, et il retrouva quelque chose de cette puissance d'évocation et de divination qu'on avait reconnue dans la *Guzla*, de cette imagination presque shakspearienne qu'on avait admirée dans *Clara Gazul*. Je ne me lasse pas de voir ces quatre hommes assis à table et buvant dans une arrière-boutique : le prince suédois exilé, le marchand d'Ouglitch, le moine Otrépief et le jeune Youril, qui sera bientôt le faux Démétrius. J'écoute les choses qu'ils disent, si différentes de nos pensées à nous et pourtant si semblables. Ainsi auraient parlé et pensé ces quatre personnages si, par fortune, ils s'étaient rencontrés, en 1603, dans ce coin perdu de l'Europe, à l'ombre de l'église où reposaient les os du tsarowitz assassiné. Voilà bien leurs sentimens, leurs peurs, leurs doutes, leurs ignorances et leur savoir, leur religion et leur philosophie, toute leur âme barbare tremblant d'angoisse et de curiosité sur le seuil du monde moderne. Et, encore, quelle progression, quelle métamorphose lentement suivie que celle de ce Youril, d'abord enfant brave et espiègle, qui devient le plus consommé des comédiens et apprend à parler en prince, même à celle qu'il aime ! Pas de monologues, pas de confidens et pourtant aucun trait ne manque à sa psychologie. C'est par ses mensonges que nous connaissons la vérité. La scène avec Marine Mniszek est très belle. Mais combien eût été plus belle celle où l'imposteur se serait rencontré en tête-à-tête avec l'impératrice-mère Marfa ! Quelle épreuve pour l'aventurier et quel combat dans l'âme de cette mère ! Fut-elle trompée,

séduite, intimidée? Crut-elle embrasser son fils vivant? Crut-elle venger le mort tout en le reniant? Cédait-elle à une ambition personnelle? Pensa-t-elle, femme humble et croyante, qu'une haute volonté conduit tout, et que se soumettre aux faits, c'est se courber devant Dieu? Nul ne sut ce qui s'était passé entre eux. Un auteur russe a tenté la scène sans y réussir; Mérimée n'a même pas essayé. Il a abandonné son héros à la première étape de cette route longue et sanglante qui le conduisit au trône et à la mort. Telle qu'elle est, l'esquisse vaut mieux qu'un tableau.

« Je ne voudrais pas mourir, disait Mérimée, sans avoir écrit encore un roman. » Il se donna satisfaction en composant deux nouvelles, *la Chambre bleue* et *Lokis*. « Elles m'ont fort amusé, écrivait-il à son ami Stapfer, mais elles ne verront pas le jour (1). » Le manuscrit de *la Chambre bleue* fut remis par lui à l'impératrice, avec une illustration à la plume qui a la sécheresse élégante des gravures de la fin du XVIIIe siècle. Trouvé aux Tuileries le 4 septembre, ce manuscrit a été publié peu après, et M. de La Rounat en a tiré une petite comédie. Au fond, Mérimée n'en pensait pas grand bien. Suivant lui, elle était contraire à l'esthétique du genre. Traitée légèrement, elle aurait dû aboutir à une surprise tragique. Du moment que le dénoûment est une surprise gaie, il aurait fallu accentuer la terreur dans l'histoire elle-même. Voilà une recette à discuter pour ceux qui croient encore à la vertu des recettes en littérature. Dans l'espèce, le cas peut être proposé ainsi. Deux amans, enfermés dans une chambre d'hôtel où ils tremblent à chaque instant d'être surpris, voient filtrer sous la porte de la chambre voisine, où un voyageur anglais est couché, un ruisseau de vin de Porto qu'ils prennent pour un ruisseau de sang, et ils s'épouvantent jusqu'au moment où le quiproquo s'explique. Retournez l'hypothèse: ils prennent un ruisseau de sang pour un ruisseau de porto et s'en égaient jusqu'au moment où l'erreur est découverte. Dans le premier cas, c'est un homme gris qui a renversé sa bouteille, et, dans le second, il y a mort d'homme. J'essaie de me figurer ce qu'aurait été *la Chambre bleue*, récrite en sens inverse, et je la trouve toujours médiocre.

Lokis est une œuvre longtemps caressée par son auteur. L'ours qui donne son titre à la nouvelle, attaque, pendant une chasse, une dame lithuanienne qui se trouve en état de grossesse. Elle devient folle et accouche d'un fils en qui sommeillent des instincts féroces, mal combattus par l'éducation. La nuit de ses noces, le malheureux déchire à belles dents la charmante créature qu'il vient

(1) Correspondance inédite avec Albert Stapfer, 10 février 1869.

d'épouser. C'est une conséquence du phénomène que le vulgaire appelle « un regard. » Mérimée avait rêvé quelque chose de plus, et il interrogeait assidûment non-seulement ses dictionnaires, mais ses collègues de l'Académie des Sciences pour savoir jusqu'où pouvait bien se porter la galanterie des plantigrades. Ces messieurs (pas les ours, les académiciens) s'amusèrent à lui fournir des exemples. Il soumit la première version de *Lokis*, où sa pensée était fort claire, à M[lle] Dacquin, qui s'indigna; il la lut à Panizzi qui s'endormit. C'est alors qu'il se décida, sinon à ramener son ours au bien, du moins à jeter prudemment, sur toute l'aventure, un voile qui autorisait les interprétations différentes.

Je crois voir Mérimée s'installant avec son petit cahier relié pour lire *Lokis* devant l'impératrice. C'était pendant l'été de 1869, au château de Saint-Cloud, dans le salon qui occupait le milieu du premier étage, au fond de la cour d'honneur, salon contigu à cette originale bibliothèque, si ingénieusement arrangée par Louis-Philippe et dont Jules Sandeau était le gardien nominal. La soirée était chaude, mais on ferma les fenêtres par égard pour le lecteur. Les portes des salles voisines, éclairées, mais désertes, demeurèrent ouvertes, et bientôt il n'y eut que la voix de Mérimée qui résonnât dans cette quiétude et ce recueillement du grand palais ensommeillé. L'impératrice était assise à une table ronde placée dans un coin de la pièce, devant un buste en marbre du roi de Rome à vingt ans. A sa gauche, Mérimée. Autour de la table, les deux dames du palais, qui faisaient le service de semaine, les demoiselles d'honneur, M[lle] de Larminat et M[lle] d'Elbée, et les nièces de l'impératrice, Marie, Louise, avec la femme très aimable et très distinguée qui dirigeait alors leur éducation (1). Une lourde lampe éclairait le cahier blanc où *Lokis* était écrit d'une écriture large et ferme, les éventails qui battaient l'air lentement, les broderies qu'agitaient sans bruit des doigts agiles et menus, enfin ces fronts penchés et ces yeux de jeunes filles qui se levaient quelquefois vers le lecteur avec une expression de curiosité et de rêverie. Deux ou trois hommes, assis un peu plus loin, complétaient le petit cercle. Mérimée lut de sa voix indifférente et monotone, interrompu seulement par des sourires ou par de légers murmures d'approbation dont l'impératrice donnait le signal.

Lokis est un petit roman, très bien fait, très vigoureux d'exécution, très habilement varié de ton et où l'ironie se soutient à la hauteur voulue pour ne point gâter la couleur sombre du sujet. En le relisant ces jours-ci, il m'a semblé que c'était une des meil-

(1) M[lle] Redel, aujourd'hui M[me] Victor Duruy.

leures œuvres de Mérimée. Mais, ce soir-là, son ingrat et malheureux débit m'empêcha de m'en apercevoir.

Un peu après avoir fini, il se leva et me dit à demi-voix, d'un ton assez brusque :

— Avez-vous compris, vous?

Je dus avoir l'air assez niais. J'aurais peut-être fini par trouver une réponse encore plus niaise, mais il ne m'en donna pas le temps.

— Vous n'avez pas compris, c'est parfait!

Et il me laissa complètement abasourdi. En effet, je n'ai compris que longtemps après, en lisant les lettres à *l'Inconnue*. Il l'informa qu'il avait lu *Lokis*, à Saint-Cloud, « devant des petites filles qui n'y avaient vu que du feu. » Il n'avait plus aucune raison de le refuser à M. Buloz, et *Lokis* parut dans la *Revue*.

Malgré les heures qu'il donnait à la cour, au monde, aux voyages, à ses correspondances, à l'Académie et au Sénat, il lui en restait beaucoup, l'insomnie aidant, pour la lecture. Mais il se plaignait que les livres lui manquassent et était obligé de descendre quelquefois à de misérables romans anglais, écrits par de petites demoiselles. Cependant il me semble, sauf erreur, qu'il y avait alors en France des livres et des écrivains. Je crois même que cette période du second empire fera bonne figure dans notre histoire littéraire, et si je la désigne ainsi, c'est pour la dater et non pour essayer de lancer un « siècle de Napoléon III, » que les faits ne soutiendraient pas. L'empereur n'eut de part à cet épanouissement, peut-être final, de l'esprit en France qu'en assurant des loisirs à la nation pour assister, sans trouble, aux jeux brillans de la littérature. Le mouvement procédait de diverses causes où notre état politique n'avait rien à voir. C'était le retour inévitable du réalisme après les excès du romantisme que Victor Hugo avait fini par tuer sous lui après l'avoir enfermé dans une formule étroite et fausse. Mais ce retour était aidé par les tendances générales de la société européenne, par les victoires de la science positive, l'attiédissement des croyances religieuses, la prédominance de l'utilitarisme dans le gouvernement des affaires humaines, le début d'une nouvelle ère économique caractérisée par l'avènement de la vapeur et de l'électricité. Ce mouvement, qui s'accommodait mieux avec la nature française que celui de l'âge précédent, trouva surtout son expression dans notre critique et dans notre théâtre.

Mérimée, qui en était, sous certains rapports, un des précurseurs, eut-il conscience qu'il traversait une grande époque? Je suis obligé de dire que non. Les arbres, dit-on, empêchent de voir la forêt et le voyageur n'en juge l'étendue qu'après l'avoir

quittée. Des deux grands talens dramatiques de ce temps-là, Dumas et Augier, le second entretenait avec Mérimée des relations très amicales et voulut faire une pièce avec lui. L'entreprise échoua, parce que Mérimée, avec quelques dons éminens pour la scène, n'avait pas tous ceux qui sont nécessaires à l'homme de théâtre. Aucun refroidissement ne résulta de ce petit accident. Mérimée s'intéressait fort à ce pauvre Giboyer, suspendu entre les griffes de la censure, et conseilla peut-être à Augier de s'adresser en haut lieu. « Sire, dit Augier, en entrant dans le cabinet impérial, M. Walewski est trop occupé pour me recevoir : je viens à vous, qui n'avez rien à faire (1). » L'empereur rit et prit Giboyer sous sa protection. Mérimée en fut ravi, mais il n'étendait pas cette bienveillance à tout le monde. Je m'étonnais de le voir, dans une lettre à Panizzi, montrer le plus tendre intérêt pour la santé de Ponsard. Le mystère s'est vite éclairci. Il présidait alors l'Académie, et si l'un des immortels s'était avisé de mourir sous sa présidence, il aurait eu à prononcer son éloge et à recevoir le successeur. Le trimestre écoulé, Ponsard pouvait mourir.

Quand on lui parlait d'Octave Feuillet, il répondait que, pour sa part, il aimait fort Ponson du Terrail. Quand on lui faisait l'éloge de Renan, il lui reconnaissait un joli coup de pinceau, un agréable talent de paysagiste idyllique, mais préférait « pour le sérieux » Peyrat et Charles Lambert. *Salammbô* paraît : il s'excuse de l'avoir feuilleté. « En tout autre lieu, où il y aurait eu seulement *la Cuisinière bourgeoise* à lire, je n'aurais pas ouvert ce volume. » Parmi les nouveaux-venus, il ne s'humanise, ne s'entr'ouvre qu'avec About et Taine. Prévost-Paradol, qui, de loin, lui inspirait un peu de méfiance, lui plut, lorsqu'il le connut à Cannes, par une charmante simplicité à laquelle il ne s'attendait point. La fille de l'écrivain des *Débats* l'intéressa et fit revivre en lui, comme il le raconte dans une lettre à la comtesse de Beaulaincourt (2), le désir qu'il avait eu d'adopter une enfant pour l'élever et, jouir, en délicat, de sa grâce naissante et de son progrès intellectuel. C'eût été sa dernière volupté d'âme : il y renonçait à regret.

Quelqu'un, qui voulait l'agacer, lui prêta un volume de Baudelaire : il pensa en devenir enragé. Mais c'est à Victor Hugo qu'il réserve les épithètes les plus désobligeantes. Après avoir lu les six premiers volumes des *Misérables*, il donne son impression à la comtesse de Montijo : « Cela semble avoir été écrit en 1825... Aujourd'hui ce style-là n'étonne plus, mais assomme... Hugo n'a

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo.
(2) Lettre inédite.

pas un moment de naturel. Si ce livre était moins ridicule et moins long, il pourrait être dangereux. Tel qu'il est, il me semble inférieur de tous points aux romans socialistes d'Eugène Süe (1). » La question qui se pose pour lui est celle-ci : « Victor Hugo a-t-il toujours été fou ou l'est-il devenu ? » Et il écrit à Mlle Dacquin, toujours à propos des *Misérables* : « Quel dommage que *ce garçon*, qui a de si belles images à sa disposition, n'ait pas l'ombre de bon sens, ni la pudeur de se retenir de dire des platitudes indignes d'un honnête homme (2) ! » Voilà où l'on va quand on fait de la critique avec la bile et les nerfs : on en vient à traiter Victor Hugo de « garçon ! »

Pour se remettre, disait-il, au diapason de la vraie prose, il relisait les lettres de Mme de Sévigné. Il relisait aussi ses maîtres favoris, Aristophane, Cervantes, Rabelais, Shakspeare. Il était là en bonne compagnie, dans ce monde des beautés acceptées et définitives, que n'agitent plus les vilaines petites colères des gens de lettres. Mais c'est un mauvais signe que de se refuser à des impressions nouvelles et de revenir aux premiers livres qu'on a aimés. C'est le symptôme de la fin ; c'est l'esprit qui retourne mourir au gîte.

II.

Mérimée jugeait la société avec la même sévérité que la littérature, mais cette disposition défavorable n'apparaît d'abord que par accès, dans sa correspondance, pendant les premières années de l'empire. C'est d'abord de son ancien ton, moitié amusé, moitié moqueur, qu'il raconte à son amie de Carabanchel ces folies mondaines dont il prenait encore sa part. Parmi beaucoup de récits de ce genre, je détache celui d'une soirée qui est restée célèbre, du bal costumé qui fut donné à l'hôtel d'Albe au mois d'avril 1860 :

« Je vais vous parler de la fête donnée chez vous et où vous manquiez beaucoup. En avant de votre maison et du côté de l'avenue on avait fait une galerie en bois ; derrière la maison, dans le jardin, une immense salle à manger où l'on descendait par des escaliers ; tout autour une galerie, qui pourtournait la table. Quand, à deux heures, on a ouvert les portes, le coup d'œil était magique, surtout quand les salles, les escaliers et les galeries ont été couvertes de femmes en costumes brillans, et tout cela inondé de

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 3 juin 1862.
(2) *Lettres à une Inconnue*, 27 septembre 1862.

lumière électrique. Vous savez qu'il y avait une entrée de seize femmes représentant les quatre élémens. Elles étaient presque toutes très jolies, très décolletées, avec des jupes fort courtes. Mme de Labédoyère et Mlle Errazu étaient à croquer. Seulement, les naïades étaient poudrées avec des paillettes d'argent qui, tombant de leurs épaules, ressemblaient à des gouttes d'eau. Les mauvaises vues, comme la mienne, les croyaient trempées de sueur et on avait envie de les bouchonner comme des chevaux de course. La comtesse Walewska avait beaucoup de perles et de diamans très beaux; Mme de Bourgoing était en Mme Polichinelle, la princesse Mathilde en Nubienne, peinte couleur de bistre, si bien que personne ne la reconnaissait. La fille cadette de lord Cowley était en Muse, en Grâce, ou je ne sais quoi. Il m'a semblé qu'on montrait bien des choses; surtout les pieds et les bas de jambes, qu'on n'avait pas vus depuis 1825, produisaient beaucoup d'impression. Après la réapparition des pieds, le fait le plus important me paraît être la niaiserie des dominos. Rarement savaient-ils dire autre chose que : « Je te connais. » Cette bêtise prouve en faveur des mœurs. Il y a eu un scandale, pourtant. Mme de S... a été embrassée par un domino mâle et s'est fâchée outrageusement en nommant le coupable. Heeckeren a été embrassé aussi, mais par sa fille, à ce qu'on prétend. Il y avait deux femmes en hommes, Mme C... et Mme W... et, malgré des bottes à l'écuyère et des basques tombant jusqu'aux genoux, cela me semblait un peu scandaleux. J'ai causé un instant avec l'impératrice, très peu et très simplement déguisée, qu'on reconnaissait d'une lieue à sa main et à sa marche, ainsi qu'un domino bleu qui tortillait la barbe de son masque, quand il ne tenait pas son pouce dans sa main. Nieuwerkerke était un très vilain Henri IV, Edgar Ney un très beau Suisse, avec un pourpoint tailladé rouge, jaune et bleu, d'une exactitude à réjouir tous les antiquaires. Le plus amusant était le duc de Dino en arbre, accrochant tout le monde avec ses branches, et derrière lequel les gamins faisaient semblant de le prendre pour un vrai arbre. Il y avait aussi quelques Anglaises en nymphes, en Grecques et en marquises Louis XV, qui ressemblaient à des chiens savans. Je suis fâché de dire que miss B... était du nombre des plus cocasses. Somme toute, c'était très beau, très riche et très en train (1). »

Peu à peu, à mesure que les années viennent, apportant avec elles les infirmités, sa plume se fait chagrine et boudeuse. Les couleurs du brillant tableau qu'il aimait tant à regarder et qu'il ne se lassait pas de décrire se brouillent et se ternissent sous l'ombre

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 28 avril 1860.

envahissante. Aux Tuileries, sauf une figure, celle de l'impératrice, tout lui paraît changé. Il se plaint de mille petites choses. On mange trop, on se tient trop debout. Il y a trop d'Allemands. La cour n'est pas assez « littéraire ; » on y fait trop de farces. Il se plaint aussi de ne pas savoir les nouvelles : Biarritz, Fontainebleau, Saint-Cloud, lui semblent les lieux du monde où on est le moins au courant de la politique. Le reproche est amusant; il surprendra tout le monde, excepté ceux qui ont vécu à la cour sous Napoléon III. Les personnes de l'entourage, auxquelles on supposait une familiarité et une influence de tous les instans, guettaient pendant des semaines l'occasion de placer un mot et quittaient leur service sans l'avoir placé. Ceux qu'on croyait des favoris tout-puissans, après avoir déjeuné, dîné, s'être promenés toute la journée avec le maître de la politique européenne, attendaient *le Figaro* pour savoir ce qui se passait.

Pendant longtemps, Mérimée fut le seul à voir des nuages à l'horizon politique. Il connaissait les rivalités implacables, les haines furieuses qui séparaient entre eux certains serviteurs de Napoléon III. L'amitié de M. Fould le faisait pénétrer dans le secret des drames intérieurs du conseil. Tel ministre, hors de la présence de l'empereur, ne saluait plus un autre ministre, feignait de ne pas le connaître. Un jour, le duc de Morny, pour ne pas s'asseoir avec Walewski dans la même voiture, grimpait sur le siège à côté du cocher. Certains membres du cabinet gardaient toute leur sympathie aux dynasties déchues : « Si vous entreteniez une meute, écrivait il à la comtesse de Montijo, aimeriez-vous avoir des chiens qui s'entre-battraient au lieu de poursuivre le gibier? Si vous aviez parmi eux des animaux sans nez, sans courage, sans autre goût que celui de grappiller, les garderiez-vous? Si vous chassiez ceux qui vous ont servi et si vous preniez ceux qui vous ont mordu, croyez-vous que ce serait un encouragement à vous bien servir? »

Peu à peu ces jalousies et ces haines se groupaient à l'abri de principes différens, et deux politiques se dessinaient autour de l'empereur, les uns le poussant à achever son œuvre en Italie, avec ou sans le concours de l'Angleterre, les autres à maintenir l'indépendance et la suprématie papale. Mérimée sympathisait avec les premiers, tout en reconnaissant que ses amis faisaient le jeu des révolutionnaires, comme les autres servaient, plus ou moins consciemment, les intérêts légitimistes. Il ne prit aucune part aux mémorables discussions du sénat, si ce n'est celle d'un auditeur très pénétrant et très attentif. Le prince Napoléon, qui épuisa auprès de lui ses coquetteries sans l'entamer et à l'égard duquel il garda l'attitude d'une défiance admirative, lui semblait « un homme d'es-

prit qui casse des vitres pour s'amuser et qui se moque parfaitement de ses cliens, italiens et polonais. » Sainte-Beuve prononçait des discours, où il épanchait sa bile et son mépris; il parlait non pour convaincre, mais pour blesser, faisant à chaque phrase une nouvelle victime et un nouvel ennemi. Seul, Dupin s'exprimait en homme politique et en juriste constitutionnel. Inutile de dire ce que Mérimée pensait des champions du parti adverse, des Ségur d'Aguesseau, des La Rochejaquelein et des Bonnechose.

Lorsqu'il proposait d'enfermer Pie IX et Garibaldi dans une île déserte, afin que « les deux vieux entêtés » pussent s'entre-manger comme les fameux chats de Kilkenny, dont on ne retrouva que les queues sur le champ de bataille, il n'imaginait pas, sans doute, que cette boutade fût une solution. Que souhaitait il? Que l'empereur fît sentir sa volonté, comme autrefois. Mais les temps étaient changés; la politique de l'empereur était maintenant l'équilibre, l'immobilité qui résulte de deux forces égales, se mouvant en sens contraire. Au moment où parurent les décrets du 24 novembre, Mérimée était à Cannes : aucun renseignement, aucun commentaire ne l'aida à deviner la pensée impériale. Il crut d'abord que Napoléon III, en restituant le droit d'adresse aux corps délibérans, avait voulu montrer la France partagée, sur la question de Rome, entre deux opinions contraires et se faire conseiller par les uns comme par les autres la politique de non-intervention que les sourdes menaces de la Prusse et les criailleries anglaises rendaient opportune et prudente. Bientôt Mérimée reconnut qu'il s'agissait d'un plan plus vaste et qu'on était entré dans une phase nouvelle. Il eut horreur de cette chose qu'on appela l'empire libéral et dont le nom seul lui paraissait une antinomie. Il caractérisait la situation par une comparaison : « Arlequin donne à ses enfans un tambour et une trompette, en leur disant : « Amusez-vous, mais ne faites pas de bruit. » Il prévoyait que le pays, après avoir reçu des libertés qu'il ne demandait pas, en réclamerait qu'on ne voudrait pas lui accorder.

Lorsque l'empereur voulut remplacer l'adresse par le droit d'interpellation et qu'un sénatus-consulte, en ce sens, fut présenté au Luxembourg, Mérimée vit dans cette mesure le retour aux pires erremens du parlementarisme, sans aucune des précautions qui en limitent et en règlent le fonctionnement. Il mit ses inquiétudes raisonnées dans une lettre qu'il adressa à l'impératrice et attendit le résultat de sa hardiesse, qu'il jugeait grande. La lettre fut montrée à l'empereur qui semble en avoir tenu compte, car le sénatus-consulte fut profondément remanié. Bientôt M. Rouher fit savoir à Mérimée qu'on se disposait à lui offrir la croix de

grand-officier pour lui montrer le cas que l'on faisait de son indépendance et de sa franchise. Il engagea M. Rouher à dissuader le souverain de cette largesse. « Cela ne changera rien à mon dévoûment, disait-il, et cela pourra en donner à d'autres. D'ailleurs, je suis le plus oisif et le plus inutile des hommes. Je passe toutes mes soirées au coin du feu. Voulez-vous que je mette une plaque sur ma robe de chambre? » On ne l'écouta pas et il fut grand-officier pour avoir critiqué une pensée de l'empereur. Mais il n'y avait point de plaque qui pût le réconcilier avec la liberté. Si, du moins, on était allé jusqu'à la responsabilité ministérielle, la dynastie, pensait-il, eût été hors de question. Il oubliait les souvenirs de 1848, qu'une autre révolution allait confirmer. Nous le savons aujourd'hui : chez nous, la responsabilité des ministres ne couvre pas le souverain; c'est tout juste si elle donne un peu d'ombre à un président de république. Lorsqu'enfin l'année 1870 apporta à la France pour ses étrennes la responsabilité ministérielle, Mérimée, ne se souvenant plus qu'il l'avait souhaitée, se voila la face.

Qu'aurait-on pensé de l'empereur s'il était parvenu à fonder en France la monarchie constitutionnelle? La question a dû tenter quelquefois ces calmes esprits pour qui le présent est déjà de l'histoire et qui ne demandent aux événemens de la politique qu'un spectacle ou un problème. J'imagine qu'on trouverait aujourd'hui la seconde partie de son règne fort supérieure à la première. On louerait le prince d'avoir choisi pour commencer l'essai des libertés et l'éducation du peuple une heure de gloire et de paix, d'avoir compris que les seules réformes viables sont celles qui ne sont point arrachées par la menace et la violence. Les écrivains et les professeurs feraient ressortir cette patiente et quotidienne abdication d'un souverain absolu qui se dessaisit de ses droits pour les remettre à la nation, après lui en avoir appris l'usage : phénomène sans précédent, expérience unique, à moins qu'on ne la compare à l'œuvre imparfaite de Guillaume III. Celui-là a été, lui aussi, méconnu et abreuvé d'amertume. On a voulu le réduire au rôle humiliant de mari de la reine ; il a vu sa parole reniée au bas d'un traité, ses meilleurs amis au pilori et ses idées combattues par ses propres ministres jusque dans le conseil. Mais la postérité lui a été clémente parce que son œuvre a réussi et vécu. Différent a été le sort de l'autre « Taciturne. » Il a eu le tort d'échouer dans un pays où le malheur est un crime. Ses ennemis n'ont pas désarmé, ses amis ne l'ont pas suivi ; puis, quelqu'un est venu de l'autre côté du Rhin et, d'une main brutale, a renversé la table et les joueurs, avec leurs combinaisons, et nul n'a su qui aurait gagné la partie.

En cette hasardeuse entreprise, Mérimée pouvait, moins que personne, rendre justice à Napoléon III. Il était devenu le type du parfait réactionnaire, ou plutôt il constituait à lui seul une espèce à part, car il haïssait également l'Église et la révolution. S'il ressemblait à quelqu'un, c'était aux grands seigneurs voltairiens d'autrefois, qui ne croyaient même pas à l'aristocratie et dont le nihilisme épouvante quand on vient à le regarder de près. Il prévoyait l'écroulement de tout, et rien au-delà. Après cette nuit qu'il sentait venir, le jour se lèverait-il jamais?

III.

Il était arrivé à cet état de corps et d'esprit où tout offusque, inquiète et déplaît. L'idée de la fin s'était déjà présentée à lui, d'abord comme un léger frisson, une douleur qui traverse et passe. C'était en voyage, le soir, dans la solitude maussade des chambres d'auberge, surtout quand un anniversaire importun, comme celui du 27 septembre (date de sa naissance), l'obligeait à compter avec le temps. Ces anniversaires, comme il les redoutait! Une fois, voyageant en Espagne, il revint en hâte à Carabanchel, se réfugia chez son amie. Il pensait que le bruit des violons, le salon plein de lumières, les femmes parées, au visage souriant, empêcheraient le fantôme d'entrer; mais le fantôme savait trouver son heure et se faisait escorter de douleurs chaque jour plus tenaces. Or, s'il voulait bien mourir, il s'efforçait de souffrir le moins possible. « Je suis, disait-il, comme un pendu pendant le premier centième de seconde de sa pendaison. » Il essayait toutes sortes de remèdes, tâtait de tous les docteurs et même des empiriques. Il avait un médecin à Londres et deux à Cannes, sans compter les sommités parisiennes. Il écrivait : « Trousseau me nourrit d'arsenic. » Plus tard, il se rendit à Montpellier pour prendre des bains d'air comprimé, mais il s'endormait sous la cloche. Puisqu'il ne pouvait éviter de souffrir, il eût souhaité de souffrir sans témoins. Il songeait à imiter l'exemple des chats (encore les chats!) qui, par une pudeur ou une vanité suprême, cherchent un coin de grenier inaccessible pour dérober leur agonie.

Lorsqu'il vit Cannes pour la première fois, dans l'automne de 1857, il crut découvrir le paradis. Il se persuada que, sous ce soleil, au milieu de ces fleurs, on devait vieillir moins vite, mourir plus tard. Je ne veux pas médire du Cannes moderne, de ses hôtels, de ses villas et de ses boulevards. Mais j'aime à me rap-

peler l'ancien, que j'ai vu en 1865, huit ans après la première visite de Mérimée. Un vieux village provençal serrait ses rues étroites, pour s'abriter du mistral, au pied de son promontoire dont le profil seul est resté le même. A droite et à gauche, deux plages de sable, deux golfes solitaires où le flot mourait doucement dans la langueur et le silence, comme aux premiers jours du monde. Quant aux habitans du pays, comment ne pas se sentir porté à la confiance envers des gens qui « vivent de parfums et de fleurs? » Depuis, ils ont appris d'autres industries; ils s'y entendaient déjà. Ils expliquèrent à Mérimée que, grâce aux hautes montagnes qui entouraient la plaine de Cannes, il n'y pouvait jamais souffler qu'un vent tiède, venu de l'est. Le premier jour de mistral dut le détromper. Lorsque la pluie, la gelée, la neige, firent leur apparition, ils semblèrent plus étonnés que lui: « Il y avait cinquante ans qu'on n'avait vu pareille chose. » Il répéta d'abord ce mot, puis cessa d'y croire, en le voyant revenir d'année en année. Mais le pli était pris, et il était trop tard pour s'en dédire.

Cannes adopté, il s'agissait d'y trouver un « trou à lapin » pour s'y terrer, et passer, en se chauffant au soleil, les quelques années qui restaient. Deux anciennes amies de sa mère, miss Lagden et mistress Ewers, dont l'une, si je ne me trompe, avait été l'élève de Léonor Mérimée et, par conséquent, un peu la camarade de Prosper, vinrent s'établir avec lui, chaque hiver, rue du Bivouac-Napoléon, veillèrent à sa vie matérielle, duvetèrent avec intelligence et dévoûment le nid du vieil oiseau frileux. Les fenêtres de Mérimée donnaient sur la mer. Il ne se contentait pas de la regarder et se laissait souvent tenter par des promenades sur le golfe. Son goût pour le dessin et la peinture s'était ranimé dans un pays qui offre de si beaux sujets d'étude. A plus de soixante ans, il ne désespérait pas de faire des progrès et prenait des leçons d'aquarelle avec un maître habile, frère d'Édouard Grenier, le poète délicat, avec lequel il entretenait, à Paris, des relations d affectueux voisinage. Les ciels de Cannes, par leur beauté même, le désolèrent: ils n'avaient pas assez de nuages pour ses aquarelles. Ce n'est pas une palette, mais un écrin qu'il eût fallu pour rendre le coucher de soleil qu'il essaie de peindre avec sa plume dans une lettre à M[me] de Beaulaincourt: « Prenez des turquoises et des lapis-lazuli: voilà pour le fond du ciel. Mettez-moi dessus de la poudre de diamans avec des feux de Bengale: ce sera pour deux ou trois petits nuages au-dessus de notre montagne. Quant à la mer, prenez... ou plutôt ne prenez pas autre chose que le chemin de fer pour venir la voir. »

Un médecin lui conseilla de tirer à l'arc, et il s'adonna à cet exercice avec une passion méthodique. Taine, qui l'a visité à Cannes dans les dernières années de l'empire, le vit avec étonnement se promener dans la campagne, suivi à quelques pas de ses fidèles Anglaises dont l'une portait la boîte à couleurs, l'autre l'arc et les flèches de leur ami. Minutieux en tout, curieux d'aller au fond des choses, il étudia l'histoire de l'arc, sa portée à diverses époques et chez différens peuples. Peu s'en fallut qu'il n'écrivît son *Toxophilites*, comme avait fait le bon Roger Ascham, le précepteur d'Élisabeth, entêté du même exercice. Ayant appris que les arcs les meilleurs dont se servissent les Anglais pendant la guerre de Cent ans étaient faits d'un bois très dur, que l'on tirait d'Espagne, il écrivit à Mme de Montijo pour se procurer des matériaux semblables. Il devint fort adroit à abattre des pommes de pin et voulut persuader à Cousin de se livrer au même passe-temps, mais ne put former en lui qu'un détestable élève.

Bien entendu, Cannes n'était qu'une fausse solitude, un « bout du monde » de fantaisie à l'usage des ermites parisiens qui ne peuvent pas vivre vingt-quatre heures sans conversation et sans journaux. On trouvait à qui parler dans ce désert. C'était, outre Cousin, M. Barthélemy Saint Hilaire, le docteur Maure, Édouard Fould, qui amenait avec lui sa cuisinière, « artiste du plus grand mérite ; » c'était Panizzi, toujours entre ses deux patries, acceptant de l'une le titre de chevalier, de l'autre le poste et les émolumens de sénateur, et arrêté comme à mi-chemin entre le *British Museum* et les Cascines ; c'était la colonie anglaise, ayant à sa tête le vieux Brougham enfoui dans sa cravate aux cent tours, et dont Mérimée célèbre chaque année, en termes nouveaux, la momification progressive, lord Brougham, qui se plaint de tout, des gens et des choses, jusqu'au jour où la seconde enfance lui rend la sérénité, et qui accueille la nouvelle de la mort de sa femme par cette parole optimiste : « Espérons que ce ne sera rien. » C'étaient aussi des passans curieux et illustres, oiseaux de passage qui se posaient à Cannes un instant avant de reprendre leur vol : la duchesse Colonna, le général Fleury, Cobden, Jenny Lind, qui chanta devant lui et lui rendit pour une heure des sensations oubliées, la princesse royale de Prusse, qui lui montre ses dessins et ses enfans, « fort bien faits les uns et les autres. »

Oserai-je dire, après avoir cité ces grands noms, qu'il s'intéressait encore, et plus que jamais peut-être, à ses humbles amis, à ses bêtes favorites ? Il avait découvert, dans une masure déserte aux environs de Cannes, un chat abandonné, et fit tous les jours, pendant longtemps, un trajet considérable pour lui porter à manger.

Le chat, du plus loin qu'il l'apercevait, bondissait à sa rencontre, et cet accueil le charmait, bien qu'il en connût la cause. Il éleva aussi un petit lézard, et lui qui trouvait « le monde tous les jours plus bête, » il était émerveillé de l'intelligence et des progrès de son *pricadiou*. Il attrapait des mouches pour le nourrir, sans s'aviser que sa tendresse envers le lézard était cruauté envers les mouches. Mais les plus petites existences recevaient à leur tour une part d'attention et de sympathie : témoin le jour où, semblable à La Fontaine attardé chez les fourmis, il passa une demi-journée à suivre de microscopiques escargots à la recherche de la meilleure des carapaces. Il ne parlait pas de ces choses à Panizzi ni à la comtesse de Montijo. Mais il les contait avec une grâce charmante à Mlle Dacquin ; avec elle, le vieillard osait être enfant. N'était-elle pas la seule avec laquelle il eût quelquefois rêvé?

C'est à ce moment que l'amour vint le tenter une dernière fois sous les traits d'une très jolie femme qu'il avait rencontrée à la cour en 1864. Cet été-là, on imagina de faire revivre les Cours d'amour, de discuter des cas de conscience amoureuse et de rendre des arrêts, comme faisaient les belles précieuses du XIVe et du XVe siècle. Le divertissement parut un peu froid et suranné à certaine partie de la jeunesse, qui fit un schisme et alla fonder sur une pelouse, au fond du petit lac de Fontainebleau, une colonie très « moderne, » qu'on baptisa le Club des bébés. La cour d'amour n'en siégea pas moins avec Mme Przedzieçka pour présidente et Mérimée pour secrétaire. Leurs relations continuèrent, et ce commencement leur imprima comme un caractère d'afféterie galante que je ne trouve pas dans les autres correspondances de Mérimée. Elle lui écrivait souvent, lui faisait de petits présens, venait le voir à Cannes, et il alla la voir à Nice. Elle ne voulait de lui qu'un flirt épistolaire, des « lettres d'homme célèbre » et peut-être un meilleur pied à la cour. Mais elle était coquette, même sans le vouloir. Elle le consultait sur sa coiffure, sur la couleur de ses bas. Lequel valait mieux, sur un bas de soie, des raies verticales ou des raies horizontales? Question étrange à discuter, entre deux spasmes. Burns mourant faisait la cour à sa garde-malade, mais Burns était jeune et la maladie d'un jeune homme a encore des droits auxquels doit renoncer l'infirmité du vieillard. Qu'y avait-il de commun entre Mérimée et « ce beau papillon fait pour le soleil, » qui s'obstinait à venir battre des ailes dans sa chambre de malade et à hanter son insomnie? « Madame, j'ai peur de vous! » Voilà le seul mot parfaitement vrai que j'aie rencontré dans cette correspondance. Il ne retrouvait son courage que quand elle était en Podolie. A la fin, il se déroba.

Il ne dormait plus, ne mangeait plus, ne marchait plus. Le beau temps, qu'il avait longtemps considéré comme un remède, n'apportait plus aucun changement à ses souffrances. Dans l'hiver de 1869, il eut une crise si terrible que tous les journaux annoncèrent sa mort. M. Guizot crut devoir en informer l'Académie et prononça une sorte d'oraison funèbre. Ce singulier plaisir d'assister à ses funérailles qu'une légende prêtait à Charles-Quint, il l'eut réellement; il sentit tomber sur le bout de son nez, à travers la banalité du drap mortuaire, la goutte d'eau bénite, encore plus banale. Cela le ranima : il écrivit à tous ses amis sur un ton assez gai. « Vous avez peut-être lu dans les journaux que j'étais mort. J'espère que vous n'en avez pas cru un mot, pas plus que moi, du reste... Le fait est que, pendant quelques jours, j'ai pu donner de grandes espérances aux candidats à l'Académie, mais j'ai tenu bon, et me voici en convalescence (1). » — Ce mieux ne dura guère. L'hiver suivant, il crut mourir à Nice, où il était allé déjeuner chez un de ses amis, et, quand M. Émile Ollivier lui écrivit une lettre « fort bien tournée, » pour lui demander sa voix à l'Académie, il lui répondit « qu'il n'était plus de ce monde. » Il se sentait perdu sans ressource lorsqu'il revint péniblement à Paris, au commencement de l'été de 1870. L'impératrice n'avait cessé de le combler de prévenances délicates. Elle le voulait, malade, à Saint-Cloud, promettant de soigner elle-même son vieil ami. Comme il ne pouvait guère venir à elle, elle serait allée à lui; mais, en pareille circonstance, la visite des souverains, c'est l'extrême-onction des courtisans. Après eux, on n'attend plus qu'un hôte encore plus « royal, » une majesté plus grande que les majestés de la terre. Songeant tristement à cette superstition, l'impératrice s'abstint. Mérimée en était là de son agonie lorsque la guerre éclata.

IV.

Confusément, il l'avait pressentie et la redoutait d'autant plus qu'il ne la séparait pas de la Révolution. Lui qui connaissait si bien les Anglais, les Espagnols, les Italiens et les Russes, il n'avait sur les Allemands que des idées vagues et, pour ainsi dire, de seconde main. A la veille de Sadowa, il répétait, sur le témoignage d'autrui, que la landwehr prussienne était une garde nationale et refusait de marcher. Combien fallait-il de pipes fumées ensemble et de verres de bière bus à la patrie pour que les Allemands se missent

(1) Correspondance avec la comtesse de Montijo, 14 mars 1869.

en branle? Vieilles plaisanteries qui dataient peut-être du temps de Pappenheim et de Montecuculli : nous y avions encore foi il y a trente ans!

Dès 1865, Mérimée avait connu personnellement Bismarck. Il était à Biarritz lors de ce fatal séjour où le ministre prussien vint étudier l'empereur, comme autrefois Cavour à Plombières, mais en sens inverse. Car l'un avait voulu savoir ce qu'on pouvait faire *avec* lui, l'autre ce qu'on pouvait faire *sans* lui et *contre* lui. Un matin, Mérimée se promena pendant trois heures sur la terrasse de Biarritz avec Bismarck, et il put prendre la mesure de l'homme. Après 1866, il ne faisait plus un projet à quelques mois de distance sans ajouter : « Si M. de Bismarck le permet. » Mais la puissance même et le génie du personnage le rassuraient. Il le croyait déjà repu de gloire et désireux d'assurer les résultats acquis; il comptait sur l'envie qu'ont les joueurs heureux de faire Charlemagne. Il comparait le vague malaise de la France, après Sadowa, à « l'angoisse étrange qui saisit les spectateurs du *Don Juan* de Mozart, lorsqu'ils entendent les mesures qui préludent à l'entrée du commandeur. » Et, quand le commandeur parut, il eut envie de rire comme les autres : « Rien de plus comique, écrit-il en 1867, que M. de Bismarck en casque et en cuirasse! »

Le 7 juillet, lorsqu'il apprit la candidature d'un prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, il écrivit à Panizzi : « Il n'y aura point de guerre, à moins que M. de Bismarck ne le veuille absolument. » Pour lui, si on l'avait appelé au conseil, il eût proposé la dépêche suivante : « Si le prince de Hohenzollern est élu roi, je laisse entrer en Espagne alphonsistes et carlistes, fusils, poudre et chevaux. » Quelques jours se passent; la guerre est déclarée. Il sent la gravité de la partie. « Une défaite nous met en république d'un coup. » On répète autour de lui « que nous avons, pour l'armement, la même supériorité que les Prussiens en 1866, » mais il craint « que nos généraux ne soient pas des génies. Ils ont grande confiance : moi, je meurs de peur! Je viens de verser 500 francs pour les blessés, je vais en donner mille pour tuer des Prussiens. » L'empereur part pour l'armée. L'enthousiasme populaire se maintient, les hautes classes donnent l'exemple du dévoûment. Mérimée constate que les « cocodès » s'apprêtent à faire leur devoir : « Un Rothschild est parti, ces jours passés, avec son sac et son pain sur le dos, dans un wagon de troisième classe de ce chemin de fer du Nord dont sa famille possède 20,000 actions. Il s'est fait montrer par son valet de chambre comment on cire les souliers et on fait de la soupe (1). »

(1) Correspondance avec la comtesse de Montijo, 6 août 1870.

Dans cette même lettre, adressée à la comtesse de Montijo, il lui parle de son petit-fils, le prince impérial, qui vient de recevoir à Sarrebrück le baptême du feu : « On me dit, ajoute-t-il, qu'il a envoyé à M. Filon une relation de l'affaire, très claire et très bien tournée. » Cette lettre fut, en effet, le dernier rayon de joie qui éclaira ce palais de Saint-Cloud, bientôt abandonné en hâte et dans la nuit, et voué à un sinistre destin. On y sentait, — j'y cherche encore quelquefois, quand la vie m'accorde un répit pour relire et me souvenir, — l'entrain, tout français, et comme le battement de cœur du brave petit soldat de quatorze ans qui croyait revenir d'un vrai champ de bataille. Joie courte et payée bien cher.

Mérimée eut une syncope en apprenant le combat de Wissembourg. Le double coup de Wœrth et de Freschwiller dut l'écraser. Le 9 août, il se traîna aux Tuileries et vit l'impératrice. « Elle est ferme comme un roc, écrivait-il à Panizzi, bien que, certes, elle ne se dissimule pas l'horreur de sa situation. Je ne doute pas que l'empereur ne se fasse tuer, car il ne peut rentrer que vainqueur, et une victoire est impossible !.. Rien de prêt chez nous. Tout manque à la fois... Si nous avions des généraux et des ministres, rien ne serait perdu, car il y a bien de l'enthousiasme, mais, avec l'anarchie, les meilleurs élémens ne servent de rien. » Un seul mot sur sa santé : « Je suis retombé pour être allé au sénat hier et avant-hier. » Dans la lettre suivante, il s'écrie : « C'est une agonie ! » Ce n'est pas de la sienne qu'il parle, mais de celle de la France. Il revient sans cesse sur l'énergie de l'impératrice. Sa consolation est de l'admirer. Il répète à Mme de Montijo le mot qu'il a écrit à Panizzi : « Ferme comme un roc ! » — « Elle m'a dit qu'elle ne sentait pas la fatigue. Si tout le monde avait son courage, le pays serait sauvé. Malheureusement il y a la quatrième armée de M. de Bismarck, et celle-là est à Paris. » Cependant Mérimée essayait de croire à un retour de fortune ; il recueillait avidement ces folles rumeurs de victoire qui couraient dans l'air, déchirant le cœur à ceux qui savaient, et préparant un furieux réveil pour le moment de la désillusion. C'était Bazaine qui avait « donné la main » à Mac-Mahon ; c'était Canrobert qui avait jeté les Prussiens dans les carrières, tristement légendaires, de Jeumont et en avait fait un carnage terrible. Mérimée questionnait et l'impératrice secouait la tête. Le dernier jour qu'elle le vit, elle lui dit : « J'espère que mon fils n'aura pas d'ambition et qu'il vivra heureux dans l'obscurité (1). »

C'est ici que se place la démarche ou, si l'on veut, la mission de Mérimée auprès de M. Thiers. Il était resté en relations amicales

(1) Correspondance avec Mme de Montijo, 8 septembre 1870.

avec celui qu'il appelle, dans une de ses lettres, « le futur président de la république. » Les discours de M. Thiers lui semblaient impolitiques et passionnés, mais il l'avait quelquefois trouvé un peu plus sage dans ses conversations particulières. Il risqua donc un suprême effort, non pour émouvoir sa pitié, mais pour tenter à la fois son ambition et son patriotisme.

M. Thiers a raconté cette entrevue aux membres de la commission d'enquête du 4 septembre. Il s'était, leur dit-il, promené sur les quais et sur le pont de Solférino jusqu'à une heure avancée de la nuit en compagnie de M. Jérôme David, qui sortait avec lui du Comité de défense et qui l'avait mis au courant de la capitulation de Sedan. Après un court repos, il était parti à cinq heures du matin pour aller visiter les fortifications de Paris et n'était rentré qu'à midi. C'est alors qu'il lut une lettre de Mérimée, apportée dans la nuit, et qui lui annonçait sa visite pour le jour même. En effet, il parut peu après. « Il était mourant, » dit M. Thiers, et on peut facilement s'imaginer l'entrée de ce tragique orateur pour qui toute parole était une souffrance, de ce moribond qui apportait le message d'une souveraine déjà à demi détrônée. Je laisse parler M. Thiers :

— Vous devinez pourquoi je viens, me dit-il.

— Oui, je le devine.

— Vous pouvez nous rendre un grand service.

— Je ne puis vous en rendre aucun.

— Si, si... Je connais votre manière de penser. Les questions dynastiques ne vous occupent pas. Vos pensées sont tournées surtout vers l'état des affaires. Eh bien, l'empereur est prisonnier ; il ne reste qu'une femme et un enfant. Quelle belle occasion de fonder en France le gouvernement représentatif !

— Après Sedan, il n'y a plus rien à faire, absolument rien.

Mérimée n'insista pas. Il demanda seulement à M. Thiers s'il refuserait ses conseils à l'impératrice. M. Thiers répondit, « avec tout le respect dû à la situation et au malheur de la princesse au nom de laquelle parlait M. Mérimée, » qu'il n'avait pas de conseils à donner. Soutenir ou remplacer le ministère, il ne le voulait à aucun prix. Quant à l'abdication de l'empereur, c'était à un serviteur dévoué comme l'était Mérimée qu'il appartenait de prendre l'initiative d'un pareil avis. Restait la direction à donner aux affaires militaires : « Si j'en étais chargé, je tâcherais de me mettre en rapport avec le maréchal Bazaine, de lui demander son avis, de lui donner le mien ; et, si nous n'étions pas d'accord, c'est son opinion que je suivrais, parce qu'il est sur les lieux, et chargé d'exécuter les opérations que je pourrais ordonner... »

« M. Mérimée me quitta fort malheureux. Quelques heures après, il m'écrivit que l'impératrice appréciait ma réserve respectueuse, mais ne renonçait pas à mes conseils. Le lendemain, le prince de Metternich vint faire auprès de moi une démarche à peu près pareille à celle qu'avait faite M. Mérimée... Je répétai qu'après Sedan, je ne savais quels conseils donner. »

Je ne m'arrêterai pas à tout ce que M. Thiers met sur les lèvres de Mérimée. Une question impérieuse, vitale, domine tout. Quel jour a eu lieu cet entretien? M. Daru, présent à la déposition de M. Thiers, insiste pour qu'on précise les heures, et, chose incroyable, la date du jour reste incertaine. M. de Loménie affirme bravement que l'entrevue de Thiers et de Mérimée est du 4 septembre. Il n'a donc lu ni ce qui précède ni ce qui suit. Tout le monde sait que le 3 septembre au soir, M. Thiers n'était pas au Comité de défense, mais à la chambre; qu'après la séance de nuit, il ne s'est pas promené à pied avec Jérôme David, mais qu'il est retourné chez lui, dans sa voiture, avec Jules Favre. Qui croira que Mérimée ait pu écrire le soir du 4 septembre à M. Thiers, pour le « remercier, » au nom de l'impératrice et lui dire qu'elle ne renonçait pas à ses conseils? Qui croira que, le lendemain 5 septembre, l'ambassadeur d'Autriche soit venu implorer M. Thiers en faveur d'une dynastie renversée depuis vingt-quatre heures? Donc, l'entretien a eu lieu le 2 ou le 3. Mais ni dans la nuit du 1er au 2, ni dans celle du 2 au 3, Jérôme David ne pouvait annoncer à M. Thiers la capitulation de Sedan, que les députés de la gauche soupçonnèrent seulement le matin du 3 et que Jérôme David, comme tous les autres ministres, connut par voie indirecte dans l'après-midi du même jour, entre trois et cinq heures. Je dis : par voie indirecte, car la dépêche officielle de l'empereur à l'impératrice m'a été remise, le 4, à quatre heures moins dix, alors que la souveraine avait déjà commencé la première étape de l'exil. Je suis sorti des Tuileries, avec cette dépêche dans ma poche, sans avoir eu le temps de la déchiffrer.

Ainsi, M. Thiers n'a pu parler de Sedan à Mérimée ; il n'a pu lui opposer cette écrasante fin de non-recevoir. Que reste-t-il de sa déposition? Rien que ce fait : l'impératrice l'a appelé à son secours, et il lui a « respectueusement » tourné le dos. Elle lui a dit : « Que faut-il faire? » et il a répondu par cette plaisanterie cruelle : « Entendez-vous avec Bazaine ! » Je ne crois pas que M. Thiers eût consenti à lever le petit doigt pour sauver l'empire. L'eût-il voulu, il ne le pouvait pas. Il ne pouvait rien. Un courant plus fort que toutes les volontés emportait les hommes et les événemens.

Le soleil du 4 septembre se leva, un de ces beaux soleils qui

mettent Paris en joie quand ils éclairent un dimanche d'été. Je le vois encore, caressant, à travers la brume du matin, les cimes bleues des marronniers, dans le jardin des Tuileries, d'où montait, allègre et pure, la chanson des nids. Ce soleil-là devait voir la fin de la féerie dont Mérimée avait tant aimé les premières scènes, et dont le dénoûment lui brisait le cœur. Il alla, péniblement et silencieusement, prendre sa place au Luxembourg. Il ne lui eût pas déplu peut-être de mourir sur sa chaise curule, mais l'émeute dédaigna le sénat. On s'ajourna au lendemain, un lendemain qui n'est jamais venu.

Quatre jours après, Mérimée partait pour Cannes. Avec quelle difficulté et au prix de quelles souffrances, les amies dévouées qui veillaient sur lui, jour et nuit, auraient seules pu le dire. Croyant Panizzi capable d'aimer encore des vaincus, il le pria de se mettre à la disposition de l'exilée qui venait d'atteindre, après de terribles épreuves, le sol anglais. Il songeait sans cesse à elle; il la voyait « avec une auréole, » telle qu'il l'avait vue pour la dernière fois et il se disait que la postérité la verrait ainsi. Un jour viendrait où des hommes qui n'étaient pas encore nés auraient le cœur rempli d'elle et rendraient à son souvenir un culte passionné (1). Mais il songeait encore plus à la France, et, de cette plume sceptique qui allait bientôt tomber de ses mains, s'échappait un étrange aveu : « J'ai toute ma vie cherché à me dégager des préjugés, à être citoyen du monde avant d'être Français, mais tous ces manteaux philosophiques ne servent à rien. Je saigne aujourd'hui des blessures de ces imbéciles de Français, je pleure de leurs humiliations, et, quelque ingrats et absurdes qu'ils soient, je les aime toujours... » C'est le 13 septembre qu'il écrivait ces lignes à Mme de Beaulaincourt. Elles ont paru ici, pour la première fois, il y a quatorze ans. Je ne puis résister à la tentation de les citer encore. Par elles, Mérimée conclut lui-même l'étude de sa vie, et avoue une âme qu'il avait cachée pendant soixante ans. Ce fut sa dernière ou, si l'on veut, son avant-dernière pensée. Jenny Dacquin reçut la lettre que sa main traçait deux heures avant la mort, et elle avait droit à ce triste bonheur. Il expira le 23 septembre, presque subitement, si un tel mot ne surprend pas, appliqué à un homme que la maladie avait ruiné jusqu'au fond. Il fut enterré dans le cimetière de Cannes; il y repose encore. Il n'a pas été baptisé, et il n'avait pas de croix sur sa tombe. Il a vécu et il est mort en dehors du christianisme.

Vivant, tous les journaux de l'Europe avaient annoncé sa fin;

(1) Correspondance avec la comtesse de Montijo, 8 septembre 1870.

mort, Paris ignora longtemps sa disparition. L'Académie recula jusqu'aux dernières limites du possible et du décent, peut-être un peu au-delà, le jour où il lui fallut entendre son éloge; soit timidité, soit rancune envers un homme qui avait vu des personnages très vains en de très humbles postures. Dans un discours qui rendait mal justice aux mérites littéraires de Mérimée, M. de Loménie se fit pardonner sa tiède bienveillance envers le mort par un brûlant panégyrique de M. Guizot et de M. Thiers. On loua sur sa dépouille les ennemis implacables de ceux qu'il avait aimés, et on jeta en rougissant un voile sur cette partie de sa vie qui l'honore le plus, parce qu'elle montre la hauteur et la constance de son caractère.

Je ne sais si les impressions de lecture, semées dans ces pages, pourront aider en quelque chose les historiens de la littérature à préparer les considérans d'un jugement définitif. C'est surtout la psychologie de Mérimée que j'ai éclairée de mon mieux. Je ne pense pas être tombé dans le défaut ordinaire des biographes qui admirent et justifient tout de leur héros. Je me demande même si je n'ai pas quelquefois abusé de la liberté que ce grand railleur nous a laissée de le railler à notre tour. Mais j'ai prouvé, je crois, qu'il possédait, au plus haut degré, la franchise, l'unité de vouloir, la fidélité à soi-même et à ses amis.

L'impression qui domine, quand on le quitte, c'est celle de l'élégance. Élégance de mœurs, d'esprit, d'expression. Cousin disait de lui que « c'était un gentilhomme. » Or Cousin s'y connaissait; il comprenait et aimait les gentilshommes pour avoir beaucoup pratiqué les cuistres. Quand on y songe, la vie intellectuelle et l'intimité avec les idées devraient faire naître une aristocratie; c'est l'homme de lettres qui devrait être le gentilhomme moderne. Par malheur, il n'en est rien. Mérimée est un des rares qui donnent l'idée d'un marquis de la plume. Il est gentilhomme par les petits et par les grands côtés. Il en a les préjugés, les affectations, les dédains; il a aussi la simplicité de manières, la bonté envers les petits et ce délicat sentiment de l'honneur, parfum qui survit à une société évanouie. Il était très fier; je souhaite à ceux qui servent aujourd'hui la majesté populaire de ne jamais se courber plus bas que n'a fait ce courtisan et de ne point placer plus mal que lui leurs respects et leur dévoûment.

Je devrais peut-être m'arrêter ici, le laisser sous le bénéfice de cette phrase attendrie qui l'a montré, à quelques jours de sa mort, pleurant sur les malheurs de la patrie. Mais ce serait fausser son portrait et presque offenser sa mémoire, en lui attirant des hommages ou des pitiés dont il n'eût pas voulu. Laissons-lui, je vous

en prie, devant l'avenir, l'attitude de hautaine sécheresse qu'il avait choisie. Ceux qui l'ont le mieux connu ont pu me dire que c'était un « faux sceptique. » Faux sceptique en amour, je l'ai prouvé. Mais, en tout le reste, sceptique véritable, sans atténuation et sans compromis.

Veut-on savoir sa conception de la vie? Il l'enfermait dans une farce profonde qu'il a répétée plusieurs fois dans ses lettres. Arlequin tombait du cinquième étage. Comme il passait à la hauteur du troisième, on lui demanda comment il se trouvait. — « Très bien, répondit-il; pourvu que cela dure. » La vie est une chute. D'où tombons-nous et où tombons-nous? On ne sait. Dans une seconde, nous aurons les reins cassés, mais on est si bien en l'air! C'est là une dure philosophie : souhaitons que l'humanité en trouve une meilleure. Quoi qu'il en soit, Mérimée est à peu près le seul, dans notre pays et dans notre siècle, qui, loin de s'envelopper de réticences et de métaphores, ait voté la mort de l'Être suprême « sans phrase, » avec la destruction de tous les systèmes idéalistes qui s'y rattachent. Nihiliste sans défaut, il n'a eu ni un mot de regret pour les doux symboles du passé, ni une parole d'admiration pour le *magnum opus* de la science, pour le temple immense de l'avenir qu'il voyait sortir de terre autour de lui. Il s'est tenu droit et debout, toute sa vie, sur cette crête étroite et vertigineuse de la négation absolue où il est affreux de monter. Bien que la mode soit ailleurs, il me semble que cette attitude ne manque pas de grandeur. Grand ou non, il a été sincère envers tous, dans un temps où la plupart des hommes se mentent à eux-mêmes. Il a aimé, à la façon de jadis, la bravoure, l'esprit, le plaisir et l'art. En sorte que cet homme, qui s'est tant moqué des Français, demeure le type du Français d'autrefois. Sera-ce un titre à l'estime, ou seulement à la tolérance, des Français d'aujourd'hui et de demain?

AUGUSTIN FILON.

LES

GRANDES MÉMOIRES

RÉSUMÉ D'UNE ENQUÊTE SUR LES JOUEURS D'ÉCHECS

I.

Il n'y a pas longtemps encore, quand un psychologue voulait traiter la question si importante des grandes mémoires, il allait chercher dans sa bibliothèque les recueils d'anciennes histoires et d'anecdotes curieuses. Les livres d'Abercrombie, de Brierre de Boismont et de quelques autres, étaient vraiment utiles à consulter. Pour la mémoire visuelle, on citait l'exemple connu d'Horace Vernet, capable de peindre un portrait en pied, après avoir vu une seule fois le modèle; pour la mémoire auditive du musicien, on reproduisait l'histoire de Mozart notant, après deux auditions, le *Miserere* de la chapelle Sixtine ; pour le calcul mental, l'usage était de parler de Henri Mondeux.

La psychologie contemporaine, sans dédaigner ces documens historiques, mais les jugeant parfois suspects et toujours incomplets, se tourne plus volontiers vers l'observation et l'expérience. Si nous désirons connaître le mécanisme de la mémoire des chiffres, nous préférons à la lecture des ouvrages admiratifs de Jacobi sur son élève, le pâtre Mondeux, deux heures d'expériences passées au laboratoire avec Jacques Inaudi. Si nous sommes curieux de con-

naître l'étendue de la mémoire musicale, nous entreprendrons, à l'exemple de M. Courtier, professeur de l'Université, une étude sur la mémoire des solistes, qui pourraient jouer, sans partition, pendant plus de vingt-quatre heures. Combien ce genre d'études n'est-il pas plus intéressant, plus instructif, plus fécond que celui de l'historien! Au lieu d'avoir affaire à un document inerte et mort, on analyse une personne vivante.

Me conformant à cette tradition nouvelle, j'ai fait, et je veux résumer ici, une étude de psychologie sur la mémoire des joueurs d'échecs qui sont capables de jouer sans voir les échiquiers; voici comment j'ai été amené à m'occuper de cette question. Il y a un peu plus de deux ans, en février 1891, j'appris par hasard qu'un jeune Alsacien, M. Goetz, venait de jouer au café de la Régence huit parties sans voir. J'eus un entretien avec M. Goetz, je lui demandai de m'expliquer les moyens d'action dont il se servait. Me rappelant une observation bien connue que M. Taine a publiée dans son livre sur *l'Intelligence*, je supposais qu'un joueur se sert de la mémoire visuelle pour jouer sans l'échiquier. M. Goetz voulut me convaincre que le jeu sans voir n'a aucun rapport avec la mémoire visuelle. Je ne compris pas bien son explication. Dérouté dès le début, j'interrompis mon étude.

Je l'ai reprise, il y a huit ou dix mois, sous la forme d'une enquête. Un questionnaire, qui a été publié d'abord en français, puis traduit en quatre ou cinq langues, et lancé dans les cinq parties du monde des échecs, m'a mis en relations avec tous les maîtres de l'échiquier; ceux de Paris ont bien voulu se rendre au laboratoire de psychologie de la Sorbonne pour répondre à mes questions et se soumettre à quelques expériences directes. Je me fais un devoir de reproduire ici, par ordre alphabétique, les noms de tous ceux qui ont contribué à m'éclairer. Ce sont MM. Annosof, Cunnock, Courel, Formstecher, Fritz, Forsyth, Goetz, Janowski, Heydebrand von der Lasa, P. Howel, Lochard, Moriau, Néron, Place, de Rivière, Rosenthal, Schallopp, Sittenfeld, Tarrasch, Taubenhaus, Tolosa y Carreras, Vazquez. J'ai échangé avec quelques-unes de ces personnes jusqu'à cinq ou six lettres. Enfin, je n'aurais garde d'oublier M. Preti, le sympathique directeur du journal d'échecs *la Stratégie*, qui a tenu dans mon enquête le rôle de celui que les Anglais appellent en politique le *whip*. Je connais peu d'hommes aussi aimables, aussi modestes et aussi obligeans.

Avant d'entrer en matière, disons un mot du monde des joueurs, afin de renseigner le lecteur sur le milieu particulier où nous le menons. Nous nous en tiendrons à l'essentiel, n'ayant nullement l'intention d'écrire un article d'anecdotes.

Les joueurs d'échecs sont de deux sortes, amateurs ou profes-

sionnels ; ces derniers seuls, comme le nom l'indique, ont trouvé dans le jeu d'échecs un moyen d'existence ; ils prennent le titre de professeurs ; quelques-uns donnent des leçons qui se paient fort cher ; mais c'est le petit nombre : la plupart cumulent avec la qualité de professionnel un autre emploi plus lucratif ; d'autres, moins heureux, se tiennent dans quelques cafés connus, où ils attendent le client amateur qui veut bien leur payer vingt sous une partie d'échecs.

Les cafés et les cercles sont les lieux ordinaires des tournois et des matches. A Paris, on joue aux échecs au café de la Régence, au Grand cercle de l'Union latine, au cercle Magenta, etc. Les échecs sont cultivés dans le monde entier, depuis Saint-Pétersbourg jusqu'à La Havane ; et les plus forts joueurs ont pu se mesurer ensemble, grâce aux nombreux matches qui se font par correspondance, et même par télégraphe.

Dans quelle partie du monde les échecs sont-ils le plus en honneur ? Avant la fin du siècle dernier, les forts joueurs étaient exclusivement des Latins, Italiens, Espagnols ou Portugais ; ils s'appelaient Greco, Lucena, Salvio, Carrera, Damiano, Lopez, etc. Les bibliothèques de France et d'Allemagne renferment une grande quantité de traductions de leurs ouvrages.

Après avoir tenu le sceptre des échecs pendant plusieurs siècles, la race latine l'a perdu, et ne semble pas avoir quelque chance de le reconquérir ; les Germains, les Slaves, les Anglo-Saxons, les Juifs surtout nous ont largement dépassés. Dans une liste de célébrités qu'a bien voulu dresser pour moi M. Preti, je compte dix-huit Juifs sur soixante-deux joueurs ; parmi ces Juifs une moitié est de la Pologne, l'autre de la Hongrie ; presque tous les forts joueurs juifs sont des « professionnels, » ce qui montre bien le caractère sérieux de cette race. En Allemagne, il n'y a pas de professionnels, et, fait digne de remarque, les forts joueurs sont presque toujours des hommes dont la position sociale a exigé des études sérieuses ; M. Berger est professeur, M. Fritz est magistrat, M. Goetz, Alsacien, est docteur en philosophie, M. von der Lasa est ministre plénipotentiaire, M. Tarrasch est médecin. Les Germains étudient les échecs scientifiquement ; c'est parmi eux qu'on trouve le plus grand nombre de joueurs de première force.

Les Anglais considèrent plutôt le jeu d'échecs comme un délassement d'esprit ; ils n'en font pas une étude approfondie, mais le pratiquent beaucoup ; c'est la nation où ce jeu est le plus en honneur, et qui compte le plus de joueurs de force moyenne. Quant aux Latins, ils semblent vouloir prendre au pied de la lettre la maxime d'après laquelle les échecs sont trop frivoles pour une étude, et trop sérieux pour servir de délassement.

Je voudrais maintenant essayer de présenter ici un portrait fidèle du joueur d'échecs, et principalement du fort joueur, c'est-à-dire de celui qui porte au plus haut degré de perfection tous les caractères de sa profession. D'abord, qu'est-ce qu'un fort joueur? C'est celui qui possède une grande puissance de combinaison. Le jeu d'échecs est une bataille que deux adversaires se livrent sur un échiquier de 64 cases, au moyen de deux armées qui se composent chacune de 16 pièces; le but du jeu est de s'emparer du roi de l'adversaire, de le faire *mat*. Ce qui donne à ce combat une grande complexité, c'est que chaque pièce a une marche particulière, et que le nombre de combinaisons possibles est pratiquement indéfini.

Quand un joueur est sur le point de déplacer une pièce, il doit passer en revue, mentalement, tous les coups possibles, et choisir le meilleur; son choix fait, il doit prévoir les ripostes possibles de son adversaire, et se rendre compte des modifications qui en résulteront pour la position sur l'échiquier; l'avantage appartient à celui qui a la faculté de prévoir le plus de coups possible, et qui raisonne le mieux sur ces prévisions. Les maîtres de l'échiquier, nous dit-on, ne risquent jamais un mouvement sans de mûres réflexions, et passent en revue jusqu'à quatre et cinq cents coups.

Cette analyse sommaire laisse supposer qu'il existe une analogie entre le jeu d'échecs et la science des calculs; l'analogie me paraît réelle. J'ai demandé à un grand nombre de joueurs d'échecs de première force des renseignemens sur leurs aptitudes mathématiques; la plupart, environ neuf sur dix, m'ont répondu qu'ils sont d'excellens calculateurs mentaux. Cette réponse est assez significative; il est vraisemblable qu'on n'en obtiendrait pas d'analogue en s'adressant à d'autres catégories de personnes, et notamment aux peintres; ceux-ci se vantent trop souvent de ne pas savoir faire une addition, pour qu'il n'y ait pas quelque vérité dans leur fière déclaration d'ignorance.

D'autre part, les mathématiciens se sont souvent intéressés aux échecs, et l'on a constaté que dans l'armée, c'est l'artillerie, la marine et le génie qui fournissent le plus grand nombre d'abonnés aux journaux d'échecs; mais peu de mathématiciens éminens ont été joueurs de première force.

Quelques grands mathématiciens ont écrit sur les échecs : d'abord, Euler, à qui l'on doit une théorie de la marche du cavalier; mais je ne sache pas qu'il ait été un fort joueur. De nos jours, un Russe, le major Jaenisch, a publié un *Traité des applications de l'analyse mathématique au jeu des échecs;* cet ouvrage est, paraît-il, si savant que peu de personnes sont capables de le lire. Le seul exemple d'un mathématicien qui ait été grand

joueur est Anderssen, l'auteur de la « Partie immortelle ; » c'est le cas typique, et il est à peu près le seul.

On voit combien il serait difficile de faire la synthèse de ces différens documens; j'admets, pour ma part, assez volontiers qu'il existe une analogie entre les mathématiques, spécialement entre le calcul mental, — et les échecs, mais ce n'est point une identité d'opérations mentales. M. Arnous de Rivière porte sur la question un jugement intéressant : « Les échecs et les mathématiques, dit-il, sont des lignes parallèles. » En d'autres termes, ces deux genres d'étude ont une direction commune, elles supposent un même goût pour des combinaisons à la fois abstraites et précises, et une forte dose de patience et d'attention.

Les femmes ne brillent point aux échecs ; on cite une dame qui a composé un problème; une autre, que l'on considère en ce moment comme la meilleure joueuse de Paris, ne dépasse pas une force moyenne d'amateur; un professionnel lui ferait avantage de la tour.

Le jeu d'échecs présente un second caractère distinctif, qui manque aux mathématiques ; c'est qu'il est un combat; les deux adversaires luttent l'un contre l'autre d'intelligence, de sang-froid, de prudence et d'adresse ; il y a dans une partie d'échecs tout ce que l'on trouve à la guerre, les fausses manœuvres, les embuscades, les ruses, les menaces, les charges à fond de train ; le joueur heureux possède, je ne dirai pas des qualités guerrières, mais une certaine aptitude pour le combat des idées, et en somme autant de qualités morales que de qualités intellectuelles. Ajoutons aussi la vigueur physique. Le joueur de première force a besoin d'un tempérament vigoureux, pour pouvoir lutter dans les tournois, qui sont souvent d'une longueur interminable. Enfin, une dernière qualité, c'est la jeunesse. On donne de vingt-cinq à quarante ans son maximum de force ; à partir de cet âge, il est rare que le jeu se perfectionne ; le contraire, sauf exceptions, paraît être la règle.

Cet ensemble de qualités intellectuelles qui font le grand joueur peut être inné, et se développer de bonne heure, avant toute étude sérieuse. Le plus bel exemple de précocité qu'on puisse citer est celui du célèbre Paul Morphy ; c'était un Américain de la Nouvelle-Orléans ; à l'âge de douze ans, il gagnait tous les forts joueurs de son entourage. En 1858, âgé de vingt ans, après avoir subi avec succès des examens de droit, il vint en Europe, où il battit les plus forts joueurs, en faisant preuve d'une supériorité écrasante. On le considère comme le Mozart des échecs ; en effet, il a vaincu des joueurs qui avaient plus de vingt ans de pratique, lui qui n'a pas connu les longues et pénibles études auxquelles les

maîtres de notre temps sont obligés de se soumettre. La plupart des joueurs allemands célèbres ont débuté sur les bancs du collège. Le docteur Tarrasch, le champion actuel de l'Allemagne, qui n'a encore que trente ans, a commencé à jouer au collège. Neumann, autre fort joueur, mort aujourd'hui, a raconté à M. Preti père qu'au collège, tout en suivant les explications de ses professeurs, il jouait une ou deux parties sans voir avec ses camarades; il écrivait les coups sur un bout de papier, qu'il passait à ses voisins, et ceux-ci lui renvoyaient la réponse de la même manière.

Passons aux Français. Même précocité encore chez La Bourdonnais, le plus grand joueur que la France ait produit. Son père, gouverneur de la Guadeloupe, l'avait envoyé à Paris pour ses études; le jeune homme, au lieu de suivre les cours, fréquenta le café de la Régence et devint bientôt sans rival. C'est à dix-huit ans que Philidor jouait sans voir. M. Moriau, un Français établi à Londres, qui est actuellement le champion du *City of London Chess Club*, nous écrit qu'il a débuté aux échecs à onze ans. M. Goetz nous apprend qu'il a débuté vers le même âge. Incontestablement, ce sont de beaux exemples de précocité, bien que cette précocité ne puisse être nullement comparée à celle des mathématiciens tels que Gauss et Ampère, qui, dit-on, ont commencé à calculer entre trois et cinq ans. Le développement plus tardif de l'aptitude aux échecs tient en partie à des circonstances particulières, telles que la nécessité d'apprendre des règles complexes, ou de posséder un jeu d'échecs, etc.; il n'en est pas moins vrai que certains individus privilégiés arrivent, presque sans études, à être de première force, ce qui indique un véritable don de nature.

L'action de l'hérédité n'a pas encore pu être constatée nettement dans le monde des échecs : on ne connaît point de familles de joueurs comparables aux familles de musiciens ou de savans; les grands joueurs du siècle n'ont point laissé leur talent à leurs descendans.

Quant aux maladies auxquelles les joueurs sont sujets, elles n'offrent rien de particulier; on n'en cite que deux qui soient devenus fous, Morphy et Neumann. Pour Morphy, on ne saurait accuser les échecs de lui avoir fait perdre la raison. Son père possédait de grandes propriétés dont l'exploitation se faisait par des esclaves; à la suite de la guerre de sécession, lorsque la liberté des esclaves eut été proclamée, les domaines de Morphy furent liquidés avec de très grandes pertes; ce fut la ruine. Morphy aurait pu facilement tirer profit de sa réputation et de son talent aux échecs, pour gagner des sommes considérables, mais il ne le voulut pas; aux États-Unis, on considérait alors le *gambler*, c'est-à-dire celui qui joue pour de l'argent, comme un homme

méprisable. Il y avait plusieurs années que Morphy ne jouait plus quand il devint fou.

Zukertort, un très fort joueur, le seul qui ait conduit simultanément seize parties sans voir, est mort à quarante-cinq ans d'une congestion cérébrale qui le frappa devant l'échiquier. Cependant la partie qu'il jouait n'était pas sérieuse; son adversaire était un amateur faible, à qui il faisait avantage. Deux ou trois ans avant sa mort, Zukertort avait perdu un match contre Steinitz, alors qu'il se croyait sûr de la victoire. Cette défaite l'avait profondément affecté, et à partir de ce moment, on le voit décliner peu à peu.

A part ces quelques exceptions, l'immense majorité des joueurs, même des forts, est soumise à la règle commune; on rencontre parmi eux de robustes constitutions et de beaux cas de longévité.

II.

Le jeu sans voir a son histoire (1); de vieux livres racontent que les Arabes y ont excellé; mais c'est Philidor, le compositeur de musique bien connu, qui est le véritable initiateur de ce genre de sport. Vers la fin du siècle dernier, en 1783, il joua à Saint-James Chess Club deux parties sans voir et une partie en voyant. Ce tour de force de mémoire souleva l'enthousiasme des contemporains, et fut enregistré par l'Encyclopédie. Il ne fut recommencé que longtemps après. La Bourdonnais s'y essaya, mais ce jeu le fatiguait horriblement; Kiezeritzky montra quelques brillantes aptitudes. En 1859, Paul Morphy vint en Europe et joua à trois reprises, à Manchester, à Londres et à Paris, huit parties simultanées sans échiquier; il les gagna presque toutes; on a conservé le procès-verbal de ces parties; ce sont, à ce qu'on assure, de véritables modèles de profondeur et d'élégance, qui restent un sujet d'admiration pour les connaisseurs. A peu près vers la même époque, Paulsen joua en Amérique dix parties sans voir; et à Londres, en 1861, à Simpson's Divan, il en joua douze. Le nombre de parties le plus élevé appartient au médecin Zukertort, qui, le 21 décembre 1876, à Saint-George's Chess Club, à Londres, lutta, le dos tourné, contre seize adversaires.

Tous ces grands joueurs d'échecs sont morts aujourd'hui; mais ils ont eu des successeurs qui possèdent la même faculté merveilleuse, et ces derniers sont si nombreux qu'on doit renoncer à les comp-

(1) Nous empruntons quelques-uns des détails qui suivent à un article de M. Bird dans le *Chess Magazine;* les autres renseignemens nous ont été fournis en partie par MM. Goetz et Preti. Pour avoir un historique plus complet, il faut lire un article tout récent et très bien informé de M. Béligne dans la *Revue encyclopédique* du 1er avril 1893.

ter. On admet généralement dans le monde des joueurs que tout amateur de première force peut jouer sans échiquier au moins une partie. Cela se comprend d'autant mieux que, pour jouer avec l'échiquier sous les yeux, il faut, — cela semble extraordinaire, — jouer sans voir.

« L'amateur qui dresse un plan dans sa tête, écrit Selkirk, est obligé de se représenter les positions des pièces après quelques coups supposés; à ce moment, la vue de l'échiquier ne servirait qu'à l'embrouiller. » Cette observation nous paraît très juste et elle nous a été présentée spontanément par un grand nombre de nos correspondans. « Tout le jeu d'échecs, nous écrit le docteur Tarrasch, se fait en partie sans voir. Toute combinaison de cinq coups, par exemple, s'exécute mentalement, avec la seule différence que l'on a l'échiquier devant soi. Les pièces qu'on regarde gênent bien souvent les calculs. » Il faut cependant ne pas exagérer l'importance de ce rapprochement. Dans le jeu devant l'échiquier, on n'a à se représenter que la position future, tandis que dans le jeu sans voir, il faut se représenter à la fois la position présente et la position future, chose d'autant plus difficile que le futur n'est qu'une modification du présent. Quoi qu'il en soit, la principale difficulté du jeu sans voir réside dans le nombre des parties qu'il faut mener simultanément sans les confondre. Quand ce nombre est de 6, de 8 et même de 10, l'effort à faire exige une amplitude de mémoire qui reste toujours le privilège d'un petit nombre. Parmi les joueurs vivans, les plus célèbres sont MM. Blackburne, Fritz, Goetz, Rosenthal, Tarrasch, Tschigorine, etc.

Existe-t-il une relation exacte, mathématique, entre la force de combinaison pour les échecs et le développement de la mémoire? En d'autres termes, les joueurs les plus forts sont-ils ceux qui peuvent mener à l'aveugle le plus grand nombre de parties? Je soulève, en passant, cette question, parce qu'elle a été souvent posée en psychologie, sous une forme un peu différente; on s'est demandé quelle relation existe entre la mémoire et l'intelligence, ou entre la mémoire et le jugement.

Conçu dans ces termes généraux et vagues, le problème échappe à toute solution précise, et chacun peut y répondre à son gré; les uns, pour montrer à quel point la mémoire est indépendante du jugement, citeront les idiots qui, incapables de se nourrir seuls, ont parfois une mémoire étonnante, récitent sans faute la liste des papes ou répètent, sans oublier un mot, une page qu'on leur a lue une seule fois; en faveur de l'opinion inverse, d'autres personnes invoqueront la biographie de quelques hommes éminens, comme Victor Hugo, dont la mémoire était si puissante qu'elle conservait

non-seulement les faits importans, mais les incidens les plus frivoles. En réalité, aucun de ces exemples n'est convaincant, ce sont des documens incomplets et disparates, dont on ne peut tirer que des conclusions contradictoires. Si l'on veut savoir bien exactement dans quelle mesure une grande intelligence suppose une grande mémoire, il faut ne pas se contenter d'observations isolées et étudier des groupes d'individus du même genre chez lesquels l'intelligence varie d'amplitude, en cherchant en même temps quelles sont les modifications correspondantes de la mémoire.

L'étude des joueurs d'échecs satisfait à cette première condition; de plus, cette étude n'est point arrêtée par une difficulté que l'on rencontrerait nécessairement si l'on soumettait à la même analyse des hommes de génie, choisis parmi les savans et les artistes. Pour ces derniers, il paraît assez difficile, presque impossible, de mesurer le degré de l'intelligence; les manifestations de leur génie sont si variées, et en même temps dépendent si étroitement de circonstances accidentelles qu'on ne peut pas les réduire à une commune mesure, et la précision qu'on voudrait y mettre serait un trompe-l'œil. Malgré l'abus que la rhétorique a fait des parallèles, qui pensera à comparer Victor Hugo et Napoléon? Et même si l'on prend des hommes appartenant à la même catégorie, ne sera-t-il pas embarrassant souvent de comparer l'intelligence stratégique de deux généraux qui se sont trouvés aux prises avec des circonstances absolument différentes? Pareille difficulté ne se présente pas pour les joueurs d'échecs; l'échiquier donne leur mesure exacte; l'échiquier est comme un champ de bataille idéal, où le hasard ne prend aucune place, car la lutte ne se poursuit qu'entre des idées, dont les pièces sont les signes matériels.

On connaît aujourd'hui la force de tous les joueurs qui ont joué en public et dont les parties ont été imprimées. Chacun a son nom sur une cote, qui n'est écrite nulle part, mais que tous les connaisseurs ont dans la mémoire. Pour montrer à quel point les idées sont précises, nous rappellerons la classification que l'on fait habituellement entre les joueurs.

Sont considérés comme de première force ceux qui luttent à égalité contre les plus forts; un joueur lutte à égalité ou à but, quand on ne lui fait aucun avantage, et on ne lui en fait aucun, parce que le moindre de ceux qu'on lui concéderait lui assurerait infailliblement la victoire. Les joueurs de première force, évidemment, ne sont pas tous de force égale; nous n'essaierons pas d'établir une hiérarchie entre eux, pour ne pas froisser inutilement leur amour-propre; disons seulement que, du consentement de tous, on place au premier rang un Américain, M. Steinitz, qui tient depuis vingt-

cinq ans le sceptre des échecs et auquel on a donné le beau titre de champion du monde.

Les joueurs de seconde force sont ceux auxquels les joueurs de première force rendent un pion et accordent le trait, c'est-à-dire la faculté de jouer le premier; et l'on caractérise de même les joueurs de troisième, quatrième et cinquième force, suivant qu'on leur rend la tour, le cavalier ou la dame.

Ces différences de force entre les joueurs tiennent moins, m'assure-t-on, à l'influence de l'exercice qu'à l'inégalité des intelligences. La maîtrise aux échecs est un don de nature. Sans doute, tout le monde peut apprendre les échecs; toute personne intelligente et appliquée peut arriver à jouer convenablement; quelques-uns seulement sont marqués pour devenir de première force; on devient bon joueur; on naît joueur de première force. C'est si vrai que chaque personne, après avoir atteint par la pratique et l'étude un certain degré de force, ne dépasse plus guère ce degré ; c'est la limite naturelle de son esprit. Prenons des exemples célèbres; voici MM. Blackburne et Steinitz, deux grands maîtres. Depuis vingt ans, ils se sont bien souvent mesurés ensemble, toujours M. Steinitz a eu le dessus ; sur une dizaine de parties jouées, M. Steinitz a toujours gagné la majorité, au moins six. La constance de cette supériorité est d'autant plus curieuse que l'inégalité de deux joueurs de ce genre est extrêmement petite ; c'est une nuance ; si M. Steinitz faisait le moindre avantage à son adversaire, fût-ce d'un pion, il serait sûr d'être battu.

Ces distinctions étant établies, il nous sera facile de rechercher si le nombre des parties jouées sans voir présente quelque relation avec la force du joueur. Deux propositions nous paraissent résumer assez fidèlement les faits que nous avons recueillis.

D'une part, il est à peu près certain que tous les professionnels et amateurs forts sont capables de jouer sans voir, au moins une partie. Il existe donc une relation directe entre la mémoire du joueur et sa force de combinaison; on ne saurait du reste s'en étonner, puisque même devant l'échiquier on joue dans une large mesure sans voir et que les combinaisons se font de tête.

D'autre part, et cette seconde proposition corrige un peu l'effet de la première, il n'existe aucune proportion exacte entre le nombre de parties jouées de mémoire et la force du joueur. Sur ce point, les témoignages abondent. M. Steinitz, dont nous venons de citer le nom, et qui est le premier joueur de notre époque, n'a jamais joué que quatre parties sans voir, ce qui est un assez médiocre tour de force de mémoire pour lui; des adversaires qu'il battrait avec facilité lui sont bien supérieurs à ce point de vue. Un jeune magistrat d'Allemagne, M. Fritz, qui a joué sans voir

jusqu'à treize parties, n'est pas de la force de M. Steinitz. M. Bird, joueur anglais, qui depuis plus de quarante ans tient tête d'une manière honorable aux plus célèbres joueurs, n'a jamais fait ou laissé publier une partie sans voir. M. Gunsberg, qui a joué vingt-quatre parties à la fois contre de très forts adversaires en moins de deux heures, les trois cents premiers coups occupant trente minutes, et qui dans ces circonstances a gagné presque toutes les parties d'une manière correcte et souvent brillante, est loin de conserver les mêmes qualités dans le jeu sans voir.

Ainsi se trouve éclaircie une question importante. Il y a certainement, dans la plupart des cas, une coïncidence entre la mémoire nécessaire pour le jeu d'échecs, et la puissance de combinaisons; la plupart des forts joueurs peuvent jouer sans voir; mais cette relation entre les deux facultés n'est point nécessaire; la règle posée offre, nous l'avons montré, de nombreuses exceptions; et en outre, il n'existe aucune relation proportionnelle entre le nombre des parties jouées sans voir et la force de calcul. Cette dernière observation, la plus importante de toutes, montre combien on aurait tort de chercher en psychologie à établir dans les relations des diverses facultés la rigueur des proportions mathématiques.

III.

Nous avons assisté à plusieurs séances de jeu sans voir; M. Rosenthal a donné, le 23 février de cette année, une séance de huit parties, au Grand Cercle des échecs de Paris; et plus récemment, le 26 mars, M. Goetz a donné au Cercle artistique de la rue Volney une séance de dix parties. Voici comment ces séances sont arrangées. Le fort joueur est assis loin des échiquiers. Une personne de bonne volonté, sorte de maître de cérémonies, va d'un échiquier à l'autre, et dit au joueur : « l'échiquier numéro 1 joue tel coup; que répondez-vous? » La réponse donnée, on passe à l'échiquier numéro 2, on recommence la question et la réponse, et ainsi de suite pour toute la série des échiquiers; puis on revient au numéro 1. Jouer simultanément plusieurs parties consiste donc à passer successivement à chaque coup d'une partie à l'autre. Pour rappeler au joueur la position qu'il a laissée sur chaque échiquier, on lui donne deux indications, le numéro de l'échiquier et le dernier coup de l'adversaire.

C'est dans cet ordre que se passent les séances; il faut cependant noter que certains joueurs prennent la liberté de crayonner les noms de leurs adversaires avec le numéro des échiquiers, et même les noms des ouvertures, et que cette liste, qu'ils consultent souvent, leur sert à ne pas confondre les parties simultanées : c'est

ce que faisait Zukertort, c'est ce que font encore M. Schallopp et M. Rosenthal. Le joueur trouve également un certain appui pour sa mémoire dans l'emploi de la notation allemande, qui n'indique pas seulement la case où une pièce est portée, mais la case que cette pièce quitte; ainsi, dans la notation allemande, on ne dit pas seulement : Tour trois Dame, ce qui signifie que cette tour est placée sur la case désigné par les mots « trois Dame ; » — on dit : Tour de cinq Dame à la case trois Dame ; par conséquent, le joueur sans voir apprend à la fois où va la Tour, et d'où elle vient; comme M. Heydebrand von der Lasa me l'a fait remarquer, cette notation double est un grand secours pour la mémoire.

C'est avec ces indications sommaires que le joueur doit se représenter la position des pièces sur chacun des échiquiers; pour apprécier la difficulté de ce travail, il faut se rappeler que l'échiquier est composé de soixante-quatre cases, que sur ce terrain manœuvrent trente-deux pièces, et que, par conséquent, le joueur est obligé de connaître exactement, à tous les momens de la partie, la place de chacune de ces pièces. Et il ne faudrait pas croire que le joueur se contente d'un à-peu-près. Si on déplace une pièce sans le lui dire, comme cela peut arriver par oubli ou inadvertance dans les séances publiques, le joueur reconnaît l'erreur quand la pièce entre de nouveau en mouvement, et il la fait remettre où elle devait être. La difficulté du problème à résoudre par la mémoire dépend d'un grand nombre de circonstances : la durée de la séance, le nombre des parties, la force des adversaires. Disons un mot de ces différens points.

La durée des séances est assez variable. En général, une séance de huit parties, conduite jusqu'à la fin, dure de cinq à six heures. Ce temps comprend deux choses : le rappel de la position et la combinaison des coups nouveaux ; en d'autres termes, la part de la mémoire et celle du raisonnement. Dans les séances de parties simultanées, où un joueur lutte contre plusieurs adversaires en regardant chaque échiquier, l'exécution de trente parties dure seulement de quatre à cinq heures. On voit que les séances de jeu sans voir sont beaucoup plus longues, ce qui tient à la lenteur de la mémoire et à son infériorité sur la perception visuelle de l'échiquier. J'ai remarqué, dans les séances auxquelles j'ai assisté, qu'il se produit une perte de temps bien appréciable au moment où l'on dit au joueur le dernier coup de son adversaire.

J'ai entendu à ce moment M. Goetz, par exemple, murmurer à voix basse : « Je ne comprends pas ! Qu'est-ce que cela veut dire ? » Puis au bout de quelques secondes d'hésitation, la position de la partie se dessine et tout devient clair. Un grand nombre de

mes correspondans m'ont signalé cette même lenteur à retrouver une position.

Le nombre de coups joués par partie, dans le jeu sans voir, est assez difficile à indiquer; dans les séances de huit à dix parties, on ne publie que les plus remarquables, et les autres sont jetées au panier. D'autre part, quand une des huit ou dix parties menace de se prolonger, celui qui la tient, voyant qu'il reste seul, abandonne prématurément le combat ou demande la nullité, par simple politesse, pour éviter toute fatigue inutile au joueur. Il n'y a qu'un seul maître dont on ait conservé intégralement toutes les parties, c'est Morphy; la moyenne des coups, calculée sur vingt-quatre de ses parties, a été de trente.

Comme la longueur de ces combats peut paraître fastidieuse pour le public, souvent ignorant et frivole, qui forme la galerie, on cherche à en relever l'attrait par quelque diversion; ainsi les joueurs ont l'usage de réciter à un certain moment tous les coups joués sur l'échiquier depuis le commencement de la séance, et les secrétaires contrôlent sur leur procès-verbal l'exactitude de la répétition. On nous écrit qu'au milieu d'une séance M. Goetz a pu répéter presque sans hésitation les trois cent trente-six coups qui venaient d'être joués.

Le nombre des parties menées simultanément augmente grandement la difficulté; nous avons dit que beaucoup d'amateurs sont capables de jouer sans peine une partie, et que les professionnels ont pu en jouer dix, quinze et seize; le nombre de seize, atteint une fois par Zukertort, n'a pas été dépassé. Cette limite dépend de la force physique des joueurs, au moins autant que de l'étendue de leur mémoire; le jeu sans voir exige une concentration de l'attention, qui, au bout de six à huit heures, devient douloureuse et fatigante; aussi comme il faudrait prolonger la séance davantage pour terminer quinze parties, on a renoncé à dépasser ce chiffre. Cependant, M. Rosenthal, M. Goetz, M. Blackburne et bien d'autres pensent qu'on pourrait jouer trente et quarante parties à l'aveugle, à la condition de le faire en plusieurs séances avec des repos; on ne jouerait que quelques heures par jour; pendant les intervalles des séances, les joueurs seraient surveillés assez étroitement pour qu'il leur fût impossible de se servir d'aucune note.

Laissons là le nombre des parties jouées simultanément, et indiquons une question connexe qui présente un grand intérêt; la mémoire des joueurs peut montrer sa puissance sous une autre forme, par l'annonce des mats; il est des cas où il est plus difficile d'annoncer le mat d'une seule partie que d'en jouer six simultanément, sans rien annoncer. Voici en quoi consiste l'annonce du mat.

Un joueur peut prévoir, dans certains cas, que, quel que soit le coup joué par son adversaire, celui-ci sera obligé de laisser prendre son roi et de perdre par conséquent la partie; on prévoit alors le mat en un coup, c'est-à-dire qu'on reconnaît que l'adversaire, en jouant un coup unique, ne peut pas défendre son roi. Il est plus difficile de prévoir le mat en deux coups ou en trois; car il faut pour cela se représenter toutes les séries possibles de deux coups que l'adversaire peut jouer et en calculer les effets. Ce travail sera rendu encore plus difficile par le jeu sans voir. On nous rapporte que M. Blackburne, en jouant sans voir, arrive souvent à annoncer le mat en trois coups; il y a mieux. M. Vazquez, dans une lettre qu'il nous écrit, nous dit que M. Maczuski a joué en 1876, à Ferrare, en Italie, une partie sans voir où, au moment du dix-septième coup, il a annoncé le mat en onze coups; la partie est bien connue, elle a été publiée dans le journal *la Stratégie* de la même année. Les personnes compétentes que nous avons consultées sur ce point nous ont fait remarquer qu'il y a mat et mat; quand il s'agit d'une position simple, quand l'adversaire a des réponses forcées, on peut, à la rigueur, prévoir ces réponses onze coups d'avance et annoncer le mat. Il en est tout autrement quand il y a des variantes, c'est-à-dire quand l'adversaire a le choix entre plusieurs coups; alors l'annonce d'un mat en onze coups est considérée comme impossible; dans la partie de M. Maczuski, la position était compliquée, c'est vrai; mais le mat qu'on prétend avoir été annoncé en onze coups comportait une série d'échecs successifs, ce qui rendait l'opération un peu moins difficile.

Un tel déploiement de la mémoire représentative doit porter, ce nous semble, quelque préjudice à la faculté de combinaison, et c'est une question intéressante de rechercher si une même personne joue mieux avec ou sans échiquier. M. Rosenthal, à qui nous avons posé la question, nous racontait que pendant le fameux match qu'il soutint contre Vienne, par télégraphe, en 1884-1885, il avait une semaine pour combiner un de ses coups; il pensait à ce coup pendant toute la journée, non-seulement devant l'échiquier, mais à table, dans la rue, en voiture, et c'est sans voir qu'il a trouvé ses combinaisons les plus profondes. Ceci n'est possible que pour une seule partie; il est évident que lorsqu'on joue plusieurs parties simultanément, le dos tourné, la puissance de combinaison s'affaiblit de tous les efforts que l'on donne à l'acte de mémoire; comme nous le dit justement M. de Rivière, ce que l'on gagne en surface, on le perd en profondeur. Supposons deux joueurs de force rigoureusement égale; si l'un d'eux seulement joue à l'aveugle, il est probable que celui-là perdra la partie, et s'il faut faire un pari, le mieux est de parier pour celui qui joue en voyant. M. Schal-

lopp, qui a joué jusqu'à huit parties sans voir, m'écrit qu'il y a renoncé, parce qu'il a cru s'apercevoir que cet exercice produisait une influence défavorable sur « l'intensité de son jeu, » c'est-à-dire sur la profondeur de ses combinaisons.

Du reste, on est arrivé à mesurer exactement, ou à peu près, ce qu'un joueur perd de sa force en cessant de voir l'échiquier; cela dépend du nombre de parties; en général, on admet, — et on admettait déjà du temps de Philidor, — qu'un joueur sans voir doit choisir des adversaires auxquels il pourrait rendre le cavalier, ou, comme on dit encore, des joueurs *au cavalier*. Il battrait de tels adversaires en un clin d'œil, s'il jouait devant l'échiquier; mais pendant le jeu à l'aveugle, il éprouve plus de peine parce qu'il ose moins; il ne risque pas de ces coups hardis et vigoureux, qui sont considérés comme admirables selon l'esthétique des joueurs; il ne fera pas, par exemple, le sacrifice de la dame pour amener un beau mat; se défiant de sa mémoire, craignant d'avoir oublié quelque pièce ou d'avoir une image trompeuse de la position ou de tomber dans un piège qu'il n'aura pas découvert, il temporise; sans doute, il attaque toujours, parce que c'est plus facile que de se défendre, mais il se borne à faire le coup à peu près juste qui ne compromet rien et permet d'attendre la faute de l'adversaire. Ceci rend plus facile de jouer sans voir un grand nombre de parties; mais il est bien évident que la valeur d'une séance dépend moins du nombre des parties que de la beauté des combinaisons.

Insensiblement nous sommes amenés à dire un mot d'une question délicate : la part de la fraude dans le jeu sans voir. Puisqu'on ne peut pas éluder cette question, dans une recherche qui doit être scientifique, il faut l'aborder franchement. Dans mon questionnaire j'ai demandé aux joueurs d'échecs : « Connaissez-vous les trucs et *ficelles* qui peuvent être employés pour jouer sans échiquier ? » Les uns ont répondu négativement; les autres m'ont indiqué beaucoup de procédés illicites et j'en ai dressé une liste assez longue. Certaines supercheries sont grossières; des joueurs à l'aveugle ont un petit échiquier peint sur leur manchette; d'autres regardent un plafond divisé en cases qui rappellent celles du damier; l'examen de ces cases peut rendre beaucoup plus facile la représentation d'une partie; il est probable, m'écrit M. Vazquez, que Philidor « le subtil, » qui jouait deux parties à l'aveugle et une en voyant, se servait de l'échiquier visible pour combiner les coups des deux autres parties. On a encore vu des joueurs réciter des parties apprises d'avance avec un homme de paille. Toutes ces fraudes sont triviales, assez rares et en somme faciles à démasquer. Ce qui est plus fréquent, c'est que le joueur ait près de lui une

personne bienveillante, qui, en annonçant les coups, l'avertit discrètement d'une erreur, l'encourage pendant une défaillance, ou lui tend la perche quand il se noie. Cette collaboration ne peut mener loin; je crains davantage, je l'avoue, les fraudes qui proviennent de la complicité inconsciente du public. Le public ne porte dans ces séances aucune disposition d'esprit propre à l'observation; il a ses idées toutes faites sur le joueur, il ne demande qu'à admirer et à applaudir: répandu autour des tables d'échecs, il n'a ni le sang-froid, ni la persévérance nécessaires pour surveiller sérieusement la partie, de sorte qu'il ne sait rien de ce qui se passe sous ses yeux à deux mètres. Quant aux commissaires du jeu, leur position me paraît bien embarrassante; si, au moment décisif où le joueur sans voir répète les coups joués sur le damier, des erreurs se commettent, il y a peu de commissaires qui élèvent la voix; gâter le triomphe du joueur, troubler une fête où l'on est simple invité ne serait guère poli; on laisse passer les erreurs en baissant la tête, un ami enthousiaste crie : « Bravo! » et la foule innocente applaudit de bon cœur, en ayant l'illusion qu'elle a été témoin d'un prodige de mémoire.

On ne saurait évidemment appliquer le même jugement à toutes les représentations publiques; il en est de frivoles, il en est de sérieuses; ce qui est vrai des unes ne l'est pas des autres; et nous laissons d'ailleurs de côté tous les grands joueurs sans voir qui, comme MM. Blackburne, Tschigorine, Goetz, Rosenthal, ont fait leurs preuves dans des tournois réguliers, sous l'œil vigilant de leurs rivaux; mais, prenant la question en elle-même, au point de vue de la méthode scientifique, on peut dire que l'observateur scrupuleux ne saurait assez se méfier des représentations données pour l'amusement du public; qu'il s'agisse des échecs ou de l'hypnotisme ou de tout autre chose, la représentation publique multiplie les chances d'erreur et rend les observations exactes bien difficiles.

IV.

Toute personne qui a assisté à une séance de jeu sans voir s'est demandé comment celui qui joue simultanément huit à dix parties peut emmagasiner tant de faits dans sa mémoire sans désordre et sans confusion. Plusieurs joueurs d'échecs,— et des plus fameux,— ont déjà pris la plume pour répondre à cette question; et leur sentiment général paraît être que le jeu sans voir ne repose pas sur une faculté unique, mais sur un ensemble de facultés qui collaborent ensemble pour produire ce merveilleux résultat. Le joueur a besoin d'abord d'avoir une grande force physique et ensuite un

grand pouvoir d'abstraction; le joueur doit pouvoir s'abstraire du milieu extérieur et ne pas être troublé par le bruit des conversations; quelques-uns sont si bien maîtres de leur pensée qu'ils sont capables, dit M. Taine, de faire des parties d'échecs en parcourant des rues fréquentées, — et même à cheval. Les autres qualités requises sont l'érudition, la mémoire et l'imagination. Nous ne pouvons pas songer à décrire en détail toutes ces qualités de l'esprit du joueur; nous devons nous borner à l'essentiel : le jeu sans voir, que cela soit dit une fois pour toutes, suppose une mécanique mentale extrêmement compliquée; nous n'en étudierons que deux ou trois rouages principaux.

Parlons d'abord de l'érudition. En lisant avec soin les lettres de nos correspondans, un fait nous a frappé. Presque tous s'accordent pour donner une importance majeure à une condition que nous n'avions pas prévue dans notre questionnaire; et cette condition, c'est une grande pratique. Pour arriver à se passer de l'échiquier, nous a-t-on dit et répété dans tous les termes possibles, il faut avoir longuement pratiqué l'échiquier, il faut le connaître à fond; un bon joueur sans voir est toujours un fort théoricien. « Si je puis me rappeler la position, nous dit M. Rosenthal dans un langage familier et clair, c'est parce que je connais les échecs comme chacun connaît son métier, comme vous-même connaissez vos appareils de psychologie. » M. Tolosa y Carreras, un de ceux qui m'ont le mieux fait comprendre la complexité de la question, insiste aussi sur la part de l'érudition et de l'exercice dans le jeu sans voir. Il cite cet exemple : « Un amateur à qui on viendrait d'apprendre les règles du jeu serait incapable de jouer sans échiquier, quelle que fût l'étendue de sa mémoire. »

En cherchant à nous faire une idée de l'avantage que peuvent présenter l'érudition et la longue pratique pour le jeu sans voir, nous sommes arrivés à reconnaître que ce qui permet de graver dans la mémoire une série de coups ou une position, c'est la faculté de donner à ces coups et à cette position une signification précise. Ce point est très important; expliquons-le avec quelque détail.

Qu'un ignorant essaie de retenir une partie dont il entend annoncer les coups, — ou qu'il regarde directement; quelle que soit la sûreté de sa mémoire, on peut être certain d'avance qu'il n'y parviendra pas ; à moins de passer des journées à se répéter les mots bizarres qui servent de notation aux coups, ou à faire repasser le tableau de l'échiquier devant ses yeux. C'est précisément parce qu'il ne comprendra pas le sens des coups qu'il aura tant de peine à les retenir; il est dans la même situation d'esprit qu'un illettré qui voudrait se souvenir d'une ligne imprimée, de manière à reproduire fidèlement la forme de lettres qu'il ne comprend pas;

pour nous, il suffit de jeter un simple coup d'œil sur la ligne, et nous retenons toutes les lettres qui la composent. Pourquoi? parce que nous comprenons le sens des mots, — les mots ne sont pas simplement des figures noires sur fond blanc, visibles pour nos yeux, mais encore des signes d'idées visibles pour notre esprit; et la suggestion d'idées qu'ils provoquent sert à les retenir. C'est là un curieux paradoxe de la mémoire; on allège le poids de sa charge en l'augmentant. Si je ne me trompe, cette comparaison des lettres et des mots rend un compte exact de ce qui se passe dans le jeu sans voir; si le joueur peut retenir les coups joués dans cinq, dix parties, ce qui fait un total de plus de cinq cents coups, c'est parce qu'il a en même temps conscience des raisonnemens qui ont amené ces coups, et qu'il se rend compte de la genèse psychologique de la partie; en un mot, c'est parce que, pour son esprit, la partie n'est pas simplement une lutte entre des poupées de bois, mais une lutte entre des idées.

Quelles idées? demandera-t-on. Les idées que peuvent susciter les manœuvres des pièces ne sont-elles pas peu nombreuses et peu variées? Les personnes qui n'ont pas approfondi le jeu d'échecs s'imagineront peut-être que les raisonnemens qu'il éveille sont courts et rudimentaires, et peuvent s'exprimer dans des phrases comme les suivantes : « Si je vais ici, je prends; si je vais par là, je suis pris. » Ceux-là ne connaissent pas les ressources, nous dirons même la philosophie du jeu d'échecs, qui présente pour ses adeptes un attrait si vif, qu'il a, dit-on, le pouvoir de faire oublier toutes les douleurs. Écoutons parler quelques joueurs; voyons comment ils décrivent une position, essayons de comprendre ce qu'ils ressentent.

M. Goetz écrit : « Aussi-bien dans la partie vue que dans la partie jouée sans voir, chaque position que je crée ou que je vois se former devant moi parle au-delà de mon raisonnement, à ma sensibilité, elle me fait une impression *sui generis*... Je la saisis comme le musicien saisit dans son ensemble un accord. » Plus loin, M. Goetz ajoute : « Je suis souvent porté à résumer dans une épithète générale le caractère d'une position. » Sur ma demande d'explications, relativement à ce mot d'*épithète*, il ajoute : « En fait d'épithète, il me serait aussi difficile de caractériser une partie qu'un morceau de musique. Cela vous a l'air simple, familier, ou bien original, excitant, suggestif, et l'on éprouve du plaisir à voir cela comme si l'on revoyait une ancienne connaissance; mais aussitôt que vous tentez de préciser votre épithète, le charme s'évanouit, la chose s'épaissit, s'alourdit, et vos impressions s'effacent. »

C'est donc grâce à une foule de suggestions d'idées qu'elle éveille qu'une partie devient intéressante et se fixe dans le souvenir.

Ajoutons un nouvel élément qui entre en ligne de compte, la personnalité de l'adversaire. Plusieurs joueurs dignes de foi, par exemple M. Arnous de Rivière, m'ont affirmé qu'à travers le jeu de leur adversaire, ils peuvent discerner sa nature et son tempérament. Il y a une façon de jouer qui est simple, franche, droite; d'autres sont plus compliquées, plus entortillées, plus hypocrites. Il y a des modes d'attaque et de défense qui révèlent un esprit têtu; d'autres ont de l'ironie, ou sont franchement comiques. Les auteurs compétens ont pu déterminer le caractère du jeu de chaque grand joueur. On dit de Cochrane, par exemple, que son jeu impétueux et aveugle rappelait la charge des mamelouks venant, à la bataille des Pyramides, se faire empaler, hommes et chevaux, sur les baïonnettes françaises; comme contraste, on cite le style sévère et froid de Popert, et la finesse de M. Heydebrand von der Lasa. On connaît aussi l'ardeur et la fierté du jeu de La Bourdonnais, se mesurant avec la patience et la persévérance de M'Donnel, son adversaire habituel; M. de Rivière dit qu'il y a la même différence entre le jeu noble et simple de Paul Morphy et le jeu savant, mais entortillé et tortueux de quelques joueurs modernes, qu'entre Raphaël et Quasimodo. S'il est vrai que le jeu reçoit avec ce degré de netteté l'empreinte de la personnalité du joueur, le joueur sans voir doit y trouver une aide puissante pour sa mémoire; évidemment il sera d'autant plus facile de se rappeler une partie qu'elle présentera une physionomie plus distincte.

Cette physionomie change avec les temps comme avec les races. Les joueurs exercés et instruits reconnaissent, à la simple forme des combinaisons, les parties d'un autre temps; celles de Philidor et de ses élèves, qui datent de la fin du siècle dernier, ont toutes un air de famille. Aujourd'hui, on joue aux échecs sur tous les points du globe, en Amérique, aux Indes, en Chine; les milieux, les races, tout ce qui influe sur la nature des hommes influe aussi sur la nature du jeu; il paraît même qu'on ne joue pas de la même façon en Angleterre et en Amérique. M. Arnous de Rivière, qui a bien saisi l'intérêt philosophique de ces questions, pense qu'on pourrait arriver à distinguer les parties anglaises et américaines, en opérant sur un grand nombre.

Mais laissons là ces considérations anecdotiques. Pour le grand joueur, ce ne sont pas des faits de cet ordre qui marquent d'un caractère spécial une partie; ce caractère dépend du type même des combinaisons. Il faut savoir que l'art des échecs est aussi une science, et que l'on a écrit sur ce jeu plus de mille volumes d'analyses. Le plus célèbre de ces volumes est un gros manuel allemand, le *Handbuch des Schachspiels*, dans lequel se trouve analysé le genre d'attaque ou de défense qui caractérise chaque

partie; c'est le résumé d'un travail qui dure depuis plusieurs siècles : « L'ensemble de ce travail, nous écrit M. Goetz, s'appelle la théorie des débuts. La théorie enseigne, en deux mots, le développement rationnel de nos forces et l'exploitation des fautes ou erreurs de l'adversaire pendant la phase primordiale de la partie. Ces débuts se divisent en deux grandes catégories. Par une série de subdivisions, on arrive à classer dans sa mémoire de joueur tous les débuts qui sont reconnus bons, et les coups qui ne rentrent pas dans ces subdivisions sont classés *ipso facto* comme devant être inférieurs. Il n'est pas toujours certain que ces coups soient inférieurs; on découvre encore aujourd'hui de nouvelles lignes et formations de combat, auxquelles personne n'avait songé; tandis que d'autres façons de jouer, fort usitées dans le temps, tombent en désuétude. Mais on peut supposer, avec beaucoup de chance de tomber juste, qu'un coup qui sort des lignes tracées par la théorie est inférieur. Résumons : ou bien la partie se classe dans un département connu, ou bien elle s'en sépare à un moment donné; similitude ou diversité, deux points de repère pour la mémoire. » Ajoutons que la plupart des débuts importans et bien caractérisés portent un nom ; on appelle gambit (de *gambio*, croc-en-jambe), un début où l'on sacrifie une pièce pour acquérir, en échange, une belle position ; le gambit Evans est celui où l'on sacrifie un pion ; le gambit Cunningham, où l'on sacrifie trois pions ; le gambit Muzio, où l'on sacrifie un cavalier, etc.

Ces différens débuts sont si familiers à un bon théoricien que, si on le met en présence d'une partie régulière, il pourra le plus souvent en indiquer le début, auquel il n'aura cependant pas assisté. La connaissance des débuts, ainsi que la connaissance de toutes les ressources de l'échiquier, en un mot une somme considérable d'érudition, voilà, d'après l'opinion des personnes compétentes, la condition primordiale du jeu sans voir.

M. le docteur Tarrasch nous décrit en termes frappans ce qui se passe dans son esprit quand il joue sans l'échiquier. On saisit là sur le vif tout le travail psychologique qui accompagne le mouvement des pièces : « J'entends le rapporteur annoncer par exemple : — Partie quatre, roi à la case de la dame. » En ce moment, rien autre ne se montre dans mon esprit qu'un grand chaos. Je ne sais pas même de quelle partie il est question, ni quelle peut être la signification ou la portée du coup annoncé. J'entends seulement l'expression du coup fait par mon adversaire. Je commence alors par me demander quelle est cette partie quatre. « Ah! c'est ce gambit du cavalier, dans lequel la partie adverse s'est défendue d'après les règles jusqu'au moment où elle fit le coup extraordinaire du pion du fou de la dame un pas, par lequel du reste elle se

procura une bonne position. Par bonheur, cependant, bientôt après mon adversaire commit la faute de permettre que je fisse le sacrifice du fou à la deuxième case du fou de son roi. Maintenant il n'a pas pris mon fou, mais il a joué le roi à la case de la dame, comme il me l'annonce. » Ainsi, ajoute le même correspondant, « une bonne partie d'échecs peut être racontée comme une série de faits liés les uns aux autres. » Et cela est si vrai, pouvons-nous ajouter, que lorsque des joueurs ont bien voulu, au laboratoire, nous réciter par cœur quelques parties anciennement jouées, — de préférence des parties gagnées, car on retient mieux les parties gagnées, — nous avons constaté qu'ils oubliaient plus facilement les coups isolés, ne se rattachant pas au reste ; ils retenaient l'ensemble des coups faits sous l'influence d'une idée directrice, comme on retient un ensemble de raisonnemens bien liés.

Bref, le joueur arrive à retenir une partie en gravant dans sa mémoire non-seulement le spectacle changeant du mouvement des pièces, mais encore les idées, les raisonnemens et les désirs qui ont accompagné ces manœuvres et les souvenirs stratégiques qu'elles éveillent.

A ce point de vue, on peut dire avec M. Goetz que la mémoire déployée dans le jeu sans voir est avant tout une mémoire de raisonnemens et de calculs ; quand on revient à une position, c'est le souvenir du raisonnement qu'on a fait qui met sur la voie du coup joué ; on se rappelle, non qu'on a déplacé son roi dans tel sens, mais qu'à un moment donné, on a eu tel projet d'attaque et de défense, et que par conséquent on a déplacé son roi ; le coup n'est qu'une conclusion d'un acte de pensée, et c'est en retrouvant sa pensée première qu'on retrouve le coup qui l'a manifestée. Il n'y a guère d'exception à cette règle que pour certains coups de l'adversaire ; souvent, dans une partie, l'adversaire fait un coup qui étonne, parce qu'on ne l'a pas prévu et qu'on n'en comprend pas le but ; alors il peut arriver que ce coup même, avec le sentiment d'étonnement qui en a accompagné l'annonce, se grave dans la mémoire ; mais c'est assez rare.

Ainsi chaque partie se retient d'autant mieux qu'elle représente un ensemble d'idées mieux définies. Cette explication convient non-seulement au souvenir d'une partie isolée, mais à celui de plusieurs parties simultanées ; pour empêcher leur confusion, une seule condition est suffisante, c'est qu'on donne à chacune d'elles une physionomie aussi différente que possible ; plus elles sont bien individualisées, moins on aura chance de les confondre. N'est-ce pas une vérité de bon sens? Plusieurs joueurs nous ont fait part des procédés par lesquels ils réussissent à éviter toute confusion ; ils s'arrangent pour orienter différemment chaque partie ; en

termes plus précis, ils donnent à chaque partie ce qu'on appelle une « ouverture » différente, ce qui leur est d'autant plus facile qu'ils jouent les premiers. Pour distinguer les six parties qu'il mène à l'aveugle, le joueur habile essaiera par exemple de faire de la première un Lopez, de la seconde un gambit Evans, et ainsi de suite, et il associera le nom de chacune au numéro de l'échiquier ; chacune ayant dès lors sa physionomie propre, — et c'est toujours là que nous en revenons, — il ne sera pas plus difficile de distinguer la partie numéro 1 de la partie numéro 2, qu'il n'est difficile pour l'œil de distinguer le rouge du jaune ; cela n'a rien de commun. La vraie difficulté ne commence que du moment où deux parties présentent des positions presque identiques ; je ne sais pas si on pourrait jouer sans voir huit « siciliennes. »

Puisqu'une partie d'échecs a pour le fort joueur un sens aussi défini qu'une page de roman ou de poésie, on comprend qu'il existe beaucoup de joueurs qui trouvent du plaisir à apprendre par cœur des parties célèbres, et les montrent à droite et à gauche pour faire preuve d'érudition. Ce petit exercice est aussi facile que de réciter une pièce de vers ; la succession logique des coups les enchaîne dans la mémoire, comme la cadence des vers. Beaucoup d'érudits peuvent reconstituer sur l'échiquier au moins une douzaine de parties célèbres. A plus forte raison se souvient-on mieux de celles qu'on a jouées soi-même. Il est incontestable que les joueurs d'échecs de bonne force se rappellent pendant fort longtemps des parties jouées en voyant ou sans voir, surtout si elles offrent une combinaison remarquable ou curieuse. Quand M. Preti père voulut publier les parties de Paul Morphy, il en réunit un certain nombre et les soumit à l'auteur. Celui-ci lui répondit : « Vous n'avez pas telles et telles parties que j'ai jouées contre telles et telles personnes. Écrivez, je vais vous les dicter. » Et sans échiquier, il dicta huit à dix parties jouées huit mois auparavant. Il serait assez difficile au joueur sans voir de dire exactement ce que sa mémoire contient. Quand une partie a quelque mérite, celui qui l'a faite la montre souvent à ses amis sur l'échiquier, et de cette façon rafraîchit ses souvenirs. Mais d'une manière générale, on peut affirmer que toute série de coups qui offre quelque intérêt reste longtemps dans la mémoire.

A ce propos, qu'on me permette une courte comparaison entre les joueurs d'échecs, et les calculateurs prodiges, comme M. Inaudi, dont j'ai étudié ici même les curieux exercices. J'ai montré comment ce jeune calculateur a été amené à adopter cette singulière profession qui consiste à retenir chaque jour plus de deux cents chiffres ; c'est la ration quotidienne de sa mémoire, et voilà plus de dix ans que cette mémoire subit sans défaillances un pareil entraînement. Combien de chiffres M. Inaudi a-t-il retenus, jour par jour,

depuis sa naissance? Certainement, près d'un million. Et combien lui en est-il resté ? Je lui ai posé la question, un jour, à l'improviste, en vue d'une conférence que M. Charcot m'a demandé de faire à la Salpêtrière sur la physiologie de la mémoire. M. Inaudi, ce jour-là, n'a guère pu citer que trois cents chiffres, provenant de la veille et de l'avant-veille; tout le reste avait disparu. Je ne doute pas que M. Inaudi, averti d'avance et faisant un effort de volonté, aurait pu en rassembler un plus grand nombre. Toujours est-il que sa mémoire présente un caractère transitoire ; c'est celle de l'écolier qui apprend très vite, pour un examen, et l'examen passé, oublie tout; c'est aussi celle de l'avocat, qui s'assimile avec rapidité, pour une affaire, des détails techniques, et ne se souvient de rien après les plaidoiries. Le caractère éphémère de ces souvenirs paraît tenir à ce qu'ils portent sur de simples sensations. Il en est bien ainsi pour M. Inaudi; les chiffres qu'il cherche à retenir sont sans signification et sans intérêt; ce sont des sensations pour son oreille, rien de plus; ils sont assemblés sans raison; ils représentent le hasard, le chaos, l'incompréhensible, c'est pour ce motif qu'ils ne se fixent pas profondément dans la mémoire ; de même, l'écolier qui apprend vite oublie vite parce qu'il apprend sans comprendre et ne cherche à emmagasiner que le bruit des mots et non leur sens. Le joueur d'échecs emploie une mémoire toute différente, moins rapide peut-être, mais plus durable; ce n'est pas une mémoire des sensations, c'est une mémoire des idées.

V.

Nous venons de comprendre comment un joueur arrive à ne pas perdre le souvenir des coups joués, et à posséder avec une grande sûreté l'historique d'une partie quelconque, si bien qu'il peut la réciter sans faute, depuis le commencement jusqu'à la fin. Cette faculté de récapitulation est nécessaire au jeu sans voir, mais n'est pas suffisante; un joueur ne doit pas seulement être capable de parcourir dans sa mémoire l'ordre successif des coups, il faut encore qu'il se représente l'échiquier et la position des pièces tels qu'ils sont au moment où il va jouer, et qu'il ait par conséquent une vision simultanée et dans l'espace.

Dans les comptes rendus que les journaux d'échecs publient, les coups sont indiqués par leurs noms; puis, quand la position devient intéressante ou compliquée, on met sous les yeux du lecteur un diagramme qui lui permet d'avoir une vue d'ensemble de la partie; le diagramme montre aux yeux les relations respectives des pièces, en un mot la position. C'est un diagramme de ce genre qu'un joueur sans voir doit savoir retenir dans son souvenir ou

construire avec son imagination, avant de risquer un coup nouveau. Il faut qu'il ait la perception simultanée des pièces capables d'agir les unes sur les autres et voie leurs rapports; sans cela, il ferait ses combinaisons au hasard. En d'autres termes, il faut que, ne voyant pas l'échiquier par les yeux du corps, il le voie par les yeux de l'esprit.

M. Tarrasch m'écrit à ce sujet : « Pour me représenter la position, je la tiens présente à mon esprit comme un objet plastique. Je me figure l'échiquier très distinctement, et pour ne pas entraver la vue intérieure par des sensations visuelles, je ferme les yeux. Ensuite, je garnis l'échiquier de ses pièces. La première de ces opérations, c'est-à-dire la représentation de l'échiquier, est ce qu'il y a de plus essentiel. Quand on est arrivé à pouvoir, l'œil fermé, voir nettement l'échiquier, il n'y a plus de difficulté à se représenter aussi les pièces, d'abord dans leur position primitive, qui est familière à tout joueur. Maintenant la partie commence. Supposons que c'est moi qui fasse le premier coup. Je le vois immédiatement s'exécuter sur l'échiquier qui est distinctement présent à mon esprit. L'image que j'ai devant moi est un peu changée par ce coup; je cherche à la retenir dans sa condition ainsi transformée. L'adversaire répond de son côté, et modifie de nouveau l'image, dont je retiens de suite la nouvelle forme, comme la plaque du photographe reçoit l'impression de l'objet éclairé. »

Nous avons tenu à mettre sous les yeux du lecteur cette description vivante, parce qu'elle fait bien connaître ce qui se passe dans l'esprit du joueur. Du reste, l'opinion commune est que la mémoire visuelle sert de base au jeu d'échecs, et cette opinion paraît partagée par beaucoup de joueurs; les uns parlent de mémoire visuelle, les autres d'imagination; mais vraisemblablement ils accordent à ces deux mots un sens analogue, et leur pensée est que, pour combiner les coups sans échiquier, il faut avoir l'image visuelle, la photographie mentale de la manière dont les pièces sont posées.

Ont-ils raison? On ne peut répondre ni par oui, ni par non, car dans les deux cas la réponse serait incomplète et inexacte. La question est beaucoup plus compliquée qu'on ne l'a dit. En ce qui me concerne, j'ai cru au début de mes recherches que la mémoire visuelle est le seul procédé du joueur sans voir, et que cette explication est simple et définitive. Les nombreuses observations que j'ai recueillies m'ont amené à une conclusion bien différente; je crois que le jeu à l'aveugle repose sur une alliance de deux mémoires, la mémoire visuelle et la mémoire verbale. Parlons d'abord de cette dernière.

La psychologie moderne s'est beaucoup occupée de la mémoire verbale, et elle a bien montré l'importance du mot dans notre vie intellectuelle. On sait que nous possédons tous un langage intérieur, qui accompagne fidèlement la plupart des actes de notre pensée, les précise et les achève. Chaque fois que nous faisons avec intérêt et avec conscience un raisonnement, une voix s'élève en nous qui formule ce raisonnement en mots, en phrases; de même, chaque fois que notre attention se fixe sur un objet intéressant, pour nous rendre compte de sa couleur, de son contour ou de ses usages, notre langage intérieur s'éveille, et cherche à définir par des mots la sensation éprouvée. En présence d'une belle étoffe de soie rouge, qui ravit notre œil, nous nous surprenons parfois à penser au nom de la nuance, et à nous la décrire, comme si nous avions un entretien avec nous-même. Il y a des personnes chez lesquelles l'entretien se fait à haute voix, et tout le monde a entendu dans la rue ces passans solitaires qui gesticulent, et s'arrêtent parfois sur le trottoir pour dire avec un geste violent : « Jamais je n'y consentirai! » Leur langage intérieur devient externe : ils crient ce que nous pensons à voix basse. Toutes nos opérations psychiques, de quelque nature qu'elles soient, sont accompagnées de langage; et par conséquent, lorsqu'on cherche à se rappeler un souvenir quelconque, un tableau qu'on a vu, une émotion qu'on a éprouvée, ou une décision qu'on a prise, ce souvenir peut nous revenir sous deux formes distinctes, en sensation ou en mot. Cela est vrai pour les échecs comme pour tous les objets susceptibles d'être analysés par le langage. Chaque pièce du jeu ayant un nom, et chaque case de l'échiquier ayant également un nom, on peut, pour se représenter une pièce ou une case, choisir entre deux procédés : l'image visuelle et le nom.

Notre intention est de montrer comment ces deux mémoires collaborent, souvent à l'insu du joueur, qui a surtout conscience de l'image visuelle et se doute moins des services que lui rend son langage intérieur. Nous allons voir comment les mots peuvent remplir les lacunes de la vision mentale et masquer ses défaillances.

Tout d'abord il est à remarquer que la représentation visuelle de l'échiquier, telle que peut se la donner le joueur sans voir pendant une séance, n'est point le résultat d'un acte de mémoire; c'est une création de son esprit, un acte de son imagination; le joueur construit l'image visuelle, et il le fait au moyen de renseignemens qu'on lui annonce à haute voix; il traduit en termes visuels les notions qui lui sont fournies par l'audition; à mesure qu'on lui apprend un coup nouveau, il change un peu son image visuelle, ainsi que M. Tarrasch nous l'a si bien décrit, et cette traduction est parfois difficile, par exemple, pour les mouvemens du cavalier,

qui sont plus compliqués que ceux des autres pièces. Cette faculté de reconstruire l'échiquier par l'imagination visuelle est, d'après de bons juges, la plus nécessaire pour le jeu à l'aveugle : — « Je ne regarde pas, dit M. Tarrasch, la mémoire comme la condition indispensable, mais plutôt la faculté imaginative. Tout joueur possède assez de mémoire pour se rappeler l'historique d'une partie. Mais ce n'est pas le premier venu qui peut mettre les pièces en rapport convenable dans une bonne représentation visuelle. »

Le souvenir auditif des coups annoncés, une fois la traduction faite, n'a-t-il plus aucune utilité et peut-il disparaître sans inconvénient? Tous les joueurs disent clairement le contraire; ils remarquent que l'image visuelle est toujours vacillante et incertaine; la position des pièces dans cette image n'a pas de précision rigoureuse; de temps en temps, le joueur a des doutes sur l'exactitude de son cliché photographique; par exemple, comme dit M. Schallopp, il ne sait pas au juste si une ligne diagonale est libre, ou si quelque petit pion ne s'y est pas glissé; il fait alors un appel à la mémoire verbale, c'est-à-dire qu'il récapitule rapidement dans sa tête, sous la forme de mots, toute la série de coups joués, en suivant l'ordre où ils ont été annoncés, pour vérifier son image visuelle, la préciser et même la corriger, si c'est nécessaire. Ce besoin de récapituler devient d'autant plus impérieux pour certains joueurs qu'ils font un plus grand nombre de parties simultanées. M. Tolosa nous écrit une remarque bien intéressante : — « Lorsque je joue une seule partie sans voir, la position m'apparaît tout de suite, à chaque coup, comme un tableau; récemment j'ai essayé de jouer trois parties sans voir. Eh bien, lorsque je voulais retrouver la position de l'échiquier n° 3, il fallait toujours récapituler les coups précédens; je prononçais leurs noms à voix basse, et cette récapitulation verbale évoquait dans mon esprit l'image visuelle de la position. »

Le langage intérieur fournit également à l'imagination visuelle un secours efficace pour la représentation mentale de l'échiquier vide. L'échiquier est composé de soixante-quatre cases alternativement blanches et noires, dont chacune a un nom spécial; c'est un tableau que le joueur sans voir a dans la tête, comme un bon capitaine qui doit connaître à fond toutes les ressources du terrain sur lequel il livre bataille. *A priori*, on peut supposer que la représentation de l'échiquier est affaire de mémoire visuelle et que seule la mémoire visuelle peut le reproduire exactement. On se tromperait. J'ai fait sur plusieurs joueurs, et M. Preti a répété sur d'autres une expérience bien simple : on les prie de dire la couleur d'une case nommée au hasard. La plupart, on pourrait même dire tous, quoiqu'ils possèdent l'image visuelle de l'échiquier vide, ne perçoivent pas d'une manière directe la couleur de la case indiquée; ils sont

obligés de raisonner et d'employer des procédés détournés de mnémotechnie, qui prouvent l'intervention du langage intérieur. On ne saurait croire à la variété de ces procédés; chacun a le sien; quelques-uns de ces procédés sont volontaires, d'autres inconsciens. Citons quelques exemples : M. Taubenhaus, qui voit mentalement l'échiquier pendant le jeu, ne peut cependant nommer la couleur des cases qu'après le petit raisonnement suivant qu'il exécute très vite : « Les colonnes TD, FD, R et CR, en partant des blancs, ont en noir leurs cases impaires et en blanc leurs cases paires; c'est le contraire pour les autres colonnes. » M. Tolosa y Carreras a associé inconsciemment, par suite d'une longue pratique, la couleur de chaque case avec son nom. M. Janowski a pris la peine d'apprendre par cœur la couleur des cases, suivant la notation algébrique ou allemande; il répond instantanément que telle case est noire, telle autre blanche; il sait cela comme la table de multiplication; mais si on le questionne suivant la notation française, qu'il comprend, il répond tout de travers. M. Sittenfeld a un procédé mnémotechnique comme M. Taubenhaus : « Dans la notation allemande, la première colonne à gauche des blancs est la colonne *a*, la deuxième s'appelle *b*, puis vient *c*, etc.; or toutes les cases paires des colonnes *a*, *c*, *e*, *g* sont blanches. » M. Goetz ne voit pas davantage la couleur de la case qu'on lui nomme; cependant il répond instantanément, parce que son esprit a établi une corrélation entre la case indiquée et les pièces qui peuvent l'occuper; ainsi 5 CR des blancs est la case où le FD blanc cloue le CR adverse, elle est noire; 5 TR et 4 TD sont les cases où la dame blanche fait échec au R noir, elles sont blanches; 5 R, le CR blanc y va en deux coups, elle est noire; la grande habitude qu'il a de l'échiquier lui permet de faire ces raisonnemens très rapidement. Ajoutons que MM. Rosenthal et Blackburne, de leur aveu, ne voient pas plus que les autres joueurs la couleur des cases dans leur image visuelle.

Il faut avoir tous les faits de ce genre, et beaucoup d'autres que nous passons sous silence, présens à l'esprit, pour apprécier la valeur de la mémoire visuelle dans le jeu sans voir; cette mémoire, on peut la comparer à une lumière qui éclaire l'échiquier intérieur de celui qui joue à l'aveugle; lumière, ou plutôt lueur pâle et vacillante, qui s'éteindrait bien vite si elle n'était pas entretenue par toutes les autres ressources de l'esprit du joueur.

VI.

Une dernière question nous reste à examiner. Qu'est-ce au juste que cette mémoire visuelle dont se servent les joueurs? De quelle

étoffe est-elle faite? A quoi ressemble-t-elle? Nous venons de voir qu'elle représente souvent d'une manière confuse et inexacte la position; dans les cas où elle est exacte et précise, comment la représente-t-elle? Peut-on dire qu'elle est une répétition des sensations reçues par l'œil quand on regarde un échiquier pendant le combat? La vision mentale du joueur ressemble-t-elle à la vision réelle comme une copie, comme une peinture exacte, comme une photographie en couleur?

On l'a cru. Pendant longtemps, le seul document qui existait dans la science était l'observation publiée par M. Taine. M. Taine écrivait au sujet de la mémoire visuelle des joueurs : — « Il est clair qu'à chaque coup la figure de l'échiquier tout entière avec l'ordonnance des diverses pièces leur est présente, comme dans un miroir intérieur, sans quoi ils ne pourraient prévoir les suites probables du coup qu'ils viennent de subir et du coup qu'ils vont commander. » — Parlant de l'ami dont il a pris l'observation, M. Taine ajoutait : — « Il voit la pièce, la case et la couleur exactement telles que le tourneur les a faites, c'est-à-dire qu'il voit l'échiquier qui est devant son adversaire, ou tout au moins qu'il en a une représentation exacte et non pas celle d'un autre échiquier. »

Cette observation, comme nous avons eu l'occasion de le montrer à M. Taine, notre éminent maître, n'a point une portée générale; elle n'est pas vraie de tous les joueurs; et si l'on veut se rendre un compte exact de leur façon de procéder, il faut établir entre eux plusieurs catégories.

La première catégorie comprend des joueurs, en général simples amateurs, dont les explications sont conformes à celles de M. Taine. Ces joueurs nous apprennent qu'ils se représentent l'échiquier exactement comme s'ils le voyaient, avec tous ses détails ; souvent, avant de commencer la partie, ils regardent avec attention l'échiquier et les pièces ; ils retiennent de la sorte une véritable photographie mentale dans laquelle l'échiquier apparaît nettement avec ses cases blanches et noires, et toutes les pièces se présentent avec leur couleur et leur forme caractéristiques. Quelques joueurs qui usent de ce procédé se représentent l'échiquier particulier dont ils se servent habituellement; s'ils emploient des figures du type régence ou du type Staunton, ce sont ces figures qu'ils retrouvent dans leur imagination; bien plus, ils peuvent porter à ce point l'individualisation de leur image mentale qu'ils perçoivent jusqu'aux particularités, aux défauts et aux ébréchures de leur jeu. M. Place, un amateur, se représente constamment un petit damier de voyage avec sa charnière. Un général russe, M. Schabelsky, qui est devenu aveugle depuis quelques années et joue

aux échecs, continue à se représenter la forme des dernières pièces dont il se soit servi quand il voyait encore.

En rendant compte de leurs impressions, ces joueurs se laissent parfois aller à une exagération de langage dont il ne faut pas être dupe. Volontiers ils comparent la vision mentale qu'ils ont de l'échiquier à une vision réelle; nous doutons fort que le parallèle soit juste; l'image visuelle diffère de la réalité; elle en diffère comme un portrait diffère d'une photographie, par l'effacement semi-volontaire de détails sans importance; la plus belle mémoire visuelle ne retient pas les choses telles qu'elles sont pour l'œil, mais opère un choix intelligent qui dépend du but que l'on se propose en évoquant un souvenir.

M. Taine en a fait la remarque à propos du jeu d'échecs. Regardons un moment un échiquier et ses pièces en position: que de détails insignifians nous apercevons! La forme bizarre des ombres portées, la réflexion de la lumière sur le damier, et une foule d'autres choses qu'il n'est nullement nécessaire de se rappeler pour jouer sans voir, parce que ce sont des accidens. Quand on presse de questions le joueur, même celui qui se vante de copier dans son imagination le spectacle des yeux, on n'a pas de peine à se convaincre que cette copie n'est point servile, mais intelligente, et repose sur un choix; ainsi le joueur ne voit pas mentalement l'ombre des pièces pendant qu'il joue. C'est un premier degré d'abstraction.

Dans notre seconde catégorie de joueurs, l'abstraction prend une plus grande importance; la représentation de l'échiquier reste visuelle; le joueur a conscience de le voir mentalement; mais il remarque en même temps que cette vision mentale n'a point la netteté de la vision réelle; c'est une vision un peu dégradée et diffuse. Les couleurs cessent d'être franches; ce n'est plus du blanc et du noir, c'est un gris nuancé, plus clair pour les pièces d'un camp, plus sombre pour le camp adverse. Même atténuation pour la couleur des cases. « L'échiquier, nous dit M. Sittenfeld, ressemble dans ma vision mentale à un transparent grisâtre, présentant des points plus ou moins foncés. »

De même, les bords de l'échiquier s'effacent. La forme des pièces devient également confuse. Cette forme reste encore perceptible dans l'imagination; c'est bien par la forme que le joueur reconnaît le fou et le distingue par exemple du roi; mais il n'arrive pas à attraper un contour net, bien dessiné. Le plus souvent la perception de la forme est remplacée par celle de la grandeur de la pièce. M. Fritz dit que la forme des pièces n'est point visible dans sa représentation mentale; les diverses pièces diffèrent par

leur taille, le pion est plus petit que le cavalier, et celui-ci plus petit que la reine. M. Cunnock, essayant de fixer avec précision l'apparence mentale des pièces, m'écrit que le roi est pour lui un cylindre surmonté d'une couronne, que la reine est un cylindre surmonté d'une tête plate, et ainsi de suite. Ce sont encore des formes, mais bien simplifiées. Quelques-uns de nos correspondans, en nous décrivant avec le plus grand soin ce genre de vision mentale, qui est le leur, le considèrent comme défectueux et pensent que les erreurs de leur jeu proviennent de leur impuissance à imaginer clairement la couleur et la forme des pièces. Certainement, ils commettent ici une erreur. Cette vision mentale particulière n'est pas toujours et nécessairement d'un caractère inférieur, et nous pouvons en donner une preuve péremptoire, c'est que des joueurs qui, comme M. Fritz, jouent jusqu'à treize parties sans voir, n'usent pas d'une autre vision mentale; ils ne perçoivent nettement ni forme ni couleur.

Une troisième catégorie de joueurs paraît encore plus habile dans l'art de l'abstraction; leurs images visuelles se dépouillent de tous les caractères matériels et concrets que nous avons notés; ils conservent le sentiment de *voir* la position quand ils tournent le dos à l'échiquier; mais cette vision intellectuelle diffère énormément de la vision réelle. D'abord toute couleur disparaît, le joueur cesse de distinguer par leur couleur les pièces des deux camps. Il sait qu'une pièce lui appartient, non parce qu'il s'aperçoit, dans sa vision mentale, qu'elle est blanche, mais parce qu'il a le sentiment qu'il peut en disposer. « Les figures ne sont ni blanches ni noires, dit M. Anosoff, elles se divisent en figures hostiles et figures alliées. » Quant à la silhouette des pièces, elle n'est plus perçue; et, en tout cas, ce n'est pas à leur forme que le joueur les distingue. « La forme des pièces et leur couleur n'importent point, nous dit M. Arnous de Rivière; dans le jeu sans voir, les principaux élémens qui servent aux combinaisons sont la ligne de direction que doit suivre la pièce et le chiffre de la case où la pièce doit s'arrêter; le joueur sans voir se donne, dans son esprit, la représentation de lignes mobiles qui s'entre-croisent; c'est de la géométrie de situation. » Même opinion a été recueillie de la bouche même de M. Blackburne. M. Goetz, de son côté, écrit : « Si, en jouant sans voir, je pouvais distinguer devant mon œil intérieur toute la partie aussi clairement que si elle tombait sous mes yeux, je dédaignerais ce moyen, qui n'est pas dans l'esprit de la chose... qui n'est qu'une solution de parade. » Sur nos demandes directes, M. Goetz a bien voulu revenir sur quelques-unes de ses affirmations et les préciser. Il peut, s'il le désire, nous apprend-il, *visualiser*

une partie, c'est-à-dire se représenter l'échiquier comme s'il le voyait; c'est ce qu'il a fait au laboratoire de la Sorbonne, où il a joué sans voir contre M. Beaunis. Quand il joue simultanément six à huit parties, il abandonne ce moyen, qui ne lui est d'aucun secours, et qui n'aurait d'autre effet que de le fatiguer. Il ne se représente donc ni la forme des pièces ni leur couleur. « Je peux toujours dire, m'écrit-il encore, si j'avais les blancs ou les noirs, parce que la position des pièces est asymétrique. Il en résulte que l'un des joueurs a son roi dans la moitié droite de l'échiquier, tandis que l'autre a le sien dans la moitié gauche. En dehors de cela, je ne vois aucune différence. » Voilà pour la couleur. M. Goetz n'est pas moins explicite sur la perception des formes. « Quant aux pièces, je ne vois pas leurs formes, mais pas du tout; je joue mes parties tantôt avec des pièces forme Régence, tantôt avec des pièces anglaises dites forme Staunton. Or il me serait impossible de dire si je vois des formes Staunton ou des formes Régence en jouant sans voir. Je ne vois que la portée, l'action des pièces. Ainsi, par exemple, la tour marche en ligne droite. Une tour postée quelque part me fait l'effet que doit faire à l'artilleur son canon dont il devine plutôt qu'il ne voit l'emplacement derrière un rempart. C'est l'action, la portée du canon qu'il doit envisager. Ainsi, un fou n'est pas pour mon œil intérieur une pièce tournée plus ou moins baroquement, c'est une force oblique. »

M. Percy Howel écrit aussi que les pièces n'ont point de forme dans sa mémoire: il les reconnaît par leurs mouvemens possibles; il voit un peu moins bien les mouvemens réciproques de l'ensemble des pièces. Un élève distingué du laboratoire de la Sorbonne, M. Victor Henri, s'est essayé à jouer sans voir une partie qu'il a menée jusqu'à la fin; ses impressions ressemblent un peu à celles de M. Goetz; pendant le jeu, il voit nettement les cases, il ne se représente à aucun degré les pièces; il sait qu'elles occupent une certaine position et il ne pense pas à leur forme, mais à leur portée, et surtout à leur nom. Le mot devient, dans ce cas, le substitut de l'image. M. Moriau, joueur distingué, à qui je dois une foule de renseignemens, s'exprime aussi dans des termes analogues. Si je cite encore ce témoignage, c'est pour montrer comment peuvent s'accorder des personnes différentes sur un point aussi délicat. M. Moriau remarque qu'un joueur qui analyse profondément une position devant l'échiquier regarde les pièces vaguement sans en percevoir la forme et la couleur; et notre correspondant ajoute que ce qui est vrai de la perception l'est également de la mémoire.

M. Tarrasch développe la même idée : « En jouant devant l'échi-

quier, un novice peut seul voir en détail l'échiquier et la forme particulière des pièces, parce qu'il ne saisit pas leur signification intrinsèque. Au contraire, l'amateur dont les pensées sont absorbées par les combinaisons du jeu ne voit pas une pièce de bois à tête de cheval, mais une pièce qui possède la marche particulière du cavalier, et qui équivaut à peu près à trois pions, qui, pour le moment, est peut-être mal placée au bord de l'échiquier, ou qui est sur le point de faire une attaque décisive, ou que l'adversaire menace de clouer sur place, etc. Enfin, il ne voit pas une poupée de bois, il n'en voit pas la matière, il voit la valeur de la pièce comme cavalier. Plus la pensée s'engage dans les combinaisons, moins les yeux s'aperçoivent de la matière de l'échiquier et de ses pièces. L'attention tout entière du joueur se concentre intérieurement en lui-même, et son regard, qui tombe encore instinctivement sur les accessoires extérieurs, ne se rend pas compte de leur nature. Voici quelques exemples à l'appui. Je ne saurais dire si les échiquiers employés lors du dernier tournoi à Dresde (en 1892) étaient en bois ou en carton, mais je sais par cœur presque toutes les parties que j'y ai faites. Bien plus ; si à Dresde même, et au moment où je quittais ma table de jeu, quelqu'un m'avait demandé sur quelle espèce d'échiquier j'avais joué la dernière partie, j'aurais été incapable de répondre. Voici un autre exemple. La dame blanche des échecs dont je me sers à la maison a perdu sa pointe, et ma femme la colle à sa place seulement de temps en temps avec de la cire d'Espagne. Après la partie, je ne saurais dire si la pièce avait, cette fois-ci, sa pointe ou non.

« Au jeu ordinaire, on n'aperçoit donc pas les objets, ou du moins on ne les voit que très imparfaitement. Comment les apercevrait-on en jouant sans voir? Je puis seulement dire que je me représente l'échiquier assez petit, à peu près de la grandeur d'un diagramme (c'est-à-dire de huit centimètres de largeur), pour mieux embrasser la totalité, et pour faire passer le regard mental plus vite d'une case à une autre. Je ne vois pas les cases distinctement noires et blanches, mais seulement claires et foncées. Pour la couleur des pièces, la différence est encore beaucoup moins marquée. Elles se montrent à moi plutôt comme ennemies ou alliées. La forme des pièces ne m'apparaît qu'indistinctement ; je considère principalement leur faculté d'action. »

Si les joueurs que nous venons de citer se servent de la mémoire visuelle, il faut bien reconnaître que cette mémoire diffère profondément de celle d'un peintre ; ce n'est pas une mémoire pittoresque, c'est-à-dire concrète, c'est une mémoire visuelle abstraite, à laquelle on peut donner, suivant une suggestion de M. Charcot, le nom de *mémoire géométrique*.

Quelques joueurs, portant à un degré plus élevé encore ce travail d'abstraction, perdent le sentiment de voir mentalement l'échiquier; ce fait est rare, tout à fait exceptionnel, et en somme assez difficile à comprendre; nous n'en avons trouvé que deux exemples authentiques, M. David Forsyth et M. Rosenthal. M. Rosenthal nous écrit que, pendant le jeu sans voir, il ne voit ni l'échiquier ni les pièces : « Je ne procède point par vision, mais par calcul mathématique raisonné. Il y a des joueurs qui jouent par vision; leur jeu est incertain, et ils perdent la majorité des parties. » Au laboratoire de la Sorbonne, M. Rosenthal a développé oralement sa manière de voir et l'a appuyée de quelques expériences directes. En définitive, il reconnaît qu'il voit peut-être mentalement la position, mais d'une manière extrêmement vague, comme on voit les magasins d'une rue connue que l'on traverse l'esprit préoccupé, ou les rayons d'un placard qu'on ouvre pour chercher un objet. Même image est choisie par M. Blackburne, qui compare la vision mentale d'un échiquier à celle qu'il peut se donner de sa chambre à coucher. M. Forsyth emploie aussi une comparaison familière. « Quand une personne, nous dit-il, a longtemps vécu dans une maison, elle en connaît bien toutes les pièces, les cabinets, les couloirs, les étages, et elle peut facilement se transporter partout sans voir; un joueur d'échecs n'a pas plus de difficulté à transporter son esprit d'une case dans l'autre et à savoir les cases qu'il traverse et celles dont il approche. »

Au fond, ces dernières descriptions concordent, malgré la différence des termes employés, et des tendances d'esprit; on comprend ce que veulent dire les joueurs d'échecs quand ils affirment qu'ils n'ont pas une représentation visuelle nette de l'échiquier. Leur mémoire ne fait que répéter leurs perceptions ordinaires. En jouant devant l'échiquier, ils ne songent pas à regarder curieusement la forme et la couleur des pièces; ils n'en ont qu'une perception semi-consciente; de même, quand nous ouvrons notre piano pour jouer, nous ne regardons pas avec attention les touches, et quand nous prenons notre fusil pour aller à la chasse, nous ne songeons pas à examiner les détails de la crosse; notre œil, familiarisé avec certains objets, n'en prend que ce qui lui est nécessaire; utilitaires avant tout, nous percevons dans l'objet les détails nécessaires à l'usage que nous en faisons; ce sont des objets simplifiés, des schèmes d'objets, des espèces de fantômes que nous percevons; c'est de cette manière abrégée que nous percevons les pièces de notre appartement, et souvent aussi les personnes qui vivent avec nous. MM. Rosenthal, Blackburne et Forsyth emploient donc une comparaison très heureuse, quand ils disent qu'ils voient l'échiquier du même regard vague avec lequel on voit son appar-

tement ou sa rue; l'attention est orientée de la même façon, pour saisir les élémens essentiels et négliger le reste. La mémoire visuelle qui suit ces perceptions abstraites est abstraite aussi. Le joueur regarde mentalement l'échiquier comme il a l'habitude de le regarder avec ses yeux ouverts, c'est-à-dire en négligeant tous les élémens qui ne sont pas nécessaires aux combinaisons de pièces. Tout cela est simple, clair, logique; et l'on comprend que les joueurs exercés laissent aux simples amateurs la vision concrète de l'échiquier, vision inutile et naïve, pour ne pas dire plus. Il est certain que, d'une manière générale, ce sont les forts joueurs qui usent de la mémoire abstraite.

Ceci nous rappelle une particularité bien intéressante que M. Galton a rencontrée au cours de sa remarquable enquête sur les images mentales (1). M. Galton demandait aux personnes si, quand elles cherchent à se représenter un objet quelconque, par exemple l'aspect d'un déjeuner servi, elles en ont une vue intérieure comparable dans quelque mesure à une vision réelle. Ce sont, paraît-il, les femmes et les enfans qui ont le mieux compris la question; les personnes habituées à l'analyse intellectuelle, et particulièrement les savans, ont rarement de « belles images visuelles pleines de couleurs; » ils font plutôt usage d'images visuelles abstraites qui diffèrent profondément des sensations de l'œil. On peut en conclure que ces images abstraites résultent d'un perfectionnement intellectuel, et sont en quelque sorte plus élevées en dignité que les images visuelles concrètes.

Je m'arrête; il faut mettre un terme à cette analyse; du reste, toute analyse reste superficielle; on a beau fouiller les choses et les examiner à la loupe, on ne peut pas arriver à rendre exactement la complexité de l'activité intellectuelle. Il y a de tout dans le jeu sans voir, de la force de concentration, de l'érudition, de la mémoire, de la vision intérieure, sans compter la faculté de calculer, la patience, le sang-froid, et bien d'autres facultés encore; si l'on pouvait regarder ce qui se passe dans la tête d'un joueur, on y verrait s'agiter tout un monde de sensations, d'images, de mouvemens et de passions, un fourmillement infini d'états de conscience, auprès duquel nos descriptions les plus attentives ne sont que des schèmes d'une simplicité grossière.

ALFRED BINET.

(1) *Inquiries into human faculty*, p. 83.

COUSINE DU COLONEL

I.

On discute encore au 50ᵉ d artillerie pour savoir si Mᵐᵉ Le Quen a été la maîtresse du colonel d'Emblé. Les femmes des officiers affirment que oui, et que les maris sont bien naïfs ; les officiers, au contraire, nient la chose, et déplorent que les bavardages de ces dames mettent la zizanie dans la garnison.

Tout d'abord, on lui en voulait, à cette inconnue, de sa hardiesse à prendre pour elle un lieutenant ancien dans la ville, ce beau René Le Quen, sur la tête de qui tant d'espérances locales étaient en conjonction. Le savoir de cet officier éminent, son mérite physique, le charme de son esprit souple et curieux, l'élégance de son buste mince, cambré, qui, porté par les rues au dos d'un pur sang, jetait sa silhouette aux fenêtres des rez-de-chaussée, toute cette personne enfin mâle et gracieuse qu'admiraient derrière leurs rideaux cent jeunes filles fortes en piano : cela s'en allait à cette péronnelle sans fortune, dont tout l'avoir était une couronne comtale au-dessus d'un blason inconnu. Bien plus, René rentrait dans la garnison avec un goût subit de solitude et des intentions manifestes de vie recluse : invisible au cercle, et serrant en hâte les mains dans la rue, pour au plus vite rentrer chez soi. Elle, au contraire, faisait des mines et des sourires, parlait de petites soirées qu'elle organiserait, de tasses de thé qu'on trouverait toujours chez elle. Vainement, car on lui rendit sa visite sans hâte aucune, et même la femme d'un capitaine déclara qu'elle reculait la sienne jusqu'au 1ᵉʳ janvier.

Puis, René vendit ses chevaux; on comprit alors la vérité : il était gêné, manquait d'argent pour se meubler. Ce changement de condition écarta encore de lui.

Mais un commandant qui prit sa retraite à Nemours fit une autre révélation.

— Mlle d'Esteu? chercha-t-il, quand on lui eut conté l'accident survenu à René.

Il parla d'un capitaine d'Esteu, autrefois rayé de l'annuaire pour indélicatesse, affligé d'une kyrielle de filles. Il donna même le nom des trois aînées : Yvonne, Laure, Madeleine. Cette Thérèse avait dû naître ensuite...

A ce moment, le colonel entra pour faire sa journalière partie de dominos et reçut à bout portant cette question :

— Mon colonel, n'étiez-vous pas en 1862 à ***, en même temps que le capitaine d'Esteu?

— J'y étais, répondit-il, d'un ton qui coupait court à l'enquête.

Il se souvenait avec précision du grattage ingénieux qu'Esteu pratiquait sur la masse de ses hommes; mais il était de cette opinion, qu'il faut faire le silence, dans l'armée, sur de semblables malheurs.

La déclaration du colonel et le commentaire qu'on fit de ses réticences coururent d'un bout à l'autre du régiment : on s'étonna qu'il eût exposé ces dames à prendre pour amie une femme sur qui pesait une telle tare militaire. Dès lors, tout ce que Mme Le Quen entreprit fut jugé mauvais : ridicule, l'accoutrement de son petit griffon, caparaçonné d'une couverture qui montrait en double la fameuse couronne; prétentieuse, la livrée de cet ordonnance qui la suivait au marché, portant le panier aux provisions; saugrenue, l'habitude qu'elle avait prise de cavalcader avec son mari, au gré de ce vieux voltigeur dressé au galop à droite, qu'elle croyait une bête fringante. Tous les plaisirs gratuits dont elle savait se rendre heureuse, toutes les peines qu'elle prenait dans son ménage, sans compter, on les lui tournait à crime.

Elle invita à une soirée d'intimité. Tout était prêt : elle allait inquiète, de la salle à manger au salon, et demandait à son mari, plongé dans une lecture : — Dis, René... Crois tu qu'il y aura de la place pour tout le monde? — Mais son samovar ne débita qu'une seule tasse de thé : pour un gros lieutenant sans conséquence, qui, tiré des histoires du régiment et de ses souvenirs de service, ne savait rien dire. René la consola de phrases banales et de baisers chauds : il savait la cause et ne voulait pas la dire. Quant à y remédier, il était trop heureux de garder pour lui seul ce joli être aimant et gai, de le garder là, dans cette cage d'amour où s'exerçaient sans cesse ce sautillement câlin, cette tendresse chantante.

Elle hésita deux jours, eut cent fois la langue levée pour de-

mander conseil à son mari, et se tut pourtant, oppressée de plus en plus par ce projet conçu et mûri à elle seule. Enfin, soudainement résolue, impatiente, elle s'habilla, se fit belle, belle de cette robe de soie noire longtemps enviée en ses jours virginaux, portée maintenant avec orgueil, comme un attribut de mariage.

René, sortant du quartier avant l'abreuvoir, s'étonna qu'elle ne fût pas venue à sa rencontre.

Elle alla frapper au marteau. Comme le son se prolongea gravement sous la voûte! C'était devant ce vaste hôtel dont le colonel n'occupait que le rez-de-chaussée, les fenêtres de l'étage restant, en toute saison, fermées. Un ordonnance bien rasé la reçut en domestique de bon style : il dit que le colonel était sorti, d'un ton qui signifiait plutôt quelque sieste ou quelque fumerie d'après-midi. Puis, comme cette dame était gentille, il s'en alla voir si le colonel, à l'improviste et sans qu'on l'entendît, ne serait pas rentré par le jardin.

Il s'agissait bien d'une sieste! Le colonel rédigeait justement les notes de ses officiers, grave travail d'avant l'inspection générale auquel il consacrait d'ordinaire toute une après-midi, sans répit. Il appelait cela se mettre au diapason, se mettre dans un état d'âme bien égal et point troublé, qui permît d'apprécier avec exactitude les intervalles insensibles par lesquels tous ces « bons officiers » se haussent pourtant les uns au-dessus des autres.

Quand il sut qu'une dame le demandait, il pensa d'abord que ce devait être Clara. — Clara, les délices de la promotion 56, à Metz; Clara, la durable erreur de ses premières garnisons. Somnambule à Paris, elle venait fréquemment à Nemours : le colonel était toujours à la manœuvre, mais l'ordonnance remettait à Madame un pli que le colonel avait laissé pour madame.

— Alors, c'est une jeune femme, Jantoux?.. Diable! Une jolie femme!..

Il en venait encore quelquefois...

— Fais entrer dans le salon d'en haut, ouvre les fenêtres, n'oublie pas de parler à la troisième personne... Et le colonel, se levant, ajusta sa veste de flanelle sur sa taille convexe, arrangea sa moustache, puis grimpa l'escalier, oubliant cette influence qu'avait toujours eue sur lui une jolie femme : de fausser son diapason.

II.

Assise au bord du large fauteuil Louis XIV, elle se tenait roide et silencieuse, sentant pour la première fois ce que sa visite à ce célibataire avait de singulier.

Elle ne l'avait jamais vu qu'en tête de son régiment, portant l'ai-

grette, et voilà qu'il entrait, tenant à la main ce béret à rubans... Lui, au contraire, avec force sourires, s'excusait de sa veste de travail, célébrait l'honneur de « cette gracieuse visite : » un parlage poli, au fond duquel il y avait un attendrissement; converser avec une femme est si doux pour un vieil officier, cela le repose si bien de cette contrainte puriste nécessaire le reste du temps pour que les ordres énoncés soient concis, précis, propres à entraîner l'obéissance. Un rictus de complaisance haussait sa moustache jusque vers son sourcil, son œil étincelait au fond d'une cavité poilue : œil fixe, hardi, pétillant, œil de colonel.

Elle dit que son père avait souvent prononcé devant elle ce nom d'Emblé : il protesta alors qu'il avait gardé « un parfait souvenir » de son ancien camarade.

— Et madame votre sœur aînée, celle qui avait un si joli nom, mademoiselle?..

— Yvonne... Elle est prieure au carmel de Moulins.

— Ah! prieure... Vraiment, prieure?

Il souriait et se balançait avec un ploiement de jarret; elle les énuméra toutes : « Laure, Madeleine, Fernande et moi, Tésette, je veux dire : Thérèse... »

Elle, Tésette, la cadette en cette pauvre maison gouvernée par de vieilles filles, elle, longtemps détenue au Sacré-Cœur, élevée par charité à cause du nom, elle, si heureuse maintenant d'être une dame, pour qui ces dames étaient si méchantes.

Elle rougit, sentant tout à coup que les larmes allaient lui venir avant les mots, et le colonel se troubla lui-même au point de demander :

— Madame, vous souffrez!.. Madame, qu'avez-vous?

C'est que dans toute cette maison si vaste et si luxueuse on eût cherché vainement un flacon de sels anglais. Alors, quel cordial offrir? Un peu de champagne, peut-être?

— J'ai, j'ai... que dans ce régiment-ci personne ne m'aime!..

Elle fondit en larmes et se renversa sans forces au fond du fauteuil. Sa bouche mobile, où jouaient tout à l'heure toutes sortes de sourires, tombait droite, d'un trait chagrin. Le colonel prit dans ses gros doigts, un peu noués par la goutte, cette main fine qui pendait désemparée, et la baisa, au hasard, sur le gant.

— Madame! Mais je proteste... Mon régiment, au contraire, colonel en tête, vous aime bien!

Il essaya de rire : mais elle tourna vers lui des yeux tels qu'une envie soudaine de pleurer le prit lui-même, lui, colonel d'Emblé. Cette propension aux larmes, il en avait souffert toute sa carrière : au moins l'avait-il si soigneusement cachée que personne, dans

l'armée, ne s'en doutait. Il se raidit, steppa d'un coup de talon qui emporta la frange du fauteuil à la molette de son éperon.

Elle reprit, sentant qu'elle l'avait touché, et par là, plus forte :

— Mon père m'avait dit : l'armée, c'est une famille ; entre camarades, on vit comme entre frères. Il serait bien resté au service, lui, papa, sans ces raisons d'argent...

Sans ces raisons d'argent! Elle croyait que l'insuffisance de la solde avait seule déterminé le capitaine d'Esteu à prendre cette petite place dans une compagnie d'assurances. Et le colonel, toujours silencieux, baissa la tête devant ces yeux bleus, pleins d'une insoutenable candeur.

— Et moi, tout enfant, j'en rêvais la nuit, d'épouser un officier, mais pas le jour, je n'osais pas y penser. Colonel, vous ne savez pas ce que c'est, d'être une petite à qui tout le monde dit qu'elle ne se mariera pas. Colonel, vous n'avez pas été élevé au couvent...

Elle le poignait par son simple discours ; et, ne pouvant demeurer en repos, il se levait, se cambrait, s'appuyait à la cheminée, — aussi emprunté que si, de quarante ans plus jeune, il l'eût aimée, cette petite femme.

Puis, comment lui rendre la chose perdue qui ne se retrouve pas, l'honneur d'un nom? Toute sa maison, avec l'argenterie, avec la cave, il la lui eût volontiers donnée pour joujou, et le régiment, en tenue de campagne, ou en grande tenue, à pied ou à cheval, il l'eût rassemblé tout de suite, pour lui faire plaisir. Mais lui promettre qu'il forcerait cette abstention de ses officiers, légitime, après tout; lever cette grosse difficulté qu'elle ignorait, qu'il ne fallait pas qu'elle sût...

Il essaya d'observer que, dans le régiment, ces dames étaient bien occupées de leurs enfans ; que le voisinage de Paris nuisait beaucoup aux relations. En fait, ses officiers lui extorquaient des permissions sans nombre. Mais elle hochait la tête : elle savait bien, elle avait bien vu...

L'échappatoire manquait, il ne restait plus qu'à sauter pieds joints hors de l'impasse : le colonel offrit son bras à Tésette pour faire avec elle le tour de l'hôtel.

— Le beau bal qu'on donnerait ici! s'écria-t-elle en entrant dans le grand salon. Puis elle admira les tapisseries, et contempla longuement les portraits d'ancêtres.

— Celui-ci, c'est un Laujac, dit-elle; je le reconnais au nez.

Et, s'approchant, elle lut : *Rieudor de Laujac*, *mestre-de-camp*, 1710.

— Nous lui sommes parens, ajouta-t-elle avec réflexion. Ça doit être par les Monthermé.

— Par les Monthermé! Mais j'ai ce nom-là dans mon arbre. Alors, nous sommes cousins, vous et moi!

Elle promit qu'elle éluciderait à quel degré...

— Il faudrait que ce fût au moins au septième, dit-il en souriant.

— Et pourquoi, colonel?

— Parce qu'au septième degré, on hérite!

— Oh! colonel! fit-elle avec une moue qui se termina par un rire. Et lui-même rit largement, en songeant à cet événement lointain, si lointain, de sa propre mort.

Ils descendirent au parterre. Un ordonnance, derrière eux, offrait le sécateur et portait les roses. Parmi les allées d'un jardin qui voulait être anglais, mais qui, ramassé sur un court espace, n'était que chinois, ils se promenaient, composant la botte de fleurs; des canards bigarrés, parqués là entre des treillages, se dodelinaient vers eux.

— Ce sont mes mandarins, dit le colonel. J'aurais voulu en goûter cette année. Mais à peine sont-ils grands et bons à mettre aux petits pois, crac! les rats me les mangent.

L'ordonnance, par derrière, rougit jusqu'aux oreilles.

Six chevaux, dans l'écurie, allongeaient leurs têtes hors des boxes; un cartouche, au-dessus de leurs mangeoires, rappelait leurs noms et leurs origines; tout luisait, tout était fourbi, verni; on se voyait ridicule dans les boules de cuivre posées sur les poteaux. Et le colonel continuait :

— Celle-là, c'est Gambade. Vous pouvez la faire manger dans votre main; elle est très gentille. Voulez-vous que je vous la donne à monter?.. Prenez garde à Tambour, il mord!.. Ces gredins-là me dévorent un pain de sucre par mois.

— Un pain de sucre par mois! fit Tésette avec effroi, sans remarquer la confusion de l'ordonnance. Un pain de sucre, dans son ménage, eût duré trois mois, avec un entremets tous les jours.

Ils traversèrent encore la galerie, puis le cabinet de travail déjà sombre, et Tésette s'échappa par la grande porte, toute joyeuse : elle avait gagné son procès, puisque le colonel était pour elle. En passant, elle posa des cartes chez la sous-préfète : visite toute démonstrative, derrière laquelle elle pourrait cacher son autre importante démarche.

René l'attendait, un peu grognon : « Je sors de la sous-préfecture, mon gros René, » lui dit-elle, et vite elle l'embrassa dans sa fossette, au coin de la moustache, là où il était le plus joli. « Tu ne devinerais jamais ce qu'on me disait cette après-midi... Les chevaux du colonel, figure-toi, ils lui mangent un pain de sucre par mois! »

Le colonel, ayant demandé sa lampe, se remit à son travail et contrôla d'abord les notes du lieutenant Le Quen. « Officier de valeur; a bien dirigé l'instruction à cheval de sa batterie, » cela n'était pas suffisamment élogieux. Il ajouta entre les lignes : « homme du meilleur monde, » — puis, effaça et mit « homme du monde, rehaussé par un brillant mariage. » Mais il avait l'esprit ailleurs... Penser qu'il aurait pu être le père d'une enfant pareille à cette Tésette, s'il s'était marié à l'âge de Le Quen, au lieu de traîner Clara à Tarbes, à Avignon!.. Son diapason ne vibrait plus. C'était plutôt une chanson très vieille, et même éternelle, qu'il entendait au fond de lui. Il remarqua : « Comme cela sent bon ici! » et vit sur la console, dans une des potiches, cette botte de roses cueillie tout à l'heure. Tésette l'avait plantée là en l'ébouriffant par quelques brins de syringa. Il mit une des fleurs à sa boutonnière, et réfléchissant à la manière dont il pourrait imposer Mme Le Quen à son régiment, se promena longtemps dans le parterre où les canards, posés sur une seule patte, dormaient déjà.

III.

Il y avait bal chez le général : fête pompeuse où le maître voulait dépenser en une fois tous ses frais; fête prévue, officielle, nécessaire, vrai mascaret de la vie mondaine à Nemours, un de ces bals à six lustres et à toilettes neuves, de ces bals dont il n'y a qu'un par an. La grossesse de Mme d'Ajagne avait retardé l'échéance; mais la date, cette fois, était irrévocable, en dépit d'un deuil fort court qui affligeait Mme Dubois.

Dès neuf heures, cinquante fiacres vaguaient par la ville, rabattant vers le centre les invités de la périphérie; chacun prenait en hâte un ménage, souvent deux, les vomissait devant la porte illuminée, malgré la foule pressée aux portières, s'en allait, revenait. Et les filles des petits bourgeois, sursautant dans leur lit au passage des voitures, ne pouvaient pas s'endormir : il y avait bal chez le général.

Tout fonctionnait à merveille : on a de si grandes ressources en matériel et en personnel, dans une brigade d'artillerie! Le large escalier était tapissé de verdure, parmi laquelle des panoplies. Aux deux bouts de chaque marche se dressaient des cuirasses d'un modèle ancien. Qui sait le soir de quelle bataille on les avait ramassées, gisantes dans la boue et le sang, bouclées sur des cadavres? Maintenant étincelantes, miroitantes, à peine indiquaient-elles d'une légère bosselure le point où la lame s'était brisée, la balle amortie.

Sur le palier, le lieutenant préposé au vestiaire indiquait le che-

min et n'accompagnait pas; puis les lieutenans-commissaires offraient leurs bras, sachant toujours à quel point du salon se trouvait le général, perdu dans la foule grandissante.

On entendit d'abord un pianiste du Conservatoire, actuellement musicien de l'école, et qui, dans son habit d'emprunt, ne trompa personne : on le reconnut pour la grosse caisse. Puis, des mesures de valse marquèrent l'ouverture du bal : des noyaux qui ne se mêlaient pas entre eux se formèrent aux quatre angles du salon; les traînes des danseuses balayèrent les joueurs de whist jusqu'à la pièce contiguë : la fête commença, hiérarchique et vertueuse.

Un lieutenant inconnu, non présenté, invita Tésette. Elle lui fit une moue, puis personne ne vint plus.

Elle s'éventait avec une feinte indifférence, mais regardait souvent vers le colonel : attentif à ne pas loger son aigrette dans les yeux des gens, il souriait décorativement sur l'autre rive, séparé de Tésette par le flot des valseurs. « Vous voyez bien comme c'est vrai, que personne ne m'aime, » disaient les yeux de Tésette. « Pauvre petite! » répondit la moustache du colonel, remuée soudain d'un sourire moins lointain, presque paternel. L'aigrette offensivement braquée vers l'avant, il se jeta dans la foule et sortit du salon.

« Quelqu'un! » cria-t-il de sa voix de commandement, en entrant au vestiaire.

« Dévissez mes éperons! »

Deux canonniers s'y attelèrent, y cassèrent des lames de canif, n'ayant vu de leur vie des éperons aussi fermement attachés à des chaussures, impressionnés aussi par cette responsabilité : retrousser le pantalon du colonel, boutonner le sous-pied du colonel.

La valse finissait. Il marcha rapidement vers Tésette et l'atteignit sans peine, car on lui faisait place, à lui. Elle s'était déjà levée, posant son léger bras nu sur la manche largement galonnée, quand on entendit le dernier coup d'archet. La mine de la jeune femme laissa voir un désappointement brusque et dont l'ingénuité prêtait à rire. Mais plusieurs officiers coururent vers l'orchestre : « Jouez donc! Le colonel veut danser. »

Et le chef gratta son pupitre.

Ils partirent : lui du pied droit, comptant attentivement : un, deux, trois, quatre, cinq, six, car il ignorait ces nouveautés de la valse à trois temps, à deux temps, et ces bostons dansés en poursuite sur de tout petits espaces. — Elle, se pliant à sa cadence ancienne, si légère autour de lui qu'il se demandait par momens : « Où est-elle? » ne sentant pas sur son corps résistant l'appui de ce corps sans pesanteur et n'en percevant pas la fuite rythmique, sous

cette ébouriflure blonde où se mouraient quelques fleurs, sans le moindre bijou.

Elle lui dit : « Je suis si fatiguée! » pour qu'il pût souffler un peu, et lui raconta n'importe quelle histoire pour le dispenser de parler. « Vous jouez trop vite, » dit alors le capitaine-instructeur au chef d'orchestre, et la mesure devint brusquement si lente qu'un petit nombre de danseurs, lancés sur les brisées du colonel, s'arrêtèrent découragés, refirent place nette.

Ils repartirent, un, deux, trois, quatre, cinq, six; lui moins maladroit, elle plus confiante. Longtemps elle le retint dans cet angle où, sur trois rangs, une cristallisation de toilettes et de bijoux s'était faite autour de la générale; puis, longeant la diagonale, ils atteignirent le pôle négatif du salon. Elle l'arrêta alors, reprit son bras. Ils allèrent au buffet, ils allèrent dans la salle du whist, sous prétexte de voir le cotillon exposé; et partout, sur leur passage, des conversations s'étouffaient dans le fond des képis, ricochaient sur l'écran des claques :

« Le colonel se lance. — Ce n'est pas lui qu'il lance. — Mon Dieu! il a raison. — Assurément, à quoi bon ces quarantaines? Les enfans ne sont pas responsables. — D'ailleurs, elle est si gentille! »

En cinq minutes, Tésette eut son carnet rempli; elle dansa comme une petite folle, fut couverte d'accessoires, au cotillon, et plut tellement à tout le monde, que le général lui-même vint lui faire sa cour sur le tard : il l'invita pour le souper, à sa propre table, — à la table du général!

IV.

C'est alors que ce bruit commença à courir, le bruit d'une liaison entre Tésette et le colonel.

La femme du capitaine d'habillement énonça d'abord la probabilité de la chose : elle avait souvent l'humiliation de voir sous ses propres fenêtres, dans sa propre rue, à son propre jour, le colonel, se rendant chez Mme Le Quen. Les ordonnances passaient aussi, portant des bouquets. Autre signe : le capitaine-instructeur avait Gambade à dresser, il la montait en dame dans le manège, enveloppé d'une couverture qu'il lui fallait s'attacher au corps avec des ficelles...

Des soupçons coururent donc, puis aux observations souriantes et discrètes succédèrent, sans qu'on pût saisir la transition, des affirmations nettes, évidemment fondées sur des renseignemens précis.

Le régiment alla au camp de Châlons pour y faire ses écoles à feu.

Le colonel s'étant installé lui-même sous la tente, personne ne songea à profiter des baraques. Il était au centre, il avait rectifié son alignement, que d'autres régimens prolongèrent ensuite, si bien que, levant le matin sa porte, il découvrait à perte de vue des officiers qui faisaient leur barbe. Non moins imposante s'étendait sa table, dans le mess n° 4; grave et copieuse au centre, elle se dégradait, s'amincissait jusqu'à des sous-lieutenans de réserve, morfondus dans les bas bouts.

Mais, bientôt, des désertions rompirent cet ordre de bataille. C'est que plusieurs, suivant l'exemple de Le Quen, n'avaient pas craint d'installer leur femmes dans des hôtels, au Mourmelon. Ils s'en allaient dîner en famille, sans même demander la permission du maître de maison. Les autres avaient beau s'étendre, faire enlever d'avance les couverts, la disparition des convives n'échappait pas au colonel : « Oh! ces gens mariés! » disait-il.

Et il riait.

Mais ces transfuges de la vie campante eurent un contre-temps dont les autres se gaussèrent : on fit autour du camp des manœuvres et le régiment, abandonnant ses tentes, dut se transporter aux cantonnemens de Suippes, de Cuperly. Vainement, les programmes de chaque jour annonçaient : « Une division marche, par la voie romaine, vers Mourmelon-le-Petit, avec ordre d'en déloger l'ennemi; » ou bien : « Trois batteries de l'artillerie de corps sont lancées sur Mourmelon le-Grand pour observer le village et s'en emparer au besoin. » On n'atteignait jamais ces buts utopiques. Arrivés à la Pyramide : demi-tour, et l'on s'en allait dans un morne silence, que troublaient seuls les commandemens : point de direction, l'arbre... point de direction, le clocher.

Tésette, toute seule dans sa chambre aux rideaux de percale, décorée d'une république, languissait d'un ennui chaque jour aggravé : elle alla une fois à Reims, entreprit une brassière pour un petit pauvre, et finit par rester oisive, sans autre plaisir de vivre que ces dépêches lancées toute la journée par René. Il lui avait procuré, avant de partir, *Monte-Cristo* et les œuvres complètes de M. de Tinseau; mais, depuis son mariage, — c'était singulier, — elle n'aimait plus les romans.

La cinquième soirée de son veuvage, elle était accoudée à sa fenêtre, se rappelant ce jardin de la tante Isaure, où René lui avait dit qu'il l'aimait; elle ne songeait point à dormir : il l'avait habituée à se coucher si tard, avec sa rage de veillées studieuses. Incessamment passaient des troupes; des képis enveloppés d'une coiffe blanche, qui signalaient le parti ennemi, s'apercevaient dans l'ombre. Les fourgons suivaient lourdement, puis leur bruit décroissait, se perdait dans le soir silencieux.

Tout d'un coup, le pas rapide d'un cheval s'entendit, un cavalier s'arrêta devant la porte, et c'était lui, René, son mouchoir à la coiffure, revenu de la Cheppe au galop pour embrasser sa Tésette...

Quelle surprise et quel bonheur! Il était là, à l'improviste, sur son cheval, à cette heure de nuit! Elle se pendait à lui avec des éclats de rire. Ils attachèrent Tromblon, et pendant que René le dessellait, elle lui chercha du fourrage. — « Gentil, Tromblon! Gentil! » disait-elle. Mais le cheval, encore pantelant de sa course nocturne, la regardait de ses yeux effarés et couchait ses oreilles, doutant que ce fût elle.

Les heures passèrent sur eux, rapides : un brouhaha continu d'hommes en marche et de voitures en roulement accompagnait leurs paroles. Elle cherchait, riait et frémissait, heureuse, infiniment heureuse. Lui, montrait sa joie avec plus de gravité, cette joie d'après les longs désirs à laquelle se mêle quelque chose d'amer, comme aux alimens goûtés après un jeûne.

Ils descendirent et rattrapèrent Tromblon, qui, lâché, ronflait de peur devant une charrette. Il la prit dans ses bras, sa Tésette, fraîche statue de chair dont il sentait les formes sous le peignoir de nuit; jamais il n'avait tant chéri ce petit corps immatériel, jamais il ne l'avait couvert de baisers aussi chastes, jamais tant désiré de le lier à son âme par des liens éternels : ils s'embrassaient, ils se souriaient; comme ils étaient près l'un de l'autre!

« Il n'y aura plus jamais de guerre? » demanda-t-elle, car une inquiétude plus précise et l'intelligence de leur vie à venir la poursuivaient, elle, dans l'extase commune. « Non, mon petit ange, plus jamais, » répondit-il gravement, et il s'en alla, lui laissant aux lèvres la douleur d'amour mâle que la femme peut bien consoler, mais non pas comprendre.

Elle se mit à la fenêtre pour le voir et pour l'entendre; le pas de Tromblon sonnait clair par les rues; tout à coup il cessa. Peut-être un factionnaire, en croisant la baïonnette, arrêtait-il René aux portes du cantonnement. Elle voulut courir, crier : « Ne le prenez pas, sentinelle,.. c'est René! » Mais elle l'entendit trotter vers Saint-Hilaire, et, revenant à sa prière retardée par la veillée d'amour, presque confondue avec la prière du matin, elle s'endormit en sainte Thérèse, la priant qu'il n'y eût plus de guerre, plus jamais.

Les écoles à feu commencèrent : Tésette suivait René heure par heure dans son service et l'y aidait comme elle pouvait : « Pourquoi sors-tu en selle nue? lui demandait-elle, le colonel a dit qu'on prendrait le manteau sur les pointes,.. » et vite, on roulait la capote qu'il fallait que Tromblon portât.

Quand René observait au point de chute, Tésette l'accompagnait : elle relevait les éclatemens à sa manière : « Très bien ! » s'écriait-elle, quand un coup venait à renverser un des panneaux du but, peut-être par l'effet d'une erreur de pointage. « Est-ce celui qui vise ou bien le capitaine qui a le mérite, quand le boulet touche ? » René lui répondait qu'on n'en pouvait rien savoir et qu'il en est souvent ainsi dans l'armée : il avait quelquefois de ces idées qui la dépassaient un peu. « Alors, reprenait-elle, vous faites tout par le calcul, dans l'artillerie ? » — « Oui, par le calcul, » répondait-il brièvement en jouant avec ses fins cheveux. Elle insistait : « Que tu es bête de ne pas vouloir m'expliquer ! Je comprends tout quand tu m'expliques... »

Elle comprenait la lune, les étoiles, le télégraphe et les canons : elle avait plus appris avec lui, en trois mois de mariage, qu'au couvent, en dix ans d'études. C'est que l'habitude d'initier ses hommes aux choses techniques rendait René plus apte à déformer la science jusqu'aux moules de cette petite âme : « Quel dommage, seulement ! songeait-elle, qu'étant si savant, il résiste si fort pour m'accompagner à la messe. Mais le bon Dieu lui pardonnera à cause de son bon cœur, car ce que Dieu regarde, c'est surtout le cœur. »

Son désir était de voir tirer sur le village : le village, objectif pittoresque, dont les panneaux figuraient un clocher, des maisons, des arbres, — œuvre ancienne d'un capitaine directeur du parc, célèbre dans toute l'arme pour cet impressionnisme sur bois. Mais, depuis longtemps, on ne tirait plus sur le village. On l'avait tant de fois rafistolé après les tirs, repeint après les pluies, que cette colonie chimérique avait acquis là droit de cité. Le village, donc, ne servait plus que comme point de repère ; et quand un ricochet s'égarait vers lui, on criait au pointeur : « Malheureux ! mais vous tirez sur le village ! » Les choses deviennent si vite absolues dans ce métier...

On agitait la question des fêtes que le régiment donnerait avant de partir : après de longues discussions, on convint d'un rallye. Les cotisations étant réglées au *prorata* du grade, le colonel fixa sa part à deux mille francs. Ce fut charmant. Et qui remit au vainqueur la cravache enrubannée ? Tésette, jolie à ravir dans une toilette blanche, mais un peu trop complimentée par le colonel, qui l'empêchait de danser... On se les montrait avec des sourires, et René en souriait avec les autres ; son bonheur le rendant inapte à percevoir les méchancetés d'autrui.

On était à la veille du départ ; René, rentré dans son logis de plein vent, examina son paquetage, rassembla ses règlemens et ses papiers en désordre sur sa table et commença à se débotter. Les notes de la sonnerie : « Extinction des feux » tombèrent,

vagues et lentes, pareilles aux mots que prononce un homme endormi; les tentes, lanternes pâles posées à terre, s'effaçaient l'une après l'autre.

Tout d'un coup un frôlement insensible anima la toile, comme d'une chauve-souris qui l'eût touchée dans son vol irrégulier, ou d'un grand papillon, attiré par la lumière, qui s'y fût brisé. Puis la même ondulation courut vers le sommet du cône, et René, attentif, perçut un froufrou en même temps qu'un souffle, qu'une ombre de voix murmurait son nom :

— Gros-René! Gros-René!

— Tésette! folle! imprudente! vilaine! répondit-il sans colère, baisant cette petite main malhabile à déboucler l'auvent, qui paraissait par la fente.

Elle portait cette robe blanche qui lui seyait si bien et rien qu'une dentelle sur ses cheveux : son costume, sous ce plafond de grosse toile, parmi ces meubles communs, détachait en clair sa grâce féminine et faisait d'elle une évidence coquette.

Elle vint s'asseoir sur les genoux de René :

— Tu comprends, j'ai voulu te rendre ta visite d'il y a quinze jours. Tu as été si gentil!

— Parle bas, parle bas! répondit-il, et ils se caressèrent en silence dans le logis transparent aux parois de qui se projetaient leurs ombres imprudentes.

— J'ai eu si peur! reprit-elle. J'avais compté les tentes, en commençant par le bas du camp. Quand je suis arrivée à douze, je me suis arrêtée... Mais ton ombre est si laide! Elle ne te ressemble pas du tout, mon René. Alors, j'ai gratté tout doucement, et tu m'as bien reconnue, toi...

Quand il l'eut déshabillée, il vit en effet comme son cœur battait fort. Il la coucha, la couvrit de tout ce qu'il possédait de manteaux, et s'assit auprès d'elle en la tenant par la main, manière sûre de l'endormir. Bientôt, il entendit la respiration brève et régulière qu'elle avait dans ses sommeils, et, s'enveloppant dans la couverture de son cheval, s'endormit à son tour.

Il s'éveilla le premier, tout roide; la lueur d'avant l'aurore glissait par l'auvent disjoint; on entendait des cris de chevaux, des claquemens de fouet, le bruit sourd des piquets d'attache renfoncés à coups de masse. Il embrassa sa femme ; elle lui murmura des mots inintelligibles, tourna la tête et se rendormit. Puis des alouettes commencèrent à tirelirer dans les avoines, le jour parut, une sonnerie éclata. Alors, elle se dressa sur le lit avec épouvante :

— Ce n'est rien, dit René, on sonne pour le café; mais il faut que tu t'en ailles!

Il la vêtit, tout engourdie de froid et de lassitude. Dès qu'elle

sentit sur elle cette robe humide de rosée, elle se mit à grelotter : « Je n'aurais pas dû... me déshabiller toute,.. mets-moi... mes bas... »

Elle en avait rabattu de son enthousiasme militaire et de son vœu, maintes fois exprimé, d'être une cantinière, portant un petit baril : dans l'armée, décidément, il faut se lever de trop bonne heure.

La porte relevée, ils virent un factionnaire dans le sentier entre les tentes et les champs, et le trompette de service, debout dans l'allée centrale, son instrument en sautoir. Il fallait écarter l'un au moins de ces hommes et s'enfuir au plus vite. René héla le trompette :

— Allez me chercher mon ordonnance, lui dit-il ; Houdard... à la première batterie... Puis, la sentinelle arrivant au bout de son élongation, le couple sauta hors de la tente. Tésette marchait roide comme un soldat ; René avait jeté sur elle, pour qu'on ne vît pas la robe claire, un manteau de caoutchouc.

Houdard trouva la tente vide :

— Eh! Lantoine, cria-t il au factionnaire, t'as pas vu mon lieutenant?

— Ton lieutenant, il s'en est allé par là avec un petit curé...

Alors, Houdard s'assit accablé sur le coffre au harnachement. Son lieutenant le faisait appeler avant le café, puis, il s'en allait avec un petit curé...

Deux heures après, le régiment défila. Tésette entendit de loin ce roulement de canons qui la remplissait toujours de crainte et d'admiration; elle ouvrit d'abord sa fenêtre, puis, descendit dans la rue; car n'importait-il pas que René l'embrassât encore une fois? Elle fit quelques pas hors du village, et s'arrêta, distinguant déjà la moustache du colonel. Lui, galopant aussitôt vers elle :

— J'ai l'honneur de vous présenter mon régiment, dit-il avec la déférence qu'il eût pu témoigner à quelque général inspecteur.

La colonne s'écoula devant lui et devant elle : il s'était campé à sa gauche, sur le bas côté. Comme elle ne voyait pas les défauts de tenue et d'ajustage, il trouva tout parfait.

L'avant-garde atteignait le village : les trompettes se mirent à sonner.

— Oh! la jolie fanfare! s'écria Tésette, la même que dans l'*Abbé Constantin!*

Il n'y avait pas deux mois que son mari l'avait menée au Gymnase entendre cette admirable pièce où se voyait un officier loyal et désintéressé, tout pareil à René.

— Ils la jouent bien, c'est vrai, répondit le maître. — Il aimait particulièrement qu'on louât ses trompettes.

Enfin, Le Quen parut, devant la dernière batterie : Tésette monta sur une borne, il l'embrassa sans descendre de cheval.

Le colonel s'en était allé, tout songeur : ces deux enfans, avec leur amour, lui remettaient toujours en tête son célibat. Être vieux et n'avoir pas de famille, c'est dur : pas de famille, si ce n'est les mille gaillards juchés là sur ces chevaux et sur ces coffres, grands enfans mal élevés, avec qui l'on ne doit pas s'attendrir.

Oui, se marier, être père... Au fait, est-ce que Le Quen n'allait pas avoir des bébés, à la fin ?

Au lieu de remonter la colonne au petit galop, il lui rebroussa soigneusement le poil, en allongeant simplement le pas de son cheval. Il signalait au passage les défectuosités du paquetage et de la tenue. Deux officiers qui causaient ne l'entendirent pas venir.

— Non, mon capitaine ; d'abord, le colonel est incapable.., puis, René n'est pas assez bête...

— Pas bête, en effet! Sa femme plaît au colonel, il en profite. Franchement, où voulez-vous que la petite prenne l'argent de ses toilettes?..

Le capitaine vit alors le colonel à deux pas derrière lui ; sa mine atterrée acheva de traduire sa pensée. Le bras cinq fois galonné était levé à demi, la voix rauque du chef balbutiait :

« Vous dites?.. Vous dites?.. » tandis qu'il éperonnait son cheval et se ruait à son adversaire. Mais il se heurta au lieutenant qui avait nié. Ce retard lui permit de se reprendre.

— Vous êtes mon inférieur, dit-il en laissant tomber verticalement son bras, le poing en arrière de la cuisse...

« Cet officier est mon inférieur, » répéta-t-il à haute voix en s'éloignant ; et il se lança au galop, dégoûté de cette colonne où s'énonçaient de telles infamies, impatient d'être seul sur la route.

Ceux qui n'avaient pas de commandement pour la marche du jour partirent à sa suite, mais il s'en allait d'un train si exagéré, si désuni, qu'on se lassa de cette allure. Les lieutenans avaient, du reste, pour ne pas suivre, le prétexte de leurs travaux d'été : des reconnaissances à faire, des études de mises en batterie et de bivouacs, toute la marche au combat d'une artillerie d'armée, avec couronnement d'une crête où devait se faire la grande halte.

Le colonel y fut avant personne, avant même le cantinier, parti pourtant à trois heures du matin. Il arpentait rageusement la route ; la poussière s'agglomérait sur ses éperons, rouges de sang.

Bientôt, parut un lieutenant qui avait brûlé ses positions :

« Bonjour! » lui dit le maître, d'un ton propre à le faire rentrer sous terre.

Heureusement le cantinier commençait son déballage ; le nouvel arrivant put courir au découpage des victuailles, comme c'était son devoir. Tous ceux qui se montrèrent ensuite, sentant de l'orage dans l'air, vinrent se former à l'écart; ils tenaient en mains leurs lorgnettes et prenaient de furieuses notes sur les débouchés d'avant et d'arrière, sur la nature du terrain. Lui, disait en passant devant eux : « Belle position! beau champ de tir! » Et l'on vit paraître les colonnes.

Les officiers, apercevant de loin sa silhouette ovoïde toute noire hormis les manches chevronnées d'or, se redressaient, s'époussetaient; les canonniers se mettaient à scander leur pas, réveillaient leurs chevaux.

Mauvaise, la marche des hommes à pied; mauvaise, la tenue des hommes à cheval; mauvais, tout. Et quant au parc, mal formé, mal torché, mal bouclé, parc de sapeurs, parc de fantassins. Puis, comme le côté gauche de la route était bien dégagé, que les faisceaux étaient alignés : « Belle troupe, tout de même!., » ajouta-t-il, car il est aussi impossible à un colonel de ne pas admirer son régiment, qu'à une femme éprise, son amant.

On se mit à table sans l'attendre; c'était son ordre : à dix heures et demie, le commandant le plus ancien donnait le signal de s'asseoir. Lui, restait debout sur la route, giguant de la jambe, comme un cheval qui souffre d'éparvins : « Est-ce sa goutte? » demanda-t-on au médecin-major, qui ne répondit que d'un haussement d'épaules, car le maître, enfin, s'avançait.

Il taquina d'abord sa côtelette d'une fourchette désintéressée, puis son appétit se développa. Il demanda les asperges : deux plats convergèrent aussitôt vers lui. Il était difficile de se soustraire au rayonnement de bonne humeur que dégageaient, sur tout le périmètre de la table, les digestions heureuses; la conversation devint familière entre ces hommes d'intelligence et de bonne compagnie, qui savaient reprendre et déposer à volonté leur pratique d'obéissance passive. Le colonel expliqua la manière de disposer un bagage d'officier dans le volume réglementaire. Si grand qu'on eût le pied, il affirma que la cantine pouvait contenir deux paires de chaussures. Puis, quelqu'un évoqua ses souvenirs de l'école d'application, et le colonel rappela cette vieille infirmerie de Metz, où il avait séjourné une seule fois, pour bronchite, avec des camarades qui avaient, — il s'esclaffa, — ils avaient reçu des coups de pied...

Un trompette venait de sonner : *Garde à vous*, chacun reprit sa place normale de marche, hâtant la combustion de son cigare. On entendit alors la sonnerie : *aux officiers*.

Le groupe se forma, bien à l'écart de la troupe : les commandans étaient sur un demi-cercle, les capitaines s'épanouissaient derrière, doublés eux-mêmes par leurs lieutenans.

— Messieurs, commença le colonel de sa voix nette, j'ai quelques communications de service à vous faire. Je prie monsieur le lieutenant Le Quen de monter à cheval et de se rendre au gîte d'étape; il examinera l'abreuvoir, qui est à gué, et me demandera, s'il y a lieu, des hommes pour exécuter des aménagemens.

Le capitaine de logement fit un mouvement, réprimé d'un geste sévère.

— Monsieur le lieutenant Mésinger prendra le service de jour, comme adjudant major.

René, hélant pour qu'on amenât son cheval, s'était éloigné en courant. Le colonel reprit :

— Le Quen est parti, bien. Mon cher Rodard, je ne doute pas que vous n'ayez reconnu l'abreuvoir, mais je voulais écarter Le Quen... Messieurs, un officier de mon régiment m'a gravement offensé. Je ne veux pas le nommer devant des camarades moins anciens que lui; mais le lieutenant Mésinger sait de qui je veux parler, il vous renseignera. Cet officier a dit, ou du moins, il a pensé que j'étais l'amant de Mme Le Quen. Il a pensé que j'avais pris pour maîtresse la femme d'un de mes officiers...

Il étouffait de colère, sa voix s'était haussée; il s'en aperçut et, maître de son indignation, attentif à ce que pas un homme de troupe ne pût entendre, il reprit tout bas :

— J'inflige mon blâme à cet officier. Rompez le cercle.

V.

Les soirées que Tésette donna l'hiver d'après furent très suivies. Il se trouvait toujours quelqu'un pour faire remarquer après le dîner, au cercle : « Mais c'est mercredi aujourd'hui... Venez-vous chez Mme Le Quen? » Et l'on y allait en foule. Manquaient seulement les lieutenans de ronde, ou ceux qui préparaient un cours pour le lendemain. Quand on arrivait après neuf heures, on trouvait le colonel, bien sanglé dans son habit.

Tout était gentiment prévu et réglé : l'ordonnance se débrouillait très bien, ayant eu maintes répétitions, où René et Tésette jouaient le rôle d'un monsieur et d'une dame qui sonnent, entrent, déposent leurs manteaux. Des lampes, coiffées de coquets abat-jour, présidaient aux conciliabules que tenaient par avance les fauteuils; des photographies, arrangées sur de petites tables,

causaient entre elles comme des personnes. Une portière relevée laissait le passage libre vers la salle à manger. Là, le dressoir portait les préparatifs du thé; l'eau chantait dans le samovar. Deux tables de whist fonctionnaient ensemble, entre lesquelles une autre se glissait au moment, si légère celle-là que le colonel la chavirait presque en y posant méditativement le poing au besoin devant ses dominos.

Tout d'un coup, un silence se faisait à côté, coupé de petites toux : signe que quelqu'un allait réciter quelque chose; et c'était Mésinger qui déclamait émotivement des vers, ou Salvat, imperturbable comme un acteur de profession, qui débitait de ses monologues : l'École à feu, l'Embarquement en chemin de fer, etc. La tête du colonel s'épanouissait sous la portière; les autres joueurs, faisant le tour, venaient se coller à la porte du corridor.

Le programme musical était réglé d'avance, de manière à tirer parti de tout le monde et même des personnes qui ne savaient que de vieilles valses. Il fallait à la fois plaire à des lieutenans très wagnériens, et ne pas déplaire au colonel, qui en était resté à Offenbach. D'abord, Tésette chantait, de *Madame Favart :*

> Allons, papa, un bon mouv'ment.
> C'est l'affaire d'un p'tit moment...

ou de *la Fille du tambour-major :*

> Gentil Français, petit Français,
> Viens délivrer notre patrie...

Puis elle cédait la place à quelque pianiste de belle humeur, qui tapait une czarda, un bolero, une marche. Elle se méfiait de Mésinger, qui, une fois mis en place, ne cédait plus le tabouret. Livré à ses réminiscences et à sa fougue improvisatrice, il développait d'interminables suites, le long desquelles le colonel, mystifié, battait la mesure à contre-temps. Tésette faisait un imperceptible geste : aussitôt, s'intercalait dans la suite un air d'opérette auquel répondaient des battemens de mains : le colonel approuvait, réjoui subitement, pareil à ces automates qui se détendent et gesticulent quand on les touche en un certain point. Puis par des transitions impromptues, la mélodie revenait à quelque *leitmotiv* expressif et triste : et le contraste était grand de ces jeunes gens réfléchis à ce vieillard badin, de ce colonel, façonné dès longtemps par le rabot militaire, à ces lieutenans neufs au service, différenciés encore par l'excellence de l'esprit et l'étendue de la culture, de lui, l'ancienne armée, à eux, la nouvelle, qui sera sitôt vieille...

On sut au régiment que le colonel n'était pas maintenu pour les étoiles par la commission supérieure de classement : lui-même en répandit la nouvelle avec une extraordinaire bonhomie ; il voulait apprendre à ses officiers qu'on ne doit pas bouder quand une chose attendue, à laquelle on a droit, vient à manquer. Il se disait aussi : « Ce n'est qu'un an de retard ; je vais préparer de suite mon inspection générale, et j'enlèverai le morceau. » Mais une attaque de goutte le cloua au lit quinze jours ; encore ne le rétablit-on que par supercherie : « Du salicylate, grognait-il, merci bien, monsieur le médecin-major. Je n'ai pas le moindre rhumatisme. Je vous dis que ce que j'ai aux jambes, c'est un coup de fouet, une douleur du muscle ; et dans les doigts, je souffre d'un manque de circulation causé par le froid. »

Il avait annoncé une grande revue : la veille au soir, il se résigna à la retarder d'une huitaine « pour la commodité des capitaines commandans. »

Une semaine après, il se montra en effet à son régiment, tout pâle, et quoi qu'il fît, boitant un peu : l'inspection fut courte, élogieuse.

Il alla le soir chez Tésette, mais René, le voyant souffrir si fort, vint lui parler à l'oreille : il avait depuis quelques semaines un bon prétexte pour congédier les gens. Le colonel fit mystérieusement le tour du salon : « Messieurs, allons-nous-en. Mme Le Quen est un peu souffrante. — Souffrante, pas gravement ?.. » demanda-t-il ensuite à René, qui lui enfilait son pardessus. L'autre sourit avec orgueil, et l'ami de Tésette s'en alla, boitant et glissant sur le verglas. « Enfin ! elle est enceinte ! Enfin ! » Esteu allait donc devenir grand-père, tandis que lui, Emblé, continuerait à vivre sa pauvre vie triste, sans seulement pouvoir se remettre de ce coup de fouet. Rentrant dans son cabinet, il prit le calendrier sur lequel il notait d'avance les besognes qu'il réservait à son régiment : il compta sept mois, huit mois... cela arriverait vers la deuxième inspection semestrielle d'armement ; et sur une ligne encore intacte, il écrivit : *naissance de l'enfant.*

Ce fut au nouvel an que le colonel reçut, par la voie de l'*Officiel*, le coup mortel : on lui donna la croix de commandeur. Ainsi, on ne cachait plus le parti-pris de le retraiter avant les étoiles : encore un an et demi, et la limite d'âge le faucherait brutalement. Le comité le considérait comme bon à rien : autant valait s'en aller tout de suite et céder la place à un plus malin. Il courut au cabinet du général-directeur et demanda sa retraite immédiate ; on lui résista faiblement, le commandement du 50e étant déjà promis à un autre. Il rentra alors à Nemours, fit repeindre son casernement

et reconstituer les collections de guerre : il importait que son successeur eût dès l'abord une opinion favorable du régiment.

Vint le jour de son dernier rapport et de sa dernière décision ; il inscrivit au bas de l'*Ordre :* « Le colonel a l'honneur d'inviter les officiers à passer avec lui la soirée, en son hôtel. Tenue du jour. »

Les deux salons du premier étage étincelaient de lumières ; les potiches étaient fleuries, comme pour un bal les parquets glissans ; au point de compromettre les équilibres.

On fumait avec recueillement, on jouait en silence; le bruit des jetons d'argent se mêlait au « top » des bouchons de champagne qui sautaient dans la pièce voisine. Le colonel passait de table en table, louait, souriait, et déplorait de ne voir personne au buffet : il avait pour tous une parole polie et juste, car il savait les emplois spéciaux de chacun les rapports préparés, les cours professés, et jusqu'aux manies d'art ou de littérature, soigneusement dissimulées, secrètement satisfaites. Quand il avait assez parlé, étant donnés le grade et le mérite de l'officier, il passait à la table contiguë avec aisance, sans rien de cette gêne qu'on éprouve parfois à détacher les yeux d'autres yeux tournés vers soi : son habitude étant de regarder par-dessus les gens.

Il était onze heures ; les domestiques entrèrent avec des plateaux. On comprit que le colonel allait porter son toast, et le silence devint pénible. On le regardait, debout devant la cheminée, les talons joints, portant haut son col cravaté du ruban rouge. Les officiers supérieurs, par une sorte d'instinct, s'étaient groupés autour de lui ; chacun tenait son verre, et lui, laissait déborder le vin de sa coupe tremblante. Il cherchait à se souvenir du petit discours qu'il avait préparé ; mais pas une syllabe ne lui en restait, cela avait sauté hors de sa mémoire. Alors, il improvisa d'une voix douce que personne ne lui connaissait, d'une voix de jeune homme et d'amoureux.

« Mes chers camarades, je vous ai réunis pour vous remercier et vous dire adieu. Je ne vais pas me plaindre comme une femme ; mais j'ai servi trente-neuf ans ; vous comprenez bien ce que j'éprouve en ce moment. Servez avec zèle, vous aussi, quels que soient vos grades. Faites votre devoir là où Dieu vous a mis, et ne comptez que sur votre conscience... » En ce point, il fléchit, mais reprit aussitôt avec force :

« Officiers du 50e d'artillerie, je suis encore votre colonel ! Les colonels passent et les régimens restent. Je bois à mon régiment ! »

L'émotion était grande ; c'est qu'on s'était habitué à l'aimer, ce père d'Emblé, depuis six ans qu'il incarnait aux yeux le type de l'officier chevaleresque, loyal et bienveillant. Il ignorait

bien des choses : le tir, par exemple, et les nouveaux principes de manœuvre; son erreur était de croire qu'avec des troupes bien vêtues, bien nourries et bien traitées, on peut venir à bout de toute guerre. Mais, enfin, nul ne commande à ses sentimens : tel qu'il était, on l'aimait; et de le voir là ravaler ses larmes et regretter son régiment, on en avait un sentiment de gêne, auquel se mêlait une inquiétude ; car quelle nouveauté apporterait cet autre, auquel on obéirait demain? Sur quelle idée fixe de ce prochain maître le 50e allait-il mettre le cap? On continuait à se taire. Le médecin-major observa à ce moment, sur la joue du colonel, un frémissement singulier qui venait jusqu'à la lèvre, puis repartait de la pommette; la moustache en resta désorientée, et le docteur pensa *à parte* un mot plus grave que goutte et que rhumatisme.

Le commandant Vaperon répondit, comme le plus ancien; on heurta quelque peu les verres; puis le salon commença à se vider. Il ne restait plus que quelques officiers subalternes ; le maître s'opposait à leur départ, mais il était bien impossible qu'ils demeurassent, les commandans ayant disparu. Ils durent, du moins, faire mine de s'arrêter au buffet. Le dernier à prendre congé fut un aide-vétérinaire de réserve, un timide, qui ne savait plus comment partir. Il faisait des courbettes gauches et saluait militairement, de la main portée à hauteur du front. — Vous me quittez aussi, mon cher monsieur? demandait l'hôte avec un accent de regret ou de reproche ; car pourquoi ne serait-il pas resté une heure encore, ce vétérinaire, à causer hygiène des chevaux, fourrage, ferrure à glace? — Prenez au moins un cigare (il lui mit sous le bras la boîte de havanes), — et dormez bien, cher monsieur.

La porte cochère se ferma une dernière fois, retentissante; un écho répondit sous la voûte et dans l'escalier, puis se traîna par tout l'hôtel, puis mourut; le maître resta seul dans la maison vide.

C'en était fait. Il n'était plus colonel... Fini, ce droit de commander qui donne à l'âme cette verdeur et cette hardiesse; finie, cette servitude militaire, si douce aux gens de cœur. Finis, les rapports, les revues, les marches, les défilés ; finies, les colonnes à pied et les colonnes à cheval, et les traversées des villages, au son des fanfares, et les entrées dans les villes, musique en tête! Il ne tirerait plus son sabre du geste majestueux qui marque un temps d'arrêt, la pointe en l'air; il ne serait plus regardé par les yeux des femmes, si doucement posés sur ces hommes qui passent à cheval, venant de loin...

Le bruit que faisaient les domestiques, occupés à desservir, l'agaçait : il cria qu'on le laissât en repos ; puis, passant entre les tables, dérangées maintenant de leur bel ordre géométrique,

il vint s'accouder à la fenêtre. Un certain vertige troublait son cerveau. La nuit était froide et constellée; un ciel lointain, lointain, montrait ironiquement d'inaccessibles étoiles; le cadre du parterre, du pavillon, des toits de l'écurie, enserrait de l'obscurité. Et ce qui s'étalait à ses yeux sous cette fenêtre n'était pas l'ombre de cette nuit, mais bien ce néant devant qui l'homme se retrouve face à face, aux grands détours de sa carrière.

Son mal de tête ne passait pas. Il comprit qu'il ne pourrait pas dormir; l'idée lui vint d'écrire son testament.

Que d'autres nuits blanches, dans toute sa vie! nuits de travail d'avant l'École polytechnique, nuits de fête, à l'École d'application, — Clara chantait des choses si impayables quand elle était grise, — nuits de bal des premières garnisons, escapades, escalades, périlleuses folies au souvenir de qui se mêlaient des figures de femmes, douces encore et qui, du fond de ce passé, lui souriaient: celles qui avaient duré un an et celles qui n'avaient eu qu'un soir. Puis, ces nuits soucieuses prolongées ou de durs services, nuits de grand'garde, en Italie, sous le ciel lacté; nuits de bivouac, en Lorraine, les pieds au feu et la tête au vent...

Et rien ne resterait de tout cela : pas d'exploit de ses veilles de guerre, pas d'œuvre de ses veilles de travail, pas de famille de ses nuits d'amour...

Quelle faute avait-il donc faite pour que la main de Dieu s'abattît si lourdement sur lui? N'était-il pas resté chrétien, en somme, et juste, et charitable? Avait-il mal usé de sa fortune, lui à qui ce camarade prêt à se brûler la cervelle pour cinquante mille francs perdus sur parole ne s'était pas adressé en vain? Tout cet argent, dont il ne savait plus que faire, qui irait à n'importe qui, ne l'avait-il pas employé sans cesse à sauvegarder ou à réparer l'honneur d'autrui? Et dans le commandement, avait-il manqué à sa tâche, lui, si soucieux de grouper ses officiers, de les connaître, de leur apprendre la dignité de porter les armes? Alors, que lui reprochait-on en haut lieu? Quand avait-il résisté à un ordre, abusé d'une confiance, décliné une responsabilité?

Il repassait, sans y trouver de fautes, sa vie d'efforts gratuits et de peines impayées, et, perdu dans un doute sur la justice et sur la Providence, se tournait vers ses portraits d'ancêtres, vers tous ces morts, qui, maintenant, savaient le secret.

Ses yeux tombèrent sur Rieudor de Laujac, celui-là même dont Tésette était parente, et par les Monthermé, justement. Elle lui réapparut, la fraîche jeune femme; il l'évoqua, l'enfant loyale venue à lui dans la droiture de son cœur et qu'il avait faite son enfant.

— Je n'ai jamais aimé qu'elle, se dit-il.

Et, singulier contraste, devant cette idée très douce, il pleura, il laissa couler en larmes de tendresse son chagrin viril. Car pourquoi se fût-il interdit de pleurer, maintenant qu'il n'était plus officier, maintenant qu'on l'avait laissé seul dans cette nuit noire où nul ne le voyait, que Dieu?

VI.

Les ordonnances le trouvèrent étendu sur le tapis, sans connaissance : à quelle heure de la nuit était-il tombé, c'est ce qu'ils ne purent dire, s'étant allés coucher vers minuit, un peu ivres. Sa main gauche était inerte au bout de son bras ployé, la droite faisait un vague geste de brandir; il disait d'une voix de polichinelle : « A l'étendard!.. à l'étendard!.. »

Le prêtre arriva à temps, le médecin-major trop tard...

Jantoux, qui ne savait guère lire, comprit pourtant que la page écrite là, sur la table de jeu, était le testament du colonel; il porta le document à l'adjudant-major de semaine, qui le transmit hiérarchiquement. On y lut une infinité de legs; les uns étaient destinés à améliorer les locaux du régiment : la salle d'honneur, l'infirmerie des hommes, la bibliothèque des sous-officiers; les autres devaient corser les primes distribuées chaque année au concours de conduite des voitures, au concours de pointage; un prix de fascinage était institué. Enfin venait ce paragraphe :

« Quant au reste de ma fortune, consistant : 1° en mon hôtel de la rue Marion, en les objets d'art et d'ameublement, bijoux, argenterie, vaisselle qui y sont contenus; 2° en mes chevaux et mes armes; 3° en les valeurs déposées soit dans mon coffre-fort, soit à la banque Dreyfus, à Paris, valeurs dont la liste est aux mains de mon notaire, maître Rameau, — je lègue ces biens à ma cousine, Mme Le Quen, née Thérèse d'Esteu.

« Une fortune n'est jamais inutile à un officier, quand même il saurait s'en passer : ma cousine comprendra bien ceci.

« Quant à la reconnaissance qu'elle croira peut-être me devoir, qu'elle sache que je la remercie et que je la bénis.

« Qu'elle aime ses enfans, qu'elle aime son mari, je la recommande à Dieu, et je la prie de se souvenir quelquefois avec amitié du premier colonel de son premier régiment. »

ART ROË.

LE REICHSTAG

L'EMPEREUR ET L'EMPIRE ALLEMAND

Le samedi 6 mai dernier, après une discussion orageuse, le Reichstag allemand rejetait successivement l'article premier du projet de loi militaire présenté par le chancelier et l'article premier du compromis introduit par M. de Huene. Cinq minutes après, M. de Caprivi, au nom de l'empereur, déclarait l'assemblée dissoute. Le président levait aussitôt la séance sur ces quelques paroles d'adieu : « Maintenant, messieurs, que l'empereur qui nous a appelés, qui nous renvoie et que nous devons servir avec notre corps et notre âme, à la vie, à la mort, que l'empereur vive! » Avec les habitudes de discipline, l'instinct militaire hérité, l'obéissance passée dans le sang qui sont le propre du Prussien, même socialiste, et que l'Allemagne, depuis vingt ans, a peu à peu empruntées à la Prusse, les députés ont applaudi d'un seul mouvement ce petit discours du saint homme Job et se sont écriés d'une seule voix : « Qu'il vive! — Le Seigneur nous a tout donné, le Seigneur nous a tout ôté. Que le nom du Seigneur soit béni! »

A la vérité, le Seigneur, l'empereur Guillaume II n'a jamais montré pour le parlement grande tendresse; ni pour le parlement en général, ni pour celui-là en particulier : « Il n'y a, dans le pays, qu'un seul maître, avait-il dit, à Dusseldorf; je n'en souffrirai pas d'autre à côté de moi. » Le Reichstag qui vient de disparaître était à peine en fonctions que Guillaume II le jugeait sévèrement, s'il faut en croire les *Nouvelles de Hambourg,* journal officieux de M. de Bis-

marck : « Ce sera un mauvais parlement, mais un mauvais parlement ne saurait arrêter la marche de l'histoire du monde. » Car le monde est, comme une meule, ébranlé par l'effort d'un hardi et puissant ouvrier, il tourne en écrasant l'obstacle : des pierres du chemin, il fait des grains de poussière, et des parlemens qui résistent, l'empereur, tournant la formidable meule, fait des éclats de fausse souveraineté.

I.

Voilà donc, encore une fois, le Reichstag allemand mis en morceaux. Peut-être commence-t-il un peu à s'y accoutumer. Il ne faut pas être un bien vieux député pour se souvenir au moins d'une aventure semblable. Le 12 janvier 1887, — il n'y a que six ans, — à la suite du rejet par le parlement d'un autre projet de loi militaire, le projet dit du septennat, M. de Bismarck fit justement ce que M. de Caprivi vient de faire. Il en appela du Reichstag au pays. M. de Bismarck, on peut le croire, n'avait pas, avant de prendre cette résolution énergique, tant négocié que M. de Caprivi, ni recouvert d'un gant de velours sa poigne de fer. Point de compromis : il avait voulu tout ou rien. Il ne demandait pas, il exigeait; ce n'était pas lui qui avait tenté une conciliation, mais ses adversaires. Et quels adversaires? Doux, traitables, s'offrant au sacrifice, jusqu'à un certain point. Mais, passé ce point, ils s'entêtaient, de toute l'obstination dont sont capables plusieurs têtes allemandes réunies dans le même bonnet. M. de Bismarck y mit, de son côté, toute son opiniâtreté habituelle. Le Reichstag ne contestait pas sur le principe; il ne se refusait pas à augmenter les effectifs; il voterait le budget militaire, tel quel, accru si on le désirait, mais il voulait le voter annuellement, comme les autres dépenses. L'empereur y tenait-il absolument, l'opposition ferait une concession encore : on accorderait pour trois ans les cinquante mille hommes que le chancelier estimait nécessaires; mais pour sept ans, non pas, c'était s'imposer un trop long silence, se condamner soi-même à une trop longue inutilité.

Et c'est ici le joint; c'est ici que la question devenait une question politique. Il ne s'agissait plus de savoir si l'Allemagne aurait ou non cinquante mille hommes de plus sous les drapeaux, mais bien s'il y avait un Reichstag allemand ou si, dans l'empire, il n'y avait que l'empereur avec son chancelier. Et puis, quand il aurait ajouté ces cinquante mille hommes aux quatre cent cinquante mille qu'il avait déjà, quand M. de Moltke les aurait façonnés et se les sentirait en main, qu'est-ce que M. de Bismarck en ferait? Hanovriens, Bavarois et Saxons, à quoi emploierait-il tous ces Allemands pour le roi de

Prusse? Le prince Bismarck, il est vrai, n'épargnait pas les déclarations pacifiques. Mais que de sous-entendus dans ses discours et comme cette paix, dont il se disait gros, paraissait fragile et peu viable!

La paix, je la veux plus que jamais ; c'est précisément pour la conserver que nous devons accroître nos forces, nous rendre plus redoutables à tous. Nous nous sommes unis à l'Autriche et nous lui restons fidèles ; mais, à côté de nos intérêts communs avec cette puissance, l'Autriche en a de particuliers ; la question d'Orient laisse l'Allemagne indifférente. Avec la Russie, nous n'avons point de traité, mais nos relations sont bonnes... Le danger pour nous, c'est la France, qui ne se console point d'avoir perdu deux provinces et dont l'esprit guerrier se réveillera dès qu'elle trouvera de force à s'attaquer à nous. Nous ne voulons point de conquêtes nouvelles, mais nous voulons garder celles que nous possédons et, pour ne les point exposer aux hasards des batailles, il faut qu'à tout prix nous continuions à entretenir chez les Français la conscience de notre supériorité militaire ; c'est le seul frein qu'il soit possible de mettre à leurs ambitions.

Une si rude manière de rassurer le Reichstag l'effraya : il eut peur pour la paix de l'Europe et peur pour son autorité. Par peur, il fit comme les jeunes chevaux : il se cabra, croyant désarçonner le lourd cavalier qui lui ensanglantait les flancs ; ce fut le cavalier qui, d'une secousse brusque, l'abattit. Les élections furent fixées au 21 février et, pendant six semaines, personne ne respira plus. Ce ne furent qu'alertes sur alertes, incidens et coups de pistolet. M. de Bismarck ouvrit tous les registres de son grand orgue, surtout ceux qui imitaient l'orage : il fit hurler le vent, gronder le tonnerre, mugir la mer et souffler la tempête, dans les journaux à sa dévotion. Un beau matin, le *Daily News* annonçait que le gouvernement allemand allait sommer la France d'expliquer pourquoi elle construisait des baraquemens, vers sa frontière de l'est. Un autre jour, c'étaient les réservistes allemands qui étaient convoqués pour le 7 février (renseignemens pris, on n'appelait que 72,000 hommes et tout se réduisait à une mobilisation électorale). Mais soudain, *la Post* jetait la note aigüe, son fameux article : *Sous le tranchant du couteau*, tandis que *la Gazette de Cologne*, chargée de répéter le refrain, chantait en basson les péchés de la France et en petite flûte ou en harpe éolienne les vertus politiques de la Prusse. « La France crée une menace de guerre perpétuelle, elle donne l'exemple des armemens à outrance ; la paix n'est garantie que par le génie de M. de Bismarck et la ferme volonté qu'a la nation allemande de donner jusqu'au dernier homme pour repousser une agression. »

Heureusement, la France n'en fut pas émue ; elle entendit, mais elle comprit et elle sourit presque, tout en suivant de l'œil les fils au bout desquels dansait l'épouvantail. Cependant, la Russie se hâtait davantage et massait des troupes en Pologne ; l'Autriche appelait d'avance le contingent, et l'on parlait de réunir les délégations pour obtenir d'elles un supplément de crédits militaires ; la Belgique poussait fiévreusement les fortifications de la Meuse. Tout cela, pour que le prochain Reichstag allemand fût plus docile que l'ancien aux desseins de M. de Bismarck. L'urne électorale était l'antre d'où se déchaînait ce furieux ouragan. En Allemagne même, il fit beaucoup de ravages ou du moins beaucoup de bruit. Le prince saisit d'une main les conservateurs, de l'autre les nationaux-libéraux, les contraignit à s'embrasser, flattant ceux-ci, gourmandant ceux-là, déracinant les vieux partis, les transplantant, comme on change de terre un arbuste qui a épuisé tous les sucs du petit coin où il vivait.

S'il le fallait, il se faisait câlin et pastoral : à ses pipeaux, MM. de Bennigsen et Miquel étaient accourus. Il essayait aussi sur le centre catholique le charme des inflexions caressantes. Les deux lettres du cardinal Jacobini, alors secrétaire d'État de Léon XIII, à M[gr] Aloïsi Masella, nonce apostolique à Munich, semblaient n'avoir pas triomphé des hésitations du centre. Le chancelier ne rougissait pas d'être allé à Canossa, encore qu'il eût juré de n'en jamais connaître le chemin, mais il entendait n'y pas être allé vainement. Il s'indignait de voir si rétifs aux invitations venues de Rome, M. Windthorst et ses amis. Eh quoi ! c'était ainsi que ces fils soi-disant pieux écoutaient les conseils du saint-père ! M. de Bismarck était maintenant plus catholique que le centre. Le souvenir tout frais du *Kulturkampf* ne l'embarrassait nullement. Pour les besoins de sa cause d'aujourd'hui, il tenait, prompt aux volte-face, un langage contraire à celui qu'il avait tenu pour les besoins de sa cause d'hier.

La presse était peuplée de théologiens, dûment stylés à la Minerve de la Wilhemstrasse, qui enseignaient au centre ses devoirs. Quelques pointes de feu, au moment opportun, et quelques traits de corde enfonçaient dans les chairs ces exhortations. Tantôt le charbon ardent, tantôt l'huile ; tantôt *suaviter*, tantôt *fortiter in modo*, mais toujours *fortiter in re;* six semaines durant, M. de Bismarck pétrit et tritura sa pâte. Les élections eurent lieu à la date choisie. Le premier tour donna 193 partisans du septennat, contre 139 adversaires ; il y avait soixante ballottages : au second tour, les progressistes et les socialistes purent regagner quelques sièges, mais, en somme, l'opposition était battue, et, dès lors, une majorité imposante était acquise au septennat. Le nouveau Reichstag se composait pour les deux tiers de nationaux-libéraux et de conservateurs, hommes-liges du chancelier, qui l'auraient suivi dans le gouffre ; le centre gardait, ou à peu

près, ses positions; les progressistes et les socialistes, *Reichsfeinde*, les « ennemis de l'empire, » revenaient affaiblis de moitié. Le 3 mars, M. de Bœtticher ouvrait solennellement la session, par la lecture du discours du trône : variation d'usage sur le thème ancien : Si tu veux la paix, prépare la guerre. « La politique extérieure de l'empereur tend continuellement à maintenir la paix avec les autres puissances et en particulier avec les États voisins. Le parlement pourra appuyer de la façon la plus efficace cette politique pacifique en adoptant avec promptitude, empressement et unanimité, les projets de loi ayant pour but d'augmenter immédiatement et d'une manière durable les forces défensives de l'empire (1). »

La promptitude, l'empressement qu'on réclamait de lui, le Reichstag ne les marchanda pas; et quant à l'unanimité, elle y fut presque : le 11 mars 1887, la loi dite du septennat fut adoptée par 227 voix contre 31 ; le centre catholique s'abstint. Il en résultait pour l'Allemagne un surcroît de charges de 373 millions de marks, dont 176 millions à trouver sans retard. Tant de millions de marks, où les prendre? De quel rocher faire jaillir la source? Le gouvernement proposait une surtaxe sur l'alcool ; les progressistes préféraient un impôt d'empire sur le revenu; le mois d'avril s'écoula sans que rien fût fait. Mais quand on se sépara, en juin, M. de Bismarck avait à sa disposition plus de 200 millions de ressources. L'effectif de présence sous les drapeaux était porté à 468,409 hommes pour une période de sept ans, à partir du 1er avril 1887. Le chancelier, néanmoins, n'était qu'à demi satisfait; le Reichstag s'était permis de laisser entendre que le sacrifice était assez grand et qu'il n'en consentirait pas d'autres, au cours de la même législature. Le prince Bismarck, tout irrité, menaçait de recourir, dans ce cas, à telles mesures fiscales qu'il jugerait utiles.

Il n'avait pas, du reste, caché ses intentions. Si le nouveau Reichstag faisait le difficile, comme l'ancien, il se passerait de son avis. Ce que le parlement fédéral ne lui accorderait pas, il l'obtiendrait, sans parlement, des princes confédérés. Et la preuve qu'il était homme à le faire ainsi qu'il le disait, c'est qu'il l'avait déjà fait une fois, en Prusse, sous le même Guillaume Ier, de 1862 à 1866. On se rappelait encore les caricatures du *Kladderadatsch*, du *Punsch* de Munich, du *Figaro* de Vienne, M. de Bismarck, vêtu de noir, le col étranglé par la haute cravate, la pointe du casque vissée au crâne, déchirant la constitution, à la page qui porte ces mots: *Die Kammer hat das Recht*... « La chambre a le droit;.. » M. de Bismarck, en uniforme brodé, culotté de peau de daim et

(1) Voyez André Daniel, *l'Année politique*, 1887.

chaussé de bottes fortes, debout derrière le roi qui, la couronne en tête, le globe dans une main et le sceptre dans l'autre, s'apprête à entendre lecture d'une adresse du Landtag prussien, lui bouchant les oreilles de ses larges paumes et coupant la parole à l'orateur: « Il existe une limite aux choses que peut écouter un roi de Prusse. » Ou bien c'était, sur une place publique, le chapeau de Bismarck au bout d'un bâton, gardé par de solides fusiliers: les députés passaient et saluaient tout bas. Ou bien encore, c'était le Landtag, figuré par un gros poisson recroquevillé dans un baquet étroit, et le premier ministre s'appliquant à le persuader: « N'est-ce pas, c'est ce qui s'appelle tourmenter les animaux? Il faut ou que je te tue ou que je te tire de ton élément naturel. Ne vaut-il pas mieux te résoudre de bonne grâce à la mort? » Ou bien enfin, c'était M. de Bismarck, en Mignon, exécutant la danse des œufs. Les œufs s'appelaient *constitution*, *droit*, *élections*, *réformes*, *libertés*, *lois sur la presse*, et M. de Bismarck tournait et virait et montrait ses grâces, les effleurant tous, n'en cassant aucun. N'en cassant aucun serait trop dire: il faisait bien un peu craquer la coque. Mais le succès justifie tout, et Sadowa, en 1866, avait été pour M. de Bismarck une absolution générale. La Prusse, au résumé, ne s'était pas mal trouvée de ce qu'il avait donné quelques chiquenaudes à la constitution.

Aussi menaçait-il de recommencer. Il en menaçait le Reichstag allemand comme le Landtag prussien et le Reichstag de 1890 comme celui de 1887. Les députés avaient eu beau, depuis 1887, se retrancher derrière le septennat, protester qu'ils ne feraient point un pas de plus; qu'un pfennig de plus, ils ne le voteraient pas, le chancelier n'en tenait nul compte et tranquillement, le poing sur la hanche, déposait ses demandes de supplément de crédits: il lui fallait, pour l'artillerie, 3,000 hommes et 4,000 chevaux; il lui fallait aussi de l'argent pour la marine, peu de chose au total, 27 millions. Huit mois après, c'était six millions de marks qu'il fallait pour l'armée et 2,500,000 marks pour la marine, sans préjudice de 34 millions de marks une fois payés pour la marine et, pour l'armée, de 140 millions une fois payés (1). Dans tous les camps on se lamentait: les plaintes de M. Windthorst faisaient écho à celles de MM. Bebel et Richter. M. Richter poussait des cris désespérés: « C'est le système de la vis sans fin, que l'on serre toujours. » A quoi le ministre de la guerre, le général Bronsart de Schellendorff, répondait sans en être touché: « On a parlé d'une vis à pression continue; mais, en Allemagne, cette vis est plus facile à tourner qu'ailleurs. » De concession en concession, le

(1) *Archives diplomatiques*, années 1888, 1889, 1890.

Reichstag de 1887 arriva au terme de ses jours. Le Reichstag de 1890, — celui qui vient d'être dissous, — était à peine né que l'empereur, en lui souhaitant la bienvenue, ajoutait:

« On ne saurait tarder plus longtemps à augmenter l'effectif de présence en temps de paix, ainsi que l'effectif des corps de troupe et, en particulier, de l'artillerie de campagne. Vous serez saisis d'un projet de loi portant que l'augmentation nécessaire de l'armée sera réalisée le 1er octobre de cette année. »

L'augmentation projetée devait être de 18,574 hommes, soit, au budget des dépenses, de 18 millions de marks. L'armée allemande atteindrait de la sorte un effectif réel de 486,983 hommes. Un grand changement s'était produit dans la vie de l'empire; M. de Bismarck était allé, sous les sapins de Friedrichsruhe, se reposer des fatigues de l'Allemagne et de l'Europe. M. de Caprivi l'avait remplacé à la chancellerie. Mais, si ce n'était plus le même ton, c'était pourtant le même discours. Ces 18 millions, il les fallait tout de suite et le gouvernement ne s'engageait à rien pour 1894, quand expirerait le septennat. Les protestations redoublèrent. M. Windthorst se résignait à voter « le cœur saignant » et platoniquement recommandait, pour la paix, l'arbitrage plutôt que les armemens à outrance. M. Richter et M. Bebel ne se lassaient pas d'opposer l'antistrophe à la strophe guerrière de M. de Caprivi. Mais le chef du chœur, le chorège et le stratège, était M. de Moltke. Il descendait, enveloppé de sa gloire, de la haute cime où ses victoires l'avaient placé ; il sortait du silence pour dire le bonheur des peuples qui ont un gouvernement fort.

Déjà, dans le Reichstag, s'ébauchait le groupement nouveau des partis ; on voyait poindre le germe des dissensions futures. M. Rickert, M. Hænel, parmi les progressistes, préparaient ou laissaient prévoir leur prochaine évolution. M. Bebel n'était pas seul à reprocher à M. de Huene, membre très influent du centre, de se conduire beaucoup plus « en ancien major » qu'en député soucieux de son mandat. Et l'on pouvait soutenir déjà que M. de Caprivi imitait à l'excès M. de Bismarck.

Ne croyez pas que cela fasse plaisir au gouvernement, disait-il, le 24 juin 1890, de demander des hommes et de l'argent, mais c'est son devoir. Si nous vous disons que ces sacrifices sont nécessaires, vous auriez tort de ne pas nous aider. Je ne veux pas dire où nous en arriverions dans le cas contraire. Je veux vous dire qu'au point de vue extérieur, il serait déplorable que nous ayons entre nous un conflit pour une question d'armement national. Il faut qu'on sache au dehors que, lorsqu'il s'agit de guerre, toute la nation marche ensemble.

Non, M. de Caprivi ne voulait pas dire où le gouvernement impérial en viendrait et personne ne pouvait croire, le prince de Bismarck n'étant plus là, que ce serait où il en est venu. Ce n'est qu'à son dernier jour que le Reichstag a vu clairement tout ce qu'il y avait en M. de Caprivi de « bismarckien » ou mieux de prussien, tout ce qu'il y aurait inévitablement de prussien dans le chancelier de l'empire, quel qu'il fût. M. de Caprivi, comme l'avait fait à deux reprises M. de Bismarck, comme l'eût fait tout autre que lui, a brisé le Reichstag dès qu'il l'a trouvé en travers du chemin : « Un mauvais parlement n'arrête pas la marche de l'histoire du monde. » La dissolution du Reichstag, l'appel de l'empereur à l'Allemagne, n'est pas un acte de politique personnelle; la crise présente n'est pas un accident, si, dans le calme profond où tout se passe, on peut dire que ce soit une crise; sa véritable cause, celle qu'il faut aller chercher plus loin que ne va l'observateur hâtif, mais qui seule est vraie et seule agissante, en fin d'analyse, c'est la fatalité du développement national de l'Allemagne, sous la direction et sur le modèle de la Prusse.

II.

Ce « mauvais parlement » renvoyé, le Reichstag qui lui succédera sera-t-il meilleur ou plus souple? Que va-t-il sortir des élections? On ne tardera pas à le savoir, mais Dieu nous garde d'émettre un pronostic. Vaticiner est toujours ridicule et c'est quelquefois dangereux lorsque l'événement peut, le soir, démentir la prédiction du matin. D'autre part, pourquoi s'en mêler? M. de Bismarck, par ses provocations et ses machinations, faisait du renouvellement du Reichstag une affaire européenne; M. de Caprivi, plus sagement, n'en fait qu'une affaire allemande. Laissons l'Allemagne régler comme elle l'entend cette affaire allemande.

Du point de vue même de l'art pour l'art, de la pure curiosité, il serait imprudent de prendre et d'indiquer des favoris. Les élémens d'appréciation manquent trop. Il y a trop peu de courant pour qu'on puisse suivre le fil de l'eau. Tout au plus serait-il permis de risquer quelques conjectures d'après les expériences précédentes. On sait comment se répartissaient les 397 sièges dans le Reichstag de 1890. Les conservateurs purs en avaient 68; les conservateurs libres, 24; les nationaux-libéraux, 40; le centre, 106; les progressistes, 70; les socialistes, 36; les démocrates, 10; les Polonais, 16; les Guelfes, 10; les Alsaciens-Lorrains, 14; les Danois, 1; les antisémites, 4, et les indépendans, 2.

Par ordre d'importance numérique, venait d'abord le centre;

puis les conservateurs, puis les progressistes, puis les nationaux-libéraux, puis les socialistes. Le gouvernement disposait de 132 voix fermes et fidèles; l'opposition, de 265 voix. Le centre était l'arbitre de la situation; selon qu'il se déplaçait à droite ou à gauche, il déplaçait du même coup la majorité. La mort de M. Windthorst, son orateur, son tacticien, le créateur et l'éducateur du parlementarisme en Allemagne, avait été pour lui une rude épreuve; mais, le chef disparu, il restait ses lieutenans. Ce sont, aujourd'hui, les lieutenans d'Alexandre. Le baron Huene, M. de Ballestrem, tirent d'un côté, du côté des conservateurs, avec lesquels ils ont, d'ailleurs, plus d'une affinité de nature; M. Lieber, M. Porsch, le comte Preysing, deviennent, dans la fraction de beaucoup la plus nombreuse, des personnages consulaires. Au demeurant, la scission, la cassure n'est pas aussi nette; bien des fascines peuvent encore être jetées sur le fossé. Il est probable que, malgré tout, le centre reviendra, aux élections du 15 juin, à peu près intact et compact. Parmi les progressistes aussi, une scission s'est opérée : M. Rickert, M. Hinze, ont dit adieu ou au revoir à M. Richter. Il en résultera une nuance de plus dans l'arc-en-ciel, déjà chargé de couleurs, des partis, un petit groupe intermédiaire entre les progressistes intransigeans et les nationaux-libéraux, qui défendront probablement avec succès leurs positions, ainsi que les conservateurs.

Épuisons la série des probabilités : il est probable que les socialistes n'auront pas perdu de terrain; peut-être même en gagneront-ils, pas autant toutefois qu'ils s'en flattent. — Dans les huit élections auxquelles il a été procédé depuis vingt-deux ans, les conservateurs libres sont partis de 54 sièges en 1871 pour s'établir finalement aux environs de 70; les conservateurs libres ont été ramenés de 38 à 27; plus entamés encore, les nationaux-libéraux se sont vu graduellement réduire de 119 à 40; rien ne pouvait les retenir sur la pente. Pendant ce temps, le centre était en ascension droite, de 58 à 106; de même, les progressistes passaient de 45 à 70. Les socialistes montaient d'un mouvement lent, mais régulier; de 1, en 1871, à 36, en 1890.

Maintenant si, au lieu de prendre pour base le nombre des sièges, on s'arrête au nombre des voix obtenues, comment ne pas remarquer que, tandis que les conservateurs purs se maintiennent, avec des alternatives de hausse et de baisse, aux environs de 900,000 voix, les conservateurs libres aux environs de 450,000, les nationaux libéraux presque constamment aux environs de 1,100,000, le centre a doublé ses voix en vingt-deux ans (1,420,000 en 1890 contre 718,000 en 1871); que les progressistes les ont quadruplées (1,150,000 contre 348,000); que les socialistes

les ont plus que décuplées (1,340,000 en 1890 contre 100,000 en 1871)? Le hasard des circonscriptions peut bien faire que les opinions ne soient pas très exactement représentées et qu'il n'y ait pas un rapport mathématique entre le nombre des voix et celui des sièges, mais l'écart ne saurait jamais être énorme.

On voit en quel sens vont, suivant toutes les probabilités, et sauf l'imprévu auquel il faut toujours laisser sa part, se faire les élections pour le nouveau Reichstag. Est-ce à dire que le conflit actuel, qui a provoqué ces élections, s'aigrira et se perpétuera? Le plus probable, quel que soit le Reichstag élu, si forte que revienne l'opposition, c'est que l'on s'entendra sur un compromis dont la rédaction est à trouver, mais dont le fond reproduira le compromis de Huene. La paix sera signée, pour cette fois, ou du moins une trêve, jusqu'au prochain conflit, qui est plus ou moins éloigné, mais certain. Ce conflit, la situation le contient en germe, soit parce que le centre, les progressistes, les socialistes, les partis d'opposition, avancent, avancent sans cesse, soit, pour y regarder de plus près, parce que l'empire allemand est un État d'une espèce particulière.

Le conflit est latent sous la constitution; le droit public et l'histoire le rendent en quelque sorte inévitable; il découle, comme une conséquence logique, de tout un état d'esprit et de tout un état de choses. — C'est là un fait qui n'enlève rien de sa vérité au mot de M. de Caprivi : « Il faut que l'on sache au dehors que, lorsqu'il s'agit de guerre, toute la nation marche ensemble. » Assurément, lorsqu'il s'agira de guerre, si, par malheur, il s'agit de guerre un jour, l'Allemagne entière marchera du même pas, du pas sonore et cadencé de la Prusse. Mais que l'empire porte en ses flancs un continuel conflit, qu'il n'y puisse pas échapper de par l'histoire, de par son droit public, de par la composition de son parlement, de par sa constitution, de par sa configuration même, ce fait, qui n'est pas contestable, vaut la peine d'être étudié.

III.

La crise, dont nous attendons le dénoûment, n'offre d'intérêt que par rapport à ce trouble caché, si invétéré, si enraciné au plus vif du corps allemand, qu'il est comme une condition de son existence : les peuples et les hommes sont bien forcés de vivre avec leurs maux. Ici, le mal est congénital : l'empire l'apportait en naissant. On peut bien, quand on est César, jeter les nations dans le creuset, mais elles ne s'y mêlent et ne s'y fondent qu'avec le temps, un temps qui se compte par générations et par siècles. Autant il serait puéril de nier que l'unité politique de l'Allemagne est accom-

plie, autant il serait vain de prétendre que l'empire est si parfaitement unifié qu'il ne s'y rencontre même pas une espèce de particularisme moral, de dualisme psychologique.

Issu, dans des circonstances tragiques, du mariage du nord et du sud, l'empire allemand est comme Hamlet : il y a deux âmes en lui. Il y a l'âme féodale et militaire de la Prusse ; l'âme rêveuse, poétique, artistique, des pays au-delà du Mein ; une âme impérieuse et rude, une âme molle et chantante. De là, deux tendances distinctes et, ce n'est rien exagérer, deux conceptions de l'être. Être fort, être craint, être le maître, premier cri de l'âme prussienne ; avoir ses aises, *sich bequem machen*, dernier soupir de l'âme allemande. Le voilà, le particularisme, le dualisme irréductible ; la voilà, la cause permanente et toujours active du conflit.

Ce n'est point par l'effet du hasard, par une inspiration subite que les théoriciens politiques d'outre-Rhin ont inventé la *Völkerpsychologie*, la « psychologie des peuples ; » elle devait éclore et se développer, comme en un milieu exceptionnellement propice, dans l'Allemagne contemporaine : le professeur y avait le sujet sous la main. Au surplus, les théoriciens jouissent d'un assez grand crédit en Allemagne, ils ont eu une assez grande part à la fondation de l'empire, à force d'en répandre l'idée, d'en dessiner l'image, d'en construire le système, pour qu'il soit instructif et curieux de les consulter. Or les savans, les philosophes, les juristes, que disent-ils ? Comment jugent-ils l'œuvre de la Prusse ?

« L'État prussien, écrit Bluntschli (un Suisse devenu Allemand), a noblement rempli sa mission historique, et le nouvel empire a remplacé l'ancienne confusion. L'esprit allemand essaie enfin, pour la première fois, de réaliser ses plans politiques dans une forme nationale et moderne (1). » — Cette forme ne pouvait être servilement copiée d'aucune autre, importée de nulle part, car « le peuple allemand a réellement sa mission et son idéal politique à lui. » Elle était, du fond de l'histoire, déterminée par l'ensemble des circonstances : « Les élémens dynastiques, les traditions, l'esprit, les mœurs, la culture, les besoins de l'Allemagne demandaient à la fois la monarchie et les libertés publiques. » Bluntschli ne se fait pas scrupule de l'avouer : « Il n'est guère de peuple plus tourmenté de contradictions que le peuple allemand. »

La première de toutes, la plus grave est celle-ci : l'Allemagne veut être une, et l'esprit allemand est essentiellement particulariste. « L'esprit particulariste a toujours paru l'emporter dans la race germanique sur le sentiment de l'unité de l'État. » Le Ger-

(1) *La Politique, le Droit public général*, traduction française de M. de Riedmatten, *passim*.

main était particulariste, l'Allemand l'était au moyen âge, — les libertés publiques sont nées dans les forêts de la Germanie. « La variété et l'indépendance des territoires, des districts, des villes, des communes, sont pour les Allemands d'invincibles besoins. » Ce n'est pas tout. Diverses confessions religieuses se partagent l'empire. Deuxième contradiction : le nord est luthérien, le sud est catholique. De nombreux israélites, disséminés partout, engendrent l'antisémitisme. L'État allemand doit, par suite, être neutre. Troisième contradiction : il y a, dans l'empire, des peuples alliés et des peuples soumis; ceux qu'en Allemagne même on appelle « les étrangers, » Polonais, Danois et « Français » (Alsaciens-Lorrains) sont des « soumis, » c'est-à-dire des mécontens. L'empire a, de leur part, peu de chose à redouter, puisqu'ils sont noyés, perdus dans la masse allemande. « On ne saurait avoir avec eux de véritable communion. » La quatrième contradiction réside dans l'opposition, très accentuée en Allemagne, entre l'élément aristocratique et l'élément démocratique; opposition qui se fait jour, qui est marquée, non-seulement dans chaque État, mais entre les deux parties de l'empire, le nord aristocrate, le sud démocrate; qui n'est, à cet égard, qu'une face, un aspect de l'opposition radicale, primordiale, entre l'Allemagne du Nord et l'Allemagne du Sud.

Certes, entre le nord et le sud, « les angles les plus vifs se sont fondus au feu des batailles de 1870, puis ont été vigoureusement battus par les hommes d'État de 1871. » Mais, pour s'être émoussés sous l'épée et le marteau, les angles n'en subsistent pas moins. « L'État prussien est trop nord allemand pour donner pleine satisfaction aux Allemands du Sud. Ceux-ci, plus favorisés par le sol et par le climat, sont peut-être disposés à se faire la vie douce (c'est ce qu'enseigne leur dicton : *Sich bequem machen*); ils ont besoin de la dure école prussienne pour accomplir pleinement leurs devoirs publics. Mais il faut aussi que le nord se complète et s'ennoblisse par les aimables qualités de l'Allemagne du Sud. L'union intime, la fusion de ces deux Allemagnes morales fera l'Allemagne. Tant que l'opposition, tant que la contradiction n'est pas mieux effacée, « le droit constitutionnel allemand ne saurait la méconnaître. » L'empire a devant lui un problème difficile : respecter les besoins et les habitudes « sans porter atteinte à l'unité nationale et à la puissance publique. » Ce problème difficile, la Prusse l'a-t-elle résolu? Oui, pour les Allemands du Nord. Pour le peuple entier (*für die ganze Nation*), pour l'Allemagne entière, elle a seulement « préparé la solution. »

Soit donc : la Prusse « a grandement rempli » sa mission allemande; en quoi consiste cette mission, comment se la représente-t-elle? quel en est le principal objet, quels sont ses moyens

principaux? A la question ainsi posée, un autre théoricien, Holtzendorff (1), nous aide à répondre. Le premier devoir de tout État, la première mission de l'État, c'est « d'assurer la puissance nationale (*der nationale Machtzweck*); il doit garantir l'existence indépendante de la nation vis-à-vis et à l'encontre des autres nations. » Mais ce devoir devient plus pressant, plus prédominant, en raison de certaines circonstances, notamment de la situation géographique de l'État, entouré d'États ennemis. Il en ira tout autrement de l'Allemagne, par exemple, et des États-Unis d'Amérique; l'une, serrée entre les deux branches d'un étau, entre la Russie et la France; les autres, librement épanouis sur tout un continent où ils sont presque seuls. Et c'est pourquoi leurs constitutions diffèrent, d'abord dans la manière de définir le rôle de l'État américain ou de l'État allemand. L'État américain se propose pour but « d'amener une union plus parfaite, d'organiser la justice, d'assurer la paix intérieure, de pourvoir à la défense commune contre les ennemis du dehors... » La guerre vient, aux États-Unis, incidemment, en troisième lieu; l'État allemand, lui, pense tout de suite à la guerre: en premier lieu, « la protection du territoire national, » puis « la protection du droit en vigueur sur le territoire de l'empire, » puis, si faire se peut, « le développement de la prospérité publique en Allemagne. »

Et il faut bien que « la défense du territoire national » soit le gros souci de l'Allemagne : « Ses frontières, vers les quatre points cardinaux, sont discutées ou menacées par les Scandinaves, les Latins ou les Slaves. Champ de bataille de toutes les armées de l'Europe, englobée entre trois grandes puissances militaires, l'Allemagne, si elle n'étalait pas sa force, serait, — l'histoire du passé le démontre, — hors d'état de jouir de la paix. Dans la situation qui lui est faite, l'Allemagne n'a qu'une alternative : ou se laisser mépriser, ou convaincre tous ses voisins que, sur le champ de bataille, elle serait au moins, mais sûrement, leur égale. » Le baron Franz de Holtzendorff soutenait *ex professo*, dans sa chaire d'Université, ce que M. de Bismarck et M. de Caprivi, en praticiens de la politique, M. de Moltke, en praticien de la guerre, ne se lassaient pas d'affirmer à la tribune du Reichstag. Mais M. de Holtzendorff, Prussien de naissance, était Bavarois d'adoption, et voici que s'éveille en lui l'autre esprit allemand.

« On se tromperait beaucoup si l'on voulait rigoureusement mesurer la puissance de l'État au chiffre de l'armée permanente ou au calibre des canons de marine. Tout excès de militarisme est pour l'État une cause d'affaiblissement à l'intérieur. Il arrive, dans

(1) *Principes de politique*, traduits par M. Lehr, p. 135 et suiv.

ce cas, ce qui arriverait à un jeune homme don on entraverait la croissance et le développement par des exercices corporels exagérés; au lieu de former un athlète, on n'aurait élevé qu'un malheureux atteint de consomption. »

Le voici, qui fait ses réserves, l'esprit plus doux de la Haute-Allemagne, plus amie de ses aises : l'esprit prussien le pénètre, mais il réagit contre lui : « A l'ancien adage : *Si vis pacem, para bellum*, on pourrait opposer aujourd'hui, à bien meilleur droit, la formule inverse. Si vous voulez pouvoir faire la guerre, ménagez avec soin les forces de la paix; ou, en d'autres termes, le succès d'une guerre nécessaire ou prévue dépend beaucoup des ressources dont on a su faire provision pendant la paix. » *Si vis bellum, para pacem*, voilà ce que souffle à l'esprit prussien l'esprit de l'Allemagne du Sud.

IV.

C'est la Prusse qui a fait l'Allemagne, et l'Allemagne est faite à l'image de la Prusse. Or, l'armée prussienne a été le plus efficace instrument de la grandeur prussienne, et elle est devenue l'armée allemande, instrument efficace de la grandeur allemande. Toute l'Allemagne, du Nord et du Sud, en est légitimement fière, l'aime d'un orgueilleux amour, et s'admire en elle. Mais comme il y a, par-deçà et par-delà le Mein, deux esprits, deux conceptions de l'être, ne peut-on pas démêler aussi deux façons de penser, quant à l'organisation de la puissance militaire de l'empire, quant à cette « défense du territoire national » qui est l'objet essentiel de la constitution ?

Pour le Nord, l'armée est « le bras, au service de la tête, l'outil de la politique; » par elle, la royauté prussienne « prend une figure énergique. » L'armée allemande est « une véritable école publique; en même temps que la stricte obéissance, l'homme du peuple y apprend les lois, l'ordre, le devoir envers le prince et la patrie, le sentiment de sa dignité. » D'après la conception prussienne, l'armée est bien plutôt royale que nationale. Il faut que l'armée soit tout entière dans la main de l'empereur-roi; que, « mue par le chef de l'État, elle reçoive de lui l'impulsion et la direction suprême. »

Au sud du Mein, on ne nie pas que le chef de l'État doive être le chef de toute l'armée, mais on la concevrait plutôt nationale qu'impériale ou royale. On y pose franchement « les principes d'une nouvelle politique militaire; » on demande : 1° le service militaire obligatoire pour tous; 2° la réduction au minimum des effectifs en temps de paix, jointe à l'organisation de réserves aussi nombreuses

que possible et à une rapide mobilisation en cas de guerre; 3° une instruction intellectuelle et technique des corps de troupe, aussi complète que possible dans le moins de temps et avec le moins de dépenses possible.

Ainsi, peu de soldats en temps de paix, un service léger et court, de très nombreuses réserves, formant le noyau de l'armée, tel serait le régime militaire préféré. Telle est, par excellence, la conception allemande de l'armée : non pas seulement sud-allemande, mais allemande.

La nation armée, le Nord la veut comme le Sud, et la Prusse comme la Haute-Allemagne, avec cette différence toutefois que la Prusse voit l'armée d'abord, la nation ensuite, et que le reste de l'Allemagne songe d'abord à la nation et ensuite à l'armée. Le Nord entend par là tous les hommes valides au régiment, et le Sud tous les citoyens exercés comme une sorte de garde nationale. Peu importe à la Prusse ce que coûtera la force, tant qu'elle trouvera de la force à développer; il importe beaucoup à l'Allemagne. Elle conserve la tradition d'un temps où, à bien moins de frais, on pouvait vivre heureux et respecté. Alors l'Allemagne, elle le sait, n'était pas l'empire des Hohenzollern, mais elle était quand même l'empire. C'était le temps où l'on pouvait dire de l'empereur Maximilien Ier : « En trois choses où les autres princes sont obligés de dépenser, lui ne dépense pas un sou, parce qu'il n'entretient pas de gens d'armes, ne paie pas de gardes de forteresses, ni d'officiers dans les terres : les gentilshommes s'entretiennent armés à sa place; les forteresses, le pays les garde, et les terres ont leurs bourgmestres qui les administrent (1). » Et malgré elle, bien que les siècles et les destinées aient marché, l'Allemagne, sous l'hégémonie de la Prusse, continue, dans le fond de son âme, à concevoir la nation armée, à la concevoir comme autrefois.

Toute cette tradition revit, avec d'autres souvenirs, dans un mot échappé naguère à M. Windthorst : « Je ne crois pas bon, en face de l'étranger, de discuter sur des relations internationales. Mais jadis un tel armement, ce militarisme n'était pas nécessaire. » M. Windthorst, « le cœur saignant, » finissait par voter le crédit. Mais vainement le chancelier adresserait des remontrances au Reichstag : « Il serait déplorable que nous eussions entre nous un conflit pour une question d'armement national. » Ni lui, ni personne n'empêchera rien. Le conflit est fatal, et sur cette question même, entre l'esprit allemand du Nord et l'esprit allemand du Sud.

D'ici à très longtemps encore on traitera, on transigera; on vou-

(1) Machiavel, *Ritratti delle cose della Magna.*

dra montrer au dehors que, « lorsqu'il s'agit de guerre, toute la nation marche ensemble. » Où le conflit deviendrait sérieux, c'est si, l'un et l'autre des adversaires étant arrivés au bout de leurs concessions, l'esprit prussien, après avoir froissé l'esprit allemand, le heurtait violemment, si la Prusse ne pouvait plus obtenir de l'Allemagne un soldat, ni l'Allemagne un peu de répit de la Prusse; en ce cas, le conflit latent éclaterait sous deux formes : dans le parlement et dans l'empire; dans la constitution et dans la confédération allemande.

V.

Conflit parlementaire grave et, pour tout dire, conflit constitutionnel, plus semblable à celui qui, de 1862 à 1866, brouilla M. de Bismarck et le Landtag prussien qu'à celui de 1887, tranché par une dissolution et un renouvellement de la chambre : particulièrement grave pour le Reichstag, s'il se produit sur une question de crédits militaires. — Aux termes de la constitution, en effet, l'empereur, chef de l'État allemand, est le chef de l'armée allemande. Son pouvoir, qui n'a pas de limites en temps de guerre, n'en a que d'assez vagues en temps de paix. Le roi de Bavière et, à un degré moindre, les rois de Saxe et de Wurtemberg restent nominalement les chefs des armées bavaroise, saxonne et wurtembergeoise. Mais l'empereur dispose et commande.

A côté de lui, un peu au-dessous, le *Bundesrath*, le Conseil fédéral, et au-dessous, le *Reichstag*, qui représentent, l'un les princes, l'autre, les peuples confédérés.

Le Reichstag tient-il l'empereur, constitutionnellement, par le vote du budget? Il ne le tient que si l'empereur le veut bien, puisque les recettes et dépenses publiques sont réparties en deux catégories : les unes, que le Reichstag peut refuser de laisser engager par le gouvernement; les autres, considérées comme permanentes, qui sont ressort et rouage de l'État, dont l'empereur est le mécanicien. Cette catégorie commode est élastique, et le gouvernement l'élargit par l'usage. De sorte que, un conflit s'élevant, le Reichstag aurait toujours tort. L'empereur continuerait à percevoir légalement les impôts établis par des lois permanentes, qu'il regarde comme obligatoires. Conclusion : « La volonté des représentans de la nation reste subordonnée à celle du souverain; elle est annihilée (1). »

Est-ce, au moins, une garantie qu'il faille à l'empereur, pour briser le Reichstag, l'assentiment du conseil fédéral? Cet assentiment

(1) L. Sentupéry, *l'Europe politique en 1892*. Fascicule 1er, *l'Allemagne*, p. 38. L'expression est un peu forcée peut-être, mais la pensée est juste.

ne paraît pas devoir lui être de longtemps refusé. Le conflit constitutionnel, tant qu'il demeurera parlementaire, tant qu'il sera ouvert entre les peuples et leurs représentans, d'une part les gouvernemens et l'empire de l'autre, se résoudra, en conséquence, par la défaite du Reichstag, qui est, de toutes façons, condamné à perdre de son autorité, soit de lui-même, parce que les partis s'y désagrègent, soit par la résistance de l'empereur, si l'opposition y devenait trop gênante.

Mais le conflit restera-t-il purement parlementaire? Et l'opposition n'est-elle pas régionale autant que politique? Ne peut-on pas la localiser, en dresser la carte par provinces? Est-ce comme Bavarois ou comme catholiques que les députés du centre ont en majorité repoussé la loi militaire? On a noté que c'est dans la Prusse royale que le projet a eu le plus de voix, et que le nombre des voix diminue à mesure qu'on va vers l'ouest ou le sud-ouest. Au cours de la campagne électorale, M. Lieber s'écrie déjà : « Il ne s'agit pas du militarisme et de ses constans progrès. Il s'agit de savoir si l'idée prussienne ou l'idée nationale allemande l'emportera dans l'empire » et il ose ajouter : « C'est une lutte entre le particularisme prussien et le nationalisme germanique. » Remarquez que les termes sont renversés et que c'est, à présent, la Prusse qui est accusée de particularisme en Allemagne. Nous ne croyons pas, quant à nous, que les choses en soient là, mais le jour où elles en seront à ce point, si jamais elles y viennent, le conflit changera de terrain et de nature. Et ce ne serait plus un conflit, une crise, ce serait la crise.

L'empire allemand est, comme monarchie constitutionnelle, d'une espèce à part. Lors des derniers incidens d'Allemagne, on a été, chez nous, frappé de ce fait que l'échange d'explications entre le chancelier et les groupes parlementaires, que toute la discussion affectait les allures d'une négociation diplomatique. C'est que l'empire allemand n'est pas un État ordinaire. C'est un « État fédératif » (*Bundesstaat*), un système, un règne d'États (*Staatenreich*). Il est sorti d'une « confédération d'États », *Staatenbund*, de la confédération de l'Allemagne du Nord, sortie elle-même, non sans des vicissitudes diverses, de la confédération germanique de 1815.

La confédération de 1815 avait été fondée neuf ans après l'abdication du dernier empereur germanique de la maison de Habsbourg, après l'abdication de François II, en 1806, « pour rendre un corps aux nations germaniques et satisfaire leurs aspirations. » L'objet de la confédération était, suivant l'acte fédéral, de « maintenir la sûreté extérieure et intérieure de l'Allemagne, l'indépendance et l'inviolabilité des États confédérés. » Elle était investie,

comme confédération, du pouvoir général ou central. Comme confédération, elle déclarait la guerre, elle défendait contre les agressions chaque État et l'Allemagne entière; aucun de ses membres ne pouvait, en dehors d'elle, traiter de la paix et, pour les traités d'alliance, aucun de ses membres n'en pouvait conclure qui fût préjudiciable soit à la confédération, soit à l'un des États qui en faisaient partie. Mais les États ne perdaient pas, dans son sein, leur personnalité propre. Elle n'était que leur enveloppe, pour ainsi dire, leur forme de droit international, l'intermédiaire entre chacun d'eux et les puissances étrangères. Elle arrangeait leurs différends entre eux et avec le dehors. Une diète fédérale siégeait à Francfort. Chacun des confédérés y était représenté par un plénipotentiaire. Ce n'était plus l'ancienne diète du saint-empire, composée de trois collèges, dont chacun était indépendant des deux autres et dont les décrets avaient, pour être valables, besoin de l'assentiment de l'empereur. « La diète fédérale était une assemblée *souveraine collective*, un souverain collectif, qui exerçait ses fonctions dans une indépendance absolue de toute autorité politique supérieure (1). » Chaque plénipotentiaire votait selon ses instructions qui le liaient. L'Autriche présidait de droit. La diète votait en deux formes : en assemblée permanente ou conseil secret, et en assemblée plénière, *plenum*. Le conseil secret discutait et ne décidait pas, le *plenum* ne discutait pas et décidait. La confédération était limitée et fermée. Nul n'en pouvait sortir, nul n'y pouvait entrer sans le consentement de tous les États confédérés; nul ne pouvait, sans ce consentement, aliéner une parcelle quelconque du territoire national au bénéfice d'un État qui ne fît point partie de la confédération.

La confédération germanique de 1815 était une sorte de « compromis entre les États secondaires et les deux grandes puissances de l'Allemagne. » Elle a duré plus de cinquante ans, malgré la rivalité de ces deux grandes puissances. L'article 4 du traité de Prague, par lequel s'est terminée la guerre de 1866, a rejeté l'Autriche hors de la confédération et du même coup hors de l'Allemagne. Il a incorporé à la Prusse le Hanovre, la Hesse-Cassel, le duché de Nassau et la ville libre de Francfort. La Prusse avait déjà enlevé le Holstein au Danemark, rejeté de ce fait, lui aussi, hors de la confédération germanique. Il était institué deux confédérations, au lieu d'une : la confédération de l'Allemagne du Nord que présidait la Prusse; une confédération de l'Allemagne du Sud dont le lien avec l'autre était à chercher et fut bientôt trouvé après les communes victoires de 1870-1871. La constitution de la confédé-

(1) Voyez, sur tout ce sujet, sir Travers Twiss, *le Droit des gens ou des nations en temps de paix*, p. 75 et suiv.

ration de l'Allemagne du Nord avait été promulguée le 14 juin 1867. C'est, en réalité, l'acte préparatoire d'une union plus complète des États allemands à une confédération plus étroite. Ont été également admis les États germaniques situés au sud de la ligne du Mein. Cette union étroite et perpétuelle porte le nom d'empire allemand.

La présidence en appartient au roi de Prusse, sous le titre d'empereur. L'empereur représente l'empire au point de vue international, il déclare la guerre, conclut la paix, contracte des alliances, signe tous autres traités, reçoit et envoie des ambassadeurs. (La Bavière seule a su garder une demi-autonomie diplomatique.) La personne de l'empereur s'est substituée à l'ancienne personne morale de la confédération germanique. Il est la confédération vivante. Sa présidence n'est pas honoraire ni lointaine comme était celle de l'Autriche. Elle est effective, présente, de tous les jours et de toutes les affaires.

Sans doute, il y a le *Bundesrath*. Le Conseil fédéral ressemble sous certains rapports au *plenum* de l'ancienne confédération de 1815. Il se compose des représentans des membres de la Fédération impériale, et les votes y sont partagés de telle façon que la Prusse, avec les royaumes, duchés ou villes libres annexés de Hanovre, Hesse électorale, Holstein, Nassau et Francfort, a 17 voix sur 58. Le *Bundesrath* élit sept comités, sept commissions permanentes pour les divers départemens des affaires intérieures et, de plus, un comité des affaires étrangères où figurent de droit les représentans de la Bavière, de la Saxe, du Wurtemberg et, pour le groupe des autres États, deux représentans, renouvelables chaque année. Ce comité, la Bavière le préside de droit. Chaque membre du Conseil fédéral a, dans le Reichstag, droit de séance et droit de parole, même si les vues de son gouvernement n'ont pas été adoptées par la majorité du Conseil.

Mais ne saisit-on pas pourquoi les théoriciens allemands font de l'empire un être politique ou juridique à part, le distinguent d'une confédération d'États, opposent au *Staatenbund*, à la ligue d'États, le *Staatenreich*, ou plus volontiers encore le *Bundesstaat*, l'État uni? « Dans la Confédération d'États, observent-ils, le pouvoir et même l'action politiques appartiennent principalement aux États particuliers. L'ensemble forme plutôt une association d'États qu'un État organisé ; il ne renferme pas une nation, mais des nations. » Dans la Confédération, point d'unité réelle de la volonté ni de l'action. La Confédération ne peut marcher qu'avec le concours des gouvernemens particuliers ; leur refus la rend impuissante. A l'intérieur, elle n'a ni organe central de législation, ni lois fédérales proprement dites. Pour parer aux besoins communs, elle n'a d'autres res-

sources que des traités ou des concordats. « Pas de gouvernement fédéral, qui élabore et exécute la volonté de l'ensemble. » Au temps de la confédération de 1815, l'Autriche, par sa présidence, la Prusse, par sa force militaire, jouaient le rôle de puissances dirigeantes (*Vormächte*); la Bavière venait ensuite, dans une position intermédiaire. Mais ce n'était pas le droit fédéral, c'est le fait qui avait créé cette situation : les gouvernemens de Vienne, de Berlin, de Munich étaient plus puissans à eux trois que la diète de Francfort. » De cette absence d'unité résultaient la faiblesse dans l'armée, la gêne dans les finances, et l'inégalité dans la justice. Les intérêts particularistes menaçaient et entravaient à chaque instant la politique de la confédération.

Il n'en est pas de même dans l'État fédératif. A l'État général, la politique générale; à chaque État sa propre administration intérieure. La confédération n'existait que pour ses membres; dans l'État fédératif, ce sont les divers États qui existent surtout pour l'État général. Le principe est que le pouvoir fédéral a qualité pour agir toutes les fois que la vie ou la sécurité de l'ensemble est en péril. « C'est ce que l'empire allemand a le mieux compris, et l'on a vu souvent déjà le Reichstag et le conseil fédéral édicter des lois et des décrets qu'aucun texte précis ne plaçait dans leur compétence, mais que légitimait l'intérêt général (1). » Et l'empire allemand est le type de l'État fédératif. Ses pouvoirs sont plus « étendus, » plus « énergiques » que ceux des autres États de ce genre. « Mais la différence la plus remarquable est dans la *méthode*. En vue de prévenir tout conflit, les Américains se sont efforcés de définir les droits du pouvoir central avec autant de précision que possible. La constitution allemande, au contraire, évite de limiter exactement la compétence de l'empire. Elle laisse un certain vague entre les deux domaines du tout et des parties. » L'empire peut légiférer sur toutes matières; ses lois dérogent toujours à celles des États particuliers. « Aussi l'autorité de l'empire va-t-elle croissant et s'étend-elle, à chaque loi nouvelle qu'il édicte. »

On vient de mettre le doigt au point faible, au défaut de la cuirasse de l'État fédératif. La plaie de cet État, c'est le conflit, sans cesse imminent. Tout l'art consiste, pour ceux qui gouvernent cet État, à s'efforcer de maintenir la bonne entente des deux souverainetés. C'est dire que la politique y est plus compliquée que dans un État unitaire. « Il faut souvent transiger, là où l'on aimerait à appliquer les conséquences rigoureuses d'un principe. » Encore « la prévoyance la plus grande ne saurait-elle empêcher tous les

(1) Bluntschli, *la Politique*, p. 260.

conflits. » Alors, comment faire pour les résoudre ? Dans l'empire allemand, « le conseil fédéral essaie d'abord de résoudre le conflit diplomatiquement, en s'entendant avec l'État intéressé. S'il échoue, la législation impériale, émanée des deux conseils, prononce et l'on sait que l'empire peut faire exécuter lui-même ses décisions. »

VI.

Deux faits sont à retenir : 1° le vice organique de l'État fédératif, c'est le conflit toujours imminent ; 2° l'empire allemand, l'État fédératif allemand est issu d'une confédération qui était comme « un compromis entre les États secondaires et les deux grandes puissances de l'Allemagne. » Si le conflit éclatait avec violence, devenait aigu et ne pouvait être résolu diplomatiquement, il y aurait trois solutions possibles. Ou les États particuliers reprendraient chacun sa liberté, ou l'on retournerait à la confédération pure et simple, ou l'État fédératif actuel s'achèverait, se transformerait en État parfait.

Croire sincèrement à la première solution suppose un peu de naïveté et l'ignorance totale de ce que sont les Allemands et de ce qu'à leurs yeux est l'Allemagne. Pour si forts qu'on tienne les sentimens particularistes, — et l'on est trop porté à les dire très forts, — quel que puisse être l'antagonisme entre l'esprit allemand du Nord et l'esprit allemand du Sud, il y a pourtant un esprit allemand et quelque chose de plus fort que les sentimens particularistes : le sentiment de la grande Allemagne. Une Allemagne moins surmenée, financièrement et militairement, beaucoup peut-être la désirent ; une Allemagne en miettes, personne n'en voudrait et n'en veut.

Quant à revenir à la confédération de 1815, ce serait aller au rebours de l'histoire. Le système des confédérations est vieilli et abandonné. « La confédération est une forme ancienne et désormais impraticable. Au moyen âge, elle se dissolvait parfois en États pleinement indépendans, comme celle des villes hanséatiques. Aujourd'hui, elle resserre ses liens et devient un État fédératif. »

Mais écoutez encore les théoriciens. L'État fédératif lui-même n'est qu'un « compromis, » qu'une forme transitoire. « La logique des choses est naturellement si puissante qu'elle pousse l'État confédéré vers l'unité pleine et entière du pouvoir et de la souveraineté. » La destinée de l'État fédératif, « c'est de passer à l'unitarisme par la réduction des États particuliers en provinces d'un seul État. » L'empire allemand n'échappe pas à cette loi. « Plusieurs considèrent l'opposition de l'*Empire national* et des *États*

particuliers comme une transition entre l'ancienne confédération particulariste et l'absorption future dans l'État unitaire allemand-prussien. »

Dans cette hypothèse, où l'empire actuel ne serait encore qu'un compromis, qu'un acheminement vers l'État parfait, combien de temps durerait la période de transition? « Elle peut durer longtemps, la vie d'une couple de générations peut-être, si les princes particuliers se pénètrent de leurs devoirs envers leurs États et savent être fidèles à l'empire. Sinon, leur chute ne tarderait guère. » Bluntschli ne se met pas en peine de chercher une périphrase : « La fidélité des dynasties princières à l'empire est la condition de leur sécurité. En se soulevant contre lui par une fausse gloire ou un faux point d'honneur, elles iraient à leur perte. L'empire n'est possible que par la paix et l'amitié des États qu'il rassemble. La révolte de l'un d'eux ou même de tous, sauf la Prusse, aboutirait certainement au triomphe de l'empire, et les dynasties imprudentes subiraient irrévocablement le sort des princes de Hanovre, de la Hesse électorale et de Nassau, en 1866 (1). »

Par la politique, la psychologie, le droit constitutionnel, le droit public, l'histoire, par la théorie, l'Allemagne contemporaine s'éclaire d'une lumière plus vive. La politique nous montre un parlement dissous deux fois à six ans d'intervalle pour avoir repoussé des crédits militaires, le Reichstag de 1887 accordant ce que le précédent Reichstag avait refusé, les partis se désagrégeant et l'opposition grandissante, le conflit toujours à l'état latent, souvent ouvert, presque chronique. La psychologie nous révèle deux esprits, deux âmes en Allemagne, esprits divers, opposés même, dans leurs façons de penser en toute matière et d'abord sur cette question militaire où se condense et se résume la vie allemande. Le droit constitutionnel nous apprend qu'il y a dans l'empire un parlement, un Reichstag, mais que, s'il est récalcitrant, l'empereur peut quasi-légalement se passer de lui et a les moyens de le faire. Le droit public nous prouve que l'empire allemand est un État d'une espèce particulière, l'État fédératif, où le pouvoir central ne cesse pas de s'accroître, même par le conflit, toujours imminent, là aussi. L'histoire ajoute que l'empire est issu de l'association de plusieurs États, issus auparavant d'une multitude de principautés, de duchés, de communautés libres, et la théorie insinue que l'État fédératif actuel n'est peut-être à son tour qu'une forme transitoire, qu'un jour ou l'autre les alliés s'absorberont dans l'alliance, et les petits

(1) Bluntschli, *la Politique*, p. 210 et suiv.

États dans un grand État, dont ils ne seront plus que les provinces.

Une Allemagne marchant de la variété à l'unité ; il n'y a pas, en ce siècle, d'autre Allemagne ; les autres sont de fantaisie. L'empire allemand est fondé si solidement, qu'une révolution même ne le disjoindrait pas ; l'unité allemande est si avancée, l'Allemagne y tend si bien de toutes ses forces qu'une crise intérieure pourrait la consommer, loin de la détruire. Pour tous les Allemands, l'Allemagne impériale est « une création de l'âge moderne, munie d'organes modernes, animée du souffle moderne. » Elle satisfait tout ensemble et leur patriotisme et leur philosophie. Gardons-nous de voir en surface une nation qui est en profondeur. Ceux qui parlent d'empire défait, d'Allemagne défaite, ceux qui rêvent d'une Allemagne ramenée à une confédération, ne savent ni ce qu'est l'Allemagne, ni ce qu'est la Prusse, ni ce qu'est l'empereur dans l'empire, ni ce que sont en Prusse les Hohenzollern.

L'Allemagne est l'œuvre de la Prusse ; la Prusse est l'œuvre de son armée ; son armée est l'œuvre de ses rois. Hohenzollern est le sommet qui, de la plaine à la mer, domine toute l'Allemagne. Qu'il y ait deux âmes dans l'empire, cela est sûr, et c'est pourquoi l'unification absolue, l'assimilation est lente, c'est en quoi elle n'est pas achevée. Mais les Hohenzollern eux-mêmes n'auraient-ils pas deux âmes, et ne peuvent-ils pas trouver en eux quelque chose qui corresponde à ce dédoublement moral, à ce dualisme psychologique ? N'y a-t-il pas en eux le margrave de Brandebourg et l'antique comte de Zollern, beaucoup de Poméranie et un peu de Franconie, l'âme du nord et l'âme du sud ? Si Frédéric-Guillaume Ier a dit que « la souveraineté du prince est un rocher de bronze, » le grand électeur n'avait-il pas dit avant lui : « Je dois gouverner mes États comme une propriété du peuple, et non comme une terre à moi : *Sic gesturus sum principatus, ut sciam rem esse populi, non privatam ?* »

Guillaume II veut, et c'est, de sa part, une noble et pieuse ambition, être pleinement un Hohenzollern. Mais le devoir des rois varie avec la fortune des royaumes. Il se peut que la tâche des Hohenzollern ait été, dans le passé, de faire la Prusse, puis l'Allemagne, par la guerre. Celui-là sera, de nos jours, le Hohenzollern le plus accompli, le meilleur serviteur que puisse avoir l'empire, qui rassemblera dans sa main et fermera sur sa couronne les deux moitiés du globe impérial ; il fera, par la paix, pour l'unité allemande, plus qu'il ne pourrait faire par la guerre, s'il réunit et marie en son âme les deux âmes de l'Allemagne.

CHARLES BENOIST.

LES
ANGLAIS AU MAROC

I.

Jusque dans ces derniers temps, l'Angleterre s'est vue si peu molestée en Égypte par ceux qui ont le plus d'intérêt à l'en voir sortir, qu'il est permis de craindre, pour peu que les événemens s'y prêtent, qu'elle ne caresse l'espoir d'y perpétuer son intrusion. Un fait si monstrueux se produirait-il, qu'il n'est pas nécessaire d'être grand prophète pour prédire ce que, en cas d'une rupture avec la Grande-Bretagne, deviendraient pour l'Espagne les îles Philippines; pour la Hollande les Indes néerlandaises; pour l'Italie les établissemens de la Mer-Rouge; pour la France, Obock, Madagascar, la Réunion, les Comorres, et le jeune empire qu'elle s'efforce d'édifier en extrême Orient. Ce serait la ruine pour plus d'une métropole; or que faudrait-il pour qu'un tel désastre se produisît? Un tour de clé aux portes du canal de Suez par ceux qui s'en constituent les uniques gardiens.

Gibraltar, vieille place forte espagnole, devenue pour jamais anglaise; les îles de Malte et de Chypre, enlevées de gré ou de force à leurs légitimes possesseurs, justifient, et au-delà, nos appréhensions. Le flegmatique sans-gêne des Anglo-Saxons peut encore leur réussir. Encouragés par l'indifférence avec laquelle les nations d'Europe leur laissent la faculté d'obstruer le canal de Suez à leur heure et à leur guise, ils songent depuis quelque temps à s'insinuer au Maroc.

Cet empire, presque aussi fermé que le furent la Chine et le Japon avant 1860, était autrefois considéré comme la clé de l'Afrique centrale. A ce point de vue, il a perdu toute son importance, mais comme appoint pour une action dominatrice sur la Méditerranée, comme aussi pour fomenter contre la France des révoltes à l'est de l'Algérie et du Sénégal, l'occupation du plus petit port marocain serait pour qui voudrait nous nuire d'un avantage considérable.

Laisserait-on faire nos voisins, parviendraient-ils à donner la main du haut de quelque promontoire africain à leur forteresse de Gibraltar, que nous verrions bientôt la mer bleue, qui baigne nos beaux rivages du sud, se transformer en un lac anglais, de même que sur leurs cartes de l'Amirauté nous avons vu la Manche se métamorphoser en un *English Channel*.

Le Maroc, par bonheur, n'est pas d'une aussi facile composition que le sont certains États ; sentinelle fièrement campée au nord-ouest du noir continent, elle intime l'ordre de passer au large à quiconque s'attarde sur ses côtes. Dans ces derniers temps, l'Angleterre en a su quelque chose, et puisque des tentatives d'un accord secret ont été faites par elle auprès du sultan africain, et que ces tentatives vont se renouveler, notre intérêt est de veiller. Qui peut affirmer qu'un peuple pour lequel des coups de hardiesse ont toujours été des coups de fortune ne rêve pas de prendre pied sur ce point du noir continent et que, maître déjà de l'une des colonnes d'Hercule, il ne convoite pas la seconde ? Mais par quels moyens ? Sa diplomatie a échoué une première fois, et, avec d'autant plus d'éclat, que le *foreign office* avait envoyé en qualité d'ambassadeur auprès du sultan marocain l'homme le moins fait, semble-t-il, pour amener à une entente le fier descendant du Prophète.

Cet ambassadeur n'est-il pas, en effet, ce fin diplomate qui a si bien allégé le sultan de Zanzibar du fardeau de ses États pour en donner les parties les plus fertiles, d'abord à son pays, puis à l'Allemagne, à nous le gros lot de ces régions sablonneuses que M. le commandant Monteil vient de parcourir avec autant de courage que de bonheur ? Sa réputation d'homme habile à se faire la part bonne dans un royaume qui croule a dû le précéder à Fez, et il n'est plus surprenant qu'on l'ait tenu en défiance.

L'histoire se répète. Un autre chargé d'affaires anglais, du nom de Douglas, avait eu jadis maille à partir avec l'un des prédécesseurs du souverain actuel au sujet de deux navires capturés dans le détroit de Gibraltar par des corsaires de Salé. M. Douglas, outragé par le sultan, avait répondu par des paroles injurieuses ; il fut jeté dans une prison d'où il ne sortit qu'après avoir juré de ne point quitter le Maroc sans autorisation. Entre temps, sa majesté

chérifienne faisait écrire à Londres qu'elle était loin de se croire en guerre avec les Anglais, et que, pour le prouver, elle allait leur faire restituer les deux navires indûment capturés, ainsi que leurs équipages. Puis elle ajoutait qu'il était malheureux pour l'Angleterre d'être représentée par un « fou; » qu'elle consentait volontiers à lui rendre cet « infortuné » dans l'espoir que, par un meilleur choix, une réelle harmonie s'établirait entre les deux peuples.

Certainement que l'honorable sir Evan Smith, l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, qui vient de faire buisson creux à Fez, n'est pas plus fou que ne l'était M. Douglas; mais il est bon dès à présent que l'on sache la façon impertinente dont les sultans de ces régions prennent parfois plaisir à éconduire ceux des représentans des puissances qui leur déplaisent.

Le nouvel ambassadeur d'Angleterre au Maroc, sir West Ridgeway, a cru devoir, avant de rejoindre son poste à Tanger, s'arrêter à Madrid pour y présenter ses hommages à la reine régente, et s'entretenir avec les ministres espagnols de l'objet de sa mission. Cette attention à l'égard d'un gouvernement dont il y a peu d'années l'Angleterre suspendait brutalement la marche victorieuse sur Tétuan, est d'une politique habile ; elle a peut-être le désavantage de l'être trop. Les Anglais n'ont jamais été obséquieux vis-à-vis des peuples qu'ils considèrent comme leurs inférieurs et dont ils n'ont rien à espérer. Est-ce que jamais aussi, ils s'occupent du droit des nationalités avec lesquelles ils se trouvent en contact, du moment qu'il s'agit de leur enlever quelque avantage matériel? Et quelle souplesse! En ce moment, aux prises avec les Dacoïts de la Birmanie, qui sont pour eux ce que les Pavillons-Noirs sont pour nous au Tonkin, ils songent à envoyer au Fils du Ciel des présens pour que les « Braves » ne passent plus les frontières birmanes journellement violées. Ce faisant, ils commettront la maladresse de reconnaître au Céleste-Empire des droits de suzeraineté en quelque sorte préhistoriques sur l'Indo-Chine, sur l'Annam, le Tonkin, sans en excepter la Birmanie. On va jubiler à Pékin devant cet inutile abaissement, car c'est par des hommages semblables à ceux que les Anglais vont lui rendre que les royaumes d'Asie témoignaient jadis de leur vassalité.

Quant à la visite de sir West Ridgeway à la cour de Madrid, tout porte à croire qu'elle sera sans effet sur une nation aussi fière que l'est l'Espagne ; celle-ci eût-elle oublié le passé, — ce qui est impossible, — que le présent, c'est-à-dire l'occupation sans fin de l'Égypte par les soldats de la Grande-Bretagne, lui servirait encore d'enseignement. Actuellement, l'ambassadeur anglais est à Tanger, à son poste d'observation, et il est permis de supposer qu'il y

attend avec une patience toute féline que la proie à saisir se découvre. Pour atteindre le but qu'elle vise, l'Angleterre emploiera-t-elle la force ? Un ultimatum fort sec envoyé cette année au sultan par le consul anglais de Tanger, — ultimatum auquel il devait être répondu de Fez dans un délai de vingt-quatre heures, — indique assez qu'elle y aura recours. Comme en Chine, aux Indes, et plus récemment comme à Alexandrie, elle saura faire naître une querelle d'Allemand, servant d'excuse à un bombardement précurseur d'une descente à terre de ses *Royal-Marines*. Le souvenir d'une escadre anglaise ouvrant le feu de ses puissans cuirassés sur une ville d'Égypte que son passé illustre devait préserver d'un tel sacrilège ne s'effacera point de sitôt. L'histoire vengera l'antique cité d'Alexandre, en unissant, au nom du barbare qui brûla sa bibliothèque, ceux des ministres de la Grande-Bretagne qui, sans nécessité, sans péril, sans gloire, la criblèrent d'obus et incendièrent ses monumens.

A ceux qui ne croiraient pas aux visées que nous attribuons à l'Angleterre sur le Maroc, nous dirons de méditer les lignes suivantes extraites du discours que lord Rosebery a prononcé à Londres, le 2 mars de cette année, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Institut colonial : « Deux écoles appréhendent l'accroissement de l'empire britannique : l'une se recrute à l'étranger ; elle est composée de ces nations qui, s'étant mises tard en campagne, ont le chagrin de constater que la Grande-Bretagne possède quelques-uns des meilleurs morceaux qu'il y eût à prendre. A cette école-là, je rappellerai que, si nos colonies sont riches, c'est en partie parce que nous les avons faites telles. Tous les pays qui après avoir été occupés, puis quittés par d'autres puissances, ont été ensuite cultivés et enrichis par nous, nous avons à leur possession des titres indisputables. L'autre école, dont les représentans sont dans le sein même du peuple britannique, est d'avis que notre empire est assez grand comme il est. Ce serait bel et bon si le monde était élastique, mais comme il ne l'est pas, ce nous est une nécessité de travailler pour l'avenir...

« Mettons la question de responsabilité impériale en dehors et au-dessus des partis, et faisons notre possible pour que le monde, dans la mesure où il peut être modelé par nous, porte l'empreinte anglo-saxonne et non une autre... »

II.

Les naïfs qui caressent l'utopie d'une fraternité universelle et d'un embrassement général n'ont qu'à franchir le tout petit bras

de mer qui sépare l'Espagne du nord-ouest de l'Afrique, pour tomber dans une décevante réalité. Jamais ils n'arriveront à se figurer, s'ils n'en font pas eux-mêmes l'expérience, qu'un si mince filet d'eau puisse produire les contrastes qui s'offriront à leurs yeux dès qu'ils auront passé de Gibraltar à Tanger. Certes, la Manche, l'*English Channel*, a creusé une profonde démarcation entre les usages de deux peuples bien voisins pourtant, mais jamais comme celle qui s'est produite entre les États d'Europe et l'empire du Maroc.

Lorsque, peu à peu, trop lentement sans doute, l'Algérie s'assimile à la France; que la Tunisie accepte sans un mauvais vouloir déplaisant nos colons et leurs cultures; que la Tripolitaine, à ce voisinage d'une immigration chrétienne frayant avec un monde musulman, s'adoucit au point d'accueillir sans démonstration hostile nos explorateurs africains, le Maroc seul, l'antique Moghreb, persiste dans son isolement. Sa haine farouche pour tout ce qui est directement ou indirectement européen est restée aussi vivace qu'au temps où ses corsaires infestaient les deux mers qui baignent ses côtes. Il n'est guère de jour, même en ces temps-ci, où, par haine et, en quelque sorte, par habitude, les Espagnols de Ceuta et les indomptables montagnards du Riff n'échangent des coups de fusil.

Ce n'est pas seulement par des préventions impossibles à déraciner, par son ignorance et son antipathie religieuse, que le Maroc se distingue de nous. Il en est resté à ce qu'était l'Europe au moyen âge, c'est-à-dire intolérant, ignare, et c'est un sujet continuel d'étonnement pour ceux qui peuvent pénétrer jusqu'à Fez et Méquinez, d'y constater une organisation politique et sociale des plus surannées. Plus des deux tiers de l'ancien Moghreb n'obéissent que par la force aux ordres de leur empereur; au nord, son autorité est reconnue tant bien que mal; mais au sud, sur l'autre versant de l'Atlas, la rébellion est permanente.

Est-ce que tous les jours nous n'apprenons pas que l'armée impériale entre en campagne, non pour conquérir ou combattre l'étranger, mais tout simplement pour faire rentrer dans l'obéissance des sujets révoltés ou bien encore pour remplir les caisses vides du trésor par le recouvrement d'impôts arriérés? Que le sultan actuel vienne à mourir, que son successeur soit proclamé à Méquinez par les ulémas et ses habitans, et nous verrons le nouvel élu envoyer des troupes dans toutes les directions pour se faire accepter en cette qualité, heureux s'il n'est pas contraint d'aller lui-même imposer son autorité jusqu'aux confins du Sahara ou dans les régions montagneuses de son empire. Tout ceci, l faut

se hâter de le dire, sont choses du Maroc, comme il y a *cosas de España*. Quelques tribus châtiées, des centaines de têtes coupées, et tout rentre dans l'ordre. Aussi faut-il se défier des télégrammes d'agences suspectes qui, depuis peu de temps, annoncent qu'on assassine tous les jours au Maroc, et que des villes entières, surprises dans leur sommeil, sont égorgées par des brigands. Il serait si avantageux d'être appelé pour y rétablir l'ordre, comme en Égypte, comme en Birmanie! Présenter le Maroc dans un tel état d'anarchie, qu'une intervention soit nécessaire, voilà ce que les agens anglais voudraient bien persuader à l'Europe.

Comment expliquer une si persistante hostilité des Marocains contre nous, un mépris si vif de notre civilisation, ce manque d'homogénéité entre peuples d'une même croyance religieuse et qui, tout en faisant acte de révolte, finissent toujours par obéir à un seul et même despote? Les raisons abondent et s'offrent d'elles-mêmes dans un rapide coup d'œil jeté sur le passé.

Vers l'an 800, l'Afrique septentrionale fut le théâtre d'immigrations musulmanes qui se succédèrent jusqu'au XI[e] siècle. Deux énormes vagues humaines s'étaient formées; l'une partant de l'Égypte et se déroulant par Tripoli, Tunis, Constantine et Tlemcen jusqu'à Fez, au nord de l'ancienne Mauritanie. L'autre, venant d'Arabie, franchissant le désert, atteignant Tafilete, Suse, et se brisant sur l'une et l'autre rive de la Morbeya, au sud, là où se trouve actuellement la ville de Maroc. Entre ces flots d'émigrans, l'Atlas majestueux s'élevait ; ils le tournent, s'entremêlent un moment, puis chacun prend la place qui convient le mieux à ses goûts et à son origine. Les conquérans venus d'Égypte restent au nord, se forment en tribus agricoles, lesquelles, au besoin, sauront devenir guerrières; ceux venus d'Arabie, plus doux, nomades, et qui accueilleront plus tard en frères proscrits les Maures chassés d'Espagne, se font pasteurs. Ils sont méprisés, traités de lâches aujourd'hui par leurs coreligionnaires du Maroc; de leur côté, ceux du sud traitent de barbares et de forbans ces tribus qui les insultent.

Lorsque les lieutenans du Prophète, pour bien montrer qu'il ne leur restait plus un pouce de terre à conquérir dans le nord africain, firent entrer leurs chevaux jusqu'au poitrail dans l'Atlantique, ils se mirent à fonder des royaumes et à créer des villes. Agbar, le plus grand des guerriers convertisseurs, édifia la cité sainte de Kairouan, et, pour en embellir la mosquée, il dépouilla de leurs magnifiques colonnes de marbre les monumens païens et les églises chrétiennes. Plus tard, Génois et Vénitiens devaient, eux aussi, piller les marbres de Carthage, et ils le firent si con-

sciencieusement qu'il n'en reste plus un seul bloc. Le chef arabe Zairi construisit Alger, la couronnant d'une citadelle du haut de laquelle, comme de l'aire d'un vautour, les deys futurs devaient surveiller la mer et les corsaires chargés de leur apporter des riches cargaisons, de peupler leurs sérails de femmes blanches. Edriss, l'un des descendans directs d'Ali, fuyant les meurtriers de sa race, fonda Fez qui, par la suite, devint la plus célèbre ville du Moghreb, grâce à ses universités, à ses tombeaux vénérés, et à la culture intellectuelle de ses habitans. Alfin bâtit la ville de Maroc; elle eut, en 1670, l'honneur de donner son nom à l'empire, en dépit des compétitions jalouses de Fez, de Tafilete et de Suse. Et, pendant que Tunis, Alger, Tripoli, seront gouvernés par des beys et des deys dépendant de la Sublime-Porte, le Maroc aura des empereurs.

Quant aux Maures, dans un temps qu'il serait téméraire de fixer, tellement il semble incertain, ils seraient venus d'Asie jusqu'au nord de l'Afrique. Campés sur la lisière du Sahara et le versant occidental de l'Atlas, ils s'inquiétèrent fort peu, paraît-il, des guerres qui se succédaient entre Rome et Carthage. Les populations autochtones de la Mauritanie-Tingitane se cachaient dans les grottes de l'Atlas aussitôt que les Vandales ou autres hordes errantes venaient échouer sur leur littoral. C'est encore au VIII[e] siècle que des Maures guerriers, abandonnant l'Afrique, vinrent envahir le sud de l'Espagne, et, pendant qu'un voile épais d'ignorance couvrait l'Europe, ils firent de Grenade et de Cordoue des centres d'une lumière d'autant plus éclatante qu'autour de ces villes régnaient d'épaisses ténèbres. Leur architecture en Andalousie sera toujours ce qu'il y aura au monde de plus idéalement oriental; en poésie, en géographie, en astronomie, en médecine, ces Maures, avec lesquels se confondaient des Arabes d'un rare savoir, excellèrent. Il semble même que la noblesse de leurs sentimens, inspiratrice de Lope de Vega, de Corneille et d'autres illustres tragiques, se soit conservée en ce qui survit dans les Castilles de la grandesse d'Espagne.

D'autres Maures abandonnèrent à leur tour les frontières du Sahara pour venir se joindre aux Arabes du littoral africain; ils les dominèrent, et, tout en s'assimilant à eux, ils fondèrent des dynasties jadis célèbres: celles des Almovides, des Almotrudes et des Mérinides, dynasties glorieuses et sous lesquelles on vit le croissant triompher des rives de l'Èbre au Soudan, et des rives du Niger jusqu'aux Balkans. On leur reproche de n'avoir pas eu ce culte des arts et cet amour des sciences que leurs ancêtres portèrent si haut en Andalousie. Et pourtant, des républiques ita-

liennes et diverses puissances européennes entretinrent avec ces premiers souverains du Moghreb des rapports pleins d'urbanité. Des chevaliers, cadets de famille, venaient d'Europe tenter la fortune auprès d'eux. Raguse y envoyait des bateaux qui débarquaient à Alexandrie les pèlerins de La Mecque. Les papes d'alors correspondaient avec les califes d'Occident. Il y avait à Fez, à Maroc, à Méquinez, des églises, des évêques recevant l'investiture directement de Rome. L'université de Fez, ses bibliothèques, étaient fréquentées par d'illustres Arabes, dont un des plus célèbres, Averroès, médecin et philosophe, vit ses commentaires sur Aristote condamnés par l'Université de Paris et le saint-siège. Enfin, si dans cette partie privilégiée de l'Afrique du Nord le souvenir des croisades était loin d'être effacé, ce souvenir n'en excluait nullement ce que la lutte entre croisés et Sarrasins avait eu de chevaleresque.

Au XVIe siècle, avec l'avènement de la dynastie d'Hassan ou d'Haschan, dont l'un des rejetons règne actuellement à Fez, le Moghreb retomba dans la barbarie, dont il n'est plus sorti. Haschan était un descendant du Prophète, et c'est tout dire : le fatalisme musulman, joint à la haine du chrétien, s'étendit ainsi qu'une gangrène malfaisante sur tout l'empire. Comme les esprits, les terres n'eurent plus de culture. Autrefois, les îles Canaries, l'Andalousie, échappèrent à plus d'une famine grâce au blé que le Maroc était en mesure de leur envoyer, et, de son côté, l'Espagne, reconnaissante, venait secourir le Maroc quand la peste décimait ses villes et ses campagnes. Rien de tel ne pourrait se reproduire aujourd'hui. Depuis des siècles, les deux tiers du territoire africain sont en friche ; comme en Tunisie, — d'où elles commencent à disparaître, — ce ne sont qu'immenses plaines où croissent les tristes asphodèles, les mauves et autres fleurs des champs.

C'est du jour où l'agriculture cessa d'être en honneur que commença le brigandage sur mer des corsaires d'Afrique. Les courses durent suppléer à ce que la terre abandonnée à elle-même ne donnait plus. Les deys d'Alger, les beys de Tunis et de Tripoli, les rois de Maroc et de Salé s'imaginèrent de faire payer un tribut annuel à ceux des gouvernemens dont les navires naviguaient dans leurs eaux. Malheur aux sujets de ceux qui s'y refusaient! Malheur surtout aux marins, aux pêcheurs qu'un gros temps jetait au large : l'esclavage les guettait. Pour mieux ruiner la marine des puissances qui se montraient récalcitrantes à une redevance, les despotes des États barbaresques faisaient construire dans leurs arsenaux des galiotes, des galères, des chébecs à deux mâts montés par 200

ou 300 hommes d'équipage. Les corsaires avaient avec eux des renégats européens ou des captifs chrétiens, anciens marins, sachant distinguer un navire de guerre d'un navire de commerce et pouvant dire à quelle nationalité il appartenait. Trop lâches pour affronter l'abordage d'un vaisseau de guerre, ils n'attaquaient que les navires marchands, qui, hors d'état de se défendre contre des équipages nombreux et bien armés, se rendaient à merci. Pour mieux tromper ceux qu'ils guettaient, les forbans déployaient des pavillons européens en ne laissant voir sur le tillac de leurs chébecs que les faces blanches de quelques renégats. Le navire capturé, il était conduit au port le plus proche où son capitaine devait donner le détail de la cargaison, et où on le menaçait de mort s'il en omettait une partie. Le bacha auquel était faite cette déclaration demandait à l'équipage s'il lui convenait d'abjurer, lui promettant, s'il se faisait musulman, la liberté et un brillant avenir. Refusait-il, ce qui était presque toujours le cas, on le conduisait en présence du souverain, lequel, pour chaque captif, payait aux corsaires 50 ducats. Ceux-ci avaient encore droit à l'argent de poche des matelots et à leurs hardes. Le navire, la cargaison et les pauvres gens qui le montaient restaient la propriété des beys. A Maroc, on conduisait les captifs dans le quartier juif, où ils trouvaient toujours d'autres prisonniers comme eux. Il y en avait de toutes les nationalités; chacune d'elles formant un groupe que commandait un captif chrétien et dont il répondait sur sa tête. Le devoir de ce chef était de faire régner la paix entre les prisonniers, de leur donner une tâche à remplir, d'empêcher que les argousins, c'est-à-dire la chiourme marocaine, ne les frappassent par haine religieuse et ne leur prissent par violence la paie de 3 sous 4 deniers que le sultan, dans sa munificence, leur donnait journellement pour rémunérer leurs travaux. Ce qui est singulier, c'est l'obligation pour les Juifs de nourrir gratuitement les captifs et de leur donner tous les ans, au mois d'octobre, une somme de 15 francs qui devait leur servir à acheter des vêtemens. On peut supposer, sans crainte de diffamer les israélites du Maroc, qu'une grande partie de la paie impériale rentrait dans leurs poches et que la nourriture de leurs cliens était des moins lourdes. Si, parmi les équipages prisonniers, il se trouvait des jeunes gens de belle prestance, on les « rasait, » puis on les abandonnait aux passions contre nature que saint Paul, dans une de ses épîtres, reproche aux Romains. Quant aux jeunes captives, des Andalouses et des Provençales pour la plupart, elles entraient dans des harems d'où ni menaces, ni prières, ni rançons, ne pouvaient les arracher.

En 1630, Richelieu fit racheter à Salé un certain nombre de

nos compatriotes qui s'y trouvaient détenus. On paya d'abord à leurs propriétaires le montant de leur entretien, puis à titre de bénéfice 40 pour 100 en plus; ce paiement se fit en toiles de Bretagne. Les captifs étaient au nombre de 141 et leur délivrance représenta une valeur de 13,360 ducats. Six ans avant ce rachat, Richelieu avait encore fait partir pour le Maroc une ambassade dont les aventures méritent d'être racontées. Elle se composait de 30 personnes dont 3 religieux de l'ordre des capucins envoyés par l'Éminence grise, le père Joseph, capucin lui-même; il espérait que ces trois confrères fonderaient à Maroc une église. Le cardinal, malavisé, cette fois, avait confié la direction de la mission à un personnage du nom de Bazilly, commandeur, lequel ignorait absolument de quelle façon un envoyé des cours d'Europe devait se présenter chez un forban couronné. A peine débarqué à Saffi, le commandeur fut interrogé sur l'objet de son voyage, et comme il n'avait avec lui ni cadeaux, ni ducats à offrir en échange du traité et des captifs qu'il demandait, il fut prié de repartir pour la France afin d'aller y chercher ce qui lui manquait. Sa suite fut chargée de chaînes, conduite sous bonne garde à Maroc, et jetée dans une prison où se trouvaient d'autres malheureux qui, depuis plusieurs années, attendaient qu'on vînt les racheter. Les trois capucins partagèrent leur sort; toutefois, on leur laissa la liberté de prêcher, de chanter la messe, à la condition que tout se passerait dans l'enceinte de la geôle. Les dimanches et les jours fériés, leur embarras était grand, car les captifs travaillaient même ces jours-là. Ces religieux périrent tous les trois de la peste dans la prison où ils avaient été mis.

Le commandeur de Bazilly se garda bien de revenir dans un pays si peu hospitalier, et ce ne fut qu'en 1635 qu'un sieur du Chalard, envoyé du roi de France, reparut à Saffi avec les cadeaux et les rançons réclamés par les rois de Maroc et de Salé; 380 Français furent rendus par lui à la liberté, et, par la suite, rapatriés; 333 autres captifs de diverses nationalités étrangères se virent, grâce à notre bienveillante intervention, délivrés de leurs chaînes.

L'ordre de Notre-Dame de la Merci, institué, en 1218, pour le rachat des prisonniers par saint Pierre Nolasque, eut, pendant quelques années, des représentans à Fez et à Méquinez. Quand ils furent contraints d'abandonner ces localités, ce fut de la Péninsule espagnole que des religieux, après avoir quêté dans toute la chrétienté, venaient à Ceuta traiter avec les autorités marocaines du rachat des Européens capturés.

Comprend-on, d'après ce qui précède, les regrets amers des sultans actuels du Maroc lorsque, devant leurs ports, où ni galères,

ni galiotes, ni chébecs ne se balancent sur les eaux, un tel passé revit dans leur esprit? Ils ont encore un souvenir autrement fait pour les rendre arrogans et entretenir leur morgue, celui des tributs que la plupart des puissances européennes leur payèrent annuellement jusqu'au jour où une armée française s'empara d'Alger.

III.

Quiconque a vécu en pays musulman n'a pas manqué d'observer la rapidité avec laquelle s'y propagent les nouvelles. Les informations les plus précises ne manquent jamais aux disciples d'Allah, et s'ils n'ont pas l'électricité pour les transmettre jusqu'aux oasis du Sahara, ils n'en ont pas moins des messagers d'une allure rapide et sûre. C'est ainsi que le sultan des Marocains n'ignore rien de ce qui se passe sur son continent si vivement attaqué de tous côtés, et, de quelle façon, sous prétexte de civilisation et d'humanité, Stanley, et, à sa suite, d'autres exploiteurs, y ont pénétré et s'y comportent. Il sait la quantité de millions de francs et tout le sang que nous coûte l'Algérie, et, quoique notre conquête l'ait rempli de crainte, — surtout depuis Isly, — il n'est pas sans reconnaître qu'elle fait grand honneur à notre armée, à notre persévérance, et que son intérêt est de vivre en paix avec de puissans voisins. Il peut dire à quelle condition nous avons un résident en Tunisie, mais ce qu'il sait par-dessus toute chose, c'est qu'il est de par le monde des gens officieux dont il est impossible de se dépêtrer dès qu'on commet l'imprudence de les prendre pour conseillers ou protecteurs. L'Égypte, le pays du calme par excellence, là où la vie politique diffère si peu du sommeil de ses momies, n'est pas éloignée de son empire, et ce qui s'y passe est bien fait pour lui inspirer une crainte salutaire. S'il ne l'avait pas, cette sage terreur, M. le comte d'Aubigny, fraîchement débarqué du Caire à Tanger, n'aurait, pour la lui donner, qu'à raconter sous quelle tutelle indiscrètement prolongée se trouve, depuis dix ans, le pays des Pharaons.

Ce n'est pas, d'ailleurs, sans motifs sérieux que l'empereur du Maroc, — Moghreb-el-Aksa, son titre devant Allah, — conserve à l'égard des Européens une attitude réservée et altière. Il se dit le successeur des rois maures d'Espagne, tout honnis et dépossédés qu'ils aient été, et il en conserve précieusement les parchemins; il est le chef spirituel de son peuple en même temps que son chef politique, moins obéi toutefois que le tsar, et c'est la première de ces qualités qui constitue sa plus grande force. Il a la prétention

d'être le calife de l'Occident, le vicaire d'Allah, le pape de l'un des quatre grands rites orthodoxes, le malékite, l'un des plus répandus en Afrique. Pour milice, quand il fait appel à la guerre sainte, il a les adeptes de confréries sans nombre, adeptes, qui, par millions, ne demandent qu'à devenir au prix de leur vie, les hôtes de ces oasis célestes où coulent toujours des eaux fraîches et limpides, où des houris idéalement blanches et belles n'ont d'autre préoccupation que celle de ne rien leur faire regretter des voluptés terrestres. Ce sultan ne peut ignorer non plus que les Carthaginois et les Romains, les Vandales et les Byzantins, les Espagnols et les Portugais, n'ont jamais bâti que sur le sable dans cette partie nord du continent d'Afrique où, tant bien que mal, il gouverne aujourd'hui. Seuls, les Arabes ont conquis le Moghreb en s'aidant du glaive et du Coran, et seuls, ils y ont fait souche, mais en se distinguant toujours, par leur amour de la vie pastorale, des Maures qui aiment mieux les villes, et des Berbères fidèles à leurs belles montagnes.

En 1859, l'empire du Maroc fut pendant un moment attaqué et menacé sérieusement par une armée espagnole, très vaillante, pleine d'entrain et supérieurement commandée. Le maréchal O'Donnell, qui s'était emparé de Tanger, marchait en vainqueur sur Tétuan, lorsque l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Madrid se présenta au ministère des affaires étrangères de cette capitale. Par ordre de son gouvernement, il y laissa la déclaration simple, mais catégorique que voici : 1° aux yeux du cabinet de Saint-James une occupation définitive de Tanger par les Espagnols était absolument incompatible avec la sécurité de Gibraltar; 2° le gouvernement espagnol était prié d'acquitter, dans le plus bref délai possible, une dette de plusieurs millions de pesetas contractée d'ancienne date avec l'Angleterre, et dont celle-ci, jusque-là, avait négligé le recouvrement.

Un gouvernement fort et habile devrait toujours avoir des arriérés de ce genre avec les nations qui lui sont inférieures en puissance, afin de pouvoir s'en servir au besoin. Le maréchal O'Donnell fut créé duc de Tétuan; son armée, bénissant Dieu, mais maudissant l'Angleterre, rentra dans ses quartiers d'Espagne, on devine dans quelles dispositions d'esprit.

Ce qui ne peut manquer d'accroître l'orgueil des empereurs du Maroc, leur conviction d'une grande supériorité sur nous, leur force par suite d'une position exceptionnelle sur la Méditerranée et l'Océan, c'est, dans le présent, cette retraite d'une armée espagnole victorieuse; c'est, dans le passé, le souvenir des redevances que l'Europe consentit à leur payer, pendant près d'un siècle, pour

ne pas en être molestée. Le relevé de ces redevances paraîtrait incroyable s'il n'était emprunté à des sources officielles. En y jetant les yeux, on reste interdit devant un abaissement dont il était impossible que n'exultassent pas des barbares.

La Hollande, nation maritime par excellence, afin d'assurer à ses bateaux marchands le libre passage du détroit, consentit en 1732 à payer au Maroc un tribut annuel de 75,000 francs. Un sultan, l'un des meilleurs, Sidi Mohammed, apprenant que cette somme était inférieure à celle que recevaient les Algériens, déclara aussitôt la guerre aux Hollandais. La paix se fit en 1778, et les tributaires en profitèrent pour importer dans les ports barbaresques des toiles communes.

En 1815, le roi Guillaume Ier, devenu roi des Pays-Bas, déchira la convention, la trouvant par trop humiliante. En 1755, la cour de Danemark, conseillée par un ambassadeur juif que le Maroc lui envoya, entama des négociations pour un traité de commerce et de libre navigation. Elle consentit à payer une somme annuelle de 25,000 douros. Trompés par l'ambassadeur en question, les Danois se crurent autorisés à fonder des comptoirs sur les côtes marocaines de l'Océan-Atlantique. Dès que le sultan apprit que ses alliés s'y installaient, il fit jeter en prison le consul danois et sa suite, les déclarant de bonne prise et, de plus, ses esclaves. La fourberie du juif entremetteur ayant été découverte, la paix se fit. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que le Danemark n'avait aucun intérêt capital à traiter. La Suède s'exécuta en 1763; elle offrit de payer 20,000 piastres annuellement, mais dans l'espoir qu'elle s'en acquitterait en fournissant des mâtures et des bois de construction dont elle est riche et pour une valeur égale à cette somme. Le sultan s'y refusa et exigea des espèces sonnantes et trébuchantes, en y ajoutant l'humiliante condition que le versement des fonds serait fait en public et en plein jour. Gustave III rompit le pacte. La république de Venise se soumit à un tribut annuel de 100,000 francs. La Toscane, Gênes, le Portugal et les États-Unis, sans être tributaires, firent des dons, pour que leurs marines ne fussent pas attaquées par les corsaires. Deux bâtimens toscans ayant été saisis par les forbans, le grand-duc Léopold envoya devant Tanger une forte escadre qui, les réclamant impérieusement, réussit à les reprendre. L'Espagne ne consentit jamais à payer de tribut; la grandeur de son passé et sa vieille inimitié à l'égard des Maures s'y opposaient. Elle consentit pourtant à signer un traité de bonne amitié avec le Moghreb en 1767. Pour être agréable à son allié, le sultan empêcha que de Tanger il fût envoyé des vivres à Gibraltar, les Espagnols ayant l'intention de reprendre

cette place aux Anglais. Il autorisa également leurs vaisseaux qui surveillaient les escadres ennemies, à mouiller dans les ports marocains. Grâce à cette facilité, les Espagnols, par des signaux, communiquaient du haut du cap Spartel en terre africaine avec les villes d'Andalousie. Un si parfait accord entre de tels rivaux ne pouvait durer longtemps, et, plus d'une fois, Maures et Castillans se prirent de querelle. Le nombre des Espagnols capturés fut toujours supérieur à celui des autres nationalités.

La Grande-Bretagne, en raison de ce que beaucoup de ses bateaux passaient le détroit, fut la première contrainte de s'aboucher avec le Maroc. Son premier traité porte la date de 1681 et fut fait pour quatre ans. En ce temps-là, l'Angleterre était en possession de Tanger, par suite du mariage de Charles II avec Catherine de Bragance. Elle dut l'abandonner pour Gibraltar, car les Marocains en harcelaient la garnison quand ils ne l'affamaient pas. Comme c'était de Tanger que nos voisins d'outre-Manche se fournissaient de vivres frais, on devine tout le parti que les sultans tiraient de cette nécessité. Le sultan, alors régnant, en voulait surtout aux Anglais de ce que, en se retirant de Tanger, ils en avaient fait sauter les fortifications. Mouley-Ismaël, — il se nommait ainsi, — était un vrai monstre, livrant à des tortures atroces, ou donnant en pâture à ses lions, ceux des captifs chrétiens qui avaient le malheur de lui déplaire. Nous avons une lettre de ce despote, datée du 26 août 1684, et adressée à un capitaine Clodesly-Shovel, de la marine royale britannique ; c'est un document suggestif s'il en fut jamais, car il montre à quel degré d'arrogance les rois, beys et deys des États barbaresques en étaient arrivés en s'adressant à des Européens. On en jugera par ces fragmens :

« ... Je veux désormais faire construire des vaisseaux aussi gros que les vôtres et peut-être davantage ; j'espère aller en course sur vous dans vos mers d'Angleterre, comme vous y allez sur nous dans nos eaux, et prendre à mon tour vos vaisseaux et vos capitaines.

« J'ai écrit au roi d'Angleterre des lettres dont il doit être content ; je n'ai point encore reçu de réponse ; j'espère que celles que je recevrai de sa part m'assureront d'un bon accommodement entre nous... Vous avez pris plusieurs de nos vaisseaux et vous en avez fait périr d'autres ; vous avez croisé sur nos côtes : ce n'est pas là le moyen d'établir une bonne paix entre nous ; et ce n'est pas un procédé d'honnête homme. Grâce à Dieu, vous avez quitté Tanger, car il nous appartenait. Nous allons y faire travailler et aussi au pays d'alentour, car c'est le meilleur de nos États... Quant aux esclaves que vous avez faits, vous en userez comme il

vous plaira. Vous pouvez les jeter à la mer, et en faire ce que vous voudrez; mais vous pouvez compter que dès que les marchands anglais qui sont dans nos États auront payé leurs dettes, je les en ferai tous sortir. »

La réponse du capitaine Shovel déguise mal le regret qu'ont les Anglais d'avoir abandonné Tanger. Voici cette réponse :

« En qualité de capitaine au service du roy d'Angleterre, je fais mes humbles remercîmens à votre majesté des bons sentimens qu'elle a pour la nation... Des cinquante-trois esclaves qui sont ici, il n'y en a que deux ou trois qui ne soient pas Mores. Il n'y a qu'à voir tous les autres pour juger qu'ils le sont; si, parce qu'ils sont pauvres, Votre Majesté ne veut pas les reconnaître, que Dieu leur soit en aide! Votre Majesté nous dit que nous pouvons leur faire sauter le bord. Nous le savons bien, mais nous sommes chrétiens, et ils sont hommes : ce nous en est assez pour ne pas le faire.

« Pour ce qui est de Tanger, notre maître l'a gardé vingt et un ans; et tout le monde sait que s'il avait voulu, il l'aurait gardé malgré vous jusqu'à la fin du monde; car il a démoli vos murailles, comblé votre port, abattu vos maisons, aux yeux mêmes de votre alcade et de son armée. Enfin, sans perdre un seul homme, il a abandonné votre pays stérile et désert, afin que votre peuple y mourût de faim... Mais longtemps avant notre départ, nous ne doutions pas que vous fussiez fâchés que nous quittassions le pays. A l'égard de ces gros vaisseaux que votre majesté prétend faire construire pour aller en course sur nos côtes, elle nous excusera si nous nous croyons plus capables d'en juger que personne, car nous savons ce que vous savez faire en fait de marine et de vaisseaux.

« Si votre majesté juge à propos de racheter les esclaves, ses sujets, pour cent écus chacun, ils sont à son service; et on lui enverra gratuitement les autres. Si vous aimez mieux nous donner autant d'esclaves anglais en échange, vous nous ferez plaisir, mais nous croyons que votre majesté aura peine à prendre ce parti; car les plus pauvres captifs que notre maître ait jamais rachetés de vos États lui ont toujours coûté deux cents écus, et il y en a qu'il a payés cinq fois autant. C'est que sa charité s'étend généralement sur tous ses sujets et qu'il n'a garde de les oublier et de les regarder avec indifférence parce qu'ils sont pauvres. Nous sommes surpris que votre majesté taxe d'injuste ce procédé, parce que nous avons pris vos vaisseaux en temps même de trêve. Elle peut se souvenir que pendant le temps que votre ambassadeur était en Angleterre, vos corsaires firent environ vingt prises sur les sujets de mon maître. L'année dernière, vous avez mis en mer tout ce que vous aviez de bâtimens, et vous nous en avez pris

plusieurs des nôtres, tandis que vous nous parliez de trêve pour parvenir à la paix. Quelques-uns de ces vaisseaux ont déjà payé leur mauvaise foi, et quand les autres iront en mer, nous ne doutons pas que le Dieu tout-puissant ne les fasse tomber entre nos mains.

« Je prie Votre Majesté de m'honorer d'une prompte réponse, car je ne compte pas rester longtemps devant Salé. »

Pendant de longues années, entre l'Angleterre et le Maroc, les traités succédèrent aux ruptures et les ruptures aux traités. En somme, si la première ne paya jamais de tribut aux Marocains, elle fut par la suite très prodigue de dons de toute sorte; de 1787 à 1814, elle leur fournit en subsides seulement, pour une valeur de seize mille cent soixante-dix-sept livres sterling, soit près d'un demi-million de francs.

Disons en passant que c'est de Gibraltar qu'Abd-el-Kader tirait ses poudres et ses armes pour combattre nos soldats, et qu'après le bombardement de Tanger et de Mogador par une flotte française que commandait le prince de Joinville, les Anglais s'empressèrent de fournir au sultan Muley-Abd-er-Rhamman des ingénieurs pour en relever les fortifications. De bons alliés ne l'eussent pas fait; mais il serait puéril de s'en étonner. Est-ce que les représentans des maisons de Birmingham à Hong-Kong ne vendaient pas des munitions de guerre aux Célestes au moment où des flottes anglaises bombardaient les ports chinois? Tout en recevant journellement des injures des Marocains, les Anglais ne leur en vendaient pas moins des gros draps, des serges, des toiles, de l'étain, du plomb, du fer et des merceries; en échange, ils en tiraient des gommes, des huiles, des cires, des dents d'éléphant, des cuirs en poil et des laines; ils y trouvaient aussi des mules pour leurs colonies de l'Amérique du Nord.

IV.

Dès 1577, un consul français s'établit au Maroc. Un traité de commerce fut conclu avec la France sous Louis XIV en 1699. Un peu avant, en 1684, si on se le rappelle, nous avions eu des rapports d'une nature peu cordiale, car ils avaient pour objet le rachat de captifs. Nous avons raconté ce qu'il advint à un envoyé du cardinal. Au commencement du XVIII[e] siècle, nous avions des colonies et une marine marchande en voie de développement. Nos consuls avaient fait bonne figure au Moghreb jusqu'au jour où le néfaste duc d'Orléans, régent de France, sacrifiant le consulat

de Salé aux désirs de George Ier d'Angleterre, nous y fit perdre l'influence acquise depuis Louis XIV. Les Marocains, d'accord en cela avec les Algériens et les Turcs de Tripoli, ne pouvant se décider à nous laisser naviguer dans les eaux de la Méditerranée, capturaient journellement des bateaux portant notre pavillon et trop faibles pour se défendre. Il fallut, quoique bien tardivement, se décider à mettre un terme à de tels méfaits. En 1765, une flotte composée d'un vaisseau de ligne, de huit frégates, trois chébecs, une barque et deux bombardes, partit de France pour le Maroc. Elle ouvrit le feu sur Rabat et Salé, qui répondirent avec vigueur; à Larache, nos frégates firent échouer un corsaire et, ce qui est mieux, elles incendièrent la flotte ennemie à l'ancre dans le port. La paix ne se fit pas, et nos pertes dans cette affaire furent très sensibles, car elles se soldèrent par deux cents hommes tués, et quarante marins tombés vivans aux mains des Moghrabins. Ce ne fut que deux ans après, en 1767, que le comte de Breugnon, capitaine de haut-bord, en se rendant à Saffi avec une flotte puissante et de riches présens, obtint un nouveau traité avec le Maroc. Sous la loi d'asile dont jouissaient les consuls européens dans les États barbaresques, des traitans français s'établirent dans ces dangereux parages; ils y importaient des toiles de Bretagne, quelques balles de soie, un peu de draperie et des fers de Biscaye. Ils achetaient des Arabes les mêmes produits que ceux dont trafiquaient les Anglais.

Les derniers démêlés que nous ayons eus avec le Maroc eurent pour cause les limites de nos frontières d'Afrique; ils se dénouèrent sur le champ de bataille d'Isly, et par le bombardement où s'illustra le prince de Joinville : celui de Tanger et de Mogador. Nous eussions pu alors modifier à notre grand avantage notre ancien traité, mais c'était le temps où les ministres d'un roi pacifique déclaraient que « la France était assez riche pour payer sa gloire. » Le second empire qui, à la suite du discours de Napoléon III à Bordeaux, devait être le règne de la paix, ne fut qu'une succession de guerres avec la Russie, la Chine, le Mexique, l'Autriche et l'Allemagne. On suppose bien de quel poids devait être le Maroc pendant de telles luttes. L'Angleterre ne s'en désintéressa pas. Nous apprîmes, en 1856, que M. Drummond Hay, représentant de la reine Victoria à Tanger, avait obtenu du sultan Abd-el-Rhaman de grands avantages pour ses nationaux. A cette époque, le commerce du Maroc s'élevait à 50 millions de francs. Notre voisine, grâce à sa présence à Gibraltar, en accaparait les deux tiers. L'autre tiers se divisait entre les puissances européennes et les deux régences, Tunis et Tripoli. On a dit, dans

ces derniers temps, que M. le comte d'Aubigny était fort bien en cour marocaine et qu'il y avait obtenu des avantages sur nos éternels rivaux. Dans l'opinion des Anglais, ces avantages seraient tellement légers, qu'ils ne leur causeraient aucune jalousie. Nous ne pouvons qu'être heureux de ne pas leur faire envie. Ils savent ceci aussi bien que nous : la pauvreté de l'agriculture du Maroc, les révoltes qui en rendent l'intérieur inhabitable, sa haine toujours vivace du chrétien, son mépris du luxe, n'en feront pas de sitôt un champ bien riche d'exploitation. Ainsi que nous l'avons dit dès le début, ce pays, comme voie de transit avec l'intérieur de l'Afrique, n'est plus, avec les projets de pénétration qui forcent dans tous les sens l'accès de ce continent, qu'une quantité négligeable. Son importance est dans le danger qui menacerait l'Algérie et le Sénégal, si l'un de ses ports venait à tomber aux mains d'une puissance qui, un jour, deviendrait notre ennemie. Un seul régiment étranger y débarquant pour nous combattre soulèverait aussitôt tout ce qu'il y a de musulman dans nos possessions. Là est le secret de la prépondérance que l'Angleterre cherche à conquérir à Tanger.

Pour nous résumer, disons que le Maroc des temps présens a été visité par divers personnages qui y sont allés en mission temporaire et y chevaucher, encadrés dans une troupe de cavaliers officiels leur servant plutôt de garde que d'escorte d'honneur (1). Mais ce que l'on sait de l'intérieur des terres et des villes a été surtout rapporté par des Espagnols échappés des bagnes de Ceuta ou de Melilla, par ces misérables qui se hâtent de renier leur dieu et leur patrie pour éviter le châtiment qui les frapperait s'ils étaient reconduits à leurs présides par les autorités du sultan. Depuis deux cents ans, aucun Marocain n'a fourni sur son pays la moindre note, pas plus qu'un aperçu des revenus et des transactions. Il existe bien, à la bibliothèque de la rue de Richelieu, la traduction du récit d'une ambassade envoyée de Fez en Espagne vers 1632, mais son auteur, — et encore est-ce un Arabe, — tout en décrivant ce qu'il voit à la façon des *Lettres persanes*, ne songe nullement à faire ressortir la différence des mœurs castillanes avec celles de son pays. Ce qui reste debout et se continue de l'ancien Moghreb, c'est un sérail impérial qui, par le nombre de ses femmes, ferait prendre en pitié celui du grand Salomon ; c'est l'esclavage en ce qu'il a de plus avilissant et s'y étalant en plein jour avec son cortège d'eunuques, de noirs muets et de meurtres occultes. C'est le ghetto ou le quar-

(1) Voyez, dans la *Revue* de 1886, une série de récits, intitulée *Une Ambassade au Maroc*, par M. Gabriel Charmes, et dans la *Revue* du 1er août 1888, *Un Voyageur français au Maroc*, par G. Valbert.

tier des Juifs; ceux-ci y cachent, sous des dehors sordides, des richesses acquises par l'usure, jusqu'à l'heure où un shérif besogneux les fasse dégorger sous le bâton. C'est l'agitation pleine de mystères qui commence dans les villes du Maroc dès que tombe la nuit, quand l'habitant, comme attardé, se glisse dans les rues étroites et sinueuses, un falot tremblant à la main. C'est une population malpropre et grouillante dans les cités; farouche dans l'Atlas, nomade et douce dans les plaines, mais parmi laquelle se distinguent toujours trois classes de parias : les esclaves noirs, les fils de Sem et les renégats. Avant 1830, il y avait un paria de plus : le captif chrétien. On croit rêver lorsqu'on songe à la date si rapprochée de sa délivrance. Les Arabes, toujours moins nombreux au Maroc que les autres races, sont restés ce qu'ils sont par nature, errans et éleveurs de troupeaux; les Berbères continuent à vivre de préférence hors de la portée des shérifs, dans cette région du Riff d'où il sera toujours impossible de les déloger; les Maures, très dégénérés par suite de leurs trop intimes rapports avec les Soudanais, vivent indolens dans l'intérieur des villes et dans l'attente du retour de la piraterie. Salé, Rabat et Mogador sur l'Atlantique, Ceuta, Rabat et Tanger sur la Méditerranée n'ont plus qu'un mouvement de rade des plus restreints. J'oubliais Larache, une ville voisine de ce jardin des Hespérides dont Atlas dérobait les pommes d'or pendant qu'Hercule portait complaisamment le monde sur ses robustes épaules.

Tant que les empereurs du Maroc se tiendront sur une farouche réserve vis-à vis des puissances d'Europe; tant que leurs peuples se montreront rebelles à notre civilisation et ne sentiront pas renaître en eux cette flamme qui jadis illustra leurs ancêtres en Andalousie, nous n'avons qu'à nous croiser les bras et à veiller. Ayons toutefois la pudeur de reconnaître que ce sont nos mesquines rivalités qui, en vue de l'Europe, vont entretenir une barbarie, honte de notre époque. A qui la faute? Aux hommes, qui, mus par des visées purement mercantiles, emploient, pour les faire prévaloir, la ruse et la force; à ceux qui se rient des nationalités dès qu'il s'agit de lucre, et d'étendre sur mer comme sur terre une domination qui, si on la laissait faire, deviendrait bientôt universelle.

EDMOND PLAUCHUT.

A RAVENNE

Journées de mai passé.

... La mer meurt doucement, sur des terres basses, au bord de la route, d'Ancône à Pesaro, de Pesaro à Rimini. La vie se fait rare; des petits havres de pêcheurs, où quelques familles nettoient leurs filets sur la grève. Des hommes, plongés à mi-corps dans la vague, vont rejeter ces filets au large. Devant eux, les voiles rouges, brûlées par les soleils, se hissent le long des mâts, s'envolent dans l'éveil du matin. Les premières levées fuient déjà là-bas, au fond bleu de l'Adriatique, vers la Grèce qui les appelle sous l'horizon. La pensée fuit de conserve, allègre aux jeunes lumières de l'aube, oublieuse des lourdes ancres engagées ailleurs; et je continue de les suivre, les barques disparues, dans les profondeurs de la mémoire où se prolonge cette mer, sur ces eaux grecques où j'ai perdu tant d'anciens jours.

A Cesenatico, la ligne s'écarte de la plage. Les terres riveraines de l'Adriatique ne porteraient pas plus loin une voie ferrée. Au-delà, le limon charrié des vallées lombardes et romagnoles a gagné sur les flots une vaste maremme, jusqu'aux embouchures des grands fleuves, du Pô et de l'Adige. Francesca dépeint dans une belle et forte image ce sol aventuré parmi les eaux; elle montre à Dante « sa terre natale assise sur la *marine*, là où le Pô descend avec ses tributaires pour trouver enfin la paix dans la mer (1). »

(1) Siede la terra, dove nata fui,
Su la marina dove 'l Po discende
Per aver pace co' seguaci sui. (*Inferno*, v.)

La voie coupe des canaux, entre des rizières et de grasses moissons, à travers un pays plat, une sorte de Flandre verte, humide. Au loin, les hautes cimes de quelques pins parasols, échappés à la destruction de la Pineta, rappellent seules l'Italie. Le train s'arrête, on descend sur une place déserte. Roulée dans ce linceul de verdure, une petite ville aux tons rouillés, vide, silencieuse, émerge comme un objet antique et hors d'usage, avec l'air d'une vieille de l'autre temps qu'on oublia d'ensevelir. C'est Ravenne, la douce morte, la Byzance occidentale.

Ici vinrent expirer, s'anéantir et reposer enfin les plus grandes âmes que l'humanité ait connues, l'âme de Rome, l'âme de Dante; ici elles ont trouvé la paix, comme le fleuve voisin dans la mer. Par un caprice inattendu de l'histoire, la vie civilisée s'est concentrée un instant sur ce point, avant sa longue éclipse en Europe. C'était au moment de la confusion barbare, du déchirement entre l'Occident et l'Orient, pendant la carence d'un pouvoir universel; la Rome impériale agonisait, la Rome chrétienne élaborait lentement ses destinées futures. Les formes vaines de l'ancien empire se maintinrent dans ce dernier refuge; Ravenne fut capitale de l'univers, la préfecture délaissée au bord du Tibre lui obéit. Les aigles se posèrent un jour sur ce rivage, comme de lourds oiseaux émigrans qui battent de l'aile et tournoient, avant de prendre leur vol par-dessus la mer. Ce qu'on voit ici, est-ce un débris latin ou un promontoire avancé de l'Orient? On ne sait, on se demande de quel côté du golfe il faudrait situer historiquement cette ville hybride. Je l'appelais plus haut, on l'a appelée mille fois : la Byzance occidentale. Ce nom implique un choix arbitraire entre les deux mondes qui se mêlèrent dans le creuset. Tout y raconte des transformations d'élémens : l'art païen devenant chrétien, l'Auguste italiote devenant Grec, les rois barbares s'essayant au rôle de Césars, ébauchant le saint-empire de Charlemagne et de Barberousse. De quelque nom qu'on la nomme, Ravenne demeure aujourd'hui ce qu'elle était à cette heure indéfinissable ; on y revit le VI[e] siècle de notre ère.

Tout s'est retiré d'elle, la vie et la mer. L'Adriatique est à 10 kilomètres du faubourg que ses flots baignaient sous Justinien. L'histoire a quitté de même l'abandonnée. Les siècles ont monté sur elle avec ces terres d'apport étranger, où il faut chercher à deux mètres de profondeur l'ancien sol et les socles des colonnes. Enlisée par ce double travail de la nature et du temps, la ville des exarques s'est conservée presque intacte, pareille aux cités pharaoniques dans les boues du Nil. Gardienne de mausolées fameux, Ravenne est la tombe des tombes. Néanmoins, je ne comprends

pas de quels yeux l'ont vue tous les voyageurs qui écrivent : Ravenne est lugubre, désolée... Ravenne n'est pas lugubre. C'est la douce morte. Il n'y a pas d'horreur autour d'elle, parce qu'il n'y a point lutte de la vie contre la dissolution normale; parce qu'il n'y a presque rien de réel, dans ce fantôme d'un moment historique très lointain, et si étrange. Il n'y a que de la paix, avec un charme infini, sur ces cendres si peu troublées.

Dix-huit mille âmes, me dit-on, en comptant l'agglomération rurale. Sur le cailloutis des rues étroites, on entend pousser l'herbe. Entre dix heures du matin et cinq heures du soir, à peine si vous croisez quelques passans; ils frôlent les murs roussis des églises, des cloîtres, des palais aux fenêtres aveuglées. Ces demeures seigneuriales, hautes et vastes comme les aimait l'Italie de la Renaissance, sont veuves d'habitans. Mais quelles ombres y reviennent! Voici le palais de Guido da Polenta, où fut recueilli Dante; le palais Guiccioli, où fut recueilli Byron. Un voile de poésie recouvre ce qu'il y a de farouche dans la mine de ces forteresses; comme le grand pied de vigne vierge qui tapisse de haut en bas l'une d'entre elles, mettant à ce coin de rue un sourire de grâce sur la face pâle de Ravenne. Par les porches béans, le regard plonge dans les cours; au fond, quelque triton de marbre s'ennuie sous les pariétaires, il ne pleure plus l'eau de sa fontaine. Chétives sont les autres maisons; de pauvres boutiques sous les arcades du marché, — les Ravennates doivent se fournir à Bologne pour tout ce qui n'est pas article de consommation populaire, — un port où trois ou quatre caboteurs dorment allèges sur le canal maritime, une station de deux fiacres, sans plus, créée l'autre semaine par un arrêté du syndic. Des capucins, des mendians, seuls maîtres de la rue durant les heures chaudes du jour; ils s'attroupent comme un essaim de mouches dès qu'un pas retentit sur le pavé; ils font un cortège imposant au promeneur, riant de bon cœur avec lui de leur nombre et de leur importunité; on en voit des grappes pendues le matin aux grilles des quelques familles aisées, à la façon des cliens dans l'ancienne Rome; quand la dame du logis sort, ils l'accompagnent processionnellement à l'église. Dès que l'on s'éloigne du marché et des deux cafés où se brasse la politique locale, solitude, silence, sensation d'être dans un lit de pierre où le torrent humain a coulé, et qui demeure à sec, avec de minces filets d'eau stagnante.

Pour retrouver la vie, une vie chimérique, à la vérité, mais d'une extraordinaire puissance d'illusion, il faut la rechercher aux siècles où elle s'arrêta dans Ravenne; il faut entrer dans les basiliques, les baptistères, les mausolées. Là, sur les murs revêtus de

mosaïques, se relève un peuple nombreux, avec ses princes, ses prêtres, avec les particularités de son existence. J'avais vu en Orient le peu qui reste du premier âge byzantin : des ruines, quelques figures échappées au crépi de chaux du Turc ; mais l'Orient, trop bouleversé, a mal gardé les souvenirs de cette époque, la plus mal connue, la plus radicalement effacée de l'histoire. A Ravenne seulement, on revoit au complet cette société de transition, encore maîtresse de la ville qui fut son berceau; dans le vide et le silence ambians, elle tire l'esprit hors du présent, elle le reporte d'un saut brusque à l'heure qu'elle marque. Nulle part, sauf en Égypte, on ne ressent au même degré cette impression fantastique : la résurrection d'un morceau lointain d'humanité.

Chacun connaît au moins de nom les édifices fameux de Ravenne : San Vitale, Sant'Apollinare Nuovo, et l'autre temple du même vocable, Sant'Apollinare in Classe. Ce dernier, perdu dans les champs à cinq kilomètres de la ville actuelle, était jadis l'église du port et du faubourg maritime de Classis. Le faubourg a disparu, la mer a fui ; la basilique, épave désemparée, est échouée dans une prairie au milieu des blés. Les restes de l'ancien hospice des pèlerins lui tiennent compagnie. Cet hospice reçut au moyen âge un hôte singulier, d'après l'inscription que je relève dans la nef sur une plaque commémorative. L'empereur Otton III, le plus romantique des Césars allemands avant ceux de notre temps, y vint de Rome pieds nus et y jeûna quarante jours sous le cilice. Attiré à Ravenne par son maître Gerbert, alors archevêque de la ville, et par les préférences de sa mère, la Grecque Théophanie, Otton y conçut peut-être, devant les représentations de la splendeur byzantine, il y caressa certainement son cher projet, la reconstitution de l'empire romain d'Occident avec les lois et les usages de la cour de Justinien. En lisant sur le marbre l'inscription où Otton raconte son voyage, il me semblait reconnaître, dans chacun de ces mots ardens et mystiques, le son d'une haute parole d'aujourd'hui, familière à nos oreilles.

Les deux Sant'Apollinare offrent les dispositions classiques de la première basilique chrétienne. A San Vitale, ébauche de la sainte Sophie de Constantinople, un type nouveau apparaît sous l'influence orientale; partout la forme circulaire, coupole sur une rotonde, arcatures qui s'engendrent et se supportent. Entre la symétrie harmonieuse du rectangle païen et l'aspiration désespérée qui va tendre vers le ciel l'arceau et la flèche gothiques, Byzance intervient avec ses courbes trapues, avec le cercle où sa pensée maniaque et subtile tourne perpétuellement sur elle-même. L'âme antique se po-

sait paisiblement à terre; la nôtre fuyait à tire d'aile dans l'espace; l'âme byzantine ne monte un instant que pour se recourber et s'enchevêtrer dans ses replis.

D'autres monumens des ve et vi^e^ siècles arrêtent le visiteur, à chaque pas qu'il fait dans Ravenne : les deux baptistères, celui des orthodoxes et celui des ariens, si bien conservés que l'on s'attend à voir les sectes ennemies sortir des portes pour en venir aux mains; la chapelle archiépiscopale; le mausolée de Galla Placidia, qui repose avec son frère Honorius et son époux Constance dans ce bijou funéraire; les ténèbres y sont réchauffées et illuminées par le rayonnement de la mosaïque : sous cette voûte, le sombre azur constellé d'or reflète la douceur d'une vraie nuit d'Italie. Les architectes de Théodoric ont travaillé pour lui dans le même style. Le palais du grand roi goth montre encore quelques colonnes sur sa façade; Charlemagne transporta les autres à Aix-la-Chapelle. Le tombeau de Théodoric se cache à quelque distance de la ville, dans un joli nid de verdure; la lourde rotonde ressemble à une énorme carapace de tortue, tombée là sur le sol, à demi envasée dans le limon qui cède sous le poids de cette masse. La chapelle est vide; l'inquisition se souvint au xvie siècle du monarque arien et fit jeter aux quatre vents les cendres de l'hérétique. Un vieux gardien cultive des œillets et des roses devant le sépulcre profané; nous lui demandons à voir la tombe du roi; il nous reçoit avec cette phrase, dite d'un ton solennel et navré : *Fu tomba, ma non è più tomba.* C'est un bon révolutionnaire romagnol; il enrage, comme si son trésor eût été volé d'hier, contre l'inquisiteur qui lui déroba, trois cents ans d'avance, un cadavre aussi illustre que fructueux.

Le *Dôme* moderne suffit à la population ravennate; elle a déserté les basiliques, on y rencontre rarement quelque femme en prière. Pourquoi de nouveaux fidèles? La foule des anciens est là au complet, incrustée dans la mosaïque; elle se déroule partout, au cintre des voûtes, dans la corbeille des absides, sur les longues frises des nefs. Sous des noms de saintes et de confesseurs, chacune de ces figures est un portrait de l'époque; les plus reculés en date gardent un indiscutable accent de vie. On voit ici comment ce bel art atteignit son apogée et commença de décliner, durant une période de cent ans, de 450 à 550 environ. Au début, la chaude harmonie des tons et la vérité individuelle des personnages ne laissent rien à désirer; bientôt, la différenciation des visages apparaît moins prononcée, les corps se raidissent et s'ankylosent; on sent approcher le temps où ils ne seront plus que des cadavres pétrifiés, reproduits pendant une longue suite de siècles, jusqu'aux transcriptions machinales que j'ai vu faire encore dans les monastères du Mont-Athos.

Les plus anciennes compositions nous montrent franchement des modèles antiques revêtus d'attributs chrétiens; au tombeau de Galla Placidia, le Bon Pasteur gardant ses brebis a la tête classique de l'Apollon Musagète. Aux deux baptistères, où le sujet central représente l'immersion de Jésus dans le Jourdain, le dieu du fleuve assiste à la scène; il faut bien nommer ainsi ce vieillard mythologique, avec son urne dans une main, son sceptre de roseaux dans l'autre. Peu à peu, le Christ vainqueur se débarrasse de cette gangue païenne. La semaine dernière, je regardais dans les catacombes de Rome les symboles timides sous lesquels le Dieu persécuté se dérobe aux yeux de l'orante: Jonas, Melchisédech, le sacrifice d'Abraham. Une pieuse habitude maintient dans les mosaïques de Ravenne ces figurations; mais, au-dessus d'elles, le Dieu triomphant prend aux clés de voûte sa place d'honneur et la figure rituelle que l'Orient lui conservera. Cependant, le roi du ciel doit partager l'empire avec le roi de la terre, l'héritier du divin Auguste; le personnage du Cosmocrator, trônant au milieu de ses cubiculaires, a presque autant d'importance que celui du Sauveur. La pensée de Constantin, l'équitable répartition de l'univers entre les deux divinités, inspire la main respectueuse du mosaïste.

Dans cet art qui n'a pas encore d'individualité bien acquise, tout parle d'élémens en fusion; idée païenne, idée impériale, idée chrétienne; beauté classique et goût barbare de l'Asie. Le dessinateur se ressouvient parfois de la Grèce, quand il trace un profil humain; il recueille des motifs d'ornementation et des couleurs dans tout l'empire de son maître, de Pompéi à la Perse. La décoration qu'il met au fond de ses coupoles, avec ce fouillis d'arabesques d'or entre les paons bleus et les palmiers verts, ressemble déjà à un tapis de Chiraz plus qu'à une draperie classique; follement somptueuse toujours, et admirable de coloris.

Nous avons deux portraits de Justinien, d'époques différentes; l'un à San Vitale, l'autre dans une chapelle de Sant'Apollinare Nuovo. Le premier est d'un homme en pleine force, alerte, aux traits durs et accusés; dans le second, le Basileus aux joues pesantes, au regard éteint, est devenu un vieux légiste, un bureaucrate avachi sur ses dossiers. On pense aux deux types si connus que nous ont laissés les peintres de Bonaparte, le maigre consul, l'empereur alourdi. Vis-à-vis de son époux, Théodora se dirige vers un temple, entourée de ses femmes; les patriciennes portent leurs costumes de cour, des étoffes précieuses très variées de nuances, de tissu et d'ajustement. Les trois rois mages sont brodés sur un lé de la tunique de Théodora. On les voit représentés partout, dans les mosaïques de Ravenne, en tête des processions achemi-

nées avec des offrandes vers le trône de la Vierge. Les rois Gaspar et Balthazar, majestueux, bien drapés, munis de nobles barbes et de hauts diadèmes, ont la suffisance tranquille de personnages qui apportent l'or et l'encens, deux présens toujours bien reçus. Le roi Melchior, imberbe, chétif sous son petit manteau vert, est de mine plus naïve et un peu déconfite; comme il sied à un Arabe qui n'a trouvé dans son désert que ce maigre cadeau, la myrrhe, le parfum amer.

Ces tableaux nous rendent les usages et le mobilier de l'époque byzantine, dans les scènes bibliques figurées avec les accessoires de la réalité contemporaine. Nous pouvons étudier à Sant'Apollinare Nuovo un plan détaillé du palais impérial; et, en face, une vue du port de Classis; des bateaux s'y balancent; ils ne diffèrent ni par la coupe, ni par la mâture, des barques qui attendent à cette heure leur chargement de riz sur le canal Naviglio. Pour le mobilier, les indications des mosaïques se vérifient sur les reliques conservées dans les sacristies : chaires de marbre et d'ivoire sculpté où s'assirent les premiers évêques de Ravenne, croix d'argent émaillé que l'on portait devant eux.— On peut sonner l'office, dans la tour isolée qui servait de clocher; les saints évêques Apollinaire et Maximien peuvent redescendre dans leurs basiliques et monter aux autels ; l'empereur est prêt ; rien ne manquera à la cérémonie. Le peuple est là pour remplir les nefs; soit qu'il se précipite de ces frises où on le voit en effigie, soit qu'il ressorte de ces sarcophages rangés le long des murs, disséminés partout, dans les chapelles, au musée, à la Bibliothèque, et jusque sur la voie publique. Il y a autant de sarcophages que de maisons à Ravenne, tous du même type : le grand coffre byzantin, au toit de pierre massive, avec les premiers symboles chrétiens sculptés sur les quatre faces : la vigne, les brebis, les colombes buvant dans le calice. On lit sur le couvercle des inscriptions emphatiques ou touchantes; celle-ci, par exemple, répétée en grec et en latin sur le tombeau de l'exarque Isaac: « Suzanne, la compagne de sa vie, privée désormais de l'époux, soupire fréquemment à la façon d'une chaste tourterelle. »

Quittons les basiliques; je me suis promis d'être sobre sur l'archéologie. Ravenne a été mainte fois décrite et commentée dans les publications des savans, mon bref rappel n'apprendra rien aux gens instruits en cette matière. Je voudrais retenir et rendre ce que les savans n'ont pas toujours aperçu, l'âme de la douce morte; ils l'ont étudiée comme un fossile, sans se laisser gagner au charme de la calme enchanteresse. Ah! que les poètes l'ont mieux regardée, Dante, Byron, et les autres; eux qui ne peuvent parler d'elle sans que le mot de douceur revienne à chaque instant dans

leurs vers. Je voudrais fixer l'impression dominante qui demeure dans le regard, au sortir des basiliques. Il revoit passer ces interminables théories, comparées souvent aux Panathénées, de saintes, de vierges, de docteurs, de martyrs ; personnes réelles d'autrefois, cheminant à la file sous les palmiers d'où pendent les fruits mystiques. Les blanches saintes, surtout, uniformément drapées dans leurs tuniques de lin aux plis raides, portant leurs couronnes dans les mains tendues d'un même geste, marchant de côté, le col penché, regardant de face le visiteur avec ces grands yeux dilatés... Ces femmes blanches qui se meuvent du même rythme, ces yeux immobiles qui convergent de là-haut sur les nôtres, leurs prestiges créent une obsession que l'on ne peut plus dissiper. Elles me poursuivaient partout, dans la solitude des rues muettes, dans l'atmosphère moite et vaporeuse qui baigne l'horizon des plates campagnes. La perpétuité du même rêve s'établit d'autant mieux que rien ne la trouble à Ravenne. Pendant les quelques jours que j'y ai passés, un journal ne m'est pas tombé sous la main ; le monde turbulent, actuel, avait reculé très loin, son bruit n'arrivait plus ; rien ne détonnait sur le murmure affaibli de ce passé. Une fois seulement, à San Vitale, le sacristain, après qu'il eut débité son boniment sur Justinien et Théodora, crut être agréable en ajoutant : « Et Mme Sarah Bernhardt est venue ici, pour copier la robe ; mais je ne l'ai pas vue, malheureusement je ne la connaissais pas... » L'information « bien parisienne » de ce curieux de gloire rendit une fausse note sous ces voûtes ; comme si la grille du chœur eût grincé, en s'ouvrant, contre le marbre du bas-relief antique où un Neptune supporte le grand arc peuplé d'apôtres.

... L'autre soir, on m'a mené au théâtre de Ravenne. Une de ces jolies salles italiennes, claire, toute en loges du parterre au cintre. La troupe, nombreuse et fort convenable, donnait dans un décor de quatre sous *I Pagliacci*, l'opéra à la mode qui fait son tour d'Europe ; comme M. Mascagni, M. Léocavallo relève contre Wagner le drapeau de la musique nationale, simple, bonne enfant, tantôt bouffe et tantôt sentimentale. Le théâtre était plein, les loges garnies de femmes parées, les petites places bourrées de peuple ; un public *appassionato*, amusé, applaudissant à tout rompre. Théâtre, troupe et public, nous ne voyons pas mieux dans une de nos grandes villes, à Marseille ou à Bordeaux. Décidément, on ne changera pas cette race, amoureuse de plaisir et de musique ; elle peut se priver de tout dans un pauvre endroit, suspendre toutes les fonctions de la vie ; il lui faut sa joie favorite, elle se l'arrangera avec rien et en fera quelque chose. — Mais d'où sortait tout ce monde? Quel miracle avait fait jaillir du désert ce flot bouillonnant?

La petite morte, que j'avais vue dans le jour dépeuplée, indigente, taciturne, comment avait-elle tiré de ses retraites tant d'élégances et d'êtres vivans? Mystère. Hallucination peut-être, cette Ravenne réveillée, et si invraisemblable, qu'il ne l'était guère plus d'y substituer la hantise accoutumée. Le peuple des mosaïques descend le soir dans cette salle; le cortège des femmes blanches s'est égrené dans ces loges. Elles reviennent là se remémorer les jeux du cirque; elles applaudissent le mime de leurs mains tendues; le plaisir ranime leurs prunelles immobiles, les fleurs d'offrande refleurissent à leur corsage. — Cependant, on me présente à des personnages qui semblent réels, M. le sénateur, M. le préfet, M. le syndic; ils tiennent des propos contemporains, ils parlent de la sécheresse inquiétante, des affaires locales et des générales, ils raisonnent les intérêts des princes. — Illusion. C'est le logothète, les curopalates, les compagnes de Galla Placidia; spectres échappés des sarcophages, larves attirées aux lueurs de la rampe pour jouir d'une fable, vaines et sensibles un instant, comme le son qui fuit du creux des violons. Nul autre moyen d'expliquer cette apparition; puisque je n'ai pas retrouvé trace de ces êtres nocturnes, le lendemain, dans la ville aux maisons closes...

Elle ne distrait même pas l'attention, comme toutes les autres cités d'Italie, avec ces chefs-d'œuvre enfouis dans la moindre bourgade par plusieurs siècles de peinture. Le seul peintre de la région, Luca Longhi, a laissé dans les églises des redites banales sur les thèmes de la décadence. Quelques autres ouvriers du temps ennuyeux passèrent ici, le Guerchin, Daniel da Volterra; des choses vues d'avance, partout. Je n'ai découvert au musée qu'un trésor, l'effigie tombale de Guidarello Guidarelli, guerrier ravennate. Je doute qu'après Donatello la première Renaissance ait rien produit de plus beau. L'homme de marbre est couché sur son suaire, le corps emprisonné dans la cuirasse et la cotte de mailles, la tête dans le heaume à la visière relevée. Il a trop combattu; indicible est l'expression de lassitude dans le sommeil, sur cette face monacale autant que militaire; elle dort, les paupières lourdes, la bouche entr'ouverte. La visière, les arcades des yeux et la puissante ossature des joues portent de tristes ombres sur les dépressions du visage. La tête penche de côté; par un artifice naïf du sculpteur, le gorgerin obéit à la flexion du col, son fer se plisse avec la chair qu'il maintenait; comme si le métal de la cuirasse, lui aussi, était las de son dur service. Sur la poitrine, les fortes mains de soldat étreignent la croix de l'épée; la lame nue se glisse entre les jambes, serrée au corps, fidèle. Cette figure, admirable de naturel et d'austérité

pensive, n'est ni connue ni reproduite, que je sache. Qui l'a faite? On l'ignore. A peine soupçonne-t-on qui était ce Guidarello Guidarelli; les chroniques ravennates signalent rapidement plusieurs partisans de cette famille, au XVe siècle.

Ce fut l'époque où Ravenne parut se ranimer; la vie italienne, si farouche alors, lui mit au cœur quelques battemens violens. Ils sont attestés par des inscriptions qui racontent sur les murailles les anciennes mœurs. Je lis sur une plaque, au coin d'une rue : « Ici François de la Rovère, duc d'Urbin, férit mortellement, dans un accès de colère, le cardinal Alidosio. » François était général des troupes de Jules II, et Alidosio légat de ce pape. Au sommet de cette société, le sang impulsif de l'Italie agissait alors comme il agit encore chez les *popolani*, quand ils s'entr'égorgent au sortir de la taverne, pour un mot. Et l'Italie tenait en ce temps la première place dans la politique, dans les lettres, dans les arts. Mauvaise leçon de morale. Il faut prêcher quand même la tolérance et le respect de la légalité, mais convenir que ces vertus ne laissent pas de lustre. A la Bibliothèque, tandis que je regardais la précieuse copie d'Aristote qui est la gloire de cette collection, le bibliothécaire m'apporta le crâne d'Alidosio, échoué là; il me fit remarquer la belle profondeur des deux entailles de l'épée dans la paroi de l'occiput; et ses mains jouaient gaîment avec le crâne du cardinal assassiné, sur le vénérable manuscrit du sage grec. — De nos grandes batailles sous Ravenne, il reste peu d'indices. Dans la campagne, au bord du « merveilleux fossé » dont parle *le Loyal serviteur*, une colonne entre des cyprès désigne la place où tomba Gaston de Foix. Dans la ville, nul souvenir de notre passage. Si, un seul; une signature française, très belle. En entrant au baptistère de San-Giovanni, je remarquai, sur la porte du monument de Justinien, une brève sentence gravée dans la pierre qui fait linteau : *En espoir Dieu.* Personne ne put m'expliquer l'origine de cette devise française, ni me dire par quelle singularité elle avait subsisté là. Mais le tour vieilli du langage et la forme des caractères ne permettent qu'une supposition : c'est la signature de quelque compagnon de Bayard, au temps où les nôtres furent maîtres de la ville. Il me plaît que nos exploits aient laissé cette trace unique sur le front de la morte : trois mots, entre les milliers d'inscriptions pompeuses qui couvrent en d'autres langues les pierres de Ravenne; le cri de notre race, vibrant et chantant clair sur toutes ces ruines : *En espoir Dieu.*

Une seule ombre lutte ici de pair avec la grande ombre de l'empire romano-byzantin, un seul nom contre-pèse tant de noms illustres; l'ombre et le nom d'un homme; mais cet homme fut Dante.

Le petit édifice où il repose, assez banal d'architecture et de décoration, s'élève à l'angle du cloître des Franciscains, près de la maison hospitalière de Guido da Polenta. Le poète qui se comparait, lui et son maître Virgile, à deux frères mineurs marchant l'un derrière l'autre sur le chemin, voulut être enseveli dans ce cloître, sous l'habit de saint François ; ce cœur si fier éprouva l'humble et ardent désir des religieux mendians : être foulé aux pieds dans sa couche par les frères survivans. Ses os furent trouvés par hasard dans une excavation, en 1865, l'année même du jubilé dantesque. On montre au musée la petite caisse de bois qui les contenait, avec cette mention du XVI[e] siècle : *Ossa Dantis*. J'ai parcouru un gros volume où sont racontées par le menu les tribulations de ces pauvres os. Pourchassés d'abord par la haine, ensuite par l'admiration, perdus, découverts, reperdus, retrouvés, déménagés sans pitié, il semble que le bien des morts, la paix, leur soit à jamais refusé, et qu'un décret unique les condamne à poursuivre éternellement les voyages souterrains entrepris lorsqu'ils vivaient. Florence, la marâtre, a vainement revendiqué la dépouille du fils qu'elle avait voulu brûler vif. Ravenne l'a gardée, elle a bien fait. Nul lit d'oubli n'est plus sûr et plus profond. C'est ici que le grand lutteur a enfin détendu ses ressorts ; poète, soldat, politique, diplomate, il les avait fatigués à toutes les peines. Lui qui les comparait si bien, ces ressorts de l'âme, à la cime des forêts, quand elle se relève par sa vertu propre après le passage des vents (1), il renonça, chez la douce morte, à les bander de nouveau ; il n'y trouva que la force de bien finir. Ici lui apparurent les visions sereines ; il composa dans Ravenne *le Paradis*, plein d'allusions aux particularités locales ; il y vécut parmi les bienheureux, avec sa Dame. Ici, dit-on, sa fille fut élevée dans un couvent de la ville ; la rue qui mène à cette maison s'appelle encore *via Beatrice Alighieri*.

Comme j'étais dans la chapelle du poète, une jeune femme y entra ; une personne de condition très modeste, à juger par l'apparence, étrangère à la ville où l'appelait quelque affaire, et qui en profitait pour accomplir ce pèlerinage. Elle m'interpella avec son rire sonore d'Italienne, mais en mettant dans ses paroles toute la conviction sérieuse que pouvait comporter sa nature : « *Signor inglese*, — tout voyageur est un Anglais, — savez-vous où vous êtes ? Au centre de l'Italie ! » Je répondis, comme je le pensais,

(1) Come la fronda, che flette la cima
Nel transito del vento, e poi si leva
Per la propria virtù che la sublima... (*Paradiso*, XXVI.)

qu'elle se trompait, et que nous étions au centre de l'humanité. Car je crois bien qu'ici plane l'âme la plus forte et la plus tendre (1) qui ait jamais parlé un langage humain. Rien n'est touchant comme la dévotion de ce peuple pour cette mémoire ; rien n'est raisonnable comme l'instinct avec lequel il discerne, entre toutes ses gloires, la plus efficace pour la patrie. Son origine, son vrai lien national, la légitimité de ses droits à l'existence, il rapporte justement tout cela aux écrits de l'homme qui a créé l'idiome, l'esprit, l'idéal politique de la race. Les plus pauvres gens le sentent confusément, ils viennent à cet autel comme ils vont à celui de la Madone. Un registre de souscription pour le monument de Dante est ouvert sur une table ; il se couvre de petits noms, suivis de petites sommes, les oboles du cœur.

Car Ravenne est un peu honteuse du médiocre abri qu'elle offre à son grand mort. Elle voudrait y substituer un mausolée digne de lui. Tout récemment, en 1888, la ville lança un appel au monde entier, en commençant par les souverains. Un seul répondit aussitôt, le plus pauvre, le prince dépouillé : Léon XIII envoya 10,000 francs pour Dante. Les autres monarques ne répondirent pas. Cela se conçoit, ils ont des soucis plus pressans. Les particuliers ne répondirent pas davantage. Je suppose que l'idée n'a point été présentée d'une façon très pratique ; autrement l'indifférence du monde serait incompréhensible. Il y a des Anglais originaux et des Américains richissimes qui servent de tous leurs moyens des gloires bizarres. Il y a des financiers opulens qui se servent d'elles, au prix d'un sacrifice. Il y a des testateurs qui imaginent des legs importans pour les fondations les plus inattendues. Il y a des célibataires épris de littérature qui multiplient les prix aux Académies ; lesquelles, je le dis en cachette, sont quelquefois plus embarrassées qu'heureuses de certains dons mal affectés. Et il ne se trouverait point, parmi les affligés de richesse que Dante a consolés, des bienfaiteurs reconnaissans au suprême bienfaiteur des esprits ? Si ces lignes pouvaient passer sous les yeux d'un donateur perplexe, en quête d'un bon placement sur une gloire sûre, si elles avaient le bonheur de l'intéresser au vœu de Ravenne, je n'en aurais jamais écrit de moins inutiles. — Faute de mieux, je me suis demandé pourquoi la ville ne consacre pas à l'Alighieri le tombeau vide de Théodoric. Le monument est antique, illustre, imposant ; la paix et la poésie y tombent des massifs d'arbres environnans ; le parfum des œillets

(1) ... Io mi son un che quando
Amore spira, noto ; ed a quel modo
Ch'ei detta dentro, vo significando. (*Purgatorio*, XXIV.)

et des roses y monte du jardin qui en ouvre l'accès. Et s'il était permis d'inscrire sur la tombe de Dante d'autres vers que les siens, on pourrait graver au bas d'un pilier le vers que ces mêmes lieux suggéraient à Byron : « Les tombeaux héritent des tombeaux. »

Celui-là aussi vint s'abattre à Ravenne, au bout de son vol,

Pâle, et déjà tourné du côté de la Grèce.

Pendant les derniers temps de son séjour, nous disent les biographes, « Byron n'attendait plus rien de sa destinée... Tout en lui portait l'empreinte de la résignation de caractère, de ce muet découragement de l'homme qui finit par s'abandonner à son sort. » Il ne tenta plus de frivoles aventures; il ne passa l'Adriatique que pour aller chercher en Morée une occasion et une raison de mourir, avec l'illusion d'être utile à de nobles idées. Il avait respiré cet air qui sollicite l'homme à se détacher du monde. Après une retraite dans ces limbes, où tout parle de la dissolution lente des plus fortes créations humaines, un Dante se persuade qu'il est bon de s'y coucher, pour s'endormir dans un bienheureux rêve ; un Byron ne s'accorde un sursis, il ne rentre une dernière fois dans la vie, que pour aller se sacrifier à quelque grande cause désespérée.

J'ai parcouru la campagne aux portes de Ravenne. Elle complète ce qu'on peut appeler l'atmosphère morale de la ville. Elle a peu de caractère ; on ne reconnaît plus l'Italie, avec ses paysages accidentés et individuels, avec la lumière nette qui les précise ; on ne sait pas où l'on est, sous quelle latitude. Un ciel souvent opaque, une terre grasse, aqueuse, qui produit et dévore, des marais tièdes, semblables à la Hollande et au delta du Nil ; partout des canaux où croupissent les herbes et les fleurs d'eau, des nymphées, comme ils disent, des bouquets d'iris et de nénufars jaunes. En terre ferme, quelques riches métairies bien cultivées. Je visite une grande exploitation ; on y a installé un atelier de dentelles pour les petites filles. Ces enfans brodent leur point de Venise en chantant de concert le refrain traînant d'une chanson romagnole. Saventelles l'origine de leur travail délicat? Une Vénitienne avait reçu de son amant, matelot qui partait sur la mer, une algue marine qu'elle devait garder en souvenir de lui. Le navigateur ne revenait pas, la frêle plante séchait et s'émiettait ; pour en conserver au moins quelques vestiges, la Vénitienne imagina de fixer sur une étoffe les fibrilles de l'algue avec le fil de son aiguille. Son cœur avait inventé la dentelle.

La couronne forestière dont Ravenne s'enorgueillissait, la célèbre Pineta, s'étendait naguère encore de la ville à la mer, couvrant de

ses masses sombres dix lieues de côtes. Là aussi une grandeur historique s'évanouit : la forêt s'est dépeuplée comme la cité. Les vieux pins parasols ont succombé à quelques hivers trop durs. Il en reste de beaux rideaux déchirés, çà et là, sur les dunes ; des fûts isolés se dressent à l'horizon, pareils aux colonnes épargnées dans la ruine d'un temple antique. Un sous-bois d'essences plus humbles a grandi à l'ombre des géans disparus. Pendant ces journées de mai, le hallier de chênes-verts et d'arbustes épineux n'est qu'une immense corbeille de fleurs : aubépines, églantines, romarins, chèvrefeuilles emmêlés aux branches ; genêts d'or rampant sur le sable, orchidées tapies dans l'herbe, nymphées flottans sur les mares obscures où les sources s'égouttent dans les fraîches retraites du fourré. L'odeur d'Italie, ce fort parfum des buis en sève qui domine tous les autres, se mêle aux senteurs marines et aux salubres effluves des pins. L'enchantement de la Pineta ravagée suffit encore à justifier le choix de Dante ; c'est là qu'il a placé l'entrée du Paradis terrestre; c'est elle qu'il dépeint, « l'antique, la divine forêt épaisse et vivante, où le sol embaumait de toute part, où l'air doux, sans changement, touchait le front comme les coups légers d'un vent suave... Les oiseaux pleins de joie recevaient entre les feuilles les premiers souffles du jour, qui faisaient la basse de leurs chansons; tel ce murmure court de branche en branche dans la Pineta, sur le rivage de Chiassi, quand Éole lâche au dehors le siroco. » C'est le lieu que le poète assigne à sa première rencontre avec Béatrice; la Dame marchait sur l'autre bord d'un de ces longs fossés qui coupent en droite ligne la futaie, « où l'eau coule sombre, sombre, sous l'ombrage perpétuel (1). »

Quand le promeneur perdu dans ce labyrinthe regagne la lisière et s'élève sur les dunes d'où l'on découvre l'horizon, un spectacle magique l'y enchaîne. Entre les arcades des grands pins, immobiles et noires sur l'étendue lumineuse qu'elles encadrent, une plaine indéfinissable, steppe, tourbière, marécage, déroule sa nappe vide jusqu'aux lignes incertaines de la mer; nul accident, nul mouvement sur ce désert, sauf une apparition fantastique : de larges voiles, aux tons vifs d'orange et de safran, se déplacent

(1) Voir toute la première partie du chant XXVIII, *Purgatorio* :

Vago già di cercar dentro et dintorno
La divina foresta spessa e viva...

. . . .

Tal, qual di ramo in ramo si raccoglie
Per la Pineta in sul lito di Chiassi,
Quand' Eölo Scirocco fuor discioglie.

lentement à ras de terre, sans que l'on aperçoive les barques qui les portent dans les tranchées des canaux; mirage de plus, entre ceux que le rayonnement d'un air brûlant fait trembler sur les plans lointains de cette solitude.

Elle n'est habitée que par des mirages, la forêt où l'on peut errer des jours entiers sans rencontrer un être vivant; elle appartient aux créatures chimériques des poètes. Complices de cette nature favorable aux illusions, ils se sont emparés d'un lieu réservé aux seuls personnages de rêve. On ne s'étonnerait guère de rencontrer dans la Pineta la compagnie que Boccace y assemble, durant la cinquième journée du *Décaméron*, autour de Messer Nastagio degli Onesti; ce jeune homme avait amené ici sa hautaine maîtresse et d'autres inhumaines, pour leur faire voir la chasse de la dame trop cruelle. Un cavalier désespéré par cette dame s'était tué pour elle; en punition de l'inhumanité qui avait causé un si grand péché, la coupable était condamnée à fuir éternellement dans la forêt devant son amant, qui la chassait comme une bête fauve, avec une meute de chiens. Chaque vendredi, le chasseur atteignait sa proie dans le même lieu, les chiens enfonçaient leurs crocs dans les chairs de la victime et la déchiraient en lambeaux; elle ressuscitait ensuite pour fuir à nouveau devant son persécuteur, nue, pantelante, telle que Nastagio l'avait rencontrée, un jour qu'il songeait tristement dans le bois. Aussi s'empressa-t-il de convier toutes ses connaissances au spectacle de cette torture instructive; elle inspira une terreur salutaire aux dames de Ravenne, et, par la suite, à toutes les lectrices de Boccace qui manquaient de condescendance, défaut dont on avait d'ailleurs rarement à se plaindre en ce temps-là.

Byron est le dernier qui ait suscité des fantômes sous ces arbres, durant les longues chevauchées où il se plaisait dans la Pineta. Il y a trouvé quelques-uns de ses accens les plus émus; les vers, entre autres, où il dépeint la beauté des soirs de Ravenne, telle qu'il put l'admirer souvent; telle qu'elle m'apparut aux dernières heures de mon séjour, à la place où le Naviglio côtoie la forêt. Sur la gauche, l'orbe rouge du soleil tombait dans les crêtes des pins; à droite, la lune s'allumait, errante sur ce plateau de terres désertes où toute la paix de l'univers semble s'être doucement posée. Devant, à la perte de la route, on devinait le voisinage de la mer, invisible, endormie; l'air immobile, saturé de clarté, tardait à s'obscurcir; le silence des choses descendait jusqu'au fond de l'âme. Durant l'instant de lumière blanche et froide où il fait encore jour, où rien ne fait plus d'ombre, la douce morte se profilait là-bas, sur la campagne, comme un Campo-Santo très ancien; avec

le poids de sommeil amoncelé sur elle par les siècles, avec son peuple de spectres, les femmes blanches, libres à cette heure dans l'espace, plus présentes sur ce paysage, plus obsédantes que jamais. Tout était conforme à la peinture du poète, elle me revenait à la mémoire :

Heure si douce du soir! Dans la solitude des forêts, sur le rivage silencieux qui borne le bois mémorable de Ravenne, dont les racines s'entre-croisent où jadis flottaient les ondes de l'Adriatique, jusqu'à la dernière forteresse de César; forêt verdoyante que les contes de Boccace et les vers de Dryden rendaient pour moi un séjour consacré; combien j'aimais et le crépuscule et tes ombrages!.. *Ave Maria,* bénie soit cette heure charmante, bénis soient le temps, le climat, les lieux chéris où j'ai si souvent senti l'influence de ce moment se répandre sur la terre avec tant de charme et de douceur! *Ave Maria,* c'est l'heure de la prière. Ave Maria, c'est l'heure de l'amour (1).

Quelques tours de roue de la locomotive, et la douce morte, ses forêts, ses basiliques, ses femmes blanches, tout s'efface derrière un voile de verdure. Les reliefs arrêtés des montagnes d'Imola rappellent aux réalités. Évanouissement soudain d'une improbable vision! D'ordinaire, si lointaine que soit la ville où le hasard nous a poussés, fût-ce aux confins de l'Asie ou de l'Afrique, le voyageur se dit, avec cet instinct humain qui lutte contre l'irrévocable : J'y reviendrai peut-être. — Au sortir de Ravenne, ces mots paraîtraient insensés. On ne la quitte pas, elle vous quitte; c'est elle qui s'enfuit dans son passé; la vision légère n'aurait pas le pouvoir de se renouveler. Pour réagir contre ce doute du réel, contre ce sentiment d'évanescence et de fluidité qu'elle insinue dans l'esprit, il faut emporter dans le dernier regard la seule pierre qui parle de vie parmi ces tombeaux : la pierre française du baptistère, avec sa devise de réconfort: *En espoir Dieu !*

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

(1) *Don Juan*, ch. III.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *Phryné,* opéra-comique en 2 actes; paroles de M. Augé de Lassus, musique de M. C. Saint-Saëns.

Phryné, au cours de sa brillante carrière, eut deux succès mémorables entre tous : l'un, d'ordre judiciaire; l'autre, d'ordre religieux. Le premier lui fut ménagé par son avocat, on sait comment, et je ne crois pas que les *Causes célèbres* relatent un autre exemple ni de cet effet d'audience, ni de cet audacieux emploi de l'argument *ad... homines*. Et voici le second triomphe de la belle hétaïre, tel qu'elle le rapporte elle-même devant son amant Nicias et son esclave Lampito, dans l'opéra-comique de MM. Augé de Lassus et Camille Saint-Saëns. C'est à Vénus, sa patronne et sa déesse, que s'adresse la courtisane :

Un soir, j'errais sur le rivage,
Rêvant de vivre en ton doux esclavage,
Près d'un temple où tu fais séjour,
O Reine de beauté! Je te sentais présente,
Si doux était l'adieu de l'heure finissante,
Si pur était le ciel aux feux mourans du jour.
Bientôt, tranquille et dédaigneuse,
Folâtrait la baigneuse.
Mes longs cheveux flottaient, des zéphirs caressés;
Les alcyons passaient, alanguis et lassés.
Tout à coup retentit ton grand nom : Aphrodite!
Ainsi me saluaient, étonnée, interdite,
Les pêcheurs abusés dont les dieux s'égayaient.
Excuse leur démence!
Ils m'avaient aperçue et c'est toi qu'ils voyaient,
Comme en ce premier jour où dans ta gloire immense,
Ton beau corps ruisselant des pleurs du flot amer,
Tu t'élevais superbe au-dessus de la mer!

M. Saint-Saëns a fait, avec cette vingtaine de vers, le plus beau tableau peut-être qui soit en musique, de la naissance de Vénus. Tout y est exprimé : non-seulement le paysage et l'apparition de la déesse, mais le sens mystérieux et sacré du mythe païen. Le paysage est décrit par la période musicale qui correspond aux six premiers vers. La basse, arpégeant lentement et jusqu'à dix-sept fois de suite le même accord, étend partout un calme profond, que de mesure en mesure seulement traverse un frisson d'attente. Sur cet accompagnement descriptif, la voix de Phryné pose tout bas un chant de longue haleine, une mélodie mollement déroulée et tombante, où flotte la douceur du soir, et d'où se répand sur la promeneuse solitaire et déjà vaguement émue, l'influence nocturne des dieux. Bientôt se croisent des gammes agiles; aux notes claires de la voix répondent, claires aussi, des notes de flûtes éparpillées en gouttelettes sonores, en arpèges chromatiques par degrés évanouis. « Néère, ne va pas te confier aux flots. » Elle s'y confie, la blonde baigneuse, et la voilà saluée déesse. Oh! l'admirable salutation païenne ! Avec quelle ampleur retentit le grand nom d'Aphrodite, par-dessus la vibration à peine perceptible d'un trémolo presque silencieux ! A s'entendre ainsi nommer, l'orgueil, l'enthousiasme envahit la belle créature. L'orchestre bouillonne et se soulève, comme si réellement la vie, que dis-je, l'immortalité affluait au cœur de cette mortelle, que vient de sacrer déesse la glorieuse méprise des nautoniers. Si nous citions l'autre jour les vers de Musset, c'est que la représentation par les sons égale ici en beauté plastique la représentation par les mots. L'apparition de Vénus naissante est aussi sensible, aussi éclatante dans la musique que dans la poésie. L'accompagnement serre et fouette l'harmonie comme l'écume; la basse gronde sourdement, s'enfle en houles profondes, et finit par jeter sur le rivage la forme radieuse. « Le flot qui l'apporta recule » non pas épouvanté, mais enorgueilli, et bien après que Phryné s'est tue, l'orchestre célèbre encore, en quelques mesures d'une acclamation magnifique, le miracle et le bienfait de la beauté apparue au monde pour la première fois.

De la déesse évoquée, la courtisane et les deux jeunes gens ont cru sentir la présence; quelque chose d'elle a passé, qui flotte sur les pages suivantes, sur le petit trio pieux. C'est un bijou que cet unisson des trois voix dans la méditation, la prière et l'extase : bijou mélodique par la pureté de la ligne, l'inflexion exquise des contours; bijou harmonique par la couleur de l'accompagnement, où tinte une note répétée à des hauteurs différentes, où se joue une élégante arabesque. A cette note fixe, le chant est suspendu; il dit l'émoi religieux devant le secret un instant surpris de l'amour et de la vie, de la vie qu'on croit entendre circuler sous le réseau léger des sons. Et peu à peu se dissipent les mystérieux effluves; ils s'évaporent comme les dons

divins que le centaure de Maurice de Guérin rapportait de ses courses errantes, et qui ne se retiraient de lui qu'avec lenteur, à la manière des parfums.

Voilà la page maîtresse de l'œuvre; la seule où le musicien ait rendu par les sons (avec quelle grandeur!) et la forme sensible, et le fond métaphysique et sacré de l'idée païenne. Mais autour, ou plutôt au-dessous de cette chose admirable, il y a dans la partition de M. Saint-Saëns de toutes charmantes choses. Ce n'est pas le vulgaire finale du premier acte que je veux dire : on eût souhaité ne pas entendre au pied du Parthénon ce refrain de guinguette. Puisqu'un Saint-Saëns comprend l'antiquité (il l'a prouvé tout à l'heure) autrement qu'un Offenbach, la Grèce de *Phryné* n'aurait pas dû ressembler, fût-ce un instant, à celle de la *Belle Hélène*. Heureusement cet instant est court, et le premier acte, sauf le finale, a beaucoup d'agrément. Le chœur d'introduction est franc sans rien de trivial ou de banal seulement. On subit, dès les premières mesures, le charme facile et pourtant délicat du rythme bien marqué, de la tonalité brillante, des mélodies spontanées et immédiatement intelligibles, d'une orchestration où l'air et la lumière se jouent. On reconnaît et on comprend tout de suite la langue de son pays. Qu'il l'écrit bien, le grand écrivain, même en de petits sujets! De quoi s'agit-il ici? D'abord d'une cérémonie civique, l'inauguration d'un buste; à demi lyrique, à demi railleuse, voici la cantate de rigueur. Puis surviennent de jeunes esclaves, apportant à Phryné les dons de ses adorateurs, corbeilles et guirlandes fleuries. Aussitôt le style un peu massif du premier chœur s'allège, le rythme s'alanguit, les accords s'éparpillent, et dans l'orchestre comme au seuil de la courtisane, se tendent aussi des guirlandes. Phryné paraît à travers les sonorités et les parfums, et la foule lui rend hommage. Hommage d'admiration, presque d'adoration, qu'on murmure à voix basse, à l'unisson, un peu comme une prière. Et c'est bien d'une prière, en effet, qu'il sied à ce peuple d'artistes de saluer cette femme. Devant la courtisane antique, devant l'élue de la beauté et la dispensatrice d'amour, on s'explique la solennité de cette bienvenue, ce recueillement et cet émoi presque religieux. Par une association d'idées et de sensations contraires, rappelons-nous une autre entrée fort différente, celle de Juliette, au premier acte de l'opéra de M. Gounod, et l'aimable petit chœur : *Ah! qu'elle est belle!* L'accueil alors était d'une grâce exquise, mais toute mondaine : on s'inclinait devant une enfant; on s'agenouille ici comme devant une déesse. La nuance du sentiment est finement rendue, et le plus musicalement du monde, par l'effet de l'unisson et du *pianissimo*. La musique en cela ne fait qu'imiter la nature : plusieurs personnes, émues d'une émotion religieuse, parleront toujours très bas, et, parlant très bas, parleront de même.

Enfin, si vous ne saviez depuis longtemps quel grand classique est M. Saint-Saëns, le duo du premier acte entre le ténor et le baryton suffirait à vous l'apprendre. Il est fait, ce duo (nous parlons de facture et non d'inspiration), comme les duos de Mozart, avec une pointe d'archaïsme en plus. On goûte à l'écouter, à le suivre, le plaisir exempt de trouble et d'inquiétude, la sécurité de l'oreille et de l'esprit que donnent les œuvres d'autrefois, les œuvres précises et formelles. La tonalité, le rythme, la phrase chantante, partagée en périodes symétriques qui se balancent et se répondent, les modulations, toujours bornées aux notes prochaines, tous les élémens enfin de la musique, sont ici aisément et immédiatement saisissables. C'est beau, n'est-ce pas, la mélodie infinie, la mer immense et tempétueuse. Mais un fleuve coulant entre ses rives, mais la mélodie définie, n'est-ce pas que c'est beau ? Sans compter que la psychologie n'y perd rien. Entre les deux personnages ici l'opposition est exquise : en bas, les bassons grondeurs et les séniles remontrances ; en haut, quelques notes claires, une effusion de jeunesse et de printemps ; il n'en faut pas davantage à M. Saint-Saëns pour faire avec un duo musical un duo de caractères ; avec un duo de baryton et de ténor, le duo d'un oncle et d'un neveu, l'éternel duo des soixante ans moroses et des gais vingt ans.

Le public, que la *Walkyrie* transporta d'enthousiasme, ne dédaigna pas *Phryné*, et le public n'eut pas tort, n'en déplaise à qui voudrait toujours l'enfermer dans un camp ou dans une école. A l'opuscule de M. Saint-Saëns, venant après l'œuvre colossale de Wagner, le hasard donne un peu le sens, oh ! non pas d'un manifeste, mais d'une modeste réclamation. C'est le génie classique, latin, notre génie, qui réclame et tout bas nous avertit. Il est trop certain que le livret de M. Augé de Lassus manque de poésie et de gaîté. Mais, du moins, il y est question de Vénus, que toujours nous préférerons à Fricka ; pour le flocon d'écume d'où naquit la déesse, nous donnerons toujours l'arbre généalogique des Wälsungen ; toutes les nuées du ciel scandinave pour un coin de l'azur d'Ionie. Quant à la forme musicale dont la partition de M. Saint-Saëns est un exemplaire, non pas éclatant sans doute, mais plus d'une fois agréable et spirituel, elle n'est pas près de disparaître. Le mot de Victor Hugo n'est pas toujours vrai. Ceci ne tue pas cela, quand cela est la clarté, la proportion, la convenance et la mesure, parce que cela ne peut mourir.

Les trois principaux interprètes de *Phryné* sont MM. Clément et Fugère et Mlle Sybil Sanderson. Les uns ont le talent ; l'autre, la beauté. On ne peut tout avoir.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Il y avait naguère un prince chevaleresque, qui, par la grandiloquence de son style, par la noblesse empoignante de ses phrases, eût été un admirable entraîneur de foules si ses appels au pays n'avaient presque toujours contenu quelques-uns de ces mots malheureux qui refroidissent les sympathies et paralysent les bonnes volontés. De sorte que l'on disait de ce prétendant qu'il savait mieux que personne parler au peuple, mais qu'il ignorait ce qu'il fallait lui dire. Ce n'est pas le reproche que l'on pourra adresser à M. Constans; le discours prononcé par lui à Toulouse la semaine dernière, — chaque quinzaine a, depuis quelque temps, son discours de Toulouse, — n'a rien de l'enflure et de l'apprêt qu'ont parfois ces sortes de morceaux; mais il a précisément ce mérite de dire clairement et au bon moment ce qu'il fallait, de tenir le langage que voulait entendre la plèbe intelligente, travailleuse, libérale et pacifique que nous sommes.

C'est pourquoi il a eu, en France et à l'étranger, un succès que depuis longtemps aucune harangue n'avait atteint; il a été sacré programme. Il va servir d'évangile aux candidats républicains modérés, qui, dans quelques mois, — quelques semaines peut-être, puisque l'on parlait de fixer au 26 août la date des élections, — vont briguer les suffrages. Évangile, « bonne nouvelle, » en vérité, serait pour la France celle de l'arrivée au pouvoir de la « majorité de gouvernement, » dont le discours de M. Constans a tracé les frontières politiques. « La période de la conquête est finie! a dit l'ancien ministre de l'intérieur, celle de l'organisation commence... » La république n'est plus discutée, ses adversaires ont déposé les armes. Ils avouent eux-mêmes, quand ils se présentent devant les électeurs, qu'ils ne veulent pas renverser le gouvernement établi, mais simplement l'améliorer. On ne crie plus : « Vive le roi et vive l'empereur! » que dans les intervalles des périodes électorales et dans les locaux clos et couverts. « La vic-

toire donne des avantages, mais elle crée des devoirs; » ces devoirs, M. Constans les passe en revue : le premier de tous, c'est le maintien de l'ordre, qu'obtient « la main douce et ferme du pouvoir; » non pas seulement de l'ordre matériel, mais de l'autre, auquel l'orateur n'a pas osé donner l'épithète de « moral, » sans doute pour ne pas paraître chausser les pantoufles du duc de Broglie, mais qu'il définit en termes suffisamment clairs pour qu'on ne puisse s'y tromper, lorsqu'il dit que le premier résultat de cet ordre, pour lequel « le rôle de l'armée est inutile, » c'est « la paix sociale qui s'obtient par la tolérance pour les idées. »

Il ajoute : « Les républicains doivent donc être tolérans, » — c'est ici de la tolérance religieuse qu'il s'agit, — et il se hâte de définir cette tolérance, « un respect bienveillant de la liberté d'autrui, même lorsqu'elle nous gêne. » « C'est presque une vertu, aussi la pratique en est-elle difficile. » Elle l'est même davantage pour les foules que pour les hommes d'État. Les masses ne se plaisent pas dans cet état moyen, aussi éloigné de la persécution que de l'indifférence, qui est l'apanage de quelques esprits élevés. Elles passent sans transition d'un extrême à l'autre, tuant les incrédules quand elles sont dévotes, persécutant les prêtres quand elles sont incrédules; elles n'arrivent souvent à la liberté de conscience que par le scepticisme, parce qu'elles ne supportent la contradiction que sur les sujets qui ne les intéressent pas.

M. Constans, tout en rendant hommage à l'action conciliante du pape qui a séparé la politique de la religion, et tout en déclarant qu'il se réjouit de voir cesser les hostilités anciennes avec les catholiques ralliés, met pour condition au bon accueil qu'il propose de leur faire l'acceptation par ces derniers « des lois démocratiques qui sont le patrimoine » du régime actuel. Là est, en effet, la pierre d'achoppement de la réconciliation, si souvent tentée, si souvent échouée, des hommes raisonnables de droite avec les hommes raisonnables de gauche. Pourtant la question a fait de grands pas depuis quelques mois. Pour la loi militaire, tout en regrettant quelques-unes de ses rigueurs, les ralliés n'en contestent plus le principe égalitaire; ils voudraient seulement que, puisque les ecclésiastiques doivent en temps de guerre être employés comme infirmiers, on utilisât les douze mois que les séminaristes passent sous les drapeaux à en faire des infirmiers habiles, plutôt que des soldats sans utilité probable. Il y a trois ans que les républicains modérés réclament cette application de la loi, qui peut se faire par décision administrative, sans rien modifier du texte. En ce qui regarde la loi scolaire, les ralliés acceptent le principe de l'école laïque, pourvu que la laïcité de l'école primaire soit entendue comme celle des lycées et collèges où l'État entretient des aumôniers, avec la liberté, bien entendu, pour les familles, d'user ou non de l'instruction religieuse. C'est aussi une des réformes que beau-

coup de républicains ont demandées et demandent encore dans un dessein de pacification. Mais lors même que cette réforme ne serait pas inscrite dans la loi, lors même que le curé n'obtiendrait pas cet accès périodique dans le local scolaire, *en vertu d'un texte*, qu'importe s'il en jouissait *de fait*, dans toute la France, comme il en jouit aujourd'hui dans un grand nombre de communes, où l'influence de députés de la gauche, respectueux de la volonté de leurs électeurs, a fait pénétrer dans l'école la robe noire du prêtre et maintenir l'enseignement du catéchisme.

Quant à ceux des néo-républicains qui croiraient manquer à leur honneur en acceptant le principe des lois « scélérates, » longtemps et violemment combattues par eux, qu'ils regardent, de l'autre côté de la Manche, ce pays dont nous sépare un étroit bras de mer et tout un monde d'idées ; ils verront qu'en Angleterre où existe pourtant une Eglise officielle, un clergé d'État, l'école primaire est absolument laïcisée, comme en France, et l'enseignement religieux remis aux seuls *clergymen*, sans que pour cela la nation britannique se soit déchristianisée.

Qu'ils réfléchissent aussi, ces néo-républicains, que les lois scolaires, votées, il y a plus de dix ans, ont servi par deux fois à l'opposition de plate-forme électorale, que deux fois le suffrage universel s'est en majorité prononcé en faveur de ces lois ; que par conséquent ils ne peuvent, après avoir été vaincus dans des scrutins répétés, demander à leurs vainqueurs, pour prix d'une réconciliation nationale, l'abandon d'une législation à laquelle ces derniers attachent une si particulière importance, qu'ils en font le critérium de l'adhésion vraiment loyale au régime présent. Ils doivent songer en outre que l'esprit dans lequel une loi est appliquée, l'air ambiant où vivent ceux qui sont chargés d'interpréter les textes, sont pour beaucoup dans l'usage que l'on en peut faire.

S'ils viennent tardivement à la république et sont dans l'intention de la défendre après s'être efforcés jadis de la détruire, c'est qu'ils ont reconnu qu'il n'y avait aucune honte pour un galant homme à changer d'opinion et qu'un Français du XIXe siècle, citoyen d'un pays qui en cent ans a aimé de cœur et acclamé cinq ou six régimes, en a non-seulement le droit, mais le devoir, lorsqu'il croit rendre ainsi quelque service à sa patrie. C'est l'enseignement de l'histoire qu'en politique il n'y a pas de principes fixes, rien d'absolument vrai, ni d'absolument faux. Personne ne trouve mauvais, par exemple, que le saint-siège, après avoir, au temps des croisades, armé l'Occident pour reprendre Jérusalem aux « infidèles, » échange aujourd'hui avec le successeur des califes des politesses et de petits cadeaux : le pape envoyant au « Grand Turc » une collection de manuscrits arabes qui l'intéressent, le « Commandeur des Croyans » décorant un cardinal français du grand cordon de l'Osmanié.

Nous sommes un singulier peuple. Nous élevons partout des tribunes et nous fondons des journaux, nous prononçons des discours et nous

écrivons des articles dont le but avoué et honorable est de nous convaincre les uns les autres. Cependant, lorsque par hasard quelques-uns d'entre nous se rendent enfin aux argumens de leurs adversaires de la veille, dont ils se préparent à devenir les amis, bien des gens n'hésitent pas à les traiter de « renégats » et « d'ambitieux vulgaires. » Quant aux couches successives de républicains qui ont tour à tour, depuis vingt-trois ans, adhéré à la forme du gouvernement, et ont peu à peu formé, en s'agglomérant autour d'un noyau, d'abord fort réduit, l'immense majorité actuelle, de quel droit prétendraient-ils fermer derrière eux la porte de la république, semblables en cela à ces émigrés de Coblentz, qui mesuraient leur fidélité par les dates, et traitaient toujours de jacobins les arrivés de la dernière poste et du dernier mois?

Ce sont là des vérités tellement évidentes que personne n'y peut contredire; mais il faut souvent beaucoup de courage pour dire tout haut ce que la plupart de nos contemporains pensent tout bas, — je n'en veux pour exemple que M. Dupuy qui n'a pas osé tenir un pareil langage à Toulouse, et qui, dans un second discours à Albi, sorte de post-scriptum du premier, ne l'a tenu qu'avec bien des réticences. — M. Constans a parlé avec plus de crânerie, et il en a été récompensé par une approbation quasi-unanime. Nous en sommes heureux pour lui, mais il n'est qu'au début de sa tâche s'il veut la mener à bien et jouer, durant les élections prochaines, le rôle de directeur officieux de l'opinion officielle, que Gambetta avait gardé pendant quelques années avec une souveraine autorité.

Il faudra préciser davantage la politique que l'on entend suivre, non pas vis-à-vis de tel député actuel ou de tel candidat nouveau de la droite républicaine, mais vis-à-vis des électeurs de la nuance modérée. L'évolution importante en ce moment, ce n'est pas celle des députés, mais celle des électeurs. Il faudra dire par exemple si, au second tour de scrutin, on entend faire pour la première fois l'alliance entre les ralliés et les républicains modérés, ou entre ces derniers et les radicaux, comme on l'a fait jusqu'à ce jour. Et pour que cette alliance soit possible, il faudra, dès à présent, s'occuper de l'établissement d'un programme commun à ceux que M. Lockroy appelle les tories de la république: opportunistes, libéraux et ralliés. Pour cela, il faudra regarder en avant et non en arrière, laisser de côté ce qui nous a divisés hier et nous préoccuper de ce qui demain doit nous unir : le maintien du concordat, une loi libérale sur les associations, l'établissement d'un sévère équilibre financier, le rôle de l'État, dans les questions sociales, limité à la conciliation possible du capital et du travail.

Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet sur certaines promesses chimériques que M. Constans a faites et que personne ne serait en mesure de tenir. Il n'est pas défendu de dire à l'ouvrier : *Aide-toi, la république t'aidera..*, mais il faudrait savoir jusqu'à quel point et sous quelle

forme cette subvention de tous à tous doit se produire; on ne peut notamment doter dès aujourd'hui d'une pension de retraite ceux qui n'ont pas versé un centime pour y avoir droit. Il est clair qu'il y a un socialisme possible et, à prendre le mot dans son sens le plus étendu, il n'existe pas de société civilisée qui puisse être construite sans une certaine dose de socialisme; mais on ne saurait non plus reprocher à l'économie politique de n'avoir pas d'entrailles parce qu'elle a remarqué que l'impôt ne créait pas la richesse, et que la loi de l'offre et de la demande était un phénomène aussi naturel que la périodicité des saisons.

Or la part du capital et celle du travail dans les profits sont réglées par la loi de l'offre et de la demande, et il ne paraît pas que l'on puisse sérieusement diminuer la première et augmenter la seconde par voie législative. Dans les siècles précédens, la législation était plus favorable à l'employeur qu'à l'employé; elle était même notoirement injuste pour ce dernier : il est des ordonnances d'il y a cent cinquante ans qui, tout en défendant à l'ouvrier de quitter son patron sans l'avoir prévenu un mois à l'avance, permettent au patron de renvoyer son ouvrier sans aucun délai de rigueur. De nos jours, non-seulement l'égalité s'est rétablie, mais encore, comme il est dans la nature humaine de tomber volontiers d'un excès dans l'autre, un esprit de méfiance et d'hostilité à l'égard du capital tend à se glisser dans les lois.

Il est cependant nécessaire, dans l'intérêt des ouvriers autant et plus que dans celui des patrons, d'empêcher ceux-ci d'être opprimés à leur tour; c'est pourquoi nous félicitons le ministre de l'intérieur, au lendemain du débat qui a eu lieu à la chambre sur les bureaux de placement, — débat qui avait pour but d'obtenir la suppression de ces bureaux, au moment même où l'on glorifiait, par l'érection d'une statue, Théophraste Renaudot, leur fondateur primitif, — d'avoir fait mettre en demeure les syndicats ouvriers, illégalement constitués, de régulariser leur situation. La commission exécutive de la Bourse du travail a immédiatement répliqué à ce qu'elle appelle une « provocation, » en invitant les syndicats qui se trouvent dans une situation illégale à y rester et ceux qui se trouvent dans une situation régulière à en sortir, en se mettant volontairement en dehors de la législation de 1884. Ceux qui auront la faiblesse de respecter la loi doivent prendre garde à eux, ils risquent d'être exclus du bâtiment municipal, comme le syndicat de la gravure qui a fait jusqu'ici d'inutiles efforts pour obtenir sa réintégration. Cette attitude des directeurs de la Bourse du travail n'a pas de quoi surprendre, puisqu'ils publient, avec les fonds des contribuables parisiens, un *Bulletin officiel*, dans lequel se trouvent des phrases comme celle-ci : « On peut affirmer hardiment que chaque prolétaire est assassiné peu à peu par les bourgeois oisifs, qui lui volent sa vie de toutes les manières, journée par journée,

heure par heure, et que, contre ces irréconciliables ennemis de son existence, le prolétaire doit employer tous les moyens, quels qu'ils soient; il est perpétuellement vis-à-vis d'eux dans le cas de légitime défense... »

C'est contre cette institution malfaisante et contre les syndicats qu'elle abrite que le gouvernement est parti en guerre, et il faut espérer qu'il poursuivra sa campagne avec d'autant plus d'énergie que les violences compromettent plus gravement le succès des lois ouvrières, de pitié humaine, de fraternité qui nous font honneur, comme celle qui a été votée cette semaine par la presque unanimité de la chambre des députés sur l'assurance pour les accidens du travail. Il n'est pas tolérable que des particuliers, lors même qu'ils appartiennent à ce « quatrième État » pour lequel on réclame des privilèges, se mettent systématiquement au-dessus d'une loi parce que, disent-ils, « ils la désapprouvent. »

Nous avons la liberté des grèves, des congrès et des syndicats, mais nos syndicats doivent être facultatifs et non despotiques. Et ce despotisme syndical a d'autant moins le droit de s'exercer que les syndicats actuels, tant réguliers qu'irréguliers, ne comptent que 208,000 membres, c'est-à-dire moins de 2 pour 100 de la population ouvrière et industrielle des villes et des gros bourgs. Nos ouvriers-souverains d'aujourd'hui sont des adultes récemment émancipés que guettent des agens d'affaires véreux, désireux de s'approprier, par le vote, leur fortune qui est celle de la France. Il appartient au gouvernement d'empêcher cette exploitation, qui aurait pour résultat de ruiner les travailleurs en appauvrissant le pays. Les mesures répressives des excès de la Bourse du travail, si singulièrement détournée de son but primitif, ne devront être qu'un premier pas dans la voie de la protection du travail libre, contre les fauteurs de désordre, ses mortels ennemis.

S'il est vrai que ceux qui ont raison huit jours avant les autres passent pendant huit jours pour n'avoir pas le sens commun, M. Gladstone et la majorité actuelle de la chambre des communes ne devront pas s'émouvoir outre mesure des attaques d'une extraordinaire violence dont ils sont l'objet dans la presse et dans les salons unionistes de Grande-Bretagne et d'Irlande. Tandis que la discussion en seconde lecture du *home-rule* bill se poursuit au sein du parlement, les manifestations hostiles ou favorables se succèdent sans interruption : les membres du Stock-Exchange se sont rendus en masse au meeting du Guildhall, en chantant le *Rule britannia* et en agitant de petits drapeaux anglais, à quoi les libéraux ont répondu quelques jours plus tard, au nombre de 15,000 environ, par une démonstration à Hyde-Park, accompagnée d'autres drapeaux, d'autres musiques et d'autres discours. Au même temps, lors Salisbury allait à Belfast porter aux unionistes la bonne parole, c'est-à-dire la parole de combat, que son neveu, M. Bal-

four, avait déjà fait entendre, le mois précédent, aux orangistes de ces parages. Pour diriger la résistance contre le *home-rule*, les conservateurs de l'Ulster se préparent à élire une sorte de parlement privé, lequel nommera dans son sein un conseil exécutif, chargé de « prendre les mesures que pourront requérir les événemens. »

Et dès à présent les adversaires du bill ne dissimulent pas quelles pourraient être ces mesures. Ce ne serait plus à coups d'épingle, ou par des plaisanteries plus ou moins humoristiques, comme celles dont M. Labouchère a été depuis quelque temps la victime de la part d'un « ami inconnu, » qui a envoyé chez le leader radical, « pour emporter son cadavre, » un cercueil, des croque-morts et un corbillard, que l'on entretiendrait la lutte. Il se trouve à Londres des gens sérieux pour affirmer que le *home-rule*, même voté, ne pourrait être mis à exécution, parce que l'armée n'obéirait pas, que ses chefs lui donneraient l'exemple de l'insoumission, avec l'assentiment tacite de la reine, et l'on désigne même, dans les *garden-parties* de la saison, quelques-uns des futurs colonels de « l'armée de la rébellion. »

De pareils propos dénotent l'état d'esprit où se complaisent les centres d'opposition en Angleterre. Il importe peu de se demander quant à présent ce qu'il adviendrait du *home-rule*, le jour où il aurait reçu force de loi, mais bien de savoir s'il arrivera jamais à porter un numéro parmi les *Acts* du règne de Victoria. C'est là ce qui paraît improbable, si l'on envisage la longue enfilade des barrières que le projet actuel a encore à franchir. Chacune l'arrêtera assez longtemps pour que ce bill, dont le résultat le plus clair a été jusqu'à présent de modifier de fond en comble la politique intérieure de l'Angleterre, faisant *vire-volter* les anciens partis et en édifiant de nouveaux, reste peut-être à l'état d'ébauche. Six cents amendemens environ ont été déposés par les conservateurs ; la plupart seront défendus avec conscience. Aussi, depuis cinq semaines que la délibération se poursuit, n'a-t-il été voté encore que trois articles de la loi. Comme elle en compte quarante, plus, sept clauses complémentaires, M. Gladstone aura besoin de toute son expérience et de sa dextérité pour arriver à la troisième lecture du projet de loi durant la session actuelle. Sa tactique et celle de ses partisans consistent à ne pas répondre aux unionistes. Il a déclaré dès le début que le gouvernement ne prendrait part à la discussion que lorsqu'il le jugerait convenable : « Nous ne nous laisserons pas attirer, a-t-il dit, dans le piège tendu par mon très honorable ami (M. Chamberlain). Nous nous tairons ou nous parlerons selon notre jugement et non selon celui de mon très honorable ami, et, en revendiquant cette très raisonnable liberté de faire notre choix, je crois que nous prenons le meilleur moyen de faire notre devoir envers le pays. »

Que la loi d'ailleurs passe quelques jours plus tôt ou plus tard, cela

ne tire pas à conséquence; on sait qu'elle passera en seconde lecture à quarante voix de majorité, ni plus ni moins, et cela suffit. Quant à la troisième lecture, ce n'est qu'une assez vaine formalité. Ce n'est qu'après le vote du bill par la chambre des communes, suivi, on le sait d'avance, du rejet par la chambre des lords, que commenceront pour l'illustre « premier » les véritables difficultés. Que fera-t-il? S'il a recours à une dissolution immédiate, et si les élections se font par conséquent sur la question du *home-rule*, il est presque certain que M. Gladstone sera battu. Personnellement, il ne serait sans doute pas réélu dans son collège actuel du Midlothian, ce qui ne l'empêcherait pas d'en trouver un autre; mais le parti hybride dont il est le chef ne résisterait certainement pas à une nouvelle consultation du pays, dont l'opinion, sur ce sujet, n'est déjà plus ce qu'elle était l'année dernière.

Nous savons qu'on ne se fait là-dessus aucune illusion dans le cabinet britannique; aussi évitera-t-on à tout prix d'en appeler aux urnes. M. Gladstone et ses lieutenans préféreront, afin de mettre la chambre haute dans son tort, la montrer rebelle à tout progrès, en lui donnant l'occasion de repousser quelques projets de loi démocratiques, qui lui arriveront fraîchement adoptés par la chambre des communes. Pour mener à bien cette campagne, le cabinet libéral peut compter sur la discipline de sa majorité aux communes, et il n'aura que le choix entre les lois pour lesquelles l'hostilité des pairs est connue : tel sera, par exemple, le bill relatif au « désétablissement » de l'église anglicane, c'est-à-dire à la séparation de l'État et de l'Église, dans le pays de Galles et en Écosse, tels les bills ayant pour objet le paiement des députés ou la revision de la loi électorale, — un vote par personne, — qui empêcherait le même individu d'exercer plusieurs fois de suite son droit de suffrage.

On sait que la loi de 1884, actuellement en vigueur, contient de curieuses anomalies : elle tient pour électeurs tous ceux qui possèdent un domicile personnel, et exclut de l'électorat toute personne vivant sous le toit d'autrui, si bien qu'un ancien ministre, membre influent du parlement, comme le marquis de Hartington, domicilié à Londres jusqu'à l'an dernier chez son père, le duc de Devonshire, n'avait pas le droit de vote, tandis que le portier de son hôtel, dont la loge est un bâtiment séparé, de l'autre côté de la cour, est inscrit sur les listes électorales. La même loi permet à tout citoyen de voter dans chacune des circonscriptions où il réunit les conditions requises pour avoir la qualité d'électeur. Comme le fait remarquer le comte de Franqueville, dans son livre sur le *Gouvernement et le parlement britanniques*, un négociant votera dans la cité de Londres où sont situés ses bureaux, dans le quartier de Kensington où se trouve son domicile, dans celui de Battersea, où est placée son usine, dans le comté de

Surrey où il possède un cottage, et en toute ville ou comté dans lesquels il est propriétaire.

Depuis quelque temps déjà la réforme de ce droit de suffrage multiple est à l'ordre du jour du parti démocrate, mais elle a les plus grandes chances d'être repoussée par les pairs. Une dissolution survenant à la suite du rejet par les « nobles lords, » de plusieurs bills à eux envoyés par les « fidèles communes » d'Angleterre, aurait le caractère d'un appel au pays contre l'obstruction de la chambre haute. Ce serait, non pas l'existence peut-être, mais à tout le moins une réforme radicale de la pairie britannique qui servirait de terrain de combat; et, comme cette réforme s'impose, comme les membres distingués de la chambre haute en sentent eux-mêmes l'impérieux besoin, pour se débarrasser des collègues indignes, auxquels leur naissance ne saurait donner ni la capacité, ni même parfois l'honorabilité qui leur manque, ainsi qu'on l'a vu dans des procès récens, M. Gladstone serait presque sûr de la victoire.

Il aurait aussi, pour vaincre l'obstination de l'aristocratie, le moyen classique de la nomination d'une fournée de pairs, auquel ses prédécesseurs ont eu plus d'une fois recours. En général, quand les lords sont ainsi menacés d'une adjonction en masse de nouveaux barons et qu'ils savent le souverain décidé à signer la liste, ils cèdent. Mais est-il vraisemblable, étant données les relations tendues du premier ministre avec la reine, que celle-ci consente à se prêter à cette mesure extrême avant une nouvelle dissolution ? Il faut compter ainsi, quelle que soit la procédure employée pour faire aboutir le *home-rule*, sur beaucoup de lenteur et sur beaucoup d'aléas. Un doute subsiste aussi, ou plutôt un mystère : jusqu'à quel point M. Gladstone tient-il personnellement à voir réussir le projet en discussion ? Personne ne peut le savoir. Sa campagne, loyalement menée, n'a-t-elle d'autre but que de satisfaire les alliés irlandais, indispensables à sa majorité ? Ou bien est-elle le résultat de la conviction intime d'un grand homme politique qui veut, avant de mourir, doter sa patrie d'une loi de pacification intérieure ? Quelles que soient en effet la santé superbe et la merveilleuse activité de M. Gladstone, on ne peut oublier son âge avancé sur lequel spécule ouvertement le parti unioniste. Il est difficile, à quatre-vingt-quatre ans, de s'approprier avec succès le mot de Mazarin : « Le temps et moi. »

Pour être moins grave que le séparatisme irlandais ne l'est en Angleterre, la campagne autonomiste poursuivie depuis quelques années par la Bohême est cependant inquiétante pour l'Autriche. A Prague, malgré les négociations entamées le mois dernier entre les jeunes-Tchèques et les démocrates socialistes, il règne encore, dans toutes les classes de la population, un loyalisme, un attachement à la dynastie que l'on est loin d'avoir à Dublin. Les ministres de sa majesté apos-

tolique ont toutefois à se préoccuper de ces tendances à l'émiettement qui, si elles recevaient une entière satisfaction, aboutiraient à refaire, d'une monarchie déjà fort disparate, une sorte de confédération analogue au saint-empire romain d'autrefois.

En attendant, une guerre sourde existe entre Vienne et Prague, et le sentiment national, impatient de s'affirmer, accepte les occasions les plus futiles, telle que celle d'une pièce de théâtre qui est sifflée ou acclamée, selon la langue dans laquelle elle est représentée. A la dernière session de la diète de Bohême, la délimitation territoriale des tribunaux a fourni le prétexte de séances orageuses, où les députés, après avoir pris d'assaut le bureau des sténographes, en sont à peu près venus aux mains. Les jeunes-Tchèques, en minorité dans le parlement vis-à-vis du parti féodal, des vieux-Tchèques et du groupe qu'on appelle « allemand, » plutôt en raison de ses sympathies que de son origine, paraissent avoir pour eux la majorité du peuple de Prague. Celui-ci, soit qu'il voulût venger ses représentans, dont les grands seigneurs de Bohême, tels que les princes Schwarzenberg et Lobkowitz, se sont désormais nettement séparés, soit qu'il eût été réellement excité par les harangues de quelques députés radicaux, a tourné sa colère contre la statue de François Ier, que l'on aperçut un matin, victime de dégradations peu diplomatiques et la corde au cou, comme si l'on eût voulu la mettre au pilori. Le soir même, à minuit, le comte Taaffe ordonnait, au nom de l'empereur, la clôture de la diète.

Quant à François-Joseph, en apprenant l'injure ainsi faite à la mémoire de son aïeul, il se contenta de soupirer tristement ; mais, quelques jours plus tard, à la réception officielle des délégations qui se réunissaient à Vienne, le souverain affecta d'adresser la parole aux délégués de toutes les portions de l'empire, excepté aux jeunes Tchèques Hérold, Pacak et Mazaryck. Le fait, dans la cour la plus formaliste de l'Europe, n'a pas laissé d'être fort remarqué, d'autant plus que l'empereur s'entretenait pendant plus d'un quart d'heure avec M. de Plener, le chef des Allemands au Reischrath. L'attitude de sa majesté a été suivie et soulignée, dans le sein des délégations austro-hongroises, par une exclusion systématique des représentans de cette fraction bohême, avec lesquels les Allemands ont déclaré qu'aucun parti ne voulait plus entretenir de relations, en raison des scandales de Prague, qui les avaient mis « en dehors des convenances. »

Cette rigoureuse mise à l'index parlementaire a, comme on devait s'y attendre, provoqué d'énergiques protestations de la part des Tchèques qui, payant après les Allemands plus de contributions en hommes et en argent qu'aucune nationalité de l'empire, ont fait remarquer qu'il était odieux de les empêcher de participer aux débats sur les dépenses communes de la monarchie. Il est d'ailleurs un autre motif qui devrait engager le cabinet de Vienne à passer l'éponge sur

les gamineries dont la populace de Prague s'est rendue coupable, et à ménager les représentans de l'idée d'autonomie, c'est celui de la succession au trône. On n'ignore pas qu'en vertu de la constitution locale, où la loi salique est inconnue, c'est actuellement l'archiduchesse Élisabeth, fille de feu l'archiduc Rodolphe, qui doit hériter de la couronne de Bohême comme de celle de Hongrie, et que, si le mariage projeté entre cette princesse, âgée de dix ans à peine, et son oncle l'archiduc Ferdinand, successeur de l'empereur actuel, n'aboutissait pas, les États de la maison de Habsbourg seraient en péril, ou d'être partagés ou d'être la proie d'une guerre civile. Ce sont là des éventualités qui méritent bien quelques concessions.

Au point de vue européen, cette session des délégations autrichiennes, qui va se clore dans quelques jours, a eu la plus heureuse influence, en raison des trois discours qui y ont été prononcés par le comte Kalnoky. On avait déjà remarqué que l'empereur, dans son discours d'ouverture, n'avait fait aucune allusion à la triple alliance. Le ministre des affaires étrangères, chargé de commenter les paroles de son maître ou plutôt d'expliquer son silence, a fait, en faveur de la paix, la manifestation la plus importante de cette année en envisageant, quoique pour la repousser, l'idée d'un désarmement général, — mais c'est déjà beaucoup de prononcer un mot pareil dans un pareil moment. — Il s'est en outre félicité de ce que « les bonnes relations que l'Autriche entretient avec la Russie s'améliorent, » et, a-t-il ajouté, « cet état de choses constituera une des raisons dominantes pour lesquelles la tension militaire qui règne en Europe doit prendre fin. »

Pour nous, à qui suffit parfaitement l'entente cordiale existant entre la France et la Russie, et qui n'avons aucune jalousie des autres amitiés de l'empereur Alexandre III, nous avons enregistré avec le plus grand plaisir ces déclarations favorables à la paix du continent. Il n'en a pas été tout à fait de même en Allemagne, où cette prétention du comte Kalnoky de servir d'arbitre et de pivot à la politique des cours de Berlin et de Pétersbourg a fortement déplu, à l'heure où précisément on se prépare à un accroissement de forces militaires et où le résultat des élections du 15 de ce mois inspire de sérieuses inquiétudes. Aussi, pour satisfaire aux réclamations de son allié germanique, le ministre autrichien a-t-il été amené à atténuer ses déclarations précédentes. Le commentaire embarrassé qu'il leur a donné n'a toutefois servi qu'à les fortifier encore, en faisant ressortir le caractère purement « défensif » de la nouvelle triple alliance. Or les alliances défensives, nous les avons vues à l'œuvre : l'empereur Napoléon en avait de toutes semblables, en 1870, avec l'Autriche et avec l'Italie.

V[te] G. D'AVENEL.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le 30 mai dernier, la rente française était à 97.60, l'amortissable au même cours, le 4 1/2 à 105.92. Aujourd'hui les trois fonds sont cotés respectivement 98.50 98.60, et 106.15. L'unique raison de cette hausse est la chasse faite, en liquidation, au découvert qui s'était formé le mois dernier sur de prétendus événemens défavorables, tels que la crise monétaire aux États-Unis, la crise banquière en Australie, l'élévation du taux de l'escompte à Londres, la déroute des acheteurs au Stock-Exchange et à Berlin, des difficultés ministérielles en Italie et en Espagne, etc.

Ces prétendus événemens fâcheux ont tous bien tourné, ou tout au moins n'ont pas produit les malheurs attendus. M. Cleveland, à Washington, a déclaré d'un ton de bonne humeur qu'il n'y avait rien à redouter et qu'il ferait intervenir le Congrès le jour où les choses paraîtraient arrivées au pis. La crise australienne s'est apaisée soudain et toutes les banques qui avaient suspendu leurs paiemens sont en voie de reconstruction. Le taux de l'escompte à Londres a été ramené de 4 à 3 pour 100. A Berlin, les fonds russes et les valeurs locales ont recouvré leur ancienne fermeté. La hausse est redevenue le mot d'ordre à Vienne. En Italie enfin et en Espagne, les gouvernans ont vaillamment tenu tête à l'opposition.

Comme l'argent continue d'être très abondant et inoccupé chez nous, que l'épargne ne cesse de s'accroître et de se porter sur les valeurs de premier ordre, que les élections allemandes n'inspirent aucune appréhension, que les ventes de rentes par la Caisse des dépôts et consignations se ralentissent au fur et à mesure de l'affaiblissement des excédens de retraits aux caisses d'épargne, la hausse effectuée en liquidation ne s'est heurtée à aucune résistance sérieuse et a été facilitée au contraire par les rachats empressés des vendeurs. Il est probable même que le mouvement aurait pris un peu plus d'ampleur si la loi frappant d'un impôt les opérations de Bourse n'était entrée en vigueur le 1er juin et n'avait en quelque sorte arrêté toutes transactions.

Cet impôt est une des inventions les plus malencontreuses de la législature qui traîne en ce moment ses derniers jours. Elle l'a voté sous l'impulsion d'un sentiment irréfléchi de haine contre l'esprit de

spéculation que des orateurs, bien intentionnés sans doute, mais peu au courant des conditions essentielles du crédit public et de la vie économique d'une grande nation moderne, sont venus dénoncer à la tribune. Il est juste de reconnaître que les intéressés, absorbés dans une vaine querelle de coteries, n'ont rien fait de ce qui était nécessaire pour éclairer la religion surprise des législateurs sur les inconvéniens et les périls qui allaient découler de la mesure en discussion. Au lieu de faire front à l'impôt dans un effort commun, ils ont essayé d'en tirer un parti avantageux pour leurs intérêts personnels, au détriment des intérêts de la partie adverse. Les agens de change voyaient surtout dans le futur impôt un moyen de rendre la vie impossible à la coulisse; les coulissiers crurent qu'une organisation habile de la perception de l'impôt conduirait à la suppression du privilège des agens de change et à la reconnaissance du marché libre.

L'impôt voté, on s'aperçut que l'application en serait très difficile. Le texte de la loi n'était pas suffisamment explicite; le règlement d'administration publique, élaboré par le conseil d'État, n'a pas rendu ce texte plus clair, et les questions soulevées ont été tout à fait obscurcies par la publication de l'instruction adressée par le directeur-général de l'enregistrement aux agens de son administration.

Effrayés par l'appareil si compliqué des déclarations préalables, de la tenue du répertoire et du sens de l'expression « commerce habituel, » appliquée à la réception et à l'exécution des ordres de Bourse, les banquiers et les spéculateurs se sont mis pratiquement en grève. Plus d'opérations au jour le jour, plus d'arbitrages. Le grand marché de Paris a présenté pendant plusieurs jours l'aspect d'une très petite Bourse de province.

Les chefs de plusieurs grandes maisons de banque se sont réunis pour délibérer sur la situation qui leur était faite par certains termes ambigus de la loi nouvelle, et ont résolu de présenter leurs observations au ministre des finances. Celui-ci les a reçus le 13 courant, et leur a donné de bonnes paroles, promettant que la loi serait appliquée dans un esprit libéral. Il est certain que banquiers, agens de change et coulissiers préféreraient de beaucoup qu'elle ne fût pas appliquée du tout. Mais la loi est la loi, et supposer que l'on puisse faire revenir la législature, à un mois de date, sur une mesure par laquelle elle croit fermement avoir porté un coup terrible à l'esprit malsain de spéculation, ressemble fort à espérer contre toute espérance.

La fermeté a prévalu sur les marchés de Londres, de Berlin et de Vienne. L'emprunt d'Orient, par exemple, a été porté de 68.25 à 69.65, le Consolidé russe 4 pour 100 est en hausse de près d'une unité à 99.70, le Hongrois, de 96.25, s'est élevé à 97. La rente italienne, sur la reconstitution du ministère Giolitti, s'est établie au-dessus de 93 et a

même atteint 93.25. L'Extérieure, après avoir oscillé durant quelques jours entre 65 3/4 et 66 1/4, s'est avancée à 66 13/16, sur la nouvelle que le ministre des finances à Madrid, M. Gamazo, renonçait à émettre exclusivement en rente intérieure le grand emprunt de 750 millions de pesetas dont le produit doit servir au rétablissement de l'équilibre du budget et à la consolidation de la dette flottante. L'accord s'est établi entre le ministre et la commission des Cortès sur la convenance de réserver la question d'opportunité pour une émission éventuelle de rente extérieure.

Les fonds helléniques 5 et 4 pour 100 ont reculé dans les premiers jours du mois jusqu'à 250. Les 5 pour 100 ont repris ensuite à 260, les 4 pour 100 à 277.50. Le ministère qui a succédé au cabinet Tricoupis a décidé d'adopter pour le service de la dette extérieure, pendant deux années et demie, le système argentin qui consiste, on le sait, à payer les coupons en titres d'un emprunt spécial créé à cet effet. L'emprunt nouveau sera du type de 5 pour 100 et émis à 67 pour 100 au minimum, un syndicat garantissant ce cours. L'emprunt 4 pour 100, ayant des gages spéciaux, n'est pas affecté par cet arrangement et ses coupons resteront payables comme par le passé, ce qui explique la vivacité de la reprise de ce fonds.

Les nouveaux ministres de la République Argentine ont notifié à Londres leur intention de confirmer les propositions de l'ex-ministre des finances, M. Romero, pour le règlement de la dette extérieure. Une annuité de 1,565,000 livres sterling sera pendant cinq années affectée au service de cette dette. Sur ce total, 690,000 livres serviront à payer respectivement 4 et 5 pour 100 sur les deux emprunts privilégiés 5 pour 100 1886 et 6 pour 100 Funding Loan de 1891, et 875,000 à payer 60 pour 100 du montant nominal des coupons sur les autres emprunts. Le service intégral sera repris après cinq années, si la situation financière de la République Argentine le permet.

Les valeurs ottomanes ont été en faveur, la Dette générale a été portée de 21.90 à 22.15; la Banque ottomane, de 593.75 à 600. La priorité vaut 450, l'obligation Douanes 499.

Une forte reprise s'est produite sur le Crédit foncier, de 962.50 à 986.25. La Banque de Paris a été portée de 655 à 663.75; le Nord, de 1,895, à 1,907.50. Le Suez a fléchi de 30 francs à 2,675, après l'assemblée générale des actionnaires tenue le 6 courant. Des achats anglais ont relevé le Rio-Tinto à 385.

Sur le marché du comptant, les demandes ont été actives sur toutes les catégories d'obligations ayant un coupon à détacher en juillet.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT DIX-SEPTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LXIII[e] ANNÉE.

MAI. — JUIN 1893.

Livraison du 1[er] Mai.

Livraison du 15 Mai.

Livraison du 1er Juin.

Livraison du 15 Juin.

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

